



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

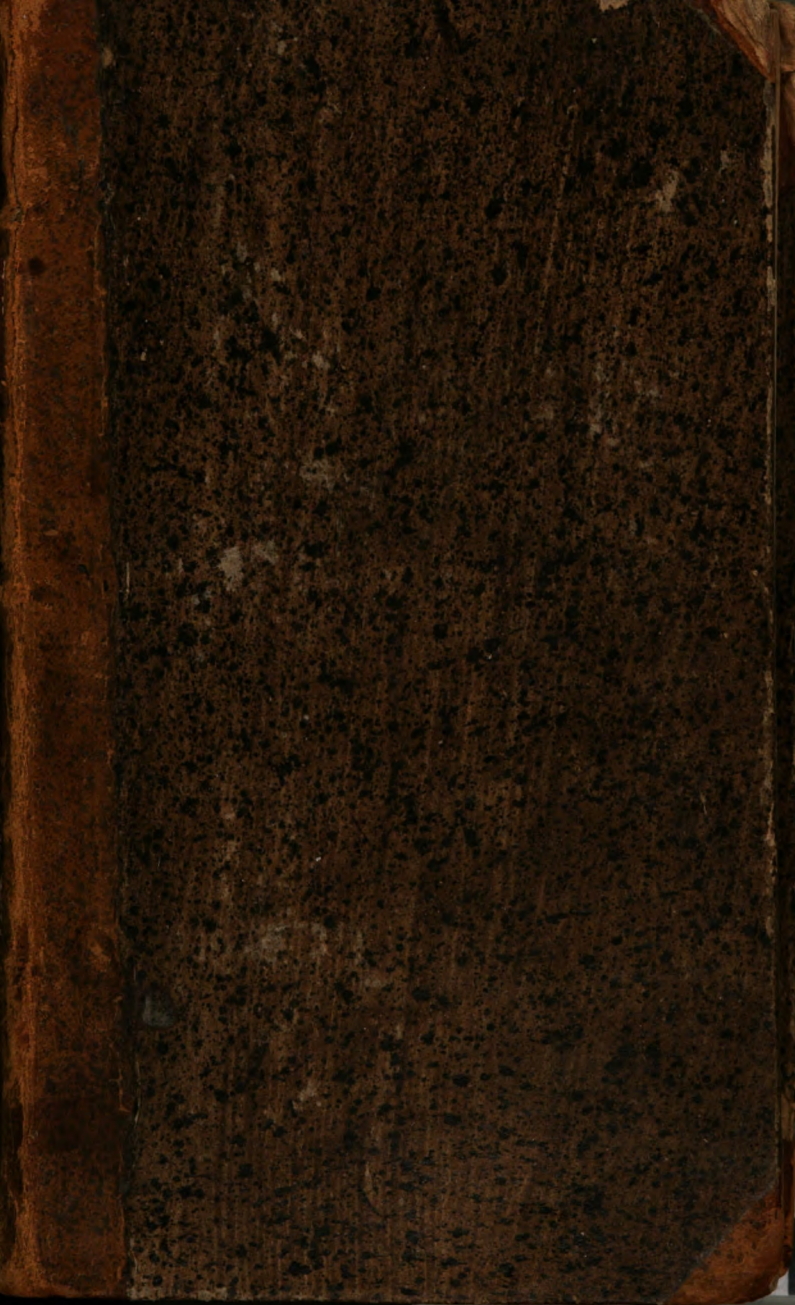
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

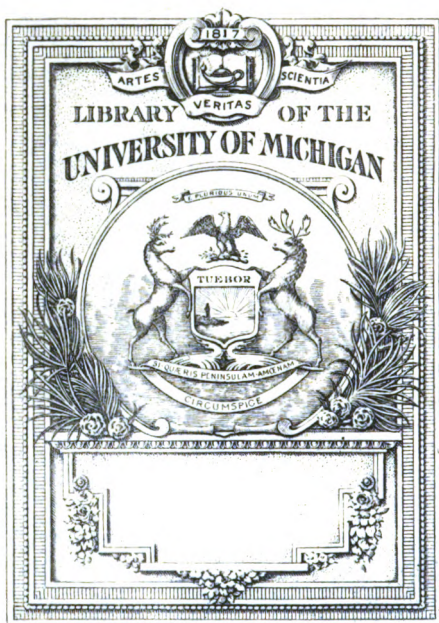
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





840.6  
M558





# MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1765.

PREMIER VOLUME.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoir.  
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.  
PRAULT, quai de Conti.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, rue Saint Jacques.  
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

20

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

*étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.*

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.*



# MERCURE DE FRANCE.

AVRIL 1765.

PREMIER VOLUME.

---

## ARTICLE PREMIER.

---

PIECES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

*SUITE des Recherches sur la barbe.*

II. **D**ÉFENSE aux Juifs dans le Lévitique, chap. 14, de se raser la barbe. *Nec radetis barbam.* Par la manière dont ils la portent (car ils n'ont point changé, on en convient), on peut voir comment la coutume a interprété cette loi. Ils laissent un filet de barbe depuis le bas de l'oreille

A iij



## 6 MERCURE DE FRANCE.

jusqu'au milieu du menton , où ils ont un bouquet de barbe assez long , aussi-bien que sur la lèvre d'en bas. Ils conservent sur leur lèvre d'en haut deux moustaches séparées au-dessous du nez. Ils coupoient donc la barbe d'en haut & celle des joues. Un trait, *regum*, II, 20, 9, pourra éclairer ce que je viens de dire. *David* avoit envoyé des Ambassadeurs au Roi des Ammonites. Celui-ci les prit pour des espions , & leur fit raser la moitié de la barbe. A leur retour ils eurent ordre de s'arrêter à Jéricho , jusqu'à ce que leur barbe fût crüe. *Manete in Jericho, donec crescat barba vestra, & tunc revertimini.* Je conclus de-là 1°. qu'il y avoit une grande infamie à paroître en public sans barbe. 2°. Que les Juifs ne la portoient pas bien longue , autrement il leur auroit fallu rester là long-temps. Une belle barbe n'est pas le fruit de six mois ni d'une année.

Il est vrai que l'usage étoit de se raser dans le deuil : d'où vient que la barbe rase est , dans le style des prophètes , le symbole ordinaire du deuil. Voyez *Jérémie*, 48, 37. *Ezechiel*, 5, 1 ; mais l'usage étoit aussi que durant ce temps du deuil , on ne paroïssoit point en public ; & dans cet intervalle la barbe , que l'on ne coupoit qu'une fois , avoit le loisir de croître.

Une loi particuliere ne permettoit aux Prêtres de prendre les marques de deuil que pour la mort de quelque parent fort proche , & hors le temps de leur service. Ainsi les Prêtres chez les Juifs ne paroissent jamais sans barbe , au contraire des Egyptiens & des Chaldéens. *Baruc*, 6 , 30.

Quoique l'esprit du christianisme regarde comme chose fort indifférente d'avoir de la barbe ou de se raser , & que content de réformer l'homme intérieur , il ne condamne pas moins dans l'intérieur une malpropreté rebutante , qu'une excessive propreté ( *Aug. l. 2 de serm. dom. cap. 12* ) ; il est vrai cependant que les Prêtres se sont déclarés pour la barbe , & qu'ils ont cru qu'un menton barbu convenoit mieux à un chrétien qu'un menton ras & uni. *Clement Alexandrin* , dans une instruction fort détaillée qu'il adresse à tous les fidèles , déclame ( *lib. 3 , c. 3* ) fortement contre ceux qui emploient l'art pour faire disparoître leur barbe & deshonorner l'ouvrage de la nature. Il veut bien ( *cap. 11* ) qu'on décharge la lèvre d'en haut , parce que si la barbe y étoit longue , elle incommoderoit en mangeant ; mais il ne veut pas que l'on se serve pour cela du rasoir.

*Saint Epiphane , Hares. 80 , n. 7 , ne*

A iv

### 8 MERCURE DE FRANCE.

condamne pas avec moins de roideur la conduite de certains hérétiques, de ce qu'ils portoient de longs cheveux, qui pis est, *deterius quiddam*, se rasoient la barbe. Il ajoute que c'est faire une chose défendue par les constitutions des Apôtres, où en effet cela se trouve. *Oportet prater ea non barba pilum corrumpere*, lib. 1, cap. 3. Si Saint *Epiphane* regardoit l'ouvrage qu'il cite comme un ouvrage authentique : on fait à présent ce que l'on en doit penser. Il sert du moins à faire voir quel étoit le sentiment commun de l'Eglise Grecque, & quelle étoit la pratique ordinaire dans les premiers temps. Mais après tout, *Clement Alexandrin*, l'Auteur des Constitutions Apostoliques, & Saint *Epiphane*, en condamnant la mode de se raser la barbe, ont supposé qu'un homme grave n'avoit plus rien dans son extérieur qui le fît reconnoître pour ce qu'il étoit. Cela pouvoit être vrai autrefois ; mais à présent la différence des habits rend inutiles tous les traits qu'ils lancent, ou du moins ces traits ne portent que sur des robes de chambre.

Les Chrétiens suivoient donc la mode établie, & l'Eglise ne désapprouvoit en eux que ce qui tenoit de l'affectation & conduisoit au désordre. Nous apprenons

de *Tertulien* que de son temps les Africains se rasoient. Désapprouvoit-il cette conduite ? on ne le voit pas : il condamne seulement ceux qui se rasoient \* avec trop de soin, & par le motif de plaire aux femmes. *Julien* invective contre les Chrétiens d'Antioche sur ce qu'ils étoient sans barbe. Cet usage avoit été introduit par *Constantin* & ses successeurs. Les Conciles ont fait quelques réglemens touchant la barbe, mais ils ne concernent que les Clercs & les Moines. Les anciens Moines Cénobites laissoient croître & la barbe & les cheveux. Les Evêques & les Prêtres dans l'Eglise Grecque, dès les premiers temps, ne coupoient ni leurs cheveux ni leurs barbes. Cet usage n'a point changé.

*Baronius* (tom. 1, ad ann. 48) prétend que les Ecclésiastiques ne portoient point de barbe, & qu'ils étoient rasés sur le sommet de la tête ; mais c'est une des idées de *Baronius*, qui vouloit montrer dans l'antiquité tous les usages dont l'institution est moderne. C'auroit été une imprudence, dont je ne puis croire capables les fondateurs des Eglises, d'en exposer les chefs à la fureur des persécuteurs, en les

\* *De cultu femin. lib. 2, cap. 3.*

faisant ainsi reconnoître. Je ne puis pas plus me persuader que l'on eût mieux aimé ressembler aux Prêtres d'Isis, qui étoient rasés, que d'imiter les Apôtres qui portoient barbe. *Baronius* pose comme un fait certain, que dans les Gaules les Ecclésiastiques se rasoient la barbe ; mais les Clercs de ce temps-là étant presque tous Romains ou Grecs, tels qu'ont été les premiers Apôtres & les premiers Evêques des Gaules, ils suivoient l'usage des Grecs & des Romains. *Baronius* met en preuve un endroit de *Sidonius Apollinaris*, qui parlant (*lib. 1, cap. 13*), de *Germanicus*, Evêque dans les Gaules, dit qu'il avoit les cheveux coupés en rond, & la barbe coupée si près, qu'on eût dit que les ciseaux en étoient allés chercher la racine jusque dans la profondeur de ses rides. Mais le docte *Savaron* observe judicieusement que ce *Germanicus* n'étoit ni Evêque ni Prêtre. *Sidonius* ne lui en donne point le titre. Il est seulement nommé *vir spectabilis*. *Baronius* fait ce *Germanicus* Evêque de Chatelle. Or, Chatelle ne fut jamais ville épiscopale. Cette manière de se faire raser les cheveux, dont ufoit *Germanicus*, est un de ces raffinemens de propreté, que *Tertulien*, comme j'ai dit ci-dessus, blâme dans les hommes du monde, bien loin de

convenir aux Ecclésiastiques des bons siècles. Aussi *Germanicus* étoit-il un homme qui avoit vécu dans le plaisir ; & *Sidonius*, dans la même épître, veut qu'on l'exhorte à se convertir sur la fin de ses jours. Cet endroit de *Sidonius*, loin de favoriser *Baronius*, prouve même contre lui.

Voici encore un autre endroit de *Sidonius*, lib. 4, épit. 24, où parlant d'un de ses amis, nommé *Maxime*, qu'il avoit vu à la Cour, quelques années auparavant, en équipage de grand seigneur, & qu'il retrouva tout changé : je demandai, dit-il, à quelqu'un quel état le Seigneur *Maxime* avoit embrassé : s'il étoit Moine, s'il étoit Clerc ? on me répondit qu'il étoit Evêque. Il l'étoit en effet de Toulouse. Qu'après cela *Baronius* ne vienne donc pas nous dire qu'il conste par l'autorité de *Sidonius*, que le Clergé dans les Gaules & dans tout l'Occident ne portoit point de barbe. Le Père *Sirmond*, sur ces mots de *Sidonius*, *coma brevis, proluxa barba*, fait cette note : *observare licet in his verbis veterem cultum Cleri Gallicani, ac totius Ecclesie occidentalis.*

Un Concile de Carthage, tenu en 398, où assistèrent deux cens quatorze Evêques, entre autres réglemens concernant la discipline, en fit un touchant la barbe des

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

Ecclésiastiques. C'est le quarante-quatrième qui a donné de l'exercice aux critiques par une variété de leçon très-considérable. Quelques collections de canons, & les éditeurs des Conciles portent : *Clericus nec comam nutriat, nec barbam. Baronius* & les Commentateurs de ce canon ne manquent pas d'appuyer cette leçon. Un tel règlement, disent ils, fut fait pour condamner la pratique des hérétiques Massaliens qui se présenterent en longs cheveux & barbes longues, *qui intonsi prolixam comam ac barbam alebant*. Mais qu'est-ce que la prévention ? Saint *Epiphane* condamne expressément les Massaliens sur ce qu'ils laissoient croître leurs cheveux & rasoir leur barbe. En conséquence, si *Baronius* & ceux qui l'ont suivi, avoient voulu raisonner, ils auroient dit : le décret condamne les Massaliens ; or ces hérétiques coupoient leur barbe ; donc il défend aux Clercs de se la couper. Et ils auroient adopté la leçon des plus anciens manuscrits, qui portent : *Clericus nec comam nutriat, nec barbam radat.*

Le Concile de Barcelone en 540 adopta le décret de Carthage, & en fit son troisième canon. *Nullus Clericorum comam nutriat, aut barbam radat*. Il n'y a ici aucune variation dans ces exemplaires.

L'assemblée d'Aix-la-Chapelle sous Louis le Debonnaire en 807 ordonne que durant tout le carême les Moines s'abstiendront de se raser, qu'ils le feront le samedi saint, le samedi dans l'octave de Pâques, & pendant le cours de l'année une fois en quinze jours (1). Voilà un changement considérable dans l'état monastique.

A l'égard du Clergé séculier, les contestations avec les Grecs, en conséquence du schisme de *Photius*, nous découvrent que l'usage communément reçu dans l'Eglise latine étoit de se couper la barbe. *Ils nous reprochent*, dit le Pape *Nicolas I*, écrivant à *Hincmar* (2) & aux Evêques de France, *que nos Clercs ne font pas difficulté de se raser la barbe*. Les Grecs avoient d'autant moins de raison de faire ce reproche aux Latins, que *Photius*, l'auteur de leur schisme, étoit eunuque. Quand une fois ils furent séparés, ils se firent un point d'honneur de conserver leurs barbes; & les Latins, de leur côté, s'en firent un de se raser le menton.

(1) *Monachi in quadragesimâ, nisi in sabbato sancto non radantur. Alio autem tempore, semel per quindecim dies radantur, & in octavâ Pascha.*

(2) *Epist. 70, scripta anno 867.*



#### 24 MERCURE DE FRANCE.

En 1031 un Concile de Bourges, *can. 7*, ordonna que tous Archidiacres, Abbés, Prévôts, Cæpiscoles, Chanoines, Portiers & autres exerçans quelque fonction dans l'Eglise, portassent la tonsure ecclésiastique, ou plutôt la monachale, c'est-à-dire la barbe rasée & la couronne, ou le tour de cheveux sur la tête rase. Ce même règlement fut approuvé la même année dans le Concile de Limoges, *session 2* ; mais ce n'est qu'après avoir reconnu que la chose est indifférente dans le fond. Un endroit de ce Concile mérite attention. Il y est dit qu'il est à propos que les Ecclésiastiques soient sans barbe pour les distinguer des Laïques. La mode étoit donc alors que les Laïques portassent la barbe, & les portraits du Roi Henry I le confirment.

*Grégoire VII* (c'est le fameux *Hildebrand*) écrivit en 1083 à *Jacques*, Evêque de Cagliari, pour lui ordonner de faire raser tous les Ecclésiastiques de sa dépendance, conformément, dit-il, à la pratique observée de tout temps dans l'Eglise Latine. Il écrivit en conformité au Podestat de Cagliari, & lui donna ordre de confisquer au profit de l'Eglise de Cagliari les biens de ceux qui ne voudroient pas se soumettre. Cette lettre de *Grégoire VII* se trouve parmi les *epistola decretales summo-*

*rum Pontificum*, imprimées à Rome en 1591.

On voit que ce Pape avoit fort à cœur que les barbes des Ecclésiastiques disparussent. Il avoit été Moine, & peut-être que c'étoit-là une de ses raisons ; car de leur côté les Moines ne travailloient pas avec moins de zèle à faire disparoître les barbes des Laïcs. Le Père *Mabillon* ( *anal. Bened. tom. 5, ad ann. 1105, l. 70, n. 8* ) raconte que *Serlon d'Abond*, Abbé de S. Evroult & ensuite Evêque de Séez, prêcha un jour de Pâques avec tant de force contre les longues barbes & les longues chevelures, qu'il disoit ne convenir qu'à des efféminés, que le Roi d'Angleterre *Henry*, qui étoit au sermon, & tout le reste de l'auditoire, consentit sur le champ à être tondu : & l'opération se fit par le Prédicateur, qui tira de sa manche une paire de ciseaux & les tondit tous, en commençant par le Roi.

On voit dans le même ouvrage ( *l. 71, n. 116* ) que les Moines non lettrés, que l'on nomme *Convers*, étoient appelés *Frères barbus*, par opposition aux Moines lettrés & engagés dans les ordres. Voyez aussi *Baluze* dans ses notes sur les capitulaires ( *tom. II, p. 1084* ).

Lorsqu'il s'est agi de réunir les deux

Eglises, la Latine & la Grecque, je ne vois pas qu'il ait été question de la barbe, & on fit bien de n'en point parler. Je ne fais si *Bessarion*, qui certainement l'avoit fort belle & qui la conserva, quoiqu'il fût Cardinal, réconcilia la Cour Romaine avec la barbe ; mais il est sûr que *Jules II*, & tous les Papes qui sont venus depuis, ont bien dérogé à l'usage antique de se raser, que *Nicolas & Grégoire* soutenoient avec tant de sérieux & si peu de ménagement. *Léon X & Adrien VI* sont les seuls qui paroissent rasés. Celui-ci pouvoit le faire bonnement par le motif de se conformer aux regles qui passaient alors pour canoniques. *Léon X* n'a pas la réputation d'avoir été fort scrupuleux, & on peut croire que s'il se rasoit, c'étoit pour quelque autre raison. L'exemple de *Jules II* fut suivi par tout le Clergé ; & un savant du seizième siècle ( 3 ) nous apprend que sous *Clement VII* tous les Ecclésiastiques, depuis le Pape jusqu'aux moindres Prélats, étoient pourvus de barbes. Il nous apprend aussi que quelques personnes de grande autorité tâchèrent d'obtenir du Saint Père qu'il publiât une Bulle qui ramenât les Ecclésiastiques à l'usage qui avoit prévalu

( 3 ) *Pierius Valerianus*, *declan. pag. 10, edit. Venet. 1604.*

pendant les trois derniers siècles ; & que même le Cardinal *Hippolite de Médicis*, Vice-Chancelier de la Sainte Eglise, ordonna aux Prêtres de se raser par provision, en attendant la Bulle. Celui qui nous apprend ces particularités, étant Prêtre lui-même, & ayant une belle barbe à perdre ; plaida par écrit en faveur de ses confreres & de leurs barbes. La fermeté avec laquelle il s'expliqua ne plut pas au Pape. Mais enfin (4) on ne parla plus de la Bulle projetée, & les barbes furent épargnées.

Ceci ne regarde que Rome & l'Italie ; car en France *Pasquier* nous apprend (*Rech. VIII, 9*) qu'avant certain accident, arrivé à *François I*, les Prêtres se rasoient, & qu'un menton ecclésiastique chargé de barbe auroit scandalisé : mais que le Roi ayant mis la barbe à la mode, sur son exemple les Princes premierement, puis les Gentilshommes, & finalement tous les sujets se voulurent former. Il ne fut pas que les Prêtres ne se missent de cette partie : ce qui eût été trouvé auparavant de mauvais exemple. Il paroît de-là que l'on ne trouvoit pas bon que les Ecclésiastiques portassent la barbe bien longue. Cela sentoît le faste. Lorsque le Cardinal d'Angennes voulut pren-

(4) *Minitius Calvus, epist. ad Andr. Alciatum.*

## xi MERCURE DE FRANCE.

*dre possession de son Evêché du Mans, il fallut des lettres de Jussion en 1556 pour le faire admettre avec sa longue barbe, parce qu'il ne pouvoit se résoudre à la faire couper.*

Chez les Grecs modernes le bannissement & la perte de la barbe vont ordinairement de compagnie. Les loix unissent ces deux sortes de châtimement. Ce n'est qu'à trente ans qu'il est permis chez eux de porter la barbe pleine. Avant cet âge un jeune homme se rase les joues & le menton, & conserve seulement les moustaches, mais il n'a pas la liberté de se raser pour la première fois quand bon lui semble, & quand le menton lui demange. Il faut que l'Eglise en soit avertie, & le Papas, ou Curé, a droit de réciter deux oraisons sur la première barbe qui se coupe. Ces deux oraisons se trouvent (5) dans le rituel des Grecs.

On apprend de nos vieux Historiens, que parmi nous la première barbe ne se coupoit pas (6) sans quelque cérémonie : qu'on prenoit un parrain, comme pour le baptême ; & que toucher la barbe à quelqu'un, c'étoit l'adopter en quelque sorte.

(5) *Euchol. p. 378, edit. Jacob. Goussier.*

(6) *Du Cange, Dissert. 22, sur Joinville.*

*VERS présentés à Mademoiselle CLAIRON,  
gravés à la tête d'une contredanse qui  
porte le nom de cete célèbre Actrice, & qui  
est de la composition du sieur DESHAYES,  
Maître des Balets de la Comédie Fran-  
çoise \*.*

**L**es muses à l'envi se disputoient la gloire  
De réunir en vous ses plus rares présens.  
*Thalie* a sous vos traits mérité notre encens.  
*Euterpe* à *Melpomene* a cédé la victoire ;  
Et *Clio* plaça vos talens  
Dans les fastes sacrés du temple de mémoire.  
Du fond du célèbre vallon  
*Terpsicore* à son tour vous offre son hommage.  
Elle a voulu que votre nom  
Immortalisât un ouvrage  
Que je n'osois croire assez bon  
Pour mériter cet avantage :  
Daignez , en l'acceptant , confirmer le présage.  
Le Public ne dira pas non ,  
Il a trop de plaisir à célébrer *Clairon*  
Pour me refuser son suffrage.

\* La musique de cette contredanse est du sieur *Desnoyers* ;  
premier Danseur au Théâtre François.

Par M. . . . *ROUHIER* , connu en province  
sous le nom de *DESCHAMPS*.

*A un Chanoine qui trouve mauvais de ce  
que je m'éloigne de lui au chœur.*

**D**AMON, si je laisse à l'office  
Deux ou trois stales entre nous,  
N'en tirez nul mauvais indice;  
Ce n'est pas que je vous haïsse:  
J'ai d'autres sentimens pour vous.  
A cinq ou six pieds de distance,  
Si je me place tout exprès,  
Croyez que c'est par complaisance  
Et par égard que je le fais.  
Il vous faut, ne vous en déplaise,  
Cet espace au moins pour cracher;  
Flairer du tabac, en mâcher,  
Et le rendre plus à votre aise.

*Par un Chanoine des environs de Paris.*

Qu'on permette ici une petite réflexion  
à l'Auteur. Il ne fait s'il en est des églises ca-  
pitulaires majeures comme des subalternies;  
mais, il trouve que dans celles-ci l'on ne se  
gêne guères avec Dieu ni avec les hommes.  
Un Chanoine dans sa stale se regarde  
comme chez lui, & ne fait nulle difficulté  
d'y donner libre carrière à ses petits besoins,

suivant qu'ils se présentent. Heureux alors le voisin, qui ayant quatre ou cinq stales de relais à côté de lui, peut, à l'approche de la tempête, gagner le large & se garantir du naufrage inévitable auprès des côtes !

*Par un Chanoine des environs de Paris.*

---

*SUR un bayard impitoyable.*

**O**N demande pourquoi *Plistène*  
 Mâche perpétuellement  
 Certaine herbe forte qui rend  
 Sa bouche comme une fontaine ;  
 La raison, vraisemblablement,  
 C'est de peur que le feu n'y prenne.

*Par un Enfant de chœur de la même église.*

---

*SUR le Siège de CALAIS.*

**Q**U'ON ne me vante plus ce Siège mémorable,  
 Où la troupe des dieux, de sang insatiable,  
 Aux aveugles humains inspiroit des forfaits.  
*Homère* rougiroit pour ses dieux implacables ;  
 Pour ses Héros cruels, pour ses Rois intraitables,  
 S'il pouvoit assister au Siège de *Calais*.

*Par M. WARMÉ.*



---

ODE pour l'ouverture d'un exercice littéraire, soutenu à S<sup>A</sup>NT-HYPOLITE en Languedoc le 30 Août 1764.

DIEU du Pinde & de la lumière,  
Père des talens & du jour,  
Ouvre ta brillante carrière,  
Eclaire & remplis ce séjour;  
Contemple, au milieu de la lice,  
Certe jeune & noble milice,  
Qui cueille les lauriers des arts;  
Vois les *Pollions* de notre âge,  
Les exciter par leur suffrage,  
Les animer par leurs regards.

Vois *Montaran*, de qui la gloire  
Perçant les ténèbres des temps,  
Dans les fastes de la victoire  
Consacre les faits éclatans.  
Héros, protecteur des *Orphées*,  
Pour éterniser vos trophées,  
Vous unissez *Mars* & *Phabus*;  
Aussi les maîtres de la lyre,  
Remplis d'un sublime délire,  
Vous offrent de nouveaux tributs.

Moitié d'un Héros magnanime ;  
 Noble épouse d'un noble époux ,  
 Des mains de la brillante estime ,  
 Recevez l'encens le plus d'oux.  
 Et vous , qui marchez sur ses traces ;  
 Vous , son sang , sous les traits des graces ;  
 Vous , ses fils , sous ceux des amours ,  
 Soyez l'espoir d'une déesse ,  
 Soyez la gloire du Permesse ,  
 Et le prodige de nos jours.

Ministres des saints tabernacles ;  
 Dont les exemples & la voix  
 Sont en même temps nos oracles ;  
 Nos guides , nos flambeaux , nos loix ;  
 Vous savez que les arts profanes ,  
 Sanctifiés par vos organes ,  
 Produisent des fruits immortels ;  
 Et que les richesses fleuries ,  
 Qu'étaient nos jeunes prairies ,  
 Brillent même sur les autels ,

Vous que réclame l'innocence  
 Contre ses puissans ennemis ;  
 Vous qui joignez à la balance  
 Le glaive vengeur de *Thémis* ;  
 Trop souvent le parallogisme ,  
 Dans les embuches du sophisme ;

*ODE pour l'ouverture d'un exercice littéraire, soutenu à SAINT-HYPOLITE en Languedoc le 30 Août 1764.*

**D**I EU du Pinde & de la lumière,  
 Père des talens & du jour,  
 Ouvre ta brillante carrière,  
 Eclaire & remplis ce séjour ;  
 Contemple , au milieu de la lice ,  
 Cette jeune & noble milice ,  
 Qui cueille les lauriers des arts ;  
 Vois les *Pollions* de notre âge ,  
 Les exciter par leur suffrage ,  
 Les animer par leurs regards.

Vois *Montaran*, de qui la gloire  
 Perçant les ténèbres des temps ,  
 Dans les fastes de la victoire  
 Consacre les faits éclatans.  
 Héros , protecteur des *Orphées* ,  
 Pour éterniser vos trophées ,  
 Vous unissez *Mars* & *Phabus* ;  
 Aussi les maîtres de la lyre ,  
 Remplis d'un sublime délire ,  
 Vous offrent de nouveaux tributs.

Moitié d'un Héros magnanime ;  
 Noble épouse d'un noble époux ,  
 Des mains de la brillante estime ;  
 Recevez l'encens le plus doux.  
 Et vous , qui marchez sur ses traces ;  
 Vous , son sang , sous les traits des graces ;  
 Vous , ses fils , sous ceux des amours ,  
 Soyez l'espoir d'une déesse ,  
 Soyez la gloire du Permesse ,  
 Et le prodige de nos jours.

Ministres des saints tabernacles ;  
 Dont les exemples & la voix  
 Sont en même temps nos oracles ;  
 Nos guides , nos flambeaux , nos loix ;  
 Vous savez que les arts profanes ,  
 Sanctifiés par vos organes ,  
 Produisent des fruits immortels ;  
 Et que les richesses fleuries ,  
 Qu'étaient nos jeunes prairies ,  
 Brillent même sur les autels,

Vous que réclame l'innocence  
 Contre ses puissans ennemis ;  
 Vous qui joignez à la balance  
 Le glaive vengeur de *Thémis* ;  
 Trop souvent le parallogisme ,  
 Dans les embuches du sophisme ;

Eût entraîné votre équité,  
 Si l'éloquence fructueuse,  
 Par sa force majestueuse,  
 N'eût défendu la vérité.

O des arts céleste puissance !  
 L'univers te doit ses attraits,  
 L'histoire te doit sa naissance,  
 La fiction ses plus beaux traits.  
 Par toi le brûlant *Démofthènes*  
 Lance la foudre dans Athènes,  
 Et *Tullus* l'arrache à *César* ;  
 Tandis que sur un lit de rose,  
 L'heureux *Anacréon* repose  
 Entre la lyre & le nectar.

Conservez cette flamme active  
 Qu'un mortel apporta des cieux,  
 Que votre sagesse attentive  
 Veille à ce dépôt précieux.  
 Magistrats, nos chères délices,  
 Consuls, sous vos heureux auspices,  
 Elle jette un éclat plus beau ;  
 Et les rives les plus lointaines  
 De l'astre qui luit dans nos plaines,  
 Admirent le brillant flambeau.

Parmi les savans *Tectosages*,  
 Arbitres des nobles travaux,

N'a-t-on

N'a-t-on pas vu l'un de nos sages  
Etonner les pâles rivaux.

Sur son front j'apperçois encore  
Les fleurs immortelles d'*Isaure* ;  
Illustre prix de ses talens.

Hivers, respectez sa couronne ;  
Et vous, dont l'éclat l'environne ,  
Festons, soyez toujours brillans.

Que n'ai-je le pinceau d'*Appelles*  
Pour peindre ces jeunes beautés ,  
Dont les grâces, toujours nouvelles ,  
S'offrent ici de tous côtés.  
En elles j'admire sans cesse ,  
L'accord heureux de la sagesse ,  
Avec tous les dieux de *Paphos* ,  
La jeunesse avec la décence ,  
Les attraits avec la science ,  
Les *Vénus* avec les *Saphos*.

Je vois des guerriers redoutables ,  
Fameux par leurs nombreux exploits ;  
Je vois des sçavans respectables ,  
Amis des vertus & des loix.  
L'Olimpe est dans cette assemblée ;  
Est-il surprenant que troublée ,  
Notre muse rampe à vos yeux ?  
Mais qu'elle obtienne votre estime ;  
La gloire aussi-tôt la ranime ,  
Son char l'enlève dans les cieux.

*Vol. I.*

**B**

## 24 MERCURE DE FRANCE.

Eût entraîné votre équité,  
Si l'éloquence fructueuse,  
Par sa force majestueuse,  
N'eût défendu la vérité.

O des arts céleste puissance !  
L'univers te doit ses attrait,  
L'histoire te doit sa naissance,  
La fiction ses plus beaux traits.  
Par toi le brûlant *Démotènes*  
Lance la foudre dans Athènes,  
Et *Tullus* l'arrache à *César* ;  
Tandis que sur un lit de rose,  
L'heureux *Anacréon* repose  
Entre la lyre & le nectar.

Conservez cette flamme active  
Qu'un mortel apporta des cieux,  
Que votre sagesse attentive  
Veille à ce dépôt précieux.  
Magistrats, nos chères délices,  
Consuls, sous vos heureux auspices,  
Elle jette un éclat plus beau ;  
Et les rives les plus lointaines  
De l'astre qui luit dans nos plaines,  
Admirent le brillant flambeau.

Parmi les savans *Tetlosages*,  
Arbitres des nobles travaux,

N'a-t-on

N'a-t-on pas vu l'un de nos sages  
Etonner les pâles rivaux.  
Sur son front j'apperçois encore  
Les fleurs immortelles d'*Isaure* ;  
Illustre prix de ses talens.  
Hivers , respectez sa couronne ;  
Et vous , dont l'éclat l'environne ,  
Festons , soyez toujours brillans.

Que n'ai-je le pinceau d'*Appelles*  
Pour peindre ces jeunes beautés ,  
Dont les grâces , toujours nouvelles ,  
S'offrent ici de tous côtés.  
En elles j'admire sans cesse ,  
L'accord heureux de la sagesse ,  
Avec tous les dieux de *Paphos* ,  
La jeunesse avec la décence ,  
Les attraites avec la science ,  
Les *Vénus* avec les *Saphos*.

Je vois des guerriers redoutables ,  
Fameux par leurs nombreux exploits ;  
Je vois des savans respectables ,  
Amis des vertus & des loix.  
L'Olimpe est dans cette assemblée ;  
Est-il surprenant que troublée ,  
Notre muse rampe à vos yeux ?  
Mais qu'elle obtienne votre estime ;  
La gloire aussi-tôt la ranime ,  
Son char l'enlève dans les cieux.

*Vol. I.*

**B**



*MADRIGAL à Mademoiselle F... G.*

**V**ous qui joignez à l'avantage  
 D'être à peine dans vos vingt ans,  
 Toutes les grâces du printemps  
 Et la maturité de l'âge ;  
 Fille d'un père vertueux,  
 Qui conduit *Thémis* égarée  
 Dans le dédale tortueux  
 Qu'élève la fraude abhorrée ;  
 Vous savez que les premiers coups  
 Que porta contre moi l'envie  
 Pour le supplice de ma vie,  
 Belle *Eglé*, tomberent sur vous.  
 Par une invention peu juste  
 On dit que fat, écervellé,  
 Me promenant avec *Eglé*,  
 Je la prenois pour un arbuſte.  
 Hé bien ! au gré d'un vil brouillon  
 J'adopte la métamorphoſe.  
 Arbuſte du ſacré vallon,  
 J'apperçois l'amour qui repoſe  
 Sous vos rameaux que l'aquilon  
 Voudroit agiter, & qu'il n'oſe,  
 Et je vous vois, comme *Apollon*  
 Voit *Daphné* dans un laurier roſe.

*Par le même.*

*IMPROMPTU à une Dame qui demandoit  
à l'Auteur pourquoi il n'aimoit pas une  
Demoiselle nommée LISE.*

**L**ISE a de l'esprit, je l'avoue,  
Lise a les yeux pleins de vivacité,  
Lise est charmante, en vérité;  
Mais elle aime trop qu'on la loue.

*Par M. D'ABANCOUR.*

*ÉPITAPHE pour M. RAMEAU.*

**P**OUR l'épithaphe de *Rameau*  
Chacun exerce son génie :  
Un vers suffit : dans ce tombeau  
Cy gît le Dieu de l'harmonie.

*Par le même.*

*VERS à Madame BAUR\*\*\*, sur ce  
qu'elle avoit fait donner la liberté à un  
Noir.*

**D'**UN malheureux réduit à la captivité;  
Généreuse B\*\*\*, vous brisez les entraves;  
Vos yeux ont fait assez d'esclaves,  
Pour en mettre un en liberté.

*J\*\*\*\*,*  
Bij

---

*MADRIGAL à M\*\*\* sur ce qu'il se glorifioit un jour d'être fidèle à son épouse, qui s'appelle ROSE.*

**D** EPUIS qu'himen à Rose t'a lié,  
 Plus tu ne cours de belle en belle,  
 Mais bien ton cœur brûle pour ta moitié  
 D'une flamme toujours nouvelle ;  
 De ta fidélité, *Damon* ,  
 La preuve n'est pas étonnante ;  
 Constant doit être un papillon  
 Sur une fleur aussi charmante.

*DOMICILLE.*

---

*SVITE des Lettres d'une jeune Etrangère ,  
 sur quelques modes & usages de France (1).  
 ( Cette Lettre traite de l'origine & des  
 progrès du panier en France. )*

**N** OUS ne pouvons nous le cacher, ma  
 chère *Mifs* : c'est notre patrie qui a fourni  
 à la France les premières notions de cette

( 1 ) Ces Lettres ont été interrompues par l'absence de la jeune personne qui les communique,

bizarre machine, qu'on a très-bien nommée *panier*, relativement à sa forme & à la matière qu'on y employoit d'abord. Je me suis souvent étonnée que le nom seul de cet ajustement n'en ait pas fait sentir tout le ridicule. Je me trompois, *Mifs*; de tous les ridicules, celui dont certains individus de notre sexe rougiroient le plus, seroit de n'en pas avoir chaque jour un nouveau. Les antiqués *vertugadins*, que les femmes de ce siècle trouvoient si grotesques en peinture, convertis en mannequins, leur parurent la plus galante & la plus agréable de toutes les inventions. Un léger moyen de soulever les vêtemens, que la commodité ou l'agrément avoit introduit parmi nous, étant parvenu en France, il n'y resta qu'un instant conforme à sa foible origine. La prestesse de l'œil eut peine à suivre la rapidité de ses progrès: une modique ampleur parvint tout-à-coup à cet énorme étalage que l'on a vu. Le panier devint une marque de distinction, de rang ou d'opulence. Il n'en falloit pas davantage pour en multiplier l'espèce, & pour en accroître, à l'envi, les dimensions. J'ai entendu dire que cette ambitieuse émulation de se distinguer avoit tellement étendu ces vastes cerceaux, qu'une femme ne pouvoit plus passer de front dans

un grand nombre de rues de la capitale. En très-peu de temps toutes les Françoises se trouverent plantées jusqu'à la ceinture dans de larges mannequins, tels qu'on voit de foibles arbrisseaux dont les têtes légères s'élèvent au-dessus des grandes caisses qui en environnent le pied. De proche en proche la contagion de la mode se communiqua, & l'Europe féminine se trouva plus ou moins amplement encaissée. Cette mode s'est maintenue beaucoup plus de temps qu'aucune autre, malgré ses incommodités. Cependant peu à peu on diminua la circonférence des cercles pour la chambre & pour les courses de pied. Il couroit déjà d'assez mauvais bruits sur l'embarras des paniers, lorsqu'on s'avisa d'en débarrasser le Théâtre François, en voulant y introduire dans les habillemens le *costume* des Peintres & des Sculpteurs. Tu crois peut-être que ce fut une entreprise fort facile d'accoutumer les femmes en France, & même une partie des hommes, à croire qu'*Andromaque*, *Cornélie*, *Agrippine*, *Roxane*, *Alzire*, &c. pussent paroître avec quelque dignité sur la scène sans un grand panier, & qu'à l'Opéra *Junon*, *Armide* & *Iffé* sans cette pompe ne fussent pas de franches grisettes ? Eh bien il fallut pour cela persuader des actrices, les unes

par le raisonnement, les autres par plusieurs sortes de séduction ; disputer contre les spectateurs , écrire , parler , faire rougir l'ignorance & le mauvais goût , intéresser l'amour-propre. Malgré tant d'efforts , sans la nouveauté du terme de *costume* , que bien des gens prirent pour nouveauté de modes & favorisèrent en conséquence , on ne seroit jamais parvenu à établir cet usage. Mais , comme avec le peuple François il ne faut qu'être plus opiniâtre pour lui faire croire qu'on est plus éclairé , peu à peu les paniers ont été bannis du théâtre , au moins dans les pièces dont les sujets sont tirés de l'antiquité , ou dont les personnages sont étrangers à l'Europe. Ils ne se sont maintenus qu'à l'Opéra dans les danses , à cause de la facilité que procure leur choc mutuel dans de grands ballets sur de petits théâtres. Cette réduction d'ampleur dans les héroïnes sur la scène a été prête à produire une révolution dans la parure des femmes du grand monde : elles avoient toujours entrevu ce qu'elles sacrifioient d'aisance , & qui plus est , de plaisir à la majesté du grand panier. Cet appareil , sans lequel nulle femme de distinction ne pouvoit paroître , étoit un fâcheux obstacle à la douceur de n'être pas toujours si distinguée. Les hommes ,

## 32 MERCURE DE FRANCE.

de leur côté, avoient totalement abandonné ces larges évantails que formoient les basques de leurs habits. Quelques femmes diminuèrent le volume de leurs paniers; quelques-unes eurent même le courage de les supprimer tout-à-fait. Divers noms en indiquèrent les différentes réductions. On hafarda d'aller ainsi dans les jardins publics & à quelques visites familiares, mais à certaines heures, fans conséquence pour la cérémonie. Enfin, à l'imitation de la scène héroïque, la société civile alloit franchir l'espace qui restoit entre la réforme & la suppression totale du grand panier, lorsque l'austère étiquette vint crier à l'indécence, à l'oubli de tous égards, & du respect dû à certains lieux & à certaines personnes. En effet, comment observer ces bienséances sans être habillée; & comment être habillée sans un vaste panier? Tu ne conçois pas plus que moi le rapport qu'il y a entre quatre aulnes & demie de pourtour dans le bas de la figure, & le respect ou même les égards qu'une femme veut marquer. Tu ne vois pas ce qui intéresse si fort la décence dans une machine qui soutient nos juppes en l'air. Viens interroger les grandes maîtresses du cérémonial françois, ces têtes sensées, qui décident souverainement sur des règles

dont elles n'ont jamais soupçonné les principes. Elles r'apprendront qu'une femme n'est point habillée quand de longs vêtements drapent & couvrent ses jambes. Cet état est celui d'un négligé trop familier pour les grandes occasions. On en est venu cependant à tolérer ce négligé à table, aux promenades publiques, à certaines places du spectacle qui n'exigent pas le grand appareil; mais on a trouvé un moyen proportionnel entre l'état de cérémonie & la bienséance de simple considération. C'est ce dernier nom que portent certains petits accoudoirs ou paniers tronqués qui ne passent pas les hanches, mais les rendent seulement trois ou quatre fois plus grosses que la nature ne les donne dans ses plus fortes conformations. Tu sens bien donc qu'avec une *considération* on peut aller par-tout où le respect n'est pas exigible. Par-tout où l'on se permet la familiarité, on peut, par la même raison, supprimer la *considération*. Quand on va jusqu'à la bonté, je crois qu'on a plus encore à supprimer. Je ne suis pas assez bien instruite du costume intime des Dames Françoises pour rien affirmer sur ce dernier point. Je crois au reste qu'elles n'en usent ainsi qu'à l'égard des hommes, car elles se considèrent trop

B v



les unes les autres pour employer entre elles l'étiquette de la bonté.

Tu vois bien que-j'ai mis sous tes yeux toutes les gradations de l'habillement des Françaises : pour le grand cérémonial, le grand panier ; pour le petit, la *considération* ; pour la familiarité, la seule robe & le jupon. De tout ce que m'ont appris sur cela les savantes en bienséances, tu concluras avec moi que lorsqu'on rencontre dans un carrosse une femme qu'on n'y apperçoit pas, mais dont on voit par chaque portiere le dessous des jupes, c'est-là la grande décence. Lorsqu'à l'entrée d'un spectacle ou d'une promenade les femmes, en descendant de voiture, laissent mesurer des yeux toute l'étendue de leurs jambes aux oisifs curieux postés pour cela, elles sont encore dans l'état de grande décence. Mes doutes sur la solidité des raisons qui régulent tous ces usages ont paru si absurdes aux femmes qui prenoient la peine de m'instruire, qu'elles n'ont pas daigné prendre celle d'y répondre autrement que par, *cela est reçu, il faut s'y conformer*. C'est un axiôme qui satisfait à tout ici. Je prévois delà que le sort des modes prépare d'avance, dans la coëffure des Françaises, un très-grand moyen de suppléer aux pa-

niers (s'ils viennent à être proscrits) pour marquer les distinctions du cérémonial. Ces monts de chevelures, que les femmes menacent d'élever jusqu'au ciel, ont fait des progrès étonnans depuis que je t'en ai parlé dans mes premières lettres. Malgré la perte des phisionomies, malgré le renversement de toutes proportions, qui rend aujourd'hui les femmes les mieux faites autant de *bamboches*, dont le visage se trouve placé presque au milieu de la figure; l'altière coquetterie de ces nouveaux petits Titans est convenue généralement d'ajouter chaque jour de nouveaux rangs de cheveux sur la tête. Or il n'est pas plus difficile que cette pyramide chevelue signifie tout ce qu'on a fait signifier aux dimensions du panier. Alors la considération des Dames Françoises seroit en hauteur au lieu d'être en largeur; je n'y vois pas grand mal. Elle se mesurerait par pieds & par pouces au lieu de se mesurer à l'aune. Qu'importe? Tout sera dans l'ordre dès qu'on pourra dire, *cela est reçu*. J'oubliois de te parler d'un effet encore plus merveilleux des conventions. Si tu lisois dans quelque voyageur qu'il y a un peuple aux Indes, ou ailleurs, parmi lequel les femmes, par pudeur, se cachent les mains dans des peaux & se découvrent la gorge; que tu

rierois avec pitié de ces pauvres gens ! c'est néanmoins ce qui se pratique ici fort sérieusement. Une femme ne peut , sans violer toute bienséance , sans manquer à foi & aux autres , se présenter en lieu honnête les mains nuës ; mais dès qu'elle entre au spectacle , ou dans quelque assemblée que ce soit , il faut qu'elle dépose aussi-tôt mantelet , pelisse , &c. en un mot , tout ce qui voileroit tant soit peu le nud de la poitrine & des épaules. Ce seroit une chose assez curieuse à rechercher que la cause de l'importance qu'on a attachée aux gands pour le cérémonial & la décence. L'ordre naturel qui semble avoir indiqué cette enveloppe , uniquement contre les intempéries de l'air , ne la rend-elle pas superflue & même assez ridicule lorsqu'on a plus à se défendre contre la chaleur qu'à se préserver du froid ? Malgré cela je t'assure que , sans savoir pourquoi , & sans en rendre raison , les femmes instruites ne conçoivent pas que l'on puisse honnêtement montrer ses mains en public. J'en ai entendu très sérieusement se plaindre des progrès du désordre & de l'effronterie , depuis qu'au théâtre les actrices , dans certains caractères , osent paroître sans gands & vêtues jusqu'au col. Les petits chagrins des hommes sur cela ne m'étonnoient pas ; mais

je t'avoue que la critique de ces Dames m'a confondue.

Il me reste, je crois, fort peu de chose à ajouter pour achever de te peindre les Françaises dans tous les momens du jour & dans toutes les situations où elles ont à remplir les devoirs de la société, ou plutôt le vuide de leur existence. Adieu, ma chère *Miss*; applaudissons-nous en secret d'avoir été élevées de bonne heure à voir les objets de tant d'illusions sous leur véritable forme. Je suis toujours ta plus tendre amie, & toujours occupée de toi au milieu de la dissipation de cette ville, &c.

*Le Papillon & la Fleur, fable.*

UN papillon caressoit une fleur.

Il alloit, revenoit, folâtroit autour d'elle ;

Tantôt mariant sa couleur

Avec les couleurs de la belle,

Et tantôt exhalant la fraîcheur du zéphir

Par le battement de son aîle.

Rien ne pouvoit décourager son zèle :

Il étoit fort de l'espoir du plaisir.

De tous ces jeux notre fleur fut émue :

Rien de si beau que le petit badin

Qui demandoit à loger dans son sein,

### 38 MERCURE DE FRANCE.

De *Vénus* même il eût charmé la vue ;  
 Et s'il pouvoit un instant être heureux ,  
 Il n'eût jamais cessé d'être amoureux.  
 La fleur qui naît est fraîche comme rose ;  
 Mais il n'a point vécu , ne peut savoir grand  
 chose :

Or notre fleur , à peine éclosé ,  
 Ouvre un beau sein paré de mille attrails.  
 Le papillon qui voltigeoit auprès ,  
 Sur elle un instant se repose ;  
 Mais il avoit à peine effleuré ses appas ,  
 Qu'on entendit la belle  
 Soupirer après l'infidelle  
 Qui voltigeoit au loin , & ne l'écoutoit pas.

Beauté naissante est cette fleur novice ,  
 Qui d'un beau papillon ignorant l'artifice ,  
 De ses propos savoure les douceurs ,  
 Et s'expose aux mêmes douleurs.

*IN effigiem FREDERICI MAGNI , Prussie  
 Regis.*

*Rex , homo , quid possint , tu Frederice doces.*

**C**E que pouvoit faire un grand Roi ,  
 Tout ce qu'un homme pouvoit être ,  
 On l'ignora , *Frederic* , jusqu'à toi ;  
 Il t'étoit réservé de le faire connoître.

*Par l'Auteur de la fable des  
 Tourterelles & des Enfans.*

---

*VERS adressés à M. DE BELLOY , sur  
sa Tragédie du SIEGE DE CALAIS.*

**T**OI, dont le sublime génie ,  
Vient de nous retracer les Héros de Calais ,  
Je t'offre le tribut que te doit la Patrie.  
Quiconque la chérit , quiconque est né François ,  
Doit reconnoître au fond de son âme attendrie  
Les mêmes sentimens dont tu nous peins les traits.  
Quel est le Citoyen , qui voyant ton ouvrage ,  
Pourroit ne pas aimer son Prince & son Pays ?  
Le Maire de Calais , par un noble assemblage ,  
Nous prescrit des devoirs , élève le courage ;  
Les plus grands intérêts en lui sont réunis.  
Qui pourroit à tes vers refuser son suffrage ?  
J'ai lu dans les regards du spectateur surpris ,  
( De l'âme , à ce qu'on dit , les regards sont  
l'image )  
J'ai vu dans tous les yeux l'estime de l'Auteur ;  
Digne prix des vertus , du talent & du zèle ;  
C'est une faveur immortelle ,  
Préférable cent fois à ce bruit imposteur  
Que prodigue sans choix la cabale ou l'erreur :  
La nouveauté le forme , il s'envole avec elle.  
Ton succès est plus pur , ta gloire plus réelle.  
Qui te couronne ? c'est l'honneur.

## 40 MERCURE DE FRANCE.

Le François , enchanté de retrouver son cœur  
Dans l'âme d'un Héros qui s'offre à sa Patrie ,  
Avec ravissement l'applaudit & s'écrie :  
Voilà mes sentimens , mon amour pour mon Roi !  
Ainsi que ce Vieillard , pour lui prouver ma foi ,  
Je suis prêt à donner & mon sang & ma vie.  
Oui , nous pensons ainsi , juge de nous par toi ;  
Juge si nous devons protéger ton ouvrage,  
Pour l'honneur des François qu'il passe d'âge en  
âge ,

Et conduise ton nom à l'immortalité ,  
Citoyen vertueux , savant sans vanité. . . .

A cet éloge mérité  
La rougeur couvre ton visage !  
Je me tais , & je laisse à la postérité  
Le soin d'en dire davantage.

*ROUHIER , connu en province  
sous le nom de DESCHAMPS.*



---

*A Madame D . . . . . sur l'amitié.*

**E**COUTEZ, Madame, & mettez-vous en colère ; la raison vous le permet, le sentiment vous y excite. O mes amis ! s'écrioit *Aristote*, il n'est plus d'amis. Comptez les siècles depuis ce Philosophe, & voyez un peu à quelle étrange disette l'amitié doit être réduite dans le nôtre. Si les amis étoient déjà si rares il y a deux mille ans, ils le sont donc infiniment davantage aujourd'hui ; car, chose très-sûre, nous ne valons pas mieux, à beaucoup près, que nos pères du temps d'*Aristote*. Comment, quand on y pense du cœur, ne pas se désespérer ? Il n'y a cependant pas moyen de douter de cette triste vérité ; nous en sommes tous, plus ou moins, les auteurs & les témoins.

On comptoit autrefois un *Achille* & un *Patrocle*, un *Thésée* & un *Pirithoüs*, un *Oreste* & un *Pylade*, un *Pythias* & un *Damon*, &c. ces noms si respectables ne se sont transmis presque à personne dans les siècles suivans. Le seul *Pélisson*, sous le règne de *Louis XIV*, a mérité d'être assis auprès de ces Héros dans le temple



## 42. MERCURE DE FRANCE.

de l'amitié : mais quelle honte pour l'humanité ! quel deshonneur pour le siècle de *Louis le Grand*, d'ailleurs si florissant, de n'avoir produit qu'un seul homme digne de la célébrité du nom d'ami !

On cultive les arts & les sciences ; on veut devenir philosophe ; on prétend aux connoissances les plus sublimes & les plus abstraites ; on aspire même à l'encyclopédie : de tous côtés enfin l'on court après l'esprit ; & le cœur, sans lequel l'esprit n'est rien, ou que très-peu de chose, à peine se trouve-t-il quelqu'un qui se fasse honneur de le former aux sentimens. C'est cependant de cette éducation du cœur que dépend le bonheur général & particulier des hommes. Ne seroit-il donc pas plus glorieux d'être honnête homme & ami vrai, que de savoir expliquer une médaille de *Caracalla*, ou d'imaginer l'Oracle des Philosophes ?

Chez les Scythes & les Grecs , l'amitié étoit une vertu ; chez nous elle n'est plus qu'une politique de convenance, dont le besoin & l'intérêt sont les principes. Voilà comme nous avons l'esprit de changer l'essence des choses, & d'apprendre à devenir amis, comme on devient communément docteur , en substituant le nom à la réalité. Ne croyez pas, Madame, que

ce soit là un de ces paradoxes emphatiques, dont le célèbre misantrope de Geneve a renouvelé l'espèce, & que son éloquence a rendus si vraisemblables ; jetez seulement un coup d'œil sérieux sur les amis de la Cour & de la Ville, & vous ferez bientôt convaincue que je n'avance rien que d'après l'expérience générale & journalière.

Vous me direz peut-être que le Chevalier de Bourdin & le Chevalier de Reyde Soupai ont fait revivre depuis peu dans leurs personnes les *Pythias* & les *Damon*, les *Pylade* & les *Oreste*, & qu'il est sans doute encore de ces belles âmes, capables d'une amitié vraie, solide & courageuse : j'en conviens, Madame ; mais ces exceptions, si consolantes d'ailleurs, sont en même temps si rares, qu'elles ne prouvent absolument rien, ni en faveur de nos cœurs, ni pour l'excuse de nos mœurs. Ce sont des phénomènes qui ne font sur nous qu'une impression passagère. Ils nous étonnent, nous les admirons, & nous en restons-là. La gloire & le plaisir d'imiter de si beaux exemples nous coûteroient apparemment trop cher. Il en est de ces procédés d'une amitié constante & généreuse, comme des sentimens héroïques que nous entendons déclamer sur la scène. On court

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

au spectacle ; on s'attache aux Héros représentés ; on se sent ému ; on s'attendrit quelquefois jusqu'aux larmes , & l'on revient chez soi , ou pour critiquer la pièce , ou pour en parler avec emphase , sans se souvenir seulement , ni des modèles de vertu qu'elle vient d'exposer , ni des leçons pathétiques dont elle est remplie.

On lit de même l'histoire de *Damon & de Pythias* , ou celle des Chevaliers de *Bourdin & de Soupât* ; mais c'est du gothique pour les uns , & pour les autres ce sont de ces événemens dont on feroit une belle pièce de théâtre , & sur lesquels il n'est plus ni sage ni prudent de régler ses sentimens & sa conduite. Que quelques cœurs philosophes & singuliers s'en affectent tout de bon ; qu'ils s'efforcent d'imiter ces traits héroïques , à la bonne heure : le ton du siècle , l'esprit & les mœurs de la nation ne permettent pas que l'on soit des amis *renouvellés des Grecs*. L'amitié est un don du ciel , & l'on n'a plus assez de religion , ni pour le desirer dans son cœur , ni pour l'estimer dans celui des autres.

Ces réflexions m'inspirerent hier , au sortir d'un cercle de beaux esprits , une indignation si vive contre l'amitié de nos jours , que je fis sur le champ , moi , qui suis si peu poète , les stances suivantes.

Permettez-moi, Madame, de vous les adresser, non pas comme un impromptu, mais sous le titre plus simple & plus vrai d'*Humeur contre la rareté des vrais amis*. L'amitié, dont vous m'honorez, est le plus heureux contraste que je puisse leur donner.

**R**IEN n'est plus doux que l'amitié ;  
Rien aussi, *Zirphé*, n'est plus rare ;  
De ce don le ciel même avare,  
Ne forme un ami qu'à moitié.

Jadis *David* & *Jonathas*,  
Il en faut croire l'Ecriture,  
D'une amitié constante & pure  
S'aimèrent jusques au trépas.

*Phanor* aimoit ainsi *Lausus* ;  
Et *Pylade* le triste *Oreste* ;  
L'histoire antique nous l'atteste ?  
Hélas ! le temps passé n'est plus.

D'ami la tendre qualité  
N'est aujourd'hui qu'une épithète ;  
L'amitié n'est plus qu'un squelette,  
Sans âme & sans solidité.

Sur de frivoles complimens,  
Des dons, des airs, une embrassade ;

Chacun d'être ami fait parade ,  
Et nul n'en a les sentimens.

Envain dans ce siècle pervers ,  
A trouver un cœur on insiste ;  
C'est s'attendre à l'or d'un Chymiste ,  
Et me demander de bons vers.

Pour finir plus agréablement ma lettre, voici, Madame, la belle idée que les Romains s'étoient faite de l'amitié. Ils la représentoient sous la figure d'une jeune femme, vêtue d'une tunique blanche, sur le bord ou la frange de laquelle on lisoit ces mots, *la mort & la vie*. Sur son front étoient gravés ces autres mots, *l'été & l'hiver*. Elle avoit le côté ouvert jusqu'au cœur, qu'elle montrait du doigt, avec ces mots, *de près & de loin*.

Rien de mieux pensé ni de plus pittoresque que cet emblème ; il caractérise parfaitement l'amitié ; il en exprime éloquentement la vivacité & la candeur, la générosité & la constance. C'est dommage qu'on n'en puisse pas faire honneur au cœur des Romains. On trouve dans leur histoire beaucoup de Héros & très-peu d'amis. *Scipion-Emilien* est presque le seul de qui elle dise, qu'il étoit un grand homme & un bon ami. Tant il est vrai,

Madame, que la plus belle théorie de la vertu n'en prouve pas toujours la pratique. Les hommes à cet égard ressemblent assez à ces Architectes qui dressent des plans d'édifices magnifiques, & qui les exécutent rarement.

J'ai l'honneur d'être sans emblème & avec le respect le plus tendre & le plus sincère.

DV P... R. B.

*LETTRE à M. DE BELLOY, auteur de la  
Tragédie du SIEGE DE CALAIS.*

**J**E reviens, Monsieur, émerveillé de la belle Tragédie que vous avez donnée, non-seulement au Public littéraire, mais encore à la France entière. Autant qu'on peut juger d'un ouvrage, je trouve votre Tragédie, à peu de chose près, une des meilleures qui se soient faites dans ce siècle, & digne par bien des endroits de trouver place parmi celles du grand *Cornille* ; je pense tout cela.

Il seroit naturel à présent que je vous rendisse compte des motifs de ce jugement, & même de quelques légères imperfections que j'ai cru appercevoir dans cette pièce ;

## 48 MERCURE DE FRANCE.

mais je ne suis point tragédien, & naturellement peu critique, sur-tout vis-à-vis d'un chef-d'œuvre. D'ailleurs, l'homme de l'art qui a créé ces beautés, & que l'on dit par-dessus le marché modeste & sage, peut, selon moi, mieux que personne, juger son œuvre & la perfectionner.

En général le sujet m'a paru grandement tracé, les caractères noblement sentis, l'action fort suivie, graduellement & vivement intéressante. Vos personnages, qui ne s'effacent point les uns des autres, mais plutôt qui se prêtent réciproquement le jour & l'ombre qui conviennent à leur rôle, ne sont pas de ceux qui se contentent de parler dans le dialogue, à la manière de presque tous nos auteurs modernes. Ils raisonnent continûment; ils pensent fortement, & s'expriment de même avec toute l'étendue & dans les bornes du sujet où ils agissent. C'étoit-là le grand art de *Corneille*, un des hommes du monde qui a eu le génie le plus politique; cet art ne s'est plus retrouvé depuis dans ceux qui lui ont succédé.

Vous avez donc, Monsieur, cette grande ressemblance avec le premier homme du théâtre françois; vous avez écrit héroïquement un sujet héroïque; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que vous avez  
puisé

puisé les exemples de votre héroïsme dans votre propre nation, & que *Corneille* a toujours pris les siens chez les Romains, comme étant le premier peuple de l'univers. Cet Auteur écrivoit dans un temps où il vouloit sans doute nous proposer un plus haut modèle que nous ; aujourd'hui nous sommes peut-être à nous-mêmes ce modèle plus relevé, qu'il nous faut présenter : en un mot, vous avez eu la gloire, Monsieur, de sentir la grandeur de votre propre pays, & l'honneur d'employer la puissance de cet exemple. Votre Tragédie n'est pas simplement un beau drame, c'est un sensible & magnifique éloge, au besoin une leçon. Ainsi vous élevez dans un même ouvrage un monument à la scène françoise, & un autre à la nation ; vous honorez à la fois votre cœur & votre génie.

Que votre pinceau est vrai, & que vos idées sont justes ! nos rivaux de gloire & de puissance, en se montrant avec tous les caractères que méritent leur valeur & les hauts sentimens de leur liberté, sont effacés par la France, jusque dans leur propre triomphe, par un endroit qui ne les déprise pas, & qu'ils sont forcés eux-mêmes de reconnoître ; je veux parler de l'ascendant de notre constitution sur la leur, toute admirable qu'on nous la représente. Celle

*Vol. I.*

C



## 50 MERCURE DE FRANCE.

des Anglois est toute bâtie sur les loix ; la nôtre, avec le même appui, paroît encore plus fondée sur notre amour pour nos maîtres. C'est ce ciment merveilleux qui fait une vertu, un génie national, & qui produit une puissance que nulle autre puissance n'égale. On dit que le mot de *patrie* est un mot assez moderne dans notre langue, relativement à nous, & fort nouveau dans nos idées ; plaise au ciel qu'il le soit toujours ! notre patrie est dans notre Roi réuni à ses sujets. La France, comme vous l'avez très-bien dit, est moins un état qu'une famille ; c'est un père, & non un maître qui nous gouverne : nous sommes ses enfans bien plus que ses sujets. C'est ainsi que nous nous plaçons à voir nos Souverains, & qu'eux à leur tour ont toujours envisagé leur royaume. C'est une loi écrite dans l'âme des François, fort au-dessus de toutes les loix. Nous rapportons à nos Rois tout l'Etat, de même que sa grandeur, & leurs droits & leur puissance n'ont d'autres bornes que celles mêmes de notre amour : ceci vaut bien une constitution, puisque ce sont nos cœurs mêmes qui sont ainsi constitués. Voilà les François ; voilà la France. Ah, Monsieur ! que ceux qui méconnoïtroient ce beau

A V R I L 1765. 51

caractère, & qui viendroient à le défigurer. . . . . Mais brisons là-dessus, & revenons à vous & à votre mémorable ouvrage, qui est si beau, & fait si à propos. Comme Auteur, vous vous êtes fait un nom célèbre ; comme François, vous vous êtes acquis un titre éternel à la reconnoissance des François. Votre Tragédie est une œuvre pour l'Etat, un bienfait à la Monarchie ; mais aussi, Monsieur, rendez grâces à la Province qui, en vous faisant naître dans le sein de cet Etat, vous a donné lieu d'honorer votre plume d'une production si précieuse, c'est-à-dire, soyez encore plus jaloux de votre titre de François que de votre ouvrage.

Nous venons d'apprendre que notre Roi, après avoir demandé la représentation de votre Tragédie à sa Cour, l'a applaudie, & l'a ensuite récompensée. C'est sans doute un grand honneur ; mais j'y vois quelque chose de plus, c'est l'effet sur son cœur, des touchantes images des prérogatives de sa couronne. Tout langage de sujet à part, on devoit en être bien sûr avec un maître tel que le nôtre. Voilà donc le but de votre ouvrage rempli ; il a touché le maître comme les sujets : voyez l'immensité de votre succès dans celle de nos obligations : vous nous

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

avez valu, Monsieur, un acte d'amour de sa part, après en avoir fait porter mille vers sa personne ; c'est comme s'il eût dit : « Oui, je reconnois là mon Empire, l'esprit de mes ancêtres, le caractère de mes peuples, je règne pour être aimé d'eux. C'est ainsi que ma puissance me plaît : nulle autre sur la terre ne lui est comparable ». Oui, Monsieur, il l'a dit, & qui pourroit en douter après ce qu'il vient de faire ? & c'est votre ouvrage qui a fait prononcer cette belle sanction entre les François & leur Roi ; un simple Maire de Calais, avez-vous dit le premier, sauve la France par un attachement héroïque pour son Prince. Un Auteur tragique sous le présent règne, en consacrant ces traits d'histoire, fait dire au maître & aux sujets : « Ah ! soyons toujours ce que nous avons été, & que nous gardions à jamais cette constitution unique, qui nous fait puiser la force au sein même de notre amour ». Voilà le feu sacré de ce royaume ; on le voit briller tout-à-coup ; & c'est vous, Monsieur, qui l'avez entre-tenu, ou peut-être renouvelé.

Je m'arrête là : si j'avois pu vous mieux louer, je l'aurois fait, par reconnoissance pour votre pièce ; elle m'a dicté tout ce

A V R I L 1765. 53

que je viens de vous écrire. Je suis François, & je sens que je vous ressemble par le cœur.

Paris, 25 Février 1765.

J'ai l'honneur d'être, &c.

---

S U R L' A M O U R.

**L'**AMOUR n'est point ce fantasque desir,  
L'amour n'est point cette fureur soudaine  
Que le moment nous presse d'assouvir,  
Qu'un autre instant voit éteindre sans peine.

L'amour n'est point ce qu'un faiseur de vers  
Peint tristement armé de traits, de chaînes,  
Toujours suivi de mille maux divers,  
Maussades fruits des insipides veines.

Bien moins encor ce qu'un fade galant  
Croit ressentir, exprime avec méthode,  
Sûr du triomphe, en masquant son néant  
D'un vain éclat qu'il ne doit qu'à la mode.

Non.... l'amour est un sentiment divin,  
Qu'on rend moins noble en voulant le décrire;  
Délicieux, même quand on soupire;  
Que je connois, veux peindre, ... mais en vain!

D. L. P.  
C iiij

LETTRE de M. DE LA PLACE, auteur  
du *Mercur de France*, à MM. les  
Maire & Echevins de Calais.

MESSIEURS.

Je vous aurois plutôt fait part du succès aussi éclatant que justement mérité d'une Tragédie intitulée *le Siège de Calais*, si le mauvais état de ma santé & le prodigieux concours des spectateurs m'eussent permis d'y trouver place avant la cinquième représentation.

Jugez, Messieurs, de l'extrême plaisir qu'a dû causer hier à un cœur vraiment *Calaisien* tout ce qu'un si bel ouvrage a d'honorable, & pour nos ancêtres, & pour ceux qui les représentent si dignement aujourd'hui ! Ce succès seul a pu me consoler de l'impossibilité où m'a mis une longue & cruelle maladie, de traiter un sujet si glorieux pour ma patrie, quoique j'en eusse disposé le plan il y a environ cinq ans. Mais la façon supérieure dont il a été mis au théâtre par M. de Belloy, me laisse d'autant moins de regrets à cet égard, que

A V R I L 1765. 55

je n'aurois pu me flatter, quels qu'eussent été mes efforts, d'atteindre à la perfection dont ce tableau me paroissoit susceptible, & de vaincre les difficultés dont l'Auteur de la pièce vient de triompher si glorieusement pour lui-même & pour nous.

L'honneur d'être né dans vos murs, par conséquent de vous appartenir, ne me permet pas, Messieurs, d'attendre plus long-temps à vous faire part d'un événement qui met le comble à la gloire d'une ville dont l'inviolable fidélité pour ses augustes Souverains égale encore, au bout de plus de quatre siècles, celle des Héros d'une pièce que Paris & la Cour admirent.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens dignes d'être joints au respect, &c.

*A Paris, le 24 Février 1765.*

P. S. La Tragédie du Siège de Calais a été jouée Jeudi, 21 de ce mois, devant le Roi, qui en a marqué publiquement sa satisfaction.



C iv

*LETTRE de M. DE BELLOY, Auteur de  
la Tragédie du SIÈGE DE CALAIS, à  
M. DE LA PLACE.*

**J**E ne puis vous exprimer, Monsieur, combien je suis touché & à quel point je me tiens honoré de la lettre que vous avez bien voulu écrire à Calais au sujet de ma Tragédie. Vous parlez en Citoyen qui voit en grand tout ce qui peut intéresser son pays. Peut-être que dans le calme de la réflexion votre esprit trouvera bien à retrancher des éloges que votre cœur m'a donnés. Au reste, vous devez sentir combien un suffrage tel que le vôtre est fait pour exciter l'amour-propre d'un Auteur. C'est de ceux qui courent la même carrière que nous devons sur-tout chercher l'approbation. Que l'on seroit heureux d'avoir des rivaux & des maîtres, s'ils pensoient tous aussi noblement que vous ! le temps ne me permet pas de vous témoigner tout l'excès de ma sensibilité. Dès que j'aurai un moment de liberté, je ne manquerai pas d'aller vous remercier de vive voix, & vous renouveler toutes les assurances, &c.

*A Paris, ce Jeudi soir.*

---

RÉPONSE de M M. les Maire & Echevins  
de CALAIS, à M. DE LA PLACE,  
Auteur du *Mercur* de France.

M O N S I E U R.

Nous sommes bien reconnoissans de la manière avec laquelle vous avez eu la bonté de nous informer du succès de la Tragédie du *Siège de Calais* par M. de Belloy.

Que d'obligations n'avons-nous point à ce célèbre Auteur d'avoir fait choix d'un sujet qui, en retraçant aux yeux de la France les faits héroïques d'*Eustache de Saint-Pierre* & de ses illustres compagnons, caractérise si bien les habitans de Calais, dont la fidélité pour nos augustes Souverains a toujours été & ne cessera jamais d'être inviolable !

M. de Belloy s'est concilié tous les suffrages ; son mérite & la supériorité de ses talens sont universellement reconnus ; les vrais connoisseurs admirent la sublimité de son ouvrage & lui rendent toute la

G v



justice qui lui est due : il mérite donc les plus grands éloges , & particulièrement de notre part. Aussi nous proposons-nous de lui marquer de la façon la plus solennelle les sentimens que nous lui avons voués , & que nous n'avons qu'imparfaitement exprimés dans la délibération dont vous recevrez copie avec cette lettre.

Nous nous flatons , Monsieur , que vous voudrez bien concourir à nos vues , en acceptant la qualité de député de notre ville , conjointement avec M. le Sénéchal , Receveur Général des domaines & bois , qui a eu la complaisance de nous faire part , ainsi que vous , de l'approbation générale qu'a obtenue la pièce , & de nous offrir ses bons offices de la façon la plus honnête & la plus obligeante.

Quelle que soit cependant notre satisfaction , elle seroit encore infiniment plus grande , si nous la devions aux travaux distingués d'un Compatriote tel que vous , qui , à tous égards , ne peut que nous illustrer.

Les sentimens patriotiques dont vous ne cessez , Monsieur , d'être animé , & que vous peignez avec tant de délicatesse , sont payés d'un très-parfait retour. C'est avec le plus grand plaisir du monde que nous vous en assurons , ainsi que de la véritable

A V R I L 1765. 59  
estime & du sincère attachement avec les-  
quels nous sommes, &c.

*Signé*, LES MAIRE ET ECHEVINS  
DE LA VILLE DE CALAIS.

*Le 10 Mars 1765*

---

*LETTRE de M M. les Maire & Echevins  
de Calais, à M. DE BELLOY.*

**M** O N S I E U R.

C'EST avec bien de la satisfaction que nous remplissons les vœux de nos Conci-  
toyens, qui nous chargent de vous adresser  
une copie de la délibération que nous  
venons de faire. Nous espérons, Monsieur,  
que vous acquiescerez à nos desirs, en nous  
permettant de vous faire présenter des  
lettres de Citoyen de cette ville. Qui les-  
a jamais mieux méritées? vous venez d'é-  
terniser sa gloire dans le tableau le plus  
frappant d'amour & de fidélité pour ses  
Rois, qui l'ont toujours caractérisée. Le  
nom d'*Eustache de Saint-Pierre* est devenu  
inséparable du vôtre : on ne peut se rap-

C vj

peller son héroïsme sans admirer vos talens. Vous avez acquis l'un & l'autre un même droit à l'immortalité ; vous êtes également chers à cette ville : elle a vu naître *Eustache*, vous en ferez Citoyen ; personne ne fut plus patriote que lui ; personne ne peignit mieux que vous le vrai patriotisme.

Privés de la satisfaction de vous posséder dans nos murs , & de vous y payer le tribut de notre reconnoissance , permettez au moins , Monsieur , qu'en plaçant votre portrait à côté de ceux de nos plus illustres bienfaiteurs , nous laissons à nos neveux un souvenir éternel du juste attachement que la ville de Calais vous a voué.

Nous avons l'honneur d'être , &c.

*Signé* , LES MAIRE ET ECHEVINS  
DE LA VILLE DE CALAIS.

*Le 10 Mars 1765.*



---

*EXTRAIT des registres aux délibérations de  
l'Hôtel commun de la Ville de Calais.*

**A** l'assemblée de ce jour, 6 Mars 1765, où s'est trouvé le Conseil ordinaire de la ville, le Procureur du Roi a dit :

M E S S I E U R S ,

Nous avons appris, avec la joie la plus vive, que le *Siège de Calais* que M. de Belloy vient de mettre au jour, a été couronné du succès le plus éclatant. Cet Auteur s'est couvert d'une gloire immortelle, & cette Ville a l'avantage de la partager avec lui, puisqu'elle lui a fourni, dans le sujet de sa pièce, un de ces grands exemples d'amour, d'attachement & de fidélité dont tout François doit être animé pour son Roi, & dont cette Ville a donné tant de preuves, non-seulement lors du siège formé par *Edouard III*, mais encore dans celui de 1596, où neuf cens soixante des principaux habitans perdirent glorieusement la vie ; & lorsque les Espagnols tentèrent vainement de la surprendre en 1657 : époques mémorables, que nous

## 62 MERCURE DE FRANCE.

célébrons chaque année \*, & qui nous rappellent la valeur de nos pères. A l'image de ces Héros (toujours présente à nos yeux) va se joindre pour jamais celle de l'Auteur

\* L'Auteur du *Mercury* se rappelle d'avoir entendu, dans sa jeunesse, le jour de la procession qui se fait en mémoire de cette délivrance de la Ville, chanter une *Romance*, dont voici à peu près les deux premiers couplets.

Le deuxième du mois de Juiller,  
Les *Bourguignons* vinrent à *Calais*,  
Pour surprendre la Ville :  
Mais le brave Comte de *Charost* (1)  
Leur fit bientôt tourner le dos.

Si vous aviez vu M. de *Saint-Martin*, (2)  
Avec son grand sabre à la main,  
Un pistolet dans l'autre,  
S'écriant : *CALAISIENS, mes amis,*  
*Allons battre nos ennemis.*

Ce qu'ils firent.

(1) Gouverneur de Calais. Cette Ville, avant & depuis cette époque, a eu le bonheur, & en jouit encore aujourd'hui, de n'avoir eu de Gouverneurs que de cette illustre Maison.

(2) L'un des ayeux de M. le Comte de *Saint-Martin*, dont la signature & celle de son fils, Enseigne aux gardes-Françoises, sont au bas de cette délibération.

estimable qui a sçu si bien les caractériser. Heureux habitans des murs qui ont vu naître *Eustache*, si nous formons des vœux, ce seroit de voir *M. de Belloy* né dans la même patrie ! Mais, privés d'une satisfaction qui combleroit nos desirs, nous pouvons du moins nous la procurer par adoption.

A cet effet, le Procureur du Roi a conclu à ce qu'il soit écrit à *M. de Belloy* une lettre de félicitation, avec priere de permettre qu'il lui soit présenté des lettres de Citoyen de cette Ville, & que son portrait soit placé en cet Hôtel ; concluant, en outre, qu'aux fins d'exécuter la délibération, Messieurs *le Sénéchal & de la Place*, dont le zèle pour cette Ville est si connu, seront priés d'accepter la qualité de Députés, & les procurations nécessaires pour remplir un objet aussi intéressant ; & a signé, *BLANQUART*.

Sur quoi l'assemblée, pénétrée d'une juste reconnoissance, a arrêté unanimement que les conclusions du Procureur du Roi, conformes aux vœux de tous les habitans, seront littéralement suivies.

Acte signé, *DU TEIL*, Doyen-Curé de Calais; *MALLET*; *DUFLOS*; *MOREL*; *PIGAULT*, père; *E. BRIDAULT*; *CH. THIN*; *PIGAULT*, *DE L'EPINAY*; *AUDIBERT*, l'ainé; *AUDI-*

#### 64 MERCURE DE FRANCE.

BERT DU PONT ; BLANQUART DES SALI-  
NES ; HACHE ; CARPENTIER ; GADDEBLÉ ;  
GRANDIN ; LE COMTE DE SAINT-MARTIN ;  
Brigadier des Armées du Roi ; SAINT-  
MARTIN , fils , Enseigne aux Gardes-Fran-  
çoises ; COCQUART ; MAURRY , fils ;  
BÉNARD ; ANTOINE TELLIER.

MARESSAL DE MARSILLY ; B<sup>d</sup>. MAR-  
GOLLÉ ; MOURON ; LE FRANCO & TEIL-  
LIER LAIDEZ , Maire & Echevins.

En marge est écrit :

Arrêté que les lettres de Citoyen seront  
présentées à M. de Belloy dans une boîte  
d'or , sur laquelle seront les armes de la  
Ville , & ornée d'une devise convenable.

---

RÉFLEXIONS sur la cérémonie du jour  
des CENDRES. *Épître à M. l'Abbé COP-  
PETTE , Docteur de Sorbonne , &c. au  
retour de sa dangereuse maladie , après  
son voyage de Rome.*

**T**OUT convert encor de la cendre  
Que le Prêtre vient de répandre  
Sur mon front & mes cheveux blancs ;  
Ami , pourrai-je bien te rendre  
L'impression que je ressens  
Au souvenir des mots frappans

Qu'à l'autel on m'a fait entendre ?  
En frémissant , j'ai cru comprendre  
Qu'à la demeure des vivans  
Je n'avois plus droit de prétendre ;  
Et que peut-être en ce moment ,  
Touchant au bout de ma carrière ,  
Dans les ombres du monument  
J'allois retourner en poussière.

« Homme ! souviens-toi ( m'a-t-on dit )  
» Que la poussière est de ton être  
» Le principe , qu'un rien détruit ;  
» Et que dans l'éternelle nuit  
» En poussière il doit disparaître ».

Quels objets ! quel effroi nouveau !  
Dans le fond glacé du tombeau  
Où la mort me force à descendre ,  
Au pâle jour de son flambeau  
J'apperçois l'horrible monceau  
Des vers, qui paroissent m'attendre. . . .  
Habitant de ces lieux d'effroi ,  
Entouré de voiles funèbres ,  
Je n'aurai plus autour de moi  
Que le silence & les ténèbres.  
Dans cet état d'obscurité ,  
Anéantissement extrême !  
Bientôt on ignorera même  
Qu'en ce monde j'aie existé.



## 66 MERCURE DE FRANCE.

Humiliante perspective

Pour vous , mortels ambitieux !

Pour une gloire fugitive

Vainement vous formez des vœux :

Avec vous , à ce dernier terme ,

Votre nom est enseveli ,

Et la tombe qui vous enferme ,

Est l'affreux temple de l'oubli.

En ce moment , qui me retrace

Le néant de l'humanité ,

A mes yeux tout change de face :

Du temps qui m'étoit limité

Tout-à-coup disparoît l'espace ,

Et je ne vois plus à sa place

Que la profonde éternité ,

Et le tribunal redoutable

Où le Dieu de sévérité ,

N'écoutant que son équité ,

Pesera le mortel coupable

Dans la balance invariable

De la suprême vérité.

A cet avenir formidable ,

Du juste même redouté ,

Et dont l'approche épouvantable

Fait pâlir l'incrédulité ,

Je me disois : aveugles hommes ,

Nés pour le Ciel , vains que nous sommes !

Nous méconnoissons notre Auteur,  
Et la terre qui nous fascine  
Nous fait oublier l'origine  
De notre sublime grandeur !  
Chef-d'œuvre de l'Être suprême,  
Souffle & portion de lui-même,  
Mortel, conçois ta dignité :  
De Dieu sur toi l'image est peinte,  
Et dans ton âme il mit l'empreinte  
De sa propre immortalité.  
Pourquoi de cette vérité,  
Que dans nos cœurs le ciel imprime,  
Par un doute qui nous déprime,  
Etouffons - nous l'autorité ?  
Les passions, l'impiété,  
Voilà les sources infidèles  
Qui des lumières éternelles  
Obscurcissent la pureté.  
Jouets de l'erreur & des doutes,  
Nous suivons leurs trompeuses routes  
D'un pas ferme & précipité.  
D'illusions & de mensonges  
Nous flottons notre foible cœur,  
Et nous élevons sur des songes  
L'idole de notre bonheur !

Peinture lugubre & touchante,  
Que tu m'offres d'instructions !

## 68 MERCURE DE FRANCE.

Et qu'en ce jour , cendre éloquente ,  
Tu me fait d'utiles leçons !

Foi divine , de ces images  
Tempère , efface les couleurs ,  
Ecarte les tristes présages  
Que me présentent mes frayeurs.

Tu m'exautes : d'autres spectacles  
Charment mes timides regards ;  
Effet du plus grand des miracles !  
Des morts je vois les os épars  
Pénétrés du souffle de vie ,  
Devenir des corps glorieux ;  
Je les vois , citoyens des cieux ;  
De l'Etre qui les vivifie  
Contempler le front radieux :  
Sa présence les sanctifie ,  
Et son amour en fait des Dieux.

Sublime & flatteuse espérance ,  
Dont je nourrirai mon amour !  
Tu changes ce funèbre jour  
En un jour de réjouissance.  
Oui , la cendre éparse sur moi ,  
Loin de m'inspirer l'épouvante ,  
A la lumière de la foi ,  
M'offre un avenir qui m'enchanté.  
Ah , mon âme ! qu'un saint transport

A V R I L 1765.

69

T'embrâse dans la vive attente  
Du jour qui doit te mettre au port ,  
Où tu te verras triomphante  
Des maux , du temps & de la mort !

E N V O I.

A peine de retour des champs de l'Aufonie ;  
Dont tu charmas les habitans ,  
Avec cet ami rare \* & cet heureux génie  
Qui rassemble tous les talens ,  
Tu vis la prompte maladie  
Arriver sur tes pas , & menacer tes ans.  
Quels furent , tendre ami , mes soupirs & mes  
larmes !  
Pourquoi , si la santé te rend de nouveaux jours ;  
Par mes accens joyeux ne pas vanter ses charmes ?  
Devrois-je réveiller de mortelles alarmes ,  
Et d'une muse en pleurs emprunter les secours ;  
De ces réflexions en te faisant l'hommage ,  
Je te rends ce qui vient de toi :  
C'est dans ton âme , dans ta foi ,  
Que de ces vérités j'ai puisé le langage.  
Ami , je ne crains pas que leur austérité ,  
Du nuage de la tristesse ,  
Voile chez toi cette gaité  
Qui doit à la vertu sa douce égalité :

M. Watelet , de l'Académie François.

70 MERCURE DE FRANCE.

Un cœur comme le tien , qu'éclaire la sagesse ,  
Voit la mort avec fermeté :  
Exempt des reproches du crime ,  
Tranquille il contemple l'abîme  
De l'effrayante éternité.

DE SAULX , Chanoine de l'Eglise de Reims , &  
Chancelier de l'Université , Membre de l'Académie des Arcades de Rome , de celle de Nancy ,  
& de la Société Littéraire de Châlons.

---

VERS mis , par un Amateur , au bas d'une  
estampe de Mlle CLAIRON.

CETTE divinité , que la France idolâtre ,  
N'étoit qu'à Paris ses talens précieux.  
Il falloit à Clairon un plus vaste théâtre ;  
Par l'effet du burin elle brille en tous lieux.

B \* \* \* Y.

---

LE mot de la première énigme du  
Mercure de Mars est la *tabatière*. Celui  
de la seconde est *le soupir*. Celui du pre-  
mier logogryphe est l'*espérance* , dans le-  
quel on trouve *Perse* , *Persan* , âne , carpe ,  
*Nérac* , *Arène* , ré , père , crâne , race ,

*écran*, *crêpe*. Celui du second est *poisson* ;  
ôtez la lettre du milieu, reste *poison*. Celui  
du troisième est *rose* ; ôtez la première &  
la dernière lettre, reste *os*.

## E N I G M E.

**Q**UE chacun se frotte la tête :  
Pour nous trouver le moyen est certain ;  
Car par nous ont même destin ,  
Et l'homme d'esprit & la bête.  
Nous allons deux par deux, de maisons en maisons,  
Au sexe masculin demandant domicile ;  
Mais , pour d'excellentes raisons ,  
Ce n'est que malgré soi qu'on nous donne un  
asyle.

Peut-être en ce même moment ,  
Lorsque pour me trouver ton esprit se démène ,  
Un autre plus intelligent

Dans ton logis t'épargne cette peine.  
Lecteur , mon bon ami , considère-toi bien ;  
Mais au surplus sois sage , & sur-tout n'en dis rien.



---

*A U T R E.*

**N**ous sommes deux frères très-doux ,  
 Mais qui ne pouvons vivre ensemble une seconde.  
 Tout le monde en tout lieu nous donne à tout le  
 monde ;

Et rien n'est plus rare que nous.  
 Nous faisons tour à tour un compliment d'usage ;  
 Et chacun de nous a son temps.  
 Si d'un brusque refus nous présentons l'image ,  
 Tous les temps sont indifférens.  
 Quant à mon mot , il n'échappe à personne :  
 Devine ou non , Lecteur , on te le donne.

---

*L O G O G R Y P H E.*

*A Madame DE LA F. . . . . aux Mounes-  
 roux en Auvergne.*

**A**IMABLE *Eglé* , tout cède à ma beauté ,  
 Tout ici bas lui rend les armes ,  
 Et mon éclat , sans vanité ,  
 A vos attraits ajoute bien des charmes.  
 Ne me traitez pas d'indiscret ,  
 Si j'ose me vanter de vous avoir sçu plaire :  
 De notre intelligence on ne fait plus mystère ;  
 Mais ,

Mais , *Eglé* , convenez du fait ,  
Vous même avez éventé le secret ;  
Pour le garder , il eût fallu vous taire.

Deux piëds six doigts forment mon corps.  
Par le jeu combiné de mes divers ressorts  
Je rends au débiteur une main secourable ,  
Et du créancier intraitable  
Je fais suspendre la rigueur ;  
Mais aux amans moins favorable  
J'ai , d'un tête à tête agréable ,  
Souvent altéré la douceur ;  
Fruit des travaux du laboureur ,  
Je fais naître chez lui la joie & l'abondance ;  
De la bête que suit l'intrépide chasseur ,  
Je trahis les détours & donne connoissance :  
Dans un cercle par fois le bruit de ma naissance  
De mon père confus fait rougir la pudeur.

Tantôt je suis un titre de grandeur  
Qu'en faveur du Roi seul exige la décence ;  
Ici je suis un jeu ; là je suis un péché ;  
Tantôt je suis oiseau ; tantôt j'aide à les prendre ;  
A tout ce que j'ai pu je me suis accroché  
Pour vous dépayser & pouvoir vous surprendre ;  
Mais à ce but en vain je me suis attaché . . .  
Par moi-même , bientôt vous allez me compren-  
dre.





## E N V O I.

Du mot que j'ai voilé je n'ai point le pinceau  
 Pour colorer à vos yeux mon hommage ;  
 Mais au moins, belle *Eglé*, dans cet essai nouveau  
 Du cœur reconnoissez l'ouvrage.

*DES MARAIS , du Chambon , en Limousin.*

## A U T R E.

**S**UR mon sein la gâité , l'ennuyeuse tristesse ,  
 La pétulante joie , & les plus noirs soucis ,  
 Le travail vigilant , & la lente moleſſe ,  
 Par fois en même temps ſont côte à côte aſſis.  
 Ce n'eſt pas tout , Lecteur , décompoſons mon  
 être.

J'ai ſix pieds ; aſſément tu pourras me connoître.  
 De la belle *Syrinx* en moi cherche l'amant ;  
 Cette nôce où ſe fit un prodige éclaſtant ;  
 Le trompeur vêtement du *Guillot* de la fable ;  
 Cet animal braillard qui fit un jour l'aimable ;  
 Une Cité célèbre au pays des Normands ;  
 Un terme fort connu dans la géographie ;  
 D'un habitant des lacs la compagne chérie. . .  
 Si j'en dis plus , Lecteur , j'abufe de ton temps.



Vous qui, malgré vos a-gré-mens, Dans vos ma-  
 ris ne trou-vés plus d'a-mans; Sans en rougir,  
 venés en-tendre Le vrai secret de vous les  
 ap-prendre ren-dre. Roses et lys peuvent charmer,  
 Tendres regards tous les cœurs enflamer.  
 Mais roses et lys se flé-trissent. De même a-  
 mours et soins finissent.

---

*A U T R E.*

**Q**UOIQUE je n'offre rien que de vil à tes yeux,  
Pourquoi me mépriser ? tu me dois l'existence.  
Mais ton orgueil veut-il annoblir mon essence.  
Retranche-moi le chef, j'aurai rang dans les cieux.

*Par M. DAREAU, de Guéret dans la Marche.*

---

*L'E C O L E des femmes, chanson morale,  
imitée de l'Anglois de M. GARRICK,  
célèbre Acteur & Auteur de Londres.*

**V**ous qui, malgré vos agrémens,  
Dans vos maris ne trouvez plus d'amans,  
Sans en rougir, venez entendre  
Le vrai secret de vous les rendre.

Roses & lys peuvent charmer,  
Tendres regards tous les cœurs enflammer ;  
Mais roses & lys se flétrissent,  
De même amours & soins finissent.

Quand la lyre, sur vos genoux,  
Forme des sons aussi brillans que doux,  
C'est que la main qui la caresse  
Se prête à sa délicatesse.

D ij

Si la guitarre sous vos doigts ,  
 Rend plus touchans vos yeux & votre voix ;  
 C'est qu'un cœur tendre , qui veut plaire ,  
 Fait toujours bien ce qu'il veut faire.

Quand ce desir vous inspiroit ,  
 Belle *Zirphé* , tout pour vous soupieroit ! ...  
 Si cette ardeur est moins extrême ,  
 C'est que *Zirphé* n'est plus la même.

*Ismène* appelle son serin ;  
 L'oiseau s'élance & plane sur son sein.  
 Docile à la voix qui l'appelle ,  
 L'oiseau fait-il qu'*Ismène* est belle ?

Non : les charmes de la douceur ,  
 Du plus farouche apprivoisent le cœur.  
 Femme qui fait en faire usage ,  
 Est Reine au sein de l'esclavage.

Si votre cœur n'en est pas mieux ,  
 Que la gaité brille au moins dans vos yeux.  
 L'amour naît & croît sur les traces  
 Des sentimens unis aux grâces.

C'est ainsi , qu'à très-peu de frais ,  
 Pour vos époux revivront vos attraits.  
 L'hymen ainsi verra sans peine ,  
 L'amour constant dorer sa chaîne.

*Paroles & Musique de M. D. L. P.*

## A R T I C L E I I.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur  
du *Mercur*, sur quelques inscriptions.

**L**E livre intitulé : *Consultes tenues au College de Louis le Grand pendant la visite du Père Provincial, &c. en l'année 1708*, imprimé en 1761, en deux tomes in-16, & en quatre parties, que j'ai eu bien de la peine à retrouver, me met dans le cas, Monsieur, de m'acquitter de la promesse que j'ai faite dans ma lettre du 22 Août 1761, insérée dans le second volume du *Mercur* de Janvier 1762, page 108.

Nous lisons dans le tome premier de cet ouvrage, première partie, page 18, que ces deux beaux vers de *Juvenal* :

*Summum crede nefas animam præferre pudori  
Et propter vitam vivendi perdere causas.*

que l'on pourroit, ce me semble, bien rendre en ces termes : *regardez comme la*

D iiij

*chose la plus horrible de préférer la vie à l'honneur, & par amour de la vie, de perdre le droit de vivre, ont été mis autrefois, comme une marque éternelle d'infamie sur le frontispice d'une maison de la rue Saint Martin, dont l'hôte fut brûlé en Grève. Cette maison est qualifiée, quelques lignes après, de maison de débauche, selon l'expression du livre, annoncé comme écrit en 1708. Si ces vers ont été mis autrefois, par ordre des Magistrats, au-dessus de la porte de la maison en question, cette aventure doit avoir une certaine antiquité. Si en dernier lieu elle a été nommée la Chasse Dauphine, & qu'antérieurement Gabrielle d'Estrées y ait logé, il paroît constant que cette demeure n'a pu être un lieu de débauche durant ces temps, & qu'il faut, pour en établir l'époque, remonter bien avant l'an 1599, où mourut Gabrielle d'Estrées sous Henri IV.*

Le livre intitulé : *Consultes tenues, &c.* insinue que l'hôte de cette maison fut brûlé en Grève pour le crime dont *Los* jadis fut trouvé exempt. Mais quelle est au juste l'anecdote attachée à la mise juridique de ces deux beaux vers au-devant de cette maison ? On vient de les supprimer pour jamais, en rebâtissant l'hôtel en entier.

l'arrêt du Parlement va rester éternellement sans effet. Le trait, déjà presque oublié, s'ensevelira sans retour dans la nuit des temps. La Justice aura manqué son but. Comment l'Auteur éclairé des *Essais sur Paris* a-t-il négligé de nous détailler une telle histoire ? Quel autre Citoyen instruit nous la feroit connoître ? C'est ce que l'amour de la vérité & de la vertu me fait souhaiter qu'on entreprenne. Que celui qui le peut paroisse & qu'il mérite, par un éclaircissement suffisant, la reconnoissance des futurs historiens des antiquités de Paris & des amateurs des faits extraordinaires & instructifs.

Je desirerois bien aussi, Monsieur, que quelqu'un nous expliquât les circonstances qui ont engagé à mettre ces especes de tableaux & d'inscriptions qui sont au-devant de la maison, rue Saint Martin, au coin de la petite rue Oignard, dont je parle aussi dans ma lettre du 22 Août 1762 : depuis ce temps aucune explication n'a été donnée. Il paroît par l'idée principale qui résulte de tout ce qu'on y voit & qu'on y lit, que cette maison a été en quelque sorte dédiée en 1576 aux trois Rois ou à la Trinité.

Le tableau en plâtre représente les trois  
D iv



Rois avec la date au-dessous de 1576. La première inscription latine :

*Tres Reges triplicem Regem venerantur in uno :  
trois Rois en adorent un seul qui en réunit  
trois.* La seconde :

*Et domus & dominus Domino sint utraque munus.  
Que la maison & le maître de la maison  
soient tous deux une offrande au Seigneur.*

Tout cela, dis-je, me semble prouver ce que je viens de conjecturer. Mais quel étoit celui qui a fait cette offre ? A l'occasion de quoi l'a-t-il faite ? Quelles autres singularités sont attachées à cet événement, c'est ce que l'histoire anecdotique de Paris exige que l'on éclaircisse.

A l'égard de l'inscription françoise : *L'art soi loger*, qui ne présente à l'esprit rien de commun avec ce sens, des deux inscriptions latines & du tableau, il ne paroît guères possible d'en deviner sans clef le sujet. *L'art soi loger* ou *l'art de se loger*, comme nous dirions à présent, ne peut convenir qu'à l'architecture ou à un Architecte. Le propriétaire de cette maison, un peu mieux construite que ses voisines, étoit-il en effet un Architecte, qui, dans la façon de la bâtir, a voulu montrer en 1576 un échantillon de son habileté ? Il nous faut absolument quelque *Œdipe*

pour nous donner le mot de l'énigme.  
Paris peut-il être soupçonné d'en manquer?  
J'ai l'honneur d'être, &c.

*A Paris, le 10 Mars 1765.*

---

*NOUVEAUX Essais en différens genres de  
littérature ; par M. DE \* \* \*, Membre  
de plusieurs Académies. A Genève, &  
se trouvent à Paris, chez ROBIN,  
Libraire, rue des Cordeliers.*

**L**A première pièce de ce recueil est une  
épître à un jeune Seigneur retiré dans ses  
terres, où il vivoit sans ambition, dans  
l'oubli des devoirs de son rang & de sa  
naissance. L'Auteur démontre cette vérité,  
qui devrait être gravée dans le cœur de  
tous les hommes ; que ce n'est qu'après  
avoir long-temps servi sa patrie, qu'il est  
permis de vivre pour soi-même, & de se  
livrer tout entier aux plaisirs purs & vrais  
qu'on goûte dans l'éloignement du monde  
& des affaires.

« La liberté sans doute est le trésor du sage.  
» Heureux qui la connoît & fait en faire usage !  
» Mais de ce bien si cher vous êtes trop jaloux ;  
» A la fleur de votre âge il n'est pas fait pour vous ».

D v

Dans le conte intitulé : *Ismael Conloski*, on voit un fils présomptueux, plein de confiance dans ses propres forces, qui s' imagine que rien ne sera capable de lui faire oublier les prudens avis de son père ; mais il ne tarde pas à reconnoître que l'homme est naturellement foible & inconstant, que sa conduite est souvent en contradiction avec ses principes, & que la sagesse est pour l'ordinaire le fruit de l'expérience & du temps.

*La lettre sur les spectacles*, qu'on trouve à la suite de ce conte moral & intéressant, offre des idées présentées sous une forme agréable. L'Auteur prend le parti de la Comédie en philosophe qui en connoît les inconvéniens & les défauts. Les livres de ce genre ne sont pas faits pour être analysés. Nous nous bornons à citer quelques réflexions détachées.

« Un journaliste qui ne s'attacheroit  
» qu'à découvrir le bon grain parmi l'ivraye  
» de la littérature, seroit peut-être plus utile  
» que ses confrères, s'il arrivoit qu'il fût  
» lu.

» De tous les ouvrages qu'on a faits sur  
» l'éducation, on pourroit faire un in-12  
» assez bon ; encore ne seroit-il utile qu'aux  
» maîtres qui seroient en état de s'en passer.

» La nudité est la parure des grâces :

» c'est pourquoi les jolies femmes ne sont  
 » en robes habillées que quand elles sont  
 » à moitié nues ».

L'alcoran, si l'on en croit ses sectateurs,  
 fut écrit avec une plume de l'Ange Gabriel.  
 On a célébré dans tous les temps les grands  
 hommes & leurs plumes, foibles instru-  
 mens de leurs succès ; mais on ne s'étoit  
 pas encore avisé d'en faire des reliques.  
 « Cette idée, qui fait honneur à M \*\*\*  
 » à Lyon est absolument nouvelle. Il pos-  
 » sède une plume de M. de Voltaire, bien  
 » cachetée aux armes de l'auteur de la  
 » Henriade, & munie d'un certificat au-  
 » thentique. Les curieux peuvent la voir  
 » à toute heure. . . . Point de regrets en  
 » voyant cette belle plume ; M. de Vol-  
 » taire en a d'autres ».

Ces *Essais* sont précédés d'une préface  
 moitié sérieuse & moitié badine, où l'on  
 s'apperçoit que les éloges que l'Auteur a  
 reçus, & les satyres qu'il a essuyées n'ont  
 pu, ni diminuer sa modestie, ni altérer  
 sa tranquillité. Nous ne craignons pas de  
 le nommer ; c'est M. de Campigneulles,  
 Trésorier de France de la Généralité de  
 Lyon, dont on a lu plusieurs pieces dans  
 nos *Mercur*es, & dont les ouvrages sont  
 connus du Public.

D vj

*CAMÉDRIS*, conte, par Mlle MAZARELLI ; à Paris, chez Duchesne, rue St. Jacques, au temple du goût ; 1765 ; brochure in-12, de 220 pages.

**L**ES premiers pas de Mademoiselle Mazarelli dans la littérature ont été signalés par des succès. On se rappelle encore les applaudissemens que lui ont mérités, dans l'éloge de *Sully*, la délicatesse de son esprit, les grâces de son style & la justesse de son goût. C'étoit, pour ainsi dire, contracter des engagemens, dont elle commence à s'acquitter aujourd'hui en publiant cette production ingénieuse. La lecture nous en paroît également agréable & instructive : on reconnoît cette main qui traçoit au temple de mémoire les vertus du favori d'*Henry IV*, & recueilloit, sinon les prix de l'Académie, du moins les suffrages des Académiciens & ceux du Public. L'analyse que nous allons faire de *Camédris*, justifiera ces éloges & l'estime qu'on a déjà pour l'Auteur.

« *Astérie*, Souveraine des Silphes, parcou-  
 » roit sur un char d'azur l'immense étendue  
 » de son empire aérien. Accoutumée à la  
 » magnificence des cieux, elle en voyoit

» l'éclat avec assez d'indifférence ; & déjà  
 » ses chevaux ailés reprenoient la route de  
 » son palais, lorsqu'elle apperçut un autre  
 » char, dont la marche inégale & précipi-  
 » tée annonçoit le caractère de celle qui  
 » le conduisoit. *Sinacée*, Sylphide d'un  
 » ordre inférieur, s'étoit élevée au plus  
 » haut des airs, où elle erroit au gré de  
 » ses caprices. *Astérie* l'arrêta » . . . .

C'est ainsi que Mlle *Mazarelli* ouvre la scène aux événemens qu'elle va décrire. Ce début nous paroît noble & poétique, & annonce, en peu de mots, le caractère de deux des principaux personnages du roman.

La Sylphide du second ordre invite *Astérie* à quitter le séjour des airs ; elle lui montre la terre, dont une partie est confiée à ses soins, & la prie de l'aider dans cette pénible administration. *Sinacée* a tenté inutilement tous les moyens possibles pour perfectionner un jeune Prince auquel elle s'intéresse, & qu'un mot seul, inconsidérément prononcé par sa mère, a rendu malheureux.

La Princesse *Barzée* étant prête à donner le jour à *Camédris*, pria *Sinacée*, son amie, de le douer le plus heureusement qu'il seroit possible, de peur qu'il ne ressemblât à son père, qui par son indolence avoit perdu ses états. *Sinacée* n'avoit pas assez de puissance ; mais elle obtint des

Génies élémentaires, que la Princesse devoit elle-même son enfant, & que le premier mot qu'elle prononceroit après l'avoir mis au monde, signifieroit ce qu'il devoit être. *Barzée* devint mère ; & quelques momens après ayant entendu le bruit d'un vase de porcelaine qu'un de ses gens venoit de casser, elle s'écria : ÉTOURDI ! Ce mot fut l'arrêt fatal qui devoit décider du caractère & du sort de *Camédris*.

A quinze ans le jeune Prince entra dans le monde, & s'y fit connoître par des étourderies qu'il faut lire dans l'ouvrage même. Elles forment, pour ainsi dire, comme autant d'épisodes qui n'ont entre eux aucuns traits de ressemblance. Le Prince a aimé successivement plusieurs femmes, dont l'histoire offre des contrastes agréables, des tableaux variés & des peintures du monde. Instruite d'une partie des fautes de *Camédris*, dont les conséquences étoient souvent dangereuses, *Astérie* descend avec *Sinaclée* sur le globe terrestre. Elle voit le Prince, le trouve aimable, & déjà s'intéresse à son sort. Les deux Silphides tiennent un rang considérable dans la capitale. Leur maison est ouverte aux cercles les plus nombreux & les plus brillans. *Camédris* suit la foule ; il rend visite à *Astérie*, dont la beauté le frappe & l'enchanté ; il ne songe plus qu'à plaire à la

Silphide. *Astérie*, de son côté, observe la conduite du Prince; elle veut le connoître & savoir s'il est digne de son amour : mais ne s'attachant pas aux apparences, comme la plupart des femmes, elle étudie *Camédris*; & sans ajouter foi aux bruits déavantageux qui courent contre lui, elle en démêle les motifs. Le fruit de ces fréquens examens est de trouver toujours le Prince plus étourdi que coupable. Ce qu'elle sent pour lui ne lui permet pas d'attendre de l'âge & de l'expérience qu'il se corrige; elle entreprend elle-même de le rendre parfait. *Camédris* étoit abîmé de dettes; elle lui fournira des secours. Emporté par son courage, le Prince a voulu reconquérir ses états; il a succombé dans cette expédition, a été blessé & fait prisonnier; à l'aide des Gnomes *Astérie* le guérit de sa blessure & lui rend la liberté. La reconnoissance, autant que l'amour, attache le Prince à la Silphide; il lui fait le récit de ses foiblesses, lui promet d'être docile à ses leçons; & bientôt *Camédris* est un homme nouveau. Il est estimé, chéri dans le monde; mais il ne voit & il n'aime qu'*Astérie*, qui répond également à sa tendresse. Le cœur rempli du bonheur d'aimer & d'être aimée, « elle avoit élevé ses bras vers le ciel : » *Camédris* osa la serrer dans les siens. Une



» frayeur soudaine agite *Astérie* ; elle craint  
 » d'avoir trop accordé ; elle craint d'avoir  
 » trop obtenu : mais une lumière éclatante,  
 » signal de la divinité , brille sur le front  
 » de *Camédris*. Des nuages volent autour  
 » du Prince & de la Silphide , s'y rassemblent,  
 » les enlèvent ; déjà la terre a disparu à leurs yeux.  
 » *Astérie* aperçoit avec transport qu'elle remonte au séjour des  
 » Silphes : son bonheur passe ses espérances ;  
 » ses destins sont remplis ; elle est pour  
 » jamais unie à son amant ; & *Camédris*  
 » a puisé l'immortalité dans le sein même  
 » des plaisirs ».

Cette courte analyse du conte de Mlle *Mazarilli* suffit, sans doute, pour en donner une idée générale ; mais il contient des détails qu'on lira avec plaisir dans cet extrait. On ne nomme point la patrie de *Camédris* ; mais on la reconnoît par des traits qui la caractérisent. « Vous ne con-  
 » noissez, pas comme moi, les peuples chez  
 » qui vous êtes, dit *Sinacée* ; ils sont  
 » aimables , mais pour ceux qui n'appré-  
 » cient point leurs qualités ; charmans aux  
 » yeux prévenus seulement ; spirituels pour  
 » qui se prête à leur jargon ; ils parlent  
 » raison tant que l'on veut ; ils ont même  
 » l'air de l'entendre ; mais si quelquefois  
 » la sagesse est sur leurs lèvres , la légèreté,

» l'erreur & la folie sont toujours dans  
 » leurs têtes. Croyez-moi, amusez-vous  
 » de leurs travers, sans chercher à leur  
 » donner des vertus. Puisque vous ne pou-  
 » vez régler leur esprit, vous ne changerez  
 » point leur cœur. Examinez-les bien ;  
 » sont-ils galans, sont-ils gais, sont-ils  
 » sages ? Les uns se ruinent sans se procu-  
 » rer de vrais plaisirs ; les autres s'enri-  
 » chissent sans choisir les moyens ; ils ont  
 » un faste mal entendu & sans grandeur ;  
 » ils applaudissent aux mauvais ouvrages ,  
 » bâillent aux bons , courent après les  
 » femmes, les méprisent, en sont mépri-  
 » sés ; n'aiment rien en disant qu'ils aiment  
 » tout ; n'ont que des fantaisies, point de  
 » desirs. Quelques philosophes de nos jours  
 » leur ont dit qu'il n'y a ni vice ni vertu :  
 » dans ce triste aveuglement ils ne cher-  
 » chent point à s'éclairer par des lumières  
 » plus sûres ; cependant ils lisent, ils sont  
 » instruits, si c'est l'être, que de ne savoir  
 » précisément que ce qu'il vaudroit mieux  
 » ignorer ».

Ce tableau des mœurs de la nation de  
*Camédris* marque que la philosophie a  
 guidé la main du peintre ; & ce ton de  
 morale, toujours mêlée d'un peu de cri-  
 tique, règne avec esprit dans toutes les  
 pages de cette agréable & ingénieuse fiction.

On y trouve une de finesse de goût, une justesse de jugement que le sujet ne sembloit pas devoir fournir, & qui cependant ne sont jamais étrangères au sujet. Nous nous bornerons à rapporter ici quelques pensées que le hasard nous fait tomber sous la main : car nous avouons de bonne foi, que le choix nous eût embarrassés ; chacune en particulier semble mériter la préférence.

« L'esprit suffit aux malheureux, à peu-  
 » près comme le superflu aux gens qui  
 » manquent du nécessaire.

» Les jeunes gens se flattent en vain d'en  
 » imposer à la calomnie ; la légèreté de  
 » leur conduite lui donne des armes : elle  
 » attaque, elle atteint, elle blesse ; & si le  
 » temps semble guérir les plaies qu'elle a  
 » faites, on reconnoît toujours où ses coups  
 » ont porté.

» Cette nation ne fait voyager que ceux  
 » qui ne peuvent inspirer par la figure,  
 » l'esprit & les mœurs, ni admiration,  
 » ni estime, ni respect. Les étrangers, au  
 » contraire, nous envoient ce qu'ils ont  
 » de mieux. Aussi l'enthousiasme nous  
 » prend-il à la plus légère apparence de  
 » talens, de vertus ou de grâces que nous  
 » croyons remarquer en eux ; nous les re-  
 » gardons de même fort au-dessus de nous,

» & nous les en avons presque persuadés.

» Lisez les fastes de votre nation. Il fut  
 » un temps, où généreuse & fiere, simple  
 » & vaillante, elle n'avoit dans toutes ses  
 » actions d'autre mobile que l'honneur.  
 » On étoit difficile à la vérité ; on ne  
 » rioit pas d'un discours injurieux, d'un  
 » procédé perfide, d'une conduite indé-  
 » cente, de l'ingratitude, de la mauvaise  
 » foi, de la méchanceté ; mais on s'expri-  
 » moit avec noblesse, avec décence, avec  
 » simplicité : on savoit mériter un bien-  
 » fait, le reconnoître & le rendre. Tout  
 » ce qui étoit honteux en soi n'étoit, ni  
 » toléré, ni avoué, ni plaissant. La ruse  
 » étoit bassesse, la folie n'étoit point gaité,  
 » l'esprit ne s'aidoit point du secours de  
 » l'épigramme, on avoit des mœurs enfin.  
 » Par quelle fatalité ce caractère national  
 » s'est-il perdu ? Si l'on n'a pu le conser-  
 » ver, au moins il vaur bien la peine que  
 » l'on cherche à le reprendre ; & per-  
 » sonne n'y est plus obligé que ceux qui,  
 » par leur naissance, placés au premier  
 » rang, semblent devoir servir d'exem-  
 » ples, de guides & de modèles à tout ce  
 » qui leur est inférieur. Les peuples ne  
 » deviennent méprisables, que lorsque les  
 » grands sont méprisés. La noblesse du  
 » sang n'est point indifférente ; elle ajoute

» à la honte des vices comme à la gloire de  
 » la vertu.

» Il n'est point de vice qui ne puisse  
 » conduire à quelque vertu : la vengeance  
 » donne souvent la bravoure ; la colère  
 » produit l'intrépidité ; l'envie , l'émula-  
 » tion ; par un retour secret sur soi-même ,  
 » la cruauté fait naître la compassion ; la  
 » Satiété rend délicat ; la fausseté produit  
 » la politesse , la folie la gaité , la prodi-  
 » galité la bienfaisance ; il n'y a que l'a-  
 » varice qui ne conduit à rien.

» Il faut avoir connu le mal pour aimer  
 » le bien ; celui qui n'aura jamais fait de  
 » sottises , ne saura point les éviter. Un  
 » pédant de vingt ans seroit à coup sûr un  
 » imbécille à quarante.

» Une femme a toujours le cœur froid ,  
 » quand elle a beaucoup d'esprit.

» Les femmes se font respecter quand  
 » elles veulent. Ce sentiment dépend  
 » d'elles ; les hommes ne peuvent s'y  
 » soustraire : mais le don de leur cœur n'en  
 » est pas toujours la suite. Il faut des at-  
 » teintes plus fortes ; on n'est pas toujours  
 » conduit à l'amour par l'estime ; on ne  
 » l'est pas même par les desirs.

» On résiste plus aisément au plaisir  
 » que l'on connoît , qu'à celui qu'on ima-  
 » gine.

» Rien n'embellit comme le bonheur.

» C'est une erreur de croire que l'ex-  
 » trême reconnoissance porte à l'indiscré-  
 » tion. Trop publier un bienfait est une  
 » espece d'ingratitude. Il semble que l'on  
 » cherche à soulager son cœur du poids  
 » de l'obligation, en caressant la vanité de  
 » ceux qui obligent.

» Les femmes veulent plaire ; & quand  
 » cet espoir est perdu, elles dédaignent  
 » celui qu'elles n'ont pu séduire.

« Il est des instans où les hommes sont vrais  
 » malgré eux, & persuasifs sans le savoir ».

Il est aisé de juger, d'après ces différentes pensées, combien l'ouvrage de Mlle *Mazzarelli* diffère de la plupart des fictions de ce genre. Il n'est point question de ces prestiges de la féerie, où brille l'imagination presque toujours aux dépens du jugement. Réflexions, esprit, sentiment, graces de style, connoissance du cœur & usage du monde, voilà ce qui distingue le conte de *Camédris*. Ainsi l'avoit jugé avant nous le Censeur de cet ouvrage, dont nous rapportons l'approbation : nous ne pouvons mieux finir cet extrait.

« Cette fiction ingénieuse, dit M. d'*Albaret*, n'est pas une lecture de pur amusement. La morale y est adroitement semée. On reconnoît la main des grâces ».

*LES AVENTURES d'un jeune homme, pour servir de supplément à l'histoire de l'Amour, en deux parties. A Londres, & se trouve à Paris, chez JACQUES-FRANÇOIS QUILLAU, Libraire, rue Christine, au Magasin Littéraire.*

Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil sur cette brochure. Le *jeune homme* écrit lui-même ses aventures. Dès sa naissance il éprouve les coups de la fortune ; sa mère, à qui il étoit odieux, le met en pension chez un Curé chargé du soin de l'élever & de l'instruire. Il avoit un frère aîné qui étoit l'idole de cette mère injuste. Son père meurt. La situation d'*Alexis*, c'est le nom du héros, n'en devient que plus triste. Il s'échappe de l'esclavage où le retenoit le Curé : ne fait trop où se réfugier ; il rencontre dans sa route le fils d'un domestique de sa mère, qui avoit marqué quelque compassion au malheureux *Alexis* ; cet homme, qui étoit berger, est enchanté de retrouver son jeune maître ; il lui offre de prendre le même emploi que lui. Voilà donc *Alexis*, prenant la

houlette & la simplicité pastorale. Il ne tarde pas à devenir amoureux ; on fait que l'amour est la passion des bergers. L'objet de cette flamme innocente est une bergere pour laquelle le Lecteur s'intéresse : ses grâces, sa candeur, sa vertu, tout retrace les charmes d'une beauté de l'âge d'or, de ce siècle où tous les hommes étoient bergers, & toutes les femmes sans nulle autre parure que des fleurs, & d'autre miroir de toilette que le cristal fidèle d'une source argentée. *Alexis* sent tout le prix de son bonheur. Il aimoit, il étoit aimé. Au moment qu'on se livre au partage de ce tableau agréable, *Lyse* meurt : on est fâché de la perdre ; on s'afflige avec *Alexis* ; il vient soupirer à Paris. Le temps, les illusions de cette Ville si dangereuse, emportent cet amour constant du cœur d'*Alexis* : le berger a fait place à l'homme à bonnes fortunes ; & une riche veuve paroît avoir quelque amitié pour lui. Un jour il vouloit lui faire un état ; il en reçoit même des bienfaits : cependant cette Dame ne fait aucune démarche contraire à l'honneur. *Alexis* devient amoureux de *Sophie*. Cette autre héroïne fait oublier *Lyse* ; la première est présentée sous des traits plus enflammés. C'est dans cette espece d'épisode, qui cependant



tient très-fort au sujet, que l'Auteur a répandu de l'intérêt, de la chaleur, des situations. Il finit par épouser cette *Sophie*; & il reconnoît dans sa bienfaitrice, sa mère, qui avoit perdu son fils aîné : elle a tous les sentimens maternels; *Alexis* la console de tous ses malheurs; & elle donne les mains au mariage de son fils avec *Sophie*.

Ce moment a des situations, de la chaleur. L'Auteur annonce beaucoup de talent, une vérité de sentiment qui fait l'éloge de son cœur; il faut seulement qu'il s'attache à se montrer plus sévère sur ce qui concerne le goût. Il a des inégalités dans le style; mais ces légers défauts n'empêchent point que nous ne l'encourageons à poursuivre la carrière qu'il vient de s'ouvrir. Il est bien facile de corriger son style, quand on est échauffé par le feu sacré de l'âme; & il est rare de posséder cet heureux foyer d'où partent les bons écrits dans les genres de morale & d'agrémens.



ANNONCES

## A N N O N C E S D E L I V R E S.

**S**ERMONS prêchés devant le Roi pendant le carême de 1764, par M. l'Abbé *Torné*, Chanoine de l'Eglise d'Orléans; Aumônier du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy : ci-devant Prêtre de la Doctrine Chrétienne; à Paris, chez *Saillant*, Libraire, rue St. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College; 1765; avec approbation & privilège du Roi. 3 vol. in-12.

M. l'Abbé *Torné* ne s'est point astringé à l'usage de diviser ses Sermons en deux points, & chaque point en plusieurs autres. Quelquefois il traite ses sujets sans autre plan que l'ordre nécessaire des preuves, la suite des faits, ou la progression des idées. D'autres fois il indique le nombre des points depuis deux jusqu'à huit; & en cela il a voulu suivre, non les *Bourdaloue* & les *Maffillon*, mais les Pères de l'Eglise & les Orateurs profanes. L'Auteur laisse au Public à juger laquelle de ces diverses méthodes est préférable. Quant au caractère d'éloquence qu'emploie M. l'Abbé *Torné* dans ses Sermons, nous dirons,

*Vol. I.*

E

d'après un Docteur de Sorbonne, que les grandes vérités de la Religion & les saintes maximes de la morale évangélique y sont traitées avec beaucoup de clarté, & prouvées par les livres saints, par les lumières de la droite raison, & par ce tribunal de sentiment & de conviction, que tous les hommes portent dans leur propre cœur.

MÉMOIRES de M DE\*\*\*, pour servir à l'histoire du dix-septième siècle. Seconde édition ; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Robin*, Libraire, rue des Cordeliers, près de la rue de la Comédie Française ; 1765 ; trois volumes in-12.

On ne connoît point l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Le manuscrit avoit été acheté à une vente de livres par un homme qui est mort, & n'a laissé là-dessus aucun éclaircissement. Celui qui a écrit ces Mémoires nous apprend seulement qu'il possédoit une charge chez M. le Duc d'Orléans, *Gaston*, frère de *Louis XIII* ; qu'il fut envoyé successivement en Angleterre, pour résider auprès de *Cromwel* ; en Suede, près de la Reine *Christine*, avec laquelle il fit deux fois le voyage d'Italie ; une seconde fois en Angleterre & de-là à la Haye ; en Portugal, auprès d'*Alphonse VI* ; en Pologne, auprès du Roi *Casimir* ; en

Hongrie, auprès du Comte de *Tekely*, Chef des mécontents de ce Royaume, d'où il alla à Constantinople. Enfin il repassa encore en Angleterre & revint en France avec le Roi *Jacques II*. Ces voyages, qui ont duré quarante-sept ans, l'ont mis en état de voir & de suivre les événemens qui font la matière de ces trois volumes. Il commence par ceux de la régence d'*Anne d'Autriche*, jusqu'au temps où *Louis XIV* eut à soutenir les efforts de toutes les Puissances liguées contre lui.

**HISTOIRE** naturelle, générale & particulière, avec la description du Cabinet du Roi ; à Paris, de l'Imprimerie Royale ; 1764 ; deux volumes de l'édition *in-12*, qui sont les tomes quatorze & quinze, lesquels se trouvent chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Française.

Les matières contenues dans ces deux tomes avoient déjà paru dans l'édition *in-4°*. Cette annonce n'est donc que pour apprendre à ceux qui prennent l'édition *in-12*, qu'il en paroît deux volumes nouveaux, *xiv* & *xv*. Nous dirons aussi à cette occasion que le sieur *Panckoucke* vient de mettre en vente une superbe collection de planches d'histoire, naturelle enluminées. Cet ouvrage, entrepris par *M. d'Aubenton*,  
E ij

## 100 MERCURE DE FRANCE.

Le jeune, sous la direction de *M. de Buffon*, est infiniment supérieur aux planches de l'histoire naturelle, imprimée en Hollande & à Nuremberg, & coûte beaucoup moins. Le premier cahier contient vingt-quatre feuilles *in-folio*, du prix de 15 liv. On en a tiré quelques exemplaires en très-grand papier, qui coûtent 24 liv. Il paroîtra un cahier de vingt-quatre feuilles tous les trois mois. On n'a tiré que trois cens exemplaires de cet ouvrage.

ŒUVRES diverses de *M. de Marivaux*, de l'Académie Française ; à Paris, chez *Duchesne*, rue St. Jacques, au temple du goût ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi ; 15 volumes *in-12*, dont plusieurs se vendent séparément.

Il y a plus d'un an que nous présentâmes au Public un abrégé de la vie de feu *M. de Marivaux*, avec une liste des ouvrages de cet Ecrivain, dont on préparoit une édition nouvelle, chez *Duchesne*, Libraire, qui les a recueillis avec soin. Cette édition paroît aujourd'hui, & voici de quoi elle est composée. 1°. Quatre volumes d'Œuvres diverses, contenant la vie de l'auteur, *Dom Quichotte moderne*, l'*Iliade* en vers burlesques, l'*Education d'un Prince*, la *Voiture embourbée*, & quelques autres pie-

ces posthumes de l'Auteur. 2°. Deux volumes du *Spéctateur François*. 3°. Cinq volumes de piéces de théâtre. 4°. Quatre volumes de la *Vie de Marianne*. Cette édition est très-soignée, & présente à la tête le portrait de l'Auteur.

RECUEIL d'instructions & d'amusemens littéraires ; avec cette épigraphe :

*Non Autores, modò , sed etiam partes operis elegeris.* Quintil. lib. 1 , cap. 5.

par M. de M\*\*\*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue St. Severin, aux armes de Dombes ; 1765 ; un vol. in-12.

Quoique M. de M\*\*\* ne s'annonce dans l'avertissement, que pour un simple compilateur, nous croyons avoir remarqué des choses neuves dans son ouvrage. Il y a du moins beaucoup de goût dans le choix de celles qu'il a, dit-il, prises çà & là ; & nous pensons que ses Lecteurs trouveront qu'il a bien rempli le titre de son livre. Il contient vingt-quatre chapitres, dans lesquels on traite de l'éducation, du goût, des livres, des savans, de la société, des loix, de la philosophie, de l'histoire, de l'esprit, du cœur, de l'imagination, du génie,

E iij

## 102 MERCURE DE FRANCE.

de l'homme, de la religion, de l'amitié, de l'amour, du mariage, des femmes, des Rois, de la Cour, du travail, des richesses, de la vérité, des louanges, de la réputation. On y trouve aussi des portraits, des anecdotes, des bons mots ; & l'on y donne une idée de quelques Auteurs latins & françois.

ESSAI sur les moyens de rétablir les sciences & les lettres en Portugal, adressé à M M. les Auteurs du Journal des Savans ; contenant un nouveau plan d'étude, par *Antoine Teixeira Gamboa*. Seconde édition. A Lisbonne, & se trouve à Paris chez *Robin*, Libraire, rue des Cordeliers, près de la rue de la Comédie Française ; 1765 ; un volume in-8°, petit format.

Ce livre a été d'abord écrit en latin par un Auteur Portugais ; on l'a ensuite traduit dans notre langue ; & dans cette édition, le latin est à côté du françois. On trouve dans ce livre un très-beau plan d'étude avec beaucoup de bonne critique & de goût, & une connoissance étendue des meilleures sources en tout genre.

LE Pyrrhonien raisonnable, ou méthode nouvelle proposée aux incrédules, par M. l'Abbé DE \* \* \*. A la Haye, & se

trouve à Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, Libraire au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle ; 1765 ; un vol. in-12. Prix 1 liv. 10 sols broché.

Ce livre n'a été fait que pour les incrédules les plus décidés. Si l'Auteur ne forme pas de vrais chrétiens, il donne du moins l'envie de le devenir. La question qu'il traite se réduit à examiner si l'on peut, avec de l'attention & du bon sens, se soustraire à quelques vérités surnaturelles qu'il met dans le plus grand jour. Il fait marcher ensemble les raisons qui convainquent, & les inductions qui persuadent ; & il les range dans un ordre qui les rend plus présentes & plus chères à ses Lecteurs.

MÉMOIRES géographiques sur quelques antiquités de la Gaule, par M. *Pajamot*, Ingénieur Géographe du Roi, de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, avec des cartes géographiques ; à Paris, chez *Louis-Etienne Ganeau*, Libraire, rue St. Severin, aux armes de Dombes ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi. Un volume in-12.

Nous jetterons un coup d'œil sur les cinq mémoires qui composent ce recueil. Dans le premier l'Auteur traite d'abord de l'origine & de l'étymologie des mots



de *Celte* & de *Gaule* ; & il expose ensuite quelles ont été les différentes constructions des chemins romains. Dans le second mémoire M. *Pasumot* recherche quelle a pu être l'emplacement d'une habitation ancienne, nommée *Chora*, située entre *Avalon* & *Auxerre*. Le troisième a pour objet le détail exact de la voie romaine entre *Auxerre* & *Avalon*. On y donne une notice exacte de tous les lieux par lesquels passe ce chemin, & de toutes les sinuosités qu'il décrit. Dans le quatrième Mémoire l'Auteur recherche l'emplacement d'une station ancienne, nommée *Bandritum* ; & il examine par quels lieux a pu passer la voie romaine qui communiquoit d'*Auxerre* à *Sens*. Dans le cinquième enfin il fait voir qu'un savant Auteur s'est trompé au sujet d'une autre voie romaine qui conduisoit d'*Autun* à *Besançon*. Il y a dans ces différentes dissertations, des recherches très-savantes, & dignes d'occuper les amateurs de l'antiquité.

NOUVEAUX contes en vers & épigrammes, par M\*\*\*, avec cette épigraphe :

*Demus alienis oblectationibus veniam, ut nostris  
impetremus.*

A Genève, & se trouve à Paris, chez

*Ganeau*, Libraire, rue St. Severin, aux armes de Dombes; 1765; un vol. in-12, de 200 pages.

Ce recueil est de l'Auteur des *Fables nouvelles* que nous annonçâmes avec éloge il y a quelques années. Nous ne trouvons rien ici qui ne confirme l'idée avantageuse que son premier ouvrage nous avoit donnée de son talent pour la poésie.

TRAITÉ de l'origine du gouvernement françois, où l'on examine ce qui est resté en France sous la première race de nos Rois, de la forme du gouvernement qui subsistoit dans les Gaules sous la domination romaine; par M. *Garnier*, Professeur Royal d'hébreu, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres; à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Genevieve, près les RR. PP. Carmes; 1765; avec approbation & privilège du Roi. Un vol. in-12, de 250 pages, petit format.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avoit proposé, pour le sujet du prix qu'elle devoit distribuer à Pâques de 1761, ce qui fait aujourd'hui le titre de ce livre. M. l'Abbé *Garnier* remporta le prix; & dès ce moment il auroit publié son Mémoire, s'il ne s'étoit proposé d'en

E. v.

retoucher certaines parties que les bornes d'une dissertation ne lui avoient pas permis d'approfondir.

DE l'éducation civile , par M. *Garnier*, Professeur Royal d'hébreu , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres ; avec, cette épigraphe :

. . . . . *Tamen aspice si quid  
Et nos , quod cures propitium fecisse , loquamur.*

Horat. Epist.

A Paris , chez *Vente* , Libraire , au bas de la montagne Sainte Genevieve , près les RR. PP. Carmes ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi. Brochure in-12 , de 230 pages , petit format.

A mesure qu'on sent le besoin d'une bonne éducation , les traités sur cette matière se multiplient. M. *Garnier* découvre , par la pratique des anciens , la nécessité d'une règle de doctrine civile. Il parle ensuite des matières qu'on enseignera dans la nouvelle école ; il examine les Auteurs dont la lecture fournira le plus de secours au nouveau maître , & les principaux avantages qu'on doit se promettre du nouvel établissement. Il répond aux objections , & traite enfin de tout ce qui peut être relatif à la nouvelle école qu'il propose. On ne peut trop louer le zèle de M. l'Abbé

*Garnier*, ni les vues utiles qu'il communique au Public pour l'avantage général des citoyens.

PENSÉES de M. l'Abbé *Prévot*, précédées de l'abrégé de sa vie ; à Amsterdam, chez *Arské & Merckis*, & se vend à Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, & chez *Delormel*, rue du Foin ; 1764 ; un vol. in-12.

Quoique la vie, qui est à la tête de ce volume, ne soit présentée que sous le titre d'*abrégé*, on y trouve cependant des détails curieux qui ne laissent rien à désirer sur cet Ecrivain célèbre. Cet ouvrage manquoit à la collection complete des écrits nombreux composés par M. l'Abbé *Prévot*. On doit être charmé de connoître la vie d'un homme dont on lit tous les jours les ouvrages. Quant aux pensées sur divers sujets qui sont ici rangées sous différens titres, nous croyons, avec l'Editeur, qu'elles peuvent former une école de morale, propre à éclairer l'esprit, & à perfectionner le cœur. Personne n'a mieux connu que M. l'Abbé *Prévot*, la marche des passions, ni plus travaillé à les régler dans les personnages qu'il fait agir dans ses romans. Mais en faveur de ceux qui ne lisent point de roman, on a choisi les

E vj

pensées les plus capables de régler les mœurs. On en a formé ce volume, qui est comme le précis de la morale contenue dans tous les écrits de cet excellent Auteur. Nous les avons parcourues avec la plus grande satisfaction; & nous avons cru leur trouver une force & une énergie qui ne nous avoient pas autant frappés dans les ouvrages mêmes d'où elles sont tirées. Le choix en est fait avec goût; & elles sont rangées dans l'ordre le plus naturel.

MÉMOIRES & voyages du R. P. de *Singlade*, Récollet, & Aumônier actuel de la garnison, ville & fort de Cette, en Languedoc; à Paris, chez *Nicolas-Augustin de Lalain*, Libraire, rue St. Jacques, à l'image St. Jacques; 1763; avec approbation & privilège du Roi. 2 parties in-12, formant, quand elles seront reliées ensemble, un seul volume d'environ 500 pages.

Ces mémoires contiennent le récit fidèle de ce qui s'est passé dans l'Isle de Corse; l'usurpation d'un aventurier sous le nom du *Roi Théodore*, sa chute, ses disgraces, & la réduction de ces insulaires sous la domination des Génois, leurs légitimes Souverains: les campagnes des François, leurs efforts pour réduire les rebelles, &

tout ce qu'ils ont fait de plus glorieux pour soutenir l'honneur de la Nation François dans une Isle, où les élémens & le climat ne leur étoient pas moins contraires que la férocité des habitans.

CATALOGUE des livres de la bibliothèque de feu M. de *Launoy*, dont la vente publique commencera le 15 Avril 1765, rue Dauphine à Rennes en Bretagne; chez *Nicolas-Paul Vatar*, Imprimeur-Libraire, rue Royale; 1764, volume in-8°, de 180 pages.

Pour mieux faire connoître en quoi consistera cette vente, nous allons donner ici un état des livres, instrumens de mathématiques & d'astronomie, desseins, gravures, &c. de la bibliothèque de feu M. de *Launoy*: 302 volumes de théologie, versions syriaque & arabes, textes grec, latin, françois, Dictionnaire de la bible: 163 volumes de sciences & arts, philosophie, mathématique, médecine & architecture: 1090 volumes d'histoire, moderne, profane, monastique, étrangère, géographie & autres: 420 volumes de belles-lettres, poétique, mythologie & philologie.

Un très-beau quart de cercle à lunette de deux pieds de rayon, divisé en minute une à une, avec son pied de fer très-solide, & une seconde lunette qui s'attache au

centre pour prendre les angles sur le terrain; ouvrage du fameux *Butterfields*. Une lunette d'approche de quarante palmes romaines : les tubes d'un bois odoriférant sont octogones. Outre les verres oculaires qui servent pour les objets du ciel, il y a trois verres qu'on y peut adapter pour voir les objets de terre. Trois autres lunettes de huit, de six & de trois pieds. Une pendule à secondes avec sa monture, travaillée à l'Observatoire de Paris, par le sieur *Baradelle*, sous les yeux de M. *Cassini*. Un demi-cercle d'un pied de diamètre avec sa lunette, le rapporteur du même diamètre, un niveau de M. *Hughens*, de treize pouces & demi avec son appui & son équipement. Plusieurs autres instrumens, comme boussoles, réciproangles, cadrans universel équinoxial, étuis de mathématiques, compas d'épaisseur, échelle de parties égales, graphomètre & son rapporteur; plusieurs cartes géographiques de M M. *de Lisle*, *Nolin*, *Jaillot*, *de Fer*, *le Rouge*, *Crépy*.

Plusieurs pièces de desseins, tant à étude de paysage, d'académie, que de différens sujets, de *Testelin*; plusieurs peintures, tant en grand qu'en mignatures, gravures, estampes sur différens sujets, de *Carache*, *le Clerc*, *le Brun*, *Poussin*, *Bernard* & autres. Plusieurs paysages, par *Rubens*;

*Titien , Raphael , Vandyck , Salvator Rosa , &c.* Plusieurs plans géométriques , élévations de différentes villes , châteaux , monumens , &c.

Les Amateurs s'adresseront à Mademoiselle *Launoy* , rue Dauphine , à Rennes en Bretagne.

Il y a des manuscrits arabes & syriaques.

LES *Décus* François , Tragédie , ou le Siège de Calais sous *Philippe VI* , par *M. de Roxoi* ; à Paris , chez *Robin* , Libraire , rue des Cordeliers ; 1765 ; in-12 , de 100 pages.

Cette Tragédie , qui a été présentée aux Comédiens , & n'a point été jouée , est précédée d'une épître dédicatoire à *M. le Duc de Grammont* , & d'une préface , où *M. de Roxoi* fait des remarques morales , littéraires , historiques & critiques sur sa pièce.

LETTRE du Chevalier *M. . .* à Milord *K. . .* traduite de l'anglois ; à Londres ; 1765 ; brochure in-8°.

Cette lettre présente d'abord des réflexions sur l'état de Comédien en France. Elle offre ensuite un recueil des meilleurs vers faits depuis quelques années à la gloire de *Mlle Clairon*. La fameuse question ,



## 112 MERCURE DE FRANCE.

savoir s'il est juste d'excommunier les Comédiens, est agitée de nouveau dans la première partie de cette brochure. L'Auteur apporte & fait valoir toutes les raisons souvent alléguées contre l'excommunication employée dans le cas dont il s'agit. Dans la seconde partie de cette lettre, outre le recueil de vers dont nous avons parlé, on cite encore tous les passages de prose tirés de divers ouvrages, pour mettre dans tout son éclat le jeu de cette célèbre Actrice.

PRIERES d'un pécheur pénitent qui demande pardon à Dieu de ses fautes, suivies de réflexions en vers ; sixième édition, revue, corrigée & augmentée ; à Paris, chez *Saugrain*, le jeune, Libraire, quai des Augustins, près du Pont Saint Michel, à la fleur-de-lys d'or ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi ; in-12, petit format, de 250 pages.

Ce petit livre contient la messe, les prières d'un pécheur, qui, pénétré de douleur de ses offenses, demande pardon de ses fautes ; avec des réflexions en vers, dont le sens, relatif aux susdites prières, est renfermé dans un distique au bas de chacune. Les prières sont divisées en sept parties pour les sept jours de la semaine,

& disposées par ordre alphabétique, pour soulager la mémoire des âmes pénitentes qui souhaiteront les apprendre par cœur. Après ces prières sont des sentences chrétiennes, tirées la plus grande partie de l'imitation de Jésus-Christ, mises aussi par ordre alphabétique. Le tout est terminé par deux actes de contrition, qui expriment, l'un en prose, & l'autre en vers, les sentimens d'un cœur contrit & humilié.

RAPPORT sur le fait de l'inoculation de la petite vérole, lu en présence de la Faculté de Médecine de Paris, & imprimé par son ordre pour être communiqué à tous ses Docteurs, avant qu'elle donne, sur cette question, l'avis que le Parlement lui a demandé par son Arrêt du 8 Juin 1763; à Paris, *F. A. Quillau*, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre, près la place Maubert, & chez *Babuty*, quai des Augustins, à l'étoile, près de la rue Gît-le-cœur; 1765; in-4<sup>o</sup>, de 130 pages.

Cet écrit est de *M. de l'Epine*, ancien Professeur & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Après l'avoir lu avec attention, nous avons jugé que malgré les efforts de l'Auteur pour détourner le Public de l'usage de l'inoculation, cette

méthode n'est pas aussi dangereuse qu'on entreprend de le persuader.

Discours à la louange du Roi, établi & fondé à perpétuité par l'Université de Perpignan, pour consacrer son rétablissement : prononcé par le Recteur le 15 Février, jour de la naissance du Roi ; in-4<sup>e</sup>, de 24 pages, avec de belles gravures : 1765.

Le Roi rétablit en 1759 l'Université de Perpignan. Par reconnoissance cette Université a fondé à perpétuité un discours écrit en françois à la gloire de son restaurateur, & il se prononce tous les ans le 15 Février. Celui que nous annonçons aujourd'hui offre d'abord un tableau rapide de tous les événemens qui ont illustré le règne de *Louis XV* : « mais une époque » plus remarquable, & qui le caractérise » particulièrement, c'est ce coup de lumière » qui a montré aux principaux Ordres de » l'Etat les défauts de l'éducation publique » & particulière ». C'est là-dessus qu'insiste spécialement M. le Recteur dans ce discours, qui est très-bien écrit.

MÉMOIRES sur les limites de l'Empire de *Charlemagne*, qui a remporté le prix proposé par l'Académie Royale des Inf-

criptions & Belles-Lettres ; par Dom *Philippe-Louis Lieble*, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, à l'Abbaye de Saint Germain - des - prés ; à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Genevieve, proche les RR. PP. Carmes ; 1765 ; avec approbation & permission. Brochure in-18, de 110 pages.

Il y a dans ce mémoire, dont nous avons déjà parlé, des recherches utiles pour l'éclaircissement de notre histoire.

LES Législatrices, Comédie en un acte en vers libres, mêlée d'ariettes ; par M. *Moline* ; avec cet épigraphe :

*Leges non omnia prescribunt, & virtutis regula doce ubique quid sit honestum, quid turpe.* Erasme.

A Paris, chez *Claude Hérissant*, Imprimeur-Libraire, rue Neuve-Notre-Dame, à la croix d'or ; 1765 ; avec approbation : in 8<sup>o</sup>, de 36 pages.

On lit à la tête de cette Comédie, que, faite pour les Italiens, elle avoit été confiée à un Musicien pour en composer les ariettes. L'Auteur dit qu'il ne songeoit pas à la faire imprimer, lorsqu'il apprit qu'on devoit donner, sur le même théâtre, une pièce qui porte le même titre, & qui diffère peu de la sienne. Dans la crainte

qu'on ne lui ravisse un bien qui lui appartient; il croit devoir rendre publique sa Comédie, persuadé que par là, il empêchera qu'on ne joue celle qu'il dit être entre les mains des Italiens.

Le Tonnelier, Opéra-Comique, mêlé d'ariettes; représenté par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 16 Mars 1765 : prix 24 sols avec la musique; à Paris, chez *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au temple du goût. Avec approbation & privilège du Roi; in-8°, de 56 pages.

On a représenté à l'Opéra-Comique, dans la dernière année de la foire Saint Laurent, une pièce intitulée *le Tonnelier*, dont le succès ne fut pas heureux. Quelques situations théâtrales, & de bons morceaux de musique qui s'y trouvoient, firent naître l'idée de la remettre au théâtre avec des changemens. Ceux qu'on y a faits sont devenus si considérables, qu'on pourroit la donner aujourd'hui comme tout-à-fait nouvelle. Il en sera rendu compte plus au long dans l'article des spectacles.

MÉMOIRE pour l'entière abolition de la servitude en France, ou Mémoire pour les habitans de *Sivry-la-perche*, près Ver-

dun, joints à *Jacques le Fevre*, l'un d'eux, demandeur en cassation d'un arrêt du Parlement de Metz ; par M. *Damours*, Avocat au Parlement : à Paris, de l'Imprimerie de *Ch. Est. Chénault*, rue de la Vieille-Draperie ; 1765 ; in-4°, de 78 pages.

A l'occasion d'une Cause particulière, M. *Damours* a fait des recherches très-intéressantes & très-curieuses sur les causes de la servitude en France pendant plusieurs siècles, sur son abolition & sur le droit de main-morte. C'est un morceau d'histoire très-instructif, qui pourra être d'une fort grande utilité à ceux qui auront à écrire sur ces matières.

LE SIÈGE de Calais, Tragédie, dédiée au Roi, par M. *de Belloy* ; représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 13 Février 1765 ; suivie de notes historiques ; avec cette épigraphe :

. . . . . *Vestigia Græcæ*  
*Ausi deferere, & celebrare domestica facta.*

A Paris, chez *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au temple du goût ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi ; in-8°, de 136 pages.

On a lu l'extrait de cette Tragédie dans

le Mercure du mois de Mars : on en parlera encore dans celui-ci à l'article des spectacles. Nous nous bornons donc à cette simple annonce, pour avertir le Public que la seule édition faite sous les yeux & par les soins de l'Auteur, est celle qui se vend chez *Duchefne*, & dont les exemplaires portent une double *L* au bas de la première page. S'il en paroît d'autres éditions, elles ne pourront être qu'imparfaites & défectueuses.

L'HONNEUR François, stances à *M. de Belloy*, auteur du *Siège de Calais* par *M. Marion* ; à Paris, de l'Imprimerie de *Jorry* ; 1765 : in-8o, de 8 pages.

Cette petite feuille est écrite en prose & en vers. L'Auteur, qui se dit un jeune homme, exprime le plaisir que lui a fait la Tragédie de *M. de Belloy*, & rend hommage aux talens de ce Poëte, également célèbre & modeste.

LETTRE de *Pétrarque* à *Laure*, suivie de remarques sur ce poëte, & de la traduction de quelques-unes de ses plus jolies pièces : avec cette épigraphe :

*Sur cette roche fut écrite la lettre qui toucha ton cœur. Les cailloux tranchans me servoient de burin pour y graver ton chiffre. J. J. R. nouv. Hel.*

à Paris, chez *Sébastien Jorry*, Imprimeur-

Libraire, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise, au grand Monarque & aux Cigognes; 1765; avec approbation. Brochure *in-8°*, de 50 pages; avec les ornemens de la typographie & du burin, qui distinguent depuis quelque temps l'Imprimerie du sieur *Jorry*.

Les amours de *Pétrarque* sont plus souvent cités que ses ouvrages. C'est d'après cette idée, la plus générale & la plus répandue, que l'Auteur a entrepris cette lettre, où l'on voit la peinture d'un cœur sensible & plein de ce qu'il aime, dont l'amante adorée mérite d'exciter les desirs & de causer les regrets. Pour faire rechercher ce petit ouvrage, l'Auteur n'avoit pas besoin de la ressource nouvellement usitée de la gravure & des estampes.

ODE sur le rétablissement de la bibliothèque publique des Chanoines Réguliers de Saint Victor, avec la traduction latine; par M. *Blanc de Juillet*; 1765; feuille *in-8°*.

Nous avons trouvé dans cette ode quelques strophes qui nous ont paru assez bien traduites; ce qui prouve que l'Auteur entend bien les deux langues. Son talent pour la versification n'est point équivoque.

ŒUVRES de théâtre de M. *Bret*, Cen-



seur Royal, & de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy ; à Paris, chez *Prault*, petit-fils, Libraire, quai des Augustins, au-dessus de la rue Gît-le-cœur, à l'Immortalité ; 1765 ; vol. in-12, petit format.

Parmi les cinq Comédies qui forment ce recueil, plusieurs ont été représentées avec succès, & jouissent encore de l'avantage d'amuser quelquefois le Public, telles que l'*Ecole Amoureuse*, &c. Nous nous rappellons d'avoir vu jouer la *Double Extravagance* avec des applaudissemens mérités. Les autres pièces sont le *Jaloux*, l'*Entêtement* & le *Faux Généreux*, dont on se rappelle encore plusieurs scènes qui ont fait le plus grand effet ; mais tout cela demande des détails qu'on trouvera à l'article des spectacles dans un de nos prochains Mercurès.

HISTOIRE d'*Eustache de Saint-Pierre*, ou Siège de la ville de Calais, sous le règne de *Philippe de Valois*, Roi de France & de Navarre, en 1346 & 1347 ; à Calais, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Genevieve, près les RR. PP. Carmes ; 1765 ; brochure in-12, petit format, de 140 pages.

Ce petit morceau de notre histoire,

à la réimpression duquel la Tragédie de *M. de Belloy* a donné lieu, est écrit avec intérêt, & fera encore mieux sentir les beautés du poëme.

ESSAI de contes moraux & dramatiques, par *M. B\*\*\**, avec cette épigraphe :

*La mère en prescrira la lecture à sa fille.*

La Métromanie.

A Paris, chez *Prault*, petit-fils, quai des Augustins, à l'immortalité ; 1765 ; avec approbation & permission. Brochure in-12, de 160 pages.

Pour éviter ces mots, si fort usités dans les narrations, *il dit, il répondit, &c* ; pour éviter aussi les points dont s'est servi *M. Marmontel*, & qui distinguent les interlocuteurs, l'Auteur de ces nouveaux contes met en titre, comme dans un drame, le nom du personnage qui va parler ; ce sont des contes intéressans & instructifs mis en dialogues.

*JEAN Calas* à sa femme & à ses enfans, héroïde ; avec cette épigraphe :

*Tantum religio potuit suadere malorum.*

Lucret. lib. 1, par *M. Elin de Sainmore*.

A Paris, de l'Imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, au grand Monarque ; avec permission ;

*Vol. I.*

F

1765 ; in-8°, de 24 pages, sans aucuns de ces ornemens typographiques qui distinguent depuis quelques temps l'Imprimerie de *Jorry*.

Nous ne pouvons nous empêcher de désapprouver l'épigraphe de ce poème. Ce n'est point sur la religion qu'il faut rejeter la faute du malheur de *Calas* ; la religion n'a jamais persuadé de faire périr un innocent. Quant à l'héroïde, elle ne dément point l'idée avantageuse que le Public a conçue des talens de *M. Blin de Saint-More* dans ce genre d'écriture ; & le sentiment qu'elle produit dans le cœur des Lecteurs, répond à l'intérêt que toute la France a pris au malheur des *Calas*.

*MIKOU & Mexi*, conte moral, avec plusieurs pièces fugitives en vers ; par *M. Maton* ; à la Haye, & se trouve à Paris, chez *Durand*, neveu, Libraire, rue Saint Jacques, à la sagesse ; & à Lille, chez *Hubert Lemmens*, sur la grand'place ; 1765 ; brochure in-8°, de 100 pages.

L'Auteur prévient le Public qu'il s'est moins attaché à faire un roman, qu'à donner un précis de la religion, des mœurs & du gouvernement de Siam. Il ajoute que si ce mélange de vérités & de fictions plaît aux femmes, il se promet de les faire voyager ainsi chez plusieurs nations. Les

pièces de vers qui terminent cette brochure, sont un conte, une épître aux passions, & une ode sur la modestie.

Cette brochure nous paroît amusante.

MARIA, ou les véritables Mémoires d'une Dame illustre par son mérite, son rang & sa fortune. Traduit de l'anglois. Deux volumes in-12, formant ensemble plus de 650 pages. Prix 3 liv. 12 s. brochés. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Bauche*, Libraire, quai & auprès des Augustins, à Sainte Geneviève & à Saint Jean dans le désert; *L. Cellot*, Imprimeur-Libraire, grand'Salle du Palais, & rue Dauphine; 1765. On assure que ce n'est point un roman, mais une histoire véritable; que l'Auteur n'a ni le mérite de l'invention, ni celui d'avoir ajouté des incidens capables de flatter le goût d'un certain Public pour les événemens & les faits merveilleux. Cet ouvrage a paru à Londres en 1764, & y a été fort accueilli; aussi en a-t-on fait plusieurs traductions qu'il ne faut pas confondre les unes avec les autres. Il y en a une presque littérale qui vient d'être faite à Rotterdam sous le titre de *Marianne*, ou *la nouvelle Pamela*; mais le traducteur de Hollande, loin d'avoir diminué les défauts de l'Auteur Anglois, y

F ij

#### 514 MERCURE DE FRANCE.

en a ajouté encore quelques-uns par des contre-sens. Au contraire, dans la version que nous annonçons, on a dépouillé les *Mémoires* de tout ce qui ne tenoit pas essentiellement au fond, & qui refroidissoit trop la narration. Cependant comme il est essentiel qu'un traducteur conserve au moins le caractère de l'Auteur original, on ne s'est pas entièrement écarté de son ton & de sa marche. Nous rendrons incessamment un compte plus détaillé de ce roman intéressant & honnête.

CONTES moraux, par M. *Marmontel*, de l'Académie Française; nouvelle édition, augmentée de cinq nouveaux contes; 3 volumes in-8°, & in-12; avec une estampe au commencement de chaque conte, & le portrait de l'Auteur à la tête de chaque exemplaire. A Paris, chez *Merlin*, rue du mont Saint Hilaire, près le Puits Certain; 1765.

Nous avons annoncé ces deux éditions avant qu'elles parussent; & nous avons la satisfaction, depuis qu'elles paroissent, de pouvoir assurer le Public, qu'elles répondent parfaitement à l'idée que nous en avions donnée; les soins du Libraire, dans les détails & dans les ornemens typographiques, ayant secondé ceux de l'Auteur

dans la partie littéraire. Comme M. *Marmontel* a enrichi de cinq contes nouveaux cette double édition, nous nous proposons d'en parler plus au long dans nos prochains *Mercures*.

*RÉGULUS*, Tragédie en trois actes & en vers, précédée d'une lettre au Solitaire du Guélaguet; à Paris, de l'Imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, au grand Monarque & aux Cigognes; 1765; avec approbation. Brochure in-8°, ornée d'une très-belle vignette & d'un cul-de-lampe de la main des meilleurs artistes.

La lettre qui précède la Tragédie nous a paru pleine d'esprit & de remarques judicieuses. Le Solitaire, à qui elle est adressée, est un ami de l'Auteur qui vit dans une terre près de Blois, appelée le *Guélaguet*. La Tragédie de *Régulus* présente des scènes écrites avec intérêt & avec chaleur.

*SOLYMAN & Zema*, traduit de l'anglais; par M. D. L. F. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Mérigot*, père, quai des Augustins, près la rue Gît-le-cœur; 1765; brochure in-12, de 180 pages.

F iij

Il y a dans ce roman beaucoup de voyages & d'aventures qui excitent une sorte de curiosité. Il y est toujours question des mœurs étrangères : ce sont des tableaux des peuples des Indes qui n'ont rien de commun avec ceux de l'Europe.

NOUVELLES observations sur les naissances tardives, par M. *le Bus*, Maître en Chirurgie, Censeur Royal, &c; suivie d'une consultation de célèbres Médecins & Chirurgiens de Paris; à Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques; 1765; brochure in-8°, de 200 pages.

Cette grande question, à laquelle a donné lieu l'accouchement tardif d'une Dame de Bretagne, a produit plusieurs écrits que nous avons annoncés dans le temps. Cette matière est le sujet d'un procès actuellement pendant au Parlement de Bretagne; & la Dame, contre laquelle ce procès a été intenté, est morte au mois de Février. L'ouvrage de M. *le Bas* est une réponse à une réplique de M. *Louis*.

LE Fanatisme, ode; à Amsterdam; 1765; feuille in-8°.

Tous les maux que le fanatisme a causés dans tous les temps, dans tous les pays du monde, & dans toutes les religions

établies sur la terre, ont chacun leur itro-  
phe dans cette ode.

HISTOIRE Civile, Ecclésiastique & Lit-  
éraire de la Ville & du Doyenné de *Mon-*  
*didier*, avec les pièces justificatives. Par le  
Père *Daire*, Céléstin, de l'Académie de  
Rouen.

Imprimée à Amiens, & se vend chez  
*François*, Libraire, rue du Beau-puits, à  
la Religion. Se trouve à Paris, chez *Ga-*  
*neau*, rue & près l'église Saint Severin,  
aux armes de Dombes & à Saint Louis;  
& chez *Panckoucke*, rue & à côté de la  
Comédie Française, au Parnasse.

Nous rendrons compte avec plaisir de  
cet ouvrage.

COURS d'histoire & de géographie uni-  
verselle, convenable aux deux sexes, à  
tous les âges & aux différentes formes  
d'éducation, avec cette épigraphe :

*Respicere exemplar vita, morum que jubebo.*

Horat. Art. Poët. v. 317.

A Paris, chez *Panckoucke*, Libraire, rue  
de la Comédie Française; 1765; avec  
approbation & privilège du Roi: feuille  
in-8°, de 16 pages.

Ce n'est ici que le *prospectus* d'un ou-

F iv



vrage, dont le but principal est de représenter l'histoire de l'univers sous les différens points de vue que lui prêtent la politique, la morale & la religion ; d'attacher par une lecture qui n'ait, ni le fastidieux d'une liste de faits, ni le sérieux d'un traité de philosophie ; & de rapprocher toujours les révolutions des principes qui les ont préparées. Ce cours d'histoire universelle sera divisé en deux parties ; *les petits & les grands élémens*. Les petits élémens seront composés de tablettes séculaires, où les événemens seront placés avec clarté & simplicité. On observera le même ordre pour les grands élémens ; & cette seconde partie servira de développement à la première. On peut lire le *prospectus* même sur les autres détails qui concernent le plan de l'ouvrage de M. *Luneau de Boisjermain*, ainsi que sur les conditions de la souscription.

PROJET de l'édition des œuvres de *Jean Racine* ; feuille in-8°, de quatre pages.

Les plus célèbres Poètes du siècle de *Louis XIV* ont été imprimés avec beaucoup de soin & de magnificence. Tout le monde connoît les superbes éditions qu'on a publiées de *la Fontaine* & de *Corneille*. Nous n'avons point encore en France une édition

de *Racine* dont les curieux puissent enrichir leur bibliothèque, & qui puisse en même temps servir à l'instruction des Gens de Lettres. On propose aujourd'hui par souscription toutes les œuvres de cet illustre tragique, avec des remarques historiques & critiques sur la langue & sur le goût, & une traduction des morceaux que cet Auteur a imités ou empruntés des Grecs.

Cet ouvrage contiendra six volumes. Il sera du même format que l'édition de *Corneille*, donnée par M. de *Voltaire*, & il sera orné de douze estampes en taille-douce, dessinées par M. *Gravelot*, & gravées par les meilleurs artistes. Le Public peut juger, par cette annonce, du caractère & du papier qui serviront à cette édition. On fournira aux Souscripteurs de l'édition de *Corneille*, qui souscriront aussi à cette édition de *Racine*, les meilleures épreuves des estampes & les portraits de ces deux grands hommes, qu'on grave actuellement.

On se fera un devoir de placer la liste des Souscripteurs à la tête du premier volume. Le prix de chaque exemplaire sera de trente livres. Les personnes qui seront curieuses de voir les estampes destinées à cette édition, les trouveront gravées.

F v.

chez M. *Luneau de Boisjermain*, rue & à côté de la Comédie Française, même maison que le Libraire, *Panckoucke*, chez lequel on souscrira. Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier Juillet prochain. On paiera quinze livres en souscrivant, & quinze livres en recevant l'exemplaire. On n'imprimera que deux mille cinq cents exemplaires, afin que tous les Souscripteurs puissent avoir de bonnes épreuves des estampes. On commence aujourd'hui à mettre cet ouvrage sous presse. On croit pouvoir assurer qu'il sera en état d'être livré avant la fin de l'année.

Le Guide de Paris ; chez *Denis*, Graveur, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collège de *Louis le Grand*.

La difficulté qu'avoient les étrangers en arrivant dans cette Capitale, a fait naître l'idée à M. *Denis* de composer un ouvrage dans lequel chacun puisse aisément reconnoître la route qu'il doit tenir pour se rendre dans les différens endroits où il peut avoir affaire. Cet avantage est d'autant plus grand, que l'on a toujours eu beaucoup de peine à trouver dans les plans de Paris, qui ont paru jusqu'à présent, les édifices remarquables, les rues, les culs-de-sac, les places, &c. Pour donner à ce

livre plus de commodité, on l'a mis dans un format *in-18*, grandeur aussi portative qu'un almanach, & qui n'embarasse point dans la poche. On trouve à la tête de l'ouvrage un plan général, divisé en autant de parties, qu'il y a de places dans le livre; & le numéro romain placé dans chaque partie, indique la page. On y a joint aussi une table alphabétique qui renvoie à une autre table placée à côté du plan où se trouve l'endroit désiré.

Le même Graveur débite un autre ouvrage intitulé: *Analyse de la France*, qui est de même format, & donne les connoissances nécessaires sur la France, en désignant d'un coup d'œil la division des différens gouvernemens, les rivières principales, les Capitales de chaque province, de quel Archevêché sont suffragans les différens Evêchés de chaque province, à quel Parlement ressortissent les Bailliages & Présidiaux, & de quelles Généralités dépendent les différentes Elections. Cet ouvrage, dressé en forme de cathéchisme, & dans lequel l'Auteur s'est efforcé de ne rien omettre, est très-propre à l'instruction de la jeunesse.

---

*AVIS aux Amateurs de l'Histoire de France.*

**J**EAN-Thomas Hérissant, Imprimeur du Cabinet du Roi, va mettre sous presse une nouvelle édition de la Bibliothèque historique de la France du Père *le Long*, avec des augmentations considérables. Les recherches immenses de l'Editeur, secondées de celles de plusieurs savans, tant de la Capitale que des Provinces, ont plus que doublé ce livre, & fait disparaître une grande partie des fautes qui défigurent, comme on fait, un ouvrage aussi nécessaire à tous ceux qui étudient notre histoire. Le desir que l'on a de le rendre le plus complet qu'il soit possible, engage à prier les personnes zélées pour la perfection de ce livre, de communiquer les notes que leurs recherches les ont mis ou les mettront en état de faire sur ce point.

Ces recherches regardent principalement l'histoire particulière de chaque ville ou province ; & leur but est de découvrir plusieurs ouvrages, dissertations & autres pièces fugitives peu connues, sur-tout celles qui sont encore manuscrites. On

demande ce détail 1°. sur la géographie ancienne & moderne, l'histoire naturelle du pays, les rivières, fontaines & eaux minérales, les mines, la botanique, les animaux, &c. les singularités, &c. 2°. L'histoire des Diocèses, des Eglises, Abbayes, Monastères, lieux de dévotion, &c. 3°. L'histoire civile du pays, soit générale, soit particulière, de quelques années. 4°. L'histoire de chaque ville ou bourg, soit générale, soit particulière. 5°. Ce qui a trait aux privilèges de la province, & de chaque ville en particulier, à ses usages, &c. 6°. Ce qui a rapport aux différens Tribunaux, à leurs Officiers, & aux démêlés qui peuvent être survenus entr'eux. 7°. Les vies particulières des hommes illustres en tout genre. 8°. Les généalogies des familles. 9°. Les antiquités du pays, & des lieux particuliers qui en font partie. Il suffira de donner le titre de chacun de ces ouvrages, le nom de leur Auteur, & ses noms de baptême, qualités, lieu de sa naissance, l'année de sa mort, autant que faire se pourra. S'ils sont imprimés, le lieu & la date de l'impression, le nom de l'Imprimeur & le format doivent être indiqués. S'ils sont manuscrits, il faut faire connoître les cabinets dans lesquels ils se trou-

vent ; si c'est l'original ou seulement une copie : si l'on étoit à portée d'en donner une courte notice , elle ne pourroit être que très-utile aux vues qu'on se propose.

La plupart des pièces de ce genre que cite le P. *le Long*, ont changé de propriétaires depuis 1719 , soit par la mort des Auteurs , entre les mains desquels elles étoient conservées , soit même par la vente des bibliothèques où elles se trouvoient. On n'a pu encore être instruit autant qu'on le souhaiteroit sur le sort de tous ces manuscrits , & en particulier sur celui de deux dissertations que *Jacques Robbe*, Géographe, mort à Soissons, sa patrie, en 1721, avoit entre ses mains du temps du Pere *le Long*, & que le Dictionnaire de *Moreri* dit être écrites en latin. Elles regardent l'une la situation de *Bibrax Oppidum Rheimorum*, dont il est parlé dans *César* ; l'autre, le lieu où s'est donné la fameuse bataille de *Truë* dans le Soissonnois. Ce seroit rendre service aux Gens de Lettres que de leur procurer sur ces morceaux & autres pareils, tous les éclaircissemens qu'il est possible de donner. On demande les mêmes lumières sur un grand nombre d'ouvrages manuscrits annoncés dans les Catalogues de MM. *Boissier*, *d'Estrées*, *le Blanc*, *Dantzy* *d'Isnard*, &c. &c. &c.

Il y a lieu d'espérer que ceux qui ont acquis ces ouvrages, ou qui savent ce qu'ils sont devenus, ne refuseront pas d'en donner avis. Il paroît nécessaire d'avertir que l'on a eu soin de parcourir les *Mercures* & autres *Journaux François*, (à l'exception cependant de quelques feuilles périodiques publiées dans certaines Provinces) les *Acta eruditiorum* de *Leipsick*, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, &c. & d'en extraire les titres des pièces relatives à l'Histoire de France. La difficulté de rassembler les différens Recueils des pays étrangers, tels que le *Museum Helveticum*, &c. n'a pas permis de dépouiller de même ces collections qui renferment aussi quelques morceaux sur la Gaule. Les Savans qui les posséderont & qui voudront suppléer à ce défaut, peuvent être assurés de la reconnoissance de l'éditeur & de celle du public. Toutes ces notices, corrections & additions sur l'ouvrage du *Pere le Long*, seront adressées le plus promptement qu'il sera possible chez l'Imprimeur, rue S. Jacques à Paris.





*AVIS touchant divers ouvrages qui se trouvent à Paris, rue Saint Jacques, chez Paul-Denis Brocas, Libraire, au Chef Saint Jean, 1765, sur lesquels on fait une diminution considérable en faveur de ceux qui désireront en faire l'acquisition.*

## L.

**H**ISTOIRE littéraire de la France, &c. par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, onze volumes in-4°. Le tome I, imprimé en 1733; tome II & III, 1735; tome IV, 1738; tome V, 1740; tome VI, 1742; tome VII, 1746; tome VIII, 1747; tome IX, 1750; tome X, 1756; tome XI, 1759.

Tout le monde connoît cet ouvrage, où sont renfermés les fastes de notre littérature. Il n'est pas besoin de remettre sous les yeux le but que se sont proposé les Savans qui sont entrés dans cette pénible carrière. On n'ignore pas qu'ils ont commencé par rechercher quel étoit l'état des Sciences dans les Gaules avant JESUS-CHRIST;

qu'ils ont fait voir ensuite celui où elles furent dans les siècles suivans, & qu'ils ont donné une notice assez détaillée des hommes célèbres en tout genre. On fait qu'on en donne sommairement la vie, qu'on indique leurs ouvrages, qu'on les apprécie, & que l'on en marque les différentes éditions. Le prix des onze volumes en blanc est de 44 liv. Ceux qui auront besoin des volumes séparés, les paieront 4 liv.

## I I.

*BIBLIA sacra vulgata editionis Sixti V, & Clementis VIII, Pontif. Max. auctoritate recognita, versiculis distincta, una cum selectis annotationibus ex optimis quibusque interpretibus excerptis, tabulis geographicis, historicis & chronologicis illustrata, indiceque Epistolarum & Evangeliorum aucta: in-fol. 2 vol. de 1300 pages pour les deux, 1731.*

M. Hennequin, aux soins duquel est due cette édition de la Bible, s'est proposé non-seulement d'en donner un texte pur & correct, mais encore d'en faciliter l'intelligence par des notes courtes, précises & claires sur chaque verset: il a tâché de ne rien dire que d'exact. Pour cela il a eu l'attention de choisir ce qu'il y avoit de

mieux dans les différens interprètes de l'Ecriture sainte : il s'est servi sur-tout de l'édition de la Bible, publiée en 1706 par un savant théologien, M. *Duhamel*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Le prix de ces deux volumes en blanc est de 7 liv.

## I I I.

*LIBER psalmorum vulgate editionis cum notis, in quibus explicatur titulus, occasio & argumentum cujusque psalmi; dilucidatur sensus litteralis, paucis attingitur sensus mysticus, &c. Parisiis, M. DCC. XXIX. in-4°.*

Cet ouvrage, où brillent l'érudition & les connoissances les plus profondes de l'Ecriture sainte & de la langue hébraïque, a mérité les suffrages des Savans. Son auteur, M. *Bellenger*, Docteur de Sorbonne, a présidé lui-même à cette édition, & lui a donné toute l'exactitude dont il étoit capable, & que reconnoissent en lui tous ceux qui l'ont connu. Il a eu la satisfaction de se voir applaudi de son vivant, & celle de voir enlever deux éditions *in-12* de cette savante interprétation des psaumes. Il s'en est donné une troisième encore *in-12* depuis sa mort, sur les instances de personnes éclairées & le débit qui s'en fait.

tous les jours, prouve assez son mérite & son utilité. Quant à l'interprétation des pseaumes, qui se trouve dans le volume *in-4°* dont il s'agit ici, elle est absolument semblable à celle de l'édition *in-12*. Mais dans l'*in-4°* on trouve de plus une préface assez étendue & fort importante sur les pseaumes : elle est suivie de prolégomenes sur le même sujet ; l'ouvrage est terminé par un *Appendix*. Comme il reste au même Libraire un nombre d'exemplaires de l'édition *in-4°*, il propose une remise avantageuse aux Ecclésiastiques & autres personnes qui voudront se la procurer, aux conditions suivantes ; prix de l'*in-4°* grand papier, 6 liv. en blanc ; *in-4°* petit papier, 4 liv.



## ARTICLE III.

## SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

## ACADÉMIES.

*EXTRAIT des ouvrages lus à la séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de ROUEN, tenue le 11 Août, en présence de M. le DUC D'HARCOURT, Gouverneur de Normandie, pour la partie des Belles-Lettres.*

**M**ONSIEUR du Boullay, Secrétaire des Belles-Lettres, rendit compte des travaux académiques de l'année dans son département.

Il le commença par un discours adressé à M. le Duc d'Harcourt, dans lequel, après avoir rappelé toutes les obligations que l'Académie avoit à feu M. le Maréchal de Luxembourg, & les efforts qu'elle a faits pour y répondre, il essaya d'exprimer les sentimens de la compagnie pour son nouveau protecteur. « Qu'il est flatteur

» pour nous , dit-il , de placer aujourd'hui  
 » au frontispice de ce Temple , dédié aux  
 » Muses , ce nom si cher à la Normandie ,  
 » & si célèbre dans ses fastes , ce nom qui  
 » réveille le souvenir de tant de grandes  
 » actions , & la reconnoissance de tant de  
 » bienfaits ; ce nom enfin qui excite dans  
 » tous les cœurs autant d'amour que de  
 » respect , & dont les dignes héritiers n'ont  
 » cessé de donner à leur patrie , depuis plu-  
 » sieurs siècles , les exemples de toutes les  
 » vertus , & les preuves les plus éclatantes  
 » d'un attachement sans bornes » !

*Prix de l'Ecole du Dessin.*

L'Académie avoit proposé pour sujet du  
 prix de peinture, le moment où *Alexandre*,  
 après avoir pris la médecine de la main de  
*Philippe* , remet à ce Médecin la lettre par  
 laquelle on l'accuse de vouloir empoison-  
 ner son malade. Le prix a été remporté  
 par M. *Charles le Carpentier* , du Ponteau-  
 de-mer.

Le premier prix du dessin d'après na-  
 ture , par M. *Anicet Charles-Gabriel le*  
*Monnier* , de Rouen , qui avoit remporté  
 les deux seconds prix dans cette même  
 classe en 1762 & 1763.

Le second d'après nature par M. *Char-*

*les le Carpentier, du Ponteau-de-Mer, qui a eu le prix de la classe de la Bosse, en 1762.*

Le prix d'après la Bosse, par Mademoiselle *Madeleine Godefroi*, de Rouen.

L'Académie a donné un prix extraordinaire dans cette classe à M. *Romain Jenfroi*, aussi de Rouen.

Le prix de la classe du dessein, par *Nicolas-Joseph Billot*, du bourg de Leri.

Pour programme en architecture, on a demandé un Temple de Thémis; on a laissé aux Artistes la liberté d'employer les ordres en architecture à leur choix; on a demandé la coupe & l'élévation de l'édifice. Les desseins de *François Gneroult*, *Charpentier* à Sotteville, ont mérité ce prix.

### *Grand Prix de la Classe des Belles-Lettres.*

L'Académie avoit proposé pour sujet du prix de poésie, donné par feu M. le Maréchal de *Luxembourg*, son protecteur, la délivrance de Salerne par quarante Chevaliers Normands, & la fondation du royaume de Sicile, qui fut la suite de cette expédition.

Quelque desir qu'eût l'Académie de couronner enfin un poëme digne du sujet, & du prix double qu'elle y destinoit, il lui a été impossible de remplir, à cet égard,

l'attente du Public & celle des Auteurs. Quelques défauts légers & quelques négligences de détail n'auroient cependant pas été des obstacles. Les plus beaux ouvrages n'en sont pas exempts, & l'Académie fait assez que la perfection absolue est au-dessus de l'humanité. Mais elle est en droit d'exiger dans un poëme un plan raisonnable & de la poésie. Parmi les ouvrages en assez grand nombre qui lui ont été adressés, les uns ne sont pas sans mérite du côté de l'ordonnance & de la composition. Mais on ne voit briller dans les détails aucune étincelle de ce feu divin, qui est le caractère distinctif des vrais Poëtes. Ils manquent absolument de ce coloris séducteur, de cette poésie de style, dont le prestige donne tout le prix aux plus grandes beautés, & fait même quelquefois illusion sur les plus grands défauts; les règles de la langue, & celles de la versification y sont souvent d'ailleurs violées.

D'autres, dont les Auteurs paroissent avoir mieux connu les règles & l'esprit de l'art, ne se sont pas donné la peine de se former un plan, & se sont contentés de coudre à la hâte quelques tirades, dans lesquelles on remarque de beaux vers. Ils ne se sont pas souvenus que le premier de nos Maîtres commence son art poétique par



rejetter hautement ces ouvrages composés de parties disparates & mal assorties , dans lesquels

*Purpureus latè qui splendeat unus & alter ,  
Assuitur*

Ce sont-là de ces oracles de goût qui sont devenus des loix fondamentales dans tous les tribunaux littéraires , & dont il ne leur est jamais permis de dispenser. Si un ouvrage froidement régulier ne mérite pas le nom de poëme , quelques beaux vers faits au hasard le méritent encore moins.

L'Académie s'est donc déterminée à remettre encore le même sujet , dans l'espérance que les Auteurs , au lieu de se décourager , imiteront sa constance , & redoubleront d'efforts pour mériter une couronne qui n'en deviendra que plus glorieuse pour le vainqueur. Elle promet même , dans le cas où le prix sera adjugé , de faire mention en entier ou par extrait , dans sa collection , des ouvrages qui auront concouru , lorsqu'ils le mériteront.

Les conditions sont les mêmes que dans les programmes précédens. L'Académie invite les Auteurs à les relire. Le prix sera toujours double , & consistera dans deux médailles d'or de 300 liv. chacune.

Outre le prix dont nous venons de parler ,

Il seroit à souhaiter, ajoute M. de la Pagerie, que le Conseil voulût bien entrer dans ces considérations, & que par un Arrêt il ordonnât la démolition de toutes les usines qui exigent des pertuis sur les rivières navigables, & en même temps la destruction de quantité de vestiges d'anciennes usines, qui sont plus dangereuses que les pertuis. Par-là il conserveroit la vie à bien des sujets & faciliteroit le commerce.

Après cette espece de préambule, M. de la Pagerie entre dans un certain détail ; mais il se borne à ce qui regarde la rivière de Marne, dont le cours est d'environ cent vingt lieues, depuis sa source jusqu'à Conflans, près de Paris, où elle se perd dans la Seine. Il fait voir que si cette rivière, qui arrose une très-grande partie de la Champagne, étoit débarrassée de tout ce qui s'oppose à la liberté de son cours, l'état & les particuliers y gagneroient beaucoup. Qui croiroit, dit M. de la Pagerie, qu'à l'appas de vingt & un pertuis construits sur la Marne dans l'espace de cent vingt lieues, on exposât tant de voituriers & de marchands à périr avec leurs marchandises ? Mais quelque chose de plus incroyable encore, c'est qu'on n'achève pas de détruire vingt-cinq à trente goulettes, qui ne sont

autre chose que les restes ou les vestiges d'anciennes usines que les propriétaires ont abandonnées.

M. de la Pagerie observe que le Duc de Gesvres, compatissant au malheur public, a fait détruire le pertuis de Lagny, quoiqu'il y possédât des usines utiles, & qu'il seroit à desirer que les autres propriétaires suivissent un si bel exemple ; mais ce qu'il y a de bien plus dur pour les mariniers, c'est que souvent ils sont obligés d'acheter à prix d'argent ce terrible passage.

Comme on pourroit objecter à M. de la Pagerie que la démolition de ces usines préjudicieroit aux branches du commerce auxquelles on les emploie, il prévient l'objection en indiquant le moyen de les suppléer. C'est en construisant des moulins, en aussi grande quantité qu'il seroit nécessaire, sur des ruisseaux que l'on auroit soin de ne pas laisser manquer d'eau, suivant les règles de l'hydraulique. La même eau qui sert à un moulin peut servir à dix, quinze, vingt, &c. Enfin les moulins à vent, si communs dans certains pays, pourroient aussi remplacer les moulins qui seroient démolis sur une rivière navigable.

---

A R T I C L E I V.

B E A U X A R T S.

---

A R T S U T I L E S.

A S T R O N O M I E.

**H**ÉMISPHERES célestes, arctique & antarctique, calculés & construits pour l'année 1763, par M. *Robert de Vaugondy*, Géographe ordinaire de S. M. *Polonoise*, Duc de Lorraine & de Bar, & de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy. A Paris, chez l'Auteur, quai de l'Horloge.

---

A R T S A G R É A B L E S.

G R A V U R E.

**L**E Donneur de Sérénade & la Paresseuse, estampes Gravées par M. *Moitte*, graveur du Roi, d'après les tableaux originaux de M. *Greuze*, tirés du cabinet de M. *Boyer de Fonscolombe*, Chevalier, grand' Croix

H ij

de l'Ordre de S. Michel de Bavière, Envoyé extraordinaire de France, & Ministre Plénipotentiaire du Roi près la République de Gènes ; se vendent à Paris chez l'Auteur, rue S. Victor, la troisième porte cochère à gauche en entrant par la Place Maubert. Prix, 3 liv. chacune.

Les Amateurs ne pourront qu'applaudir aux soins qu'a pris M. *Moitte* de rendre ces estampes dignes des tableaux qu'elles représentent si agréablement.

On trouve chez le sieur *Basan*, Graveur, rue du Foin, Saint Jacques, une estampe qui ne peut qu'ajouter à la gloire de M. de *Belloy*.

Son médaillon est au-dessus du mausolée des *Héros de Calais*. Un génie, appuyé sur le médaillon, tient un flambeau renversé, qu'il secoue, & dont les étincelles raniment leurs cendres. On y lit les noms d'*Eustache de Saint-Pierre*, de *J. Daire* & des deux *Wissant* : ceux des deux autres Citoyens de *Calais* qui s'étoient dévoués comme eux, & qui sont maintenant ignorés, semblent effacés par le temps.

L'idée de cette composition ingénieuse semble avoir été prise de la première scène du quatrième acte de la Tragédie, où le *Maire de Calais* s'écrie :

Que je te dois d'encens , Souverain de mon être !  
 Pour quels brillans destins ta bonté m'a fait naître !  
 Si dans l'obscurité tu plaças mon berceau ,  
 Les rayons de la gloire entourent mon tombeau.

Cette idée , vraiment pittoresque , nous paroît faire également honneur au cœur & à l'esprit de son Auteur.

Le format de l'estampe est le même que celui de la Tragédie , dont elle peut orner le frontispice. Le prix est de 12 sols.

On la trouve aussi chez *Duchefne* , Libraire , rue Saint Jacques.

## M U S I Q U E.

**S***ei Sinfonie* , con obboe & corni da caccia a piacimento ; composée da *Frederico Schwindl* , virtuoso di camera di S. E. il Conte di *Colloredo* , &c. mis au jour par *M. Venier* , seul éditeur desdits ouvrages ; opera terza ; prix , 12 liv. compris les parties & hautbois & cors-de-chasse. A Paris , chez *M. Venier* , éditeur de plusieurs ouvrages de musique , à l'entrée de la rue S. Thomas du Louvre , vis-à-vis le château d'eau. A Lyon , chez les frères *Legoux* , place des Cordeliers , & *Castan* , place de la Comédie.

H iij

# 174 MERCURE DE FRANCE.

*SIX Sonates de harpe*, qui peuvent se jouer sur le clavecin, avec accompagnement de violon, par M. Lévy, Maître de musique & de par dessus de viole; prix en blanc, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de l'Arbresec, au Caffé de Bellevüe, & aux adresses ordinaires.

*LES petites Récréations de la campagne*, quatrieme livre, contenant six duetti à deux violons, pardessus ou mandolines; *composta da Varri Autori*. On peut les exécuter sur la flûte, en les faisant accompagner d'un violon au deuxieme dessus. Prix, 2 liv. 8 s. A Paris, aux adresses ordinaires de musique.



---

## A R T I C L E V.

### S P E C T A C L E S.

---

*SUITE des Spectacles de la Cour,*

*A V E R S A I L L E S.*

**L**E 26 Février les Comédiens François jouèrent *Jodelet, maître & valet*, Comédie en cinq actes & en vers, de SCARON. Pour seconde pièce, *l'Amour Médecin*, Comédie en un acte & en vers de MO-  
LIERE.

Le 27, les mêmes Comédiens représenterent *Amasis*, Tragédie de feu M. DE LA GRANGE. Le rôle de *Sésostris* par le sieur LE KAIN. Celui d'*Amasis* par le sieur MARSAN. Le rôle de *Nitocris* par la Dlle DUMESNIL. Celui d'*Arthémie* par la Dlle DU-BOIS, &c.

Pour petite pièce on donna *Heureusement*, Comédie en un acte & en vers, de M. ROCHON.

Le Samedi, 2 Mars, les Comédiens Italiens jouèrent *Arlequin, Prevôt & Juge*, Comédie Italienne, en un acte, suivie du

H iv



BUCHERON, Comédie en un acte, mêlée d'ariettes, paroles de M. GUICHARD, musique de M. PHILIDOR.

Le 5, les Comédiens François jouèrent le *Complaisant*, Comédie en 5 actes & en prose. Auteur anonyme. Le rôle du *Complaisant* étoit représenté par le sieur GRANDVAL, celui de M. Bryon par le sieur BRIZARD, *Cléandre* par le sieur DUBOIS, *Argant* par le sieur PRÉVILLE, le *Marquis* par le sieur MOLÉ, &c. Le rôle de M<sup>de</sup> Orgon par la Dlle DROUIN, celui d'*Angélique* par la Dlle DESPINAY, & *Lisette* par la Dlle LUZI.

Pour seconde pièce le *Galant Coureur*, Comédie en un acte & en prose, du feu sieur LE GRAND. Le rôle du *Marquis de Floribel* étoit joué par le sieur MOLÉ, celui du *Chevalier* par le sieur D'AUBERVAL, *Rustaut*, cocher, par le sieur PRÉVILLE, la *Présidente* par la Dame PRÉVILLE, &c.

Le Mercredi 6, l'Académie Royale de Musique, jointe à la Musique du Roi, exécuta des *fragmens*, composés du *prologue des Amours des Dieux*, de l'*Amour enjoué*, entrée du ballet des *Fêtes de Tempé*, & de l'acte de la *danse du balet des Talens Lyriques*.

Le 7 les Comédiens François représenterent, pour la deuxième fois à la Cour, le

*Siège de Calais*, Tragédie de M. de Belloy, qui avoit été redemandée.

La petite pièce, qui suivit, étoit le *Débit*, Comédie en un acte & en vers, de feu M. DUFRESNY, dans laquelle le sieur ARMAND joua le rôle de valet, la Dlle DOLIGNY le rôle d'*Isabelle*, les Dlls DROUIN & BELLECOUR les rôles des sœurs, &c.

Le 12 les Comédiens Italiens exécutèrent *Rose & Colas*, Comédie à ariettes en un acte: Paroles de M. SEDAINE, musique de M. MONSINY, précédée du *Gondolier Vénitien*, pièce italienne en deux actes.

Le 14 les Comédiens François jouèrent le *Double Veuve*, Comédie en trois actes & en prose, de feu M. DUFRESNY, & pour seconde pièce, les *Bourgeoises de Qualité*, autre Comédie en trois actes & en prose du feu sieur DANCOURT. Le sieur BELLECOUR joua les rôles d'amoureux dans ces deux pièces. Presque tous les autres acteurs & actrices de la Comédie Française, qui jouent dans le comique, étoient employées dans la représentation de ces deux Comédies.

Le Samedi 16 on exécuta une seconde représentation des fragmens d'Opéra dont on a parlé ci-dessus.

Le 19 les Comédiens François jouèrent

H v

*le Distrain*, Comédie en 5 actes & en vers de REGNARD, dans laquelle le sieur BELCOUR joua le rôle du *Distrain*. Le sieur MOLÉ, celui du *Chevalier*, & le sieur PRÉVILLE le rôle de *Valet*, &c. La Demoiselle PRÉVILLE joua le rôle de *Clarice*. La Demoiselle DOLIGNY celui d'*Isabelle*. La Demoiselle BELLECOUR celui de *Lisette*.

Pour petite pièce *le Cercle*, Comédie en un acte & en prose de M. POINSINET.

Le 20 les Comédiens Italiens jouèrent *Tom Jones*, comédie nouvelle à ariettes en 3 actes, paroles de M. POINSINET, musique de M. PHILIDOR.

Le Jeudi 21, dernier jour des Spectacles de la Cour avant Pâques, les Comédiens François y représenterent pour la troisieme fois *le Siège de Calais* ou *le Patriotisme*, tragédie de M. DE BELLOY.

Pour petite pièce, *l'Impertinent*, comédie en un acte & en vers de M. DESMAHIS.

*Fin des Spectacles de l'hyver à la Cour.*



---

---

S P E C T A C L E S D E P A R I S.

## O P E R A.

**O** n a continué *Castor & Pollux* jusqu'à la clôture inclusivement. Ce que nous avons dit dans le précédent vol. du succès de cette reprise, est devenu infiniment inférieur à l'événement. De jour en jour les recettes ont tellement augmenté, qu'il n'y a point d'exemple de produit proportionnellement égal, occasionné par aucune remise d'ouvrages, ou par quelque nouveauté que ce soit de la plus grande célébrité. Tous les trois jours de la semaine ont été presque toujours égaux en affluence de spectateurs. Nous avons déjà rendu compte, mais sommairement, d'une partie des choses d'attention qui, dans l'exécution de cet Opera, en ont rendu l'effet si nouveau, & l'impression si universellement sensible. Il seroit difficile de détailler ces nuances, & nous ne pourrions, même en les indiquant toutes, en faire concevoir le mérite, aux Lecteurs qui n'ont pas joui des représentations de cette reprise. Nous citerons seulement deux endroits des plus remarquables ; celui du second acte dans

H vj

le moment que les peuples & *Telaire* viennent célébrer les obsèques de *Castor* sur son tombeau. La gradation des sons dans le chœur, *que tout s'unisse, que tout gémissé*, &c. ménagée avec un art & une intelligence de goût admirable, sur-tout une tenue dans le chant de ce chœur, avec un *rescendo* de l'orchestre, forment une expression qui brise l'ame, & à laquelle ne peuvent résister les auditeurs les plus froids ou les plus accoutumés aux grands effets du théâtre. Dans le quatrième acte, au ballet des *Ombres heureuses*, il y a des gavottes, dans l'exécution desquelles un retour alternatif de doux & de fort est pratiqué avec tant d'art, tant de finesse, & une union de tact si prodigieuse, qu'on n'entend qu'un seul instrument; ou plutôt cet orchestre, le premier de l'Europe pour cette sorte d'ensemble & pour les qualités si précieuses du goût, devient en ce moment une voix humaine la plus mélodieuse & la plus touchante qu'il soit possible d'entendre. Sur ce qu'on vient de dire de la supériorité de l'orchestre de notre Opéra pour les qualités & pour le genre de perfection qu'on a désignés, on ne craint point d'être démenti par les étrangers impartiaux, d'un grand talent, ou doués des grandes connoissances sur les véritables

beautés de l'art. Tout simple que paroisse ce moyen, on ne sauroit croire combien cela fait valoir le caractère de l'air, combien cela l'adapte au lieu & aux personnages de la scène. Un certain sentiment sombre de tendresse & de douceur s'imprime naturellement dans le cœur, saisit l'imagination, & transporte en effet dans le séjour fictif des ombres heureuses. Ce qui ajoute encore à cette douce illusion, & ce qui ne peut se comparer à rien de ce qu'on avoit vu au théâtre, c'est l'ingénieuse disposition des entrées de ce ballet. Le Compositeur (M. DE LAVAL fils,) a rompu l'ordre symétrique des figures, usité dans toutes les entrées ordinaires. Les personnages sont distribués par groupes inégaux de nombre, qui varient & se reforment sans cesse, comme par le seul hazard. C'est une multiplicité infinie de ballets différens, qui produisent un ensemble toujours pittoresque, toujours vrai, & formé en apparence par des positions fortuites, qui ne peuvent être cependant que le résultat d'une combinaison profonde de l'art & de l'ordre cachés avec un génie & une adresse qu'on ne peut trop applaudir. Les Danseurs, de tailles graduées pour la perspective, & placés au fond du théâtre, y soutenoient un mouvement, qui ne laissoit de

## 182 MERCURE DE FRANCE.

vuide dans aucune partie du ballet, & qui concouroit à l'illusion, sans distraire des objets dominans du spectacle. Les ballets du second acte, dans lequel on voit une image des jeux funébres des anciens, la plus approchante de la vérité qu'on ait représenté sur nos théâtres, & dans lesquels M. DAUBERVAL, par le feu de son action, par la justesse de la pantomime, donne une idée fidelle des combats d'*Athlètes*, est encore de la composition de M. DE LAVAL, & tel qu'il l'avoit fait pour les représentations de cet opera à la Cour. Les entrées des *Démons & des Furies* du troisieme acte ne font pas moins d'honneur à ce jeune Maître de ballet. Il a profité habilement de ce qu'un local plus vaste lui fournissoit de plus officieux, pour ajouter au tableau dont il n'avoit pu donner qu'une idée réduite sur le théâtre de la Cour. Il a joint aux pas & aux figures, les accessoires heureux, que peut procurer le secours des machines liées à l'action. Un mouvement rapide, une variété perpétuelle, une sorte de bifarrerie & de caricature placée avec justesse, donnent à toutes les scènes de son sujet, le véritable caractère, la force & la singularité de spectacle qui conviennent en cette occasion.

C'est avec joie, c'est avec empresse-

ment, que nous comblons d'éloges & que nous exhortons tous les amateurs du théâtre à applaudir aux talens & aux efforts d'un Compositeur de ballets qui s'attache à peindre, qui cherche à faire parler la danse, à la faire contribuer au but général de l'opera, & qui s'écarte des habitudes monotomes de son art, pour se rapprocher des grandes règles de l'art dramatique. Dans ce même ballet Mademoiselle ALLARD, entre autres talens admirables qui s'y distinguoient, devenoit, malgré les grâces de sa figure, une véritable Furie par le feu de ses pas, par la volubilité étonnante de ses attitudes, & l'énergie du jeu pantomime jusques sur les traits du visage.

La suite de notre relation nous a conduits à parler des danses avant les rôles; non pas, à beaucoup près, que ceux qui les exécutoient n'aient contribué primitivement au grand succès de cette reprise. On connoît les talens de Mademoiselle ARNOULD: on fait combien ils sont heureusement placés dans cet opera. On fait de plus, que le secours de l'esprit, qu'une intelligence très-fine & un sentiment vif, ajoutent chaque jour de nouvelles vérités d'expression dans un rôle qu'elle joue souvent; ainsi l'on ne doit pas douter de la part qu'elle a eue au plaisir qu'ont fait les



représentations de *Castor*. On ne peut se refuser en même temps à reconnoître comme un des principaux motifs du grand empressement & du grand concours du Public, le progrès sensible, journalier, & qu'on peut qualifier merveilleux, des talens de M. LE GROS. Nous en avons déjà fait une mention vraie, & honorable pour cet Acteur, dans nos précédens *Mercur*es ; ce que nous aurions à en dire aujourd'hui seroit infiniment au-dessus. Il a très-sagement fait tourner ses succès au profit des plaisirs du Public. Plus de confiance, sans présomption, a donné plus de liberté à ses organes & à ses mouvemens. Ses sons, dont il ménage à propos les éclats, paroissent dans toute leur beauté, & servent à donner plus de force à l'expression des sentimens. C'est au Public enchanté, & sans cesse ramené à ce théâtre, que nous en appellons pour fournir la preuve du foible éloge que nous faisons ici, & que nous devons aux soins & au travail de ce nouveau sujet, devenu en très-peu de temps un des principaux objets d'attrait à ce théâtre.

Nous ne passerions pas sous silence, sans injustice, ce que mérite M. *Gelin* dans le rôle de *Pollux*, qu'il a très bien chanté, & dans lequel il a toujours reçu des ap-

plaudissemens. La santé de Mademoiselle DUBOIS étant rétablie, elle avoit repris le rôle de *Phæbé* ; & quoique par la distribution du sujet , ce ne soit pas un de ceux qui prêtent le plus d'avantages aux grands talens , on s'est apperçu des progrès du sien & du fruit de ses succès dans *Armide*.

Le Mercredi 13 & le Lundi 18 Mars on donna pour les Acteurs des *fragmens* , composés de l'*Acte des Sauvages* , de celui des *Incas du Perou* & de l'*Acte de Pigmalion*. Les beautés sublimes & suffisamment reconnues dans la musique de ces différens actes, céderent en ce moment au feu du succès de l'opera de *Castor*. Ainsi ce spectacle n'ayant pas produit tout ce qu'on avoit lieu d'en attendre , on continua pour les Acteurs & pour la clôture du théâtre le Samedi 23 le même opera de *Castor & Pollux* , qui avoit fourni une recette forcée la veille même de ce jour, & tous les jours précédens, & qui n'en produisit pas moins ce dernier jour une des plus fortes qu'on fasse à ce spectacle.

Quoique les dispositions fussent différentes pour l'ouverture de ce théâtre, il paroît qu'on déférera au cri public, qui semble redemander encore cet opera, pour lequel le goût & l'empressement des specta-

teurs étoit encore plus vif à la fin que pour les premières représentations.

On a continué les Jeudis *les Talens Lyriques*. Mademoiselle JUSTINE , jeune danseuse , dont nous avons parlé précédemment sous le nom de Mademoiselle ROBE , s'étant trouvée avoir la voix agréable & du talent pour le chant , a exécuté le rôle d'*Eglé* avec beaucoup de succès & d'applaudissemens.

## COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a continué jusques à la clôture du théâtre inclusivement *le Siège de Calais* , dont nous avons donné l'extrait dans le précédent volume de Mars (1). Tout ce

(1) Voyez dans le volume de Mars l'extrait de cette pièce , & ce qu'on a déjà dit de son grand succès.

*Le Siège de Calais* , ou le *Patriotisme* , Tragédie , par M. de Belloy , précédée d'une épître dédicatoire au Roi , d'une préface de l'Auteur , suivie de notes historiques relatives au sujet de la pièce , se trouve à Paris , chez DUCHESNE , Libraire , rue Saint Jacques , au temple du goût. Le prix est de 36 sols. Chaque exemplaire est timbré à la première page du chiffre royal , afin qu'on ne soit pas trompé par de fausses éditions.

qu'on a à dire sur le succès de cette célèbre pièce est sans exemple depuis la création du théâtre françois. Bien loin que l'affluence se soit rallentie par le nombre des représentations, elle a toujours été tellement en augmentant, qu'on n'a cessé de veiller, par le moyen de la garde royale, à ce qu'il n'arrivât point de tumulte aux bureaux de distribution pour les billets d'entrée, qui étoient, pour ainsi dire, enlevés par la multitude long-temps avant l'ouverture des portes.

Le 12 Mars SA MAJESTÉ ayant bien voulu, par bonté pour le peuple de Paris, dispenser les Comédiens François du service qu'ils devoient faire ce jour-là à la Cour, ils donnerent sur leur théâtre une représentation *gratis* de cette pièce, dont la célébrité étoit déjà tellement répandue dans le peuple, que dès le matin la rue de la Comédie & tous les environs fut remplie d'une foule si innombrable, qu'il étoit impossible de la pénétrer. On présume facilement avec quelle promptitude & de quelle quantité de spectateurs la salle fut remplie. Dès qu'on eut commencé; le plus grand silence succéda au tumulte, sans effort & sans avertissement. Non-seulement aucun des grands traits, dans le détail, n'échappa à la sensation naturelle de

cette assemblée , & ne perdit l'honneur des plus grands applaudissemens , mais plusieurs autres traits que la sagacité d'une critique réfléchie semble pouvoir seule goûter & distinguer , furent vivement sentis par le peuple , & marqués par des signes non suspects d'approbation.

On donna pour petite pièce *le Procureur Arbitre* , qui fut suivie d'un ballet composé pour la circonstance , par M. DESHAYES , maître des ballets de ce théâtre. Le sujet de ce ballet étoit *la Guinguette*. Sur la fin des Danseurs habillés en Grenadiers tenoit chacun une pique , qui se partageant en deux , renfermoit une lettre ; ces piques plantées par ordre présentoient à lire VIVE LE ROI : ce que le peuple répéta avec transport. Ce cri redoubla à la vue de la statue du ROI , qui , dans le même temps s'élevoit de dessous le théâtre , en sorte que les Danseurs furent long-temps sans pouvoir entendre l'orchestre.

Il y eut environ une cinquantaine de louis distribués dans cette représentation , tant par M. le Maréchal DE BIRON , qui avoit bien voulu prendre sur lui le soin de présider au bon ordre de ce jour tumultueux & en même temps à la satisfaction du peuple , que par plusieurs Seigneurs &

Dames placés sur le théâtre, ainsi que par chaque Acteur & Actrice, qui fit ses générosités à son choix. Les Poissardes ou Marchandes des Halles étoient toutes femmes dans le balcon du côté de la Reine ; & les Charbonniers, tous hommes, dans le balcon vis-à-vis. L'argent fut donné dans chaque balcon, & partagé également entre ceux qui y étoient placés.

Dans l'intervalle de la petite pièce au ballet, les Actrices de la Comédie versèrent à boire aux hommes & les Acteurs aux femmes, le tout abondamment ; ce qui fut très-bien reçu & avec de grandes démonstrations de joie. Après le spectacle tout le peuple dansa, ou plutôt sauta sur le théâtre, le nombre de ceux qui vouloient y trouver place ayant empêché de lier une contredanse. On ne peut dire combien le nom du ROI y fut répété de fois, & par quels cris de l'âme cet auguste nom fut célébré. On y mêla quelquefois celui de l'Auteur de la tragédie. Celui de M. le Maréchal DE BIRON n'y fut pas oublié. Après les témoignages de la plus grande satisfaction, tout le monde se retira sans tumulte & sans aucun désordre.

Après cette espèce d'hommage populaire, qui n'est peut-être pas un des moins flatteurs pour l'Auteur, il a reçu un hon-

neur plus durable : MM. LES MAIRE ET ECHEVINS de la ville de Calais ayant été informés dans la nouveauté par une Lettre de M. DE LA PLACE, l'un de leurs plus zélés compatriotes & notre collègue dans la composition de ce Journal, des grands succès de la tragédie du *Siege de Calais* par M. DE BELLOY, il fut délibéré dans une assemblée générale du Conseil de la Ville, & statué sur les conclusions du Procureur du Roi, qu'il seroit écrit une Lettre de félicitation à M. DE BELLOY, avec prière qu'il lui fût présenté des Lettres de Citoyen, & que son portrait fût placé dans l'hôtel de cette Ville ; arrêté en outre que les Lettres seroient présentées dans une boîte d'or, ornée des armes de la ville & d'une devise convenable, & que pour l'exécution de cet arrêté, MM. DE LA PLACE & LE SENECHAL seroient priés d'accepter la qualité de Députés. Ces MM. ont déjà exécuté une partie de ce qui a été statué à cet égard, & donnent tous leurs soins avec le plus grand zèle & le plus grand plaisir à ce qui n'a pu être prêt sur le champ.

*Voyez dans l'article des Pièces fugitives de ce volume les Lettres de M. DE LA PLACE à MM. LES MAIRE & ECHE-*

*FIN* de Calais ; leurs réponses à M. DE LA PLACE ; la Lettre à M. DE BELLOY ; celles qu'il a écrites à MM. les MAIRE & ECHEVINS ainsi qu'à M. DE LA PLACE ; l'Arrêté du Conseil de la ville de Calais , & toutes les pièces concernant ce fait mémorable dans les fastes de notre théâtre , & si honorable pour les talens de M. DE BELLOY.

M. le Duc de Charot , Gouverneur de la ville de Calais , a fait présent particulièrement d'une très-belle boîte d'or à M. DE BELLOY.

Le Samedi 23 on donna pour la clôture du théâtre la dix-neuvieme représentation du *Siège de Calais* , suivie de l'*Oracle*. M. BOURET prononça le compliment suivant.

« MESSIEURS , je sens dans ce moment ,  
 » plus que jamais , combien je dois redou-  
 » ter votre justice , & ce n'est qu'en trem-  
 » blant que je m'avance vers vous pour  
 » implorer votre indulgence. Daignez ,  
 » Messieurs , en faveur de mes camara-  
 » des , si justement en possession de vous  
 » plaire , & dont je suis aujourd'hui l'in-  
 » terprète , recevoir par mon foible organe  
 » le tribut de notre respect & de notre re-  
 » connoissance.



» Nous vous devons tout en effet ; nos  
 » protecteurs & nos maîtres, vous soutenez  
 » le théâtre , & vous formez les Acteurs.  
 » C'est par la solidité de votre goût que la  
 » scène françoise , malgré les nuages passa-  
 » gers qui voudroient l'obscurcir , con-  
 » serve son ancienne splendeur. Les chefs-  
 » d'œuvres , qui font sa gloire , font tou-  
 » jours vos plaisirs , & vous nous aidez  
 » à vous les transmettre dans leur pureté ,  
 » en nous indiquant par vos jugemens in-  
 » faillibles l'esprit & le caractère de nos  
 » rôles. Vous nous donnez ce ton de la na-  
 » ture & de la vérité qui , souvent échap-  
 » pé à nos efforts , n'échappe jamais à vos  
 » lumières ; & toujours plus indulgens pour  
 » ceux qui sont les plus lents à le saisir ,  
 » vous attendez avec patience l'effet de  
 » vos leçons.

» Aucun de nous , Messieurs , ne l'a  
 » plus éprouvé que moi , qui , accoutumé  
 » depuis long-temps à vos bontés sur un  
 » autre théâtre , n'aurois jamais osé fran-  
 » chir l'intervalle immense qui le sépare  
 » de celui-ci , sans la flatteuse espérance d'y  
 » être appuyé de votre protection , & gui-  
 » dé par ces préceptes sublimes dont les  
 » Auteurs mêmes partagent avec nous  
 » l'utilité. Vous les éclairez aussi , & vous  
 » dirigez leurs pas vers le but qu'ils se  
 » proposent

» proposent tous , vos suffrages & ceux  
 » de la postérité ; but qu'il n'est permis  
 » d'atteindre qu'à ceux qui ont acquis l'art  
 » si difficile de satisfaire l'esprit & d'inté-  
 » resser le cœur.

» Plusieurs des pièces nouvelles de cette  
 » année ont paru avoir cet avantage , &  
 » je me ferois , Messieurs , un plaisir de  
 » vous rappeler ici la justice que vous  
 » avez rendue à leurs Auteurs , si je ne  
 » croyois devoir en réserver le détail à  
 » un autre moment , pour ne m'occuper  
 » dans celui-ci que de l'exemple qui est  
 » actuellement sous vos yeux , & sur le-  
 » quel je vois votre impatience me pré-  
 » venir. •

» Vous nommez tous avec moi , Mes-  
 » sieurs , l'Auteur *du Siège de Calais* , qui  
 » vient de combler les espérances qu'il vous  
 » avoit déjà fait concevoir de lui , & de  
 » donner au théâtre de la nation la véritable  
 » pièce de la nation.

» Par les transports avec lesquels vous  
 » l'avez couronné , vous avez bien prouvé ,  
 » Messieurs , que les sentimens qu'il a  
 » peints étoient tous dans vos cœurs. Nous  
 » les avons vus dans tous les Citoyens ,  
 » & l'amour des François pour leur Roi a  
 » si bien réuni tous les rangs , que nous  
 » avons toujours eu les mêmes spectateurs,

*Vol. I.*

I

### 138 MERCURE DE FRANCE.

„ lors-même que nous avons paru en  
„ changer.

„ Mais en admirant, Messieurs, dans  
„ M. DE BELLOY l'ame du citoyen, vous  
„ avez aussi applaudi au génie de l'Auteur.  
„ C'est à ces deux titres qu'il a mérité  
„ votre approbation, & les récompenses  
„ flatteuses dont l'a honoré un Monarque  
„ qui, père des arts comme il l'est de ses  
„ peuples, croit devoir à la mémoire des  
„ *Corneille*, des *Racine* & des *Moliere*,  
„ de chérir, favoriser & encourager ceux  
„ qui naîtront d'eux.

„ Vous ne devez pas douter, Mes-  
„ sieurs, que les distinctions accordées aux  
„ talens ne raniment l'émulation, & ne  
„ produisent bientôt des fruits utiles. Nous  
„ allons tous travailler avec ardeur à nous  
„ rendre plus dignes de vous les offrir.  
„ Les talens de mes camarades vous répon-  
„ dent de leurs succès. Pour moi, réduit  
„ à ne pouvoir vous promettre que du  
„ zèle, j'ose du moins vous en garantir  
„ l'activité & la persévérance „.



## EXAMEN DU SIEGE DE CALAIS,

*Tragédie, par M. DE BELLOY.*

**L**E sentiment est le premier juge & le moins suspect des ouvrages de théâtre. Celui qui a décidé le succès ( jusqu'à présent sans exemple ) *du Siège de Calais*, a préservé cette pièce des nuées de Critiques qui suivent ordinairement les productions couronnées. Un levain de l'envie, caché dans le cœur de tous les hommes, leur fait saisir le plus léger prétexte de retirer l'admiration qu'ils n'avoient pu refuser au premier mouvement de la nature. Mais un motif sublime d'honneur, qui a lié l'amour-propre des spectateurs à la gloire de l'Auteur, a entraîné tous les suffrages pour cette pièce. Il les a multipliés & ranimés à chaque représentation. C'est cet amour pour la patrie, & conséquemment pour ses maîtres, en qui elle réside : sentiment inné dans le François, assoupi quelquefois, mais dont la source n'est jamais séchée. Ne seroit-ce qu'à ce prestige respectable que *le Siège de Calais* devoit l'honneur d'un si grand triomphe ? Ne seroit-ce qu'au mérite du sujet, & de l'avoir

I ij

imaginé le premier, d'avoir montré la nation à elle-même, dans le jour le plus intéressant & le plus glorieux, qu'il faudroit rapporter la gloire de l'Auteur? Son génie, ses talens & son art dans l'exécution d'un projet aussi louable, n'ont-ils rien à prétendre aux applaudissemens universels? C'est ce qu'il faut chercher dans l'examen détaillé de l'ouvrage, en perdant de vue pour un moment la faveur que lui procure son sujet. Suivons pour cela la marche de l'action dans le fil des scènes, la progression de l'intérêt depuis le premier acte jusqu'au dénouement. Voyons si les traits des caractères sont distinctement prononcés, & s'ils sont soutenus dans toutes les positions. En un mot, portons un regard critique sur le fond & sur les détails de ce drame, qui occupe & qui intéresse aujourd'hui toute la France.

Les expositions doivent coûter beaucoup aux Maîtres de l'Art, en ce que delà dépend fondamentalement toute l'économie & souvent tout l'effet de l'ouvrage. Si elles annoncent trop, & par de longues narrations, elles fatiguent l'auditeur impatient de voir commencer l'action. Si elles sont trop resserrées, elles laissent un nuage sur le sujet & sur les caractères des personnages actifs, ce qui fait obstacle à l'intérêt.

Dans celle du *Siège de Calais*, non-seulement l'Auteur à évité ces deux défauts ; mais il y a réuni deux avantages bien essentiels à cette portion d'un drame. Le premier, d'exposer par les sentimens mêmes du principal personnage tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur les événemens antécédens & actuels, ainsi que les caractères & les motifs de tous ceux qui doivent concourir à l'action. Le second, de mettre cette action en mouvement dès le commencement de la pièce. Si l'on veut bien y faire attention, les personnages intéressans ont déjà éprouvé de grandes vicissitudes sur leur sort, depuis la première scène jusqu'à la dernière du premier acte, moment où leur destin reste suspendu entre la crainte & un espoir assez bien fondé. C'est précisément là ce qui constitue le mouvement de l'action dramatique ; & non pas des événemens multipliés & hors du centre de cette action, c'est-à-dire, qui ne naissent point des passions ou du fait des Acteurs de la tragédie. L'intérêt & l'action montent également, lorsqu'après ce qu'on a pu attendre des remords du célèbre *Harcourt* & du crédit qu'il doit avoir sur l'esprit d'*Edouard*, on vient annoncer de la part de ce Prince qu'il ne consent à la retraite du brave & malheureux peuple de Calais,

qu'en lui livrant six des plus notables citoyens. Cet intérêt s'accroît encore en proportion du péril de ces victimes, lorsqu'on ajoute que cette barbare vengeance est envisagée par le Monarque vainqueur, comme une raison d'état, & comme un moyen nécessaire à ses projets de conquête. Tout cet intérêt, vague jusques-là, se réunit sur *Eustache de Saint-Pierre*, sur ce personnage que l'Auteur a eu l'art de faire connoître déjà & de faire aimer, & qui devient, par ce dévouement, l'objet du plus respectable & du plus pathétique attendrissement que le cœur puisse éprouver. Cet intérêt se partage au profit toujours de *Saint-Pierre*, le principal héros du poëme, lorsque son fils se dévoue, avec *Amblétuse*, autre héros secondaire de Calais : mais en se partageant l'intérêt ne se divise ni ne s'affoiblit : combien il monte au contraire, combien la gloire du Maire s'accroît, aux yeux mêmes du Monarque Anglois, lorsqu'il apprend que tous les six dévoués sont de la famille de cet illustre citoyen ! Voilà donc l'action de la tragédie bien constituée & dans un point de simplicité qui doit la rendre recommandable à tous ceux qui connoissent bien les plus grandes règles. Il s'agit de savoir si les héros de Calais tomberont sous le fer des

bourreaux d'*Edouard*, ou si la grandeur de leur action les sauvera ? Si malgré la certitude apparente de leur mort, elle est suspendue jusqu'à la fin par des moyens qui naissent naturellement du sujet, qui se succèdent sans effort, & qui soient autorisés par le trait historique, l'action aura sa marche régulière, & sera aussi complète que la rigueur la plus sévère de la critique puisse l'exiger. Ils vont paroître devant ce Monarque ; ce n'est point une haine personnelle qui l'enflamme ; ce n'est point une vengeance qui soit rassemblée sur ces infortunés particulièrement, que sa fureur poursuit alors : il peut donc être frappé ; il peut être touché d'un si noble héroïsme de leur part. Au contraire, leur fermeté en l'étonnant l'irrite encore davantage, & ce sentiment est fondé, si l'on se rappelle ce qu'il a dit à *Harcourt*, du desir ardent qu'il a de regner sur les François, ce qu'il faut bien distinguer du desir seulement de conquérir la France ; nuance adroitement placée dans le caractère d'*Edouard*, qu'il ne faut pas perdre de vue pour juger des sentimens dont il est agité. Dans ces six victimes qui préfèrent la mort à la nécessité de vivre sous sa loi, *Edouard* voit & doit voir tout le Peuple François. Cet héroïsme doit donc être pour lui un outrage ; il doit



donc agir en conséquence de ce violent ressentiment. Un intérêt important pour lui, & intimement lié à ses vœux & à ses projets, peut néanmoins sauver encore ces objets de sa fureur ; c'est le soin de conserver *Harcourt*, dont les talens, dont le génie est si nécessaire à l'exécution de ses projets. Les remords de ce jeune héros unissent indissolublement son sort à celui des héros de Calais. Ce sentiment est fortifié par son amour pour *Aliénor*. L'impétueux zèle de ce jeune Guerrier ne laisse au Monarque Anglois aucun espoir de le soumettre. La politique veut donc qu'il s'adresse à cette *Aliénor*, qu'il fasse agir sur elle l'attrait le plus séducteur que l'amour, l'ambition, la digne compassion même dont elle est pénétrée pour les citoyens dévoués, puisse offrir en ce moment à son ame attendrie : mais cette ame est toute pleine du même feu qui conduit, qui fait voler au supplice le *Maire* & ses illustres compagnons. Il la trouve inaccessible à l'offre de la plus grande élévation pour son père, à son union avec *Harcourt*, au plaisir si séduisant de partager avec son amant un rang égal à celui des Rois ; enfin, de régner elle-même sur des compatriotes qu'elle chérit en les sauvant. Après ce ressort, que reste-t-il pour dérober les héros de Calais à la cruauté

d'un sort devenu en quelque sorte nécessaire, & qu'*Edouard* ne peut plus changer sans se démentir ? Ils vont périr, rien ne peut les sauver. L'artifice d'*Harcourt* pour prendre la place du fils de *Saint-Pierre* a été découvert par le courage éclairé de ce *Maire*. Pour grace dernière *Alienor*, cette seconde héroïne de la pièce, a la permission de leur faire ses adieux. Ce terme de l'action en peut être regardé comme le point ascendant. Il se trouve précisément au quatrième acte, c'est-à-dire, au lieu où l'ont exigé tous les grands Maîtres en poétique. Enfin *Edouard*, attaqué de toutes parts, d'un côté, par le zèle intrépide du jeune *Harcourt*, d'un autre par les prières de la Reine, par celles de son propre fils ; & persuadé par les remontrances de *Mauny*, a recours encore à la politique ; il veut dompter le courage du *Maire* : il compte avec raison sur la force & sur l'importance de l'exemple, s'il réussit. Qu'il est beau de voir ici la politique d'un grand Monarque, d'un puissant Conquérant aux prises avec la fidélité d'un sujet étranger, avec la noble fermeté d'un héros bourgeois ! Et l'on n'appellera pas cela de l'action vraiment dramatique ? On a prévu par le caractère de ce *Maire* ; le résultat de cette tentative ; mais on n'en est pas moins intéressé, moins

attentif au fil de cette discussion, à l'événement que produira cette conférence ; événement qui doit être décisif. Il est tel en effet, que l'âme inébranlable du *Maire* l'a dû laisser prévoir. Sa mort & celle de ses compagnons en vont être le fruit, lorsque le héraut de *Philippe de Valois* vient remettre à *Edouard* le cartel d'un combat singulier. Dans le premier transport qu'excite ce cartel, *Edouard* ordonne de briser l'échaffaut, de rompre les fers des citoyens de Calais ; leur salut console & rassure un moment. Le Comte de *Melun* paroît, qui vient au nom de tous les Ordres du Royaume désavouer le cartel. Le péril renaît pour les héros de Calais, & devient plus inévitable que jamais. Nous avons cherché nous-mêmes à faire quelques reproches de l'arrivée subite d'un Acteur, à la fin d'une pièce, qui n'a ni paru ni été annoncé dans aucune scène précédente. En y faisant plus d'attention, nous avons pensé qu'on ne pourroit sans injustice ou sans mauvaise volonté, qualifier de machine étrangère au sujet l'intervention de *Melun* en ce moment. L'envoi du cartel est fondé sur l'histoire ; le désaveu de la nation en est inséparable. Ce désaveu ne pouvoit se faire que par un Chevalier qualifié, tel que le Comte de *Melun*. Il n'est point Acteur ;

attendu la circonstance & l'objet de son arrivée, malgré sa qualité, il ne doit être considéré dans le poëme que comme messager, parce qu'il n'y a & ne devoit y avoir d'autre emploi dans l'action. Ces personnages non-seulement sont permis, mais ils sont indispensablement nécessaires dans presque tous les drames. Ils ne sont point coopérans à l'action, mais souvent causes occasionnelles de sa marche & des divers nœuds de l'intrigue. Ainsi, que le nom n'en impose point. Ce ne sont point les noms ni les dignités qui régulent les rangs ou qui constituent les Acteurs dans un drame, mais la part dans l'action que le Poëte assigne à chaque personnage. L'objection qu'on auroit pu faire à l'égard de celui-ci, tombe donc par les règles mêmes de la saine critique. Revenons au fil de la pièce. Les victimes d'*Edouard*, soustraites un moment à sa fureur par sa propre volonté, retombent aussi-tôt dans un plus grand péril par le déshaveu du cartel. Mais le zèle intrépide d'*Harcourt* a saisi l'instant de les faire sortir de Calais, en supposant l'ordre d'*Edouard* & la rançon des captifs. Le spectateur les croit déjà au camp du Roi de France, que l'on fait n'être pas éloigné. *Harcourt*, *Aliénor* le comptent de même; & tandis que le premier informe *Edouard*

de son officieuse fraude, tandis qu'il lui fait écouter les acclamations de son armée sur la clémence qu'il lui avoit supposée, nos six héros reviennent d'eux-mêmes. Ils ont été informés de la supposition des ordres & du désaveu du cartel. Tout conséquent que soit ce retour au caractère d'héroïsme si bien soutenu jusques-là dans le *Maire* & dans ses compagnons, cet événement n'en fait pas une impression moins forte sur le spectateur. Tel est toujours l'effet des grandes actions & des vertus sublimes. *Edouard* en est confondu, mais il ne révoque pas l'arrêt du supplice. Enfin le jeune *Aurèle*, précipité aux pieds d'*Edouard*, demande en larmes à périr avant son père. Il rappelle au Monarque le sort du sien par ce beau vers :

*Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel !*

Ce reproche pathétique est le trait de la nature & du sentiment qui pénètre & qui dompte ce cœur jusques-là inaccessible à la clémence. L'Auteur s'élève avec raison contre ceux qui ont traité ce point du dénouement de moyen inférieur à tous ceux auxquels *Edouard* a résisté. Il en appelle aux droits si chers & si sacrés de la nature sur les âmes les plus irritées. Il s'autorise avec raison des larmes d'*Achille*, qui n'en

versa que lorsque le vieux *Priam* lui rappella le souvenir de son père. Nous prendrons la liberté d'ajouter aux raisons, déjà très-fortes, de M. DE BELLOY, que si *Homère*, le peintre de la nature, a donné tant de force à la tendresse filiale sur l'ame du plus fougueux de tous les hommes, combien doit-elle avoir plus de puissance sur un Monarque qui a des vertus moins éloignées de la clémence qu'*Achille*, qui n'est point enflammé comme lui d'une vengeance personnelle, qui n'a point à sacrifier comme ce héros aux mânes d'un ami éperdument aimé, qui au contraire est cruel alors, moins par passion que par une malheureuse erreur de la politique. Tel est cet *Edouard* pendant tout le cours de la pièce. D'après cela, n'est-on pas fondé à soupçonner que son ame émue, attaquée, combattue déjà par tant de moyens, ne demande en secret que celui de se sauver de la funeste & fausse honte de céder après tant de résistance? Qui ne fait, pour le malheur de l'humanité, qu'il est trop souvent dans l'ame des gens puissans une ténacité qu'ils prennent pour fermeté; que leurs premiers refus sont des engagements dont l'orgueil leur fait un cruel devoir? *Edouard* ne pouvoit dans ce système, qui malheureusement est celui de la nature

pervertie , se dédire & se porter à la clémence que par un motif tout nouveau & qui ne tint à aucun de ceux qu'on avoit employés pour le fléchir. Prenons garde encore , qu'ici ce Monarque accorde librement , & qu'autrement il eût cédé. Qui ne sent pas cette distinction , ne connoît ni la nature de l'orgueil humain , ni celle des grands ivres de leur pouvoir. Ainsi ce dénouement est non-seulement naturel , émané du caractère de celui de qui il dépend , mais encore il est tel que tout autre moyen seroit une machine hors d'œuvre , & qui feroit sortir ce drame de l'unité & de la simplicité d'action , qui en font le grand mérite. Nous avons suivi cette action pas à pas. Nous avons couru le risque de la prolixité en rappelant ici presque toute la pièce , en faveur du grand nombre de ceux qui , malgré l'habitude du théâtre , n'ont pas une idée précise & juste de ce qu'est essentiellement l'action dramatique. Nous nous flattons d'avoir prouvé que non-seulement elle existe dans *le Siège de Calais* , mais qu'elle y existe dans toute la rigueur des règles. Depuis les larmes qu'on a vu constamment répandre aux représentations de cette tragédie , nous n'avons rien à répondre à ceux qui , dans les commencemens , ont prétendu ou feint de croire qu'il

n'y avoit point ou fort peu d'intérêt. Une chose qui dépose en faveur du genre d'intérêt qui règne dans cette pièce, c'est que l'on balbutie aujourd'hui sur ce mot d'intérêt. On n'ose, pour ainsi dire, articuler celui de l'amour, qui en effet ne domine pas dans cette tragédie. On en appelloit aux femmes : elles ont prouvé en cette occasion combien on leur faisoit injure en ne les croyant susceptibles d'intérêt que pour les passions molles & efféminées, qui s'effacent si souvent des ames qu'elles ont le plus agitées, sans y laisser même des traces de leur empire. Elles ont fait voir que leurs cœurs s'ouvroient comme les autres aux sublimes sentimens de l'héroïsme & de l'humanité.

Il nous reste à remarquer quelle union il y a entre le dialogue de ce drame & la marche de son action. Celle-ci résulte toujours du fil des scènes, tellement qu'il seroit moralement impossible que les événemens n'arrivassent pas dans les temps & de la façon dont ils arrivent. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer que ce n'est point, comme dans beaucoup de drames, un Acteur qui en fait entrer ou sortir d'autres. C'est une conduite toute simple de motifs nécessaires qui les amènent sur la scène & qui les en retirent. Nous nous flattons que si, après avoir lu la pièce en



entier , on veut jeter un coup d'œil sur l'extrait que nous en avons donné , on remarquera ce qu'un connoisseur , étudiant beau tableau , remarqueroit lui-même ; c'est-à-dire , la direction d'un premier trait unique , pris d'un certain point , & conduit sans quitter la main , qui enchaîne toute une grande composition.

Après ces parties primitives dans la constitution d'un drame , celle des caractères est une des plus importantes. En examinant , en détaillant ceux de la nouvelle tragédie , nous ne pouvons que donner des éloges à l'art avec lequel ils y sont établis & soutenus , à l'ordre , à la distribution ingénieuse de ces caractères : ce qui leur donne à chacun un degré convenable & proportionné d'intérêt , sans qu'ils usurpent les uns sur les autres. Celui du *Maire* a une prééminence qu'exigeoit le sujet. Rien ne se dément dans ce beau caractère : la simplicité relève la grandeur de son ame ; les plus sublimes efforts en lui , ne sont point l'effet d'une ivresse fanatique , ni du faste de l'héroïsme des Grecs & des Romains. Le sien paroît toujours le fruit des grands principes dans lesquels son ame patriotique est affermie. Son courage inébranlable n'a pas besoin des attraits éclatans de la gloire. Il est conforme à son état , à sa con-

dition : il n'emprunte point le secours des passions violentes ; c'est la vertu dans sa pureté ; c'est la vertu que toute ame peut pratiquer dans quelque rang où le sort l'ait placée. Ce moment terrible qui semble affranchir les hommes de tout respect humain, ne déplace point cette ame vertueuse. Jamais la morgue, mais toujours la fermeté, règne dans ses réponses au Roi d'Angleterre. S'il va jusqu'à lui reprocher un moment la foi qu'il a violée envers son Roi par ce vers :

*Je n'ai pas comme vous le droit de la trahir.*

c'est la grande idée qu'il a de la force des sermens ; c'est le sentiment vif dont il est pénétré, qui lui arrache cette espèce de *sarcasme* si l'on peut dire. Il revient bientôt au ton modeste de son état. Ce vers admirable dans sa majestueuse simplicité,

*Seigneur, vous me forcez d'être plus grand que vous!*

peint cette grande ame. Le caractère d'*Aliénor* est d'autant plus beau, qu'il rappelle celui d'*Eustache de Saint-Pierre*, mais sans monotonie & dans des nuances qui le distinguent ; nuances d'autant plus justes, qu'elles naissent & de son rang & de son sexe. Ce n'est point le superbe or-

guail d'une Femme Romaine ; c'est une Françoisse de qualité fortement pénétrée de l'amour de sa patrie , instruite de ses loix , & inviolablement attachée à son Souverain. Ce que produit ce beau caractère dans la scène de discussion avec *Edouard* , peut-être une des plus belles en ce genre qui soit au théâtre , suffit à notre admiration. Plus impétueuse sans doute que *Saint-Pierre* , elle conserve néanmoins avec *Edouard* cette révérence dont l'éducation fait un principe invariable dans les gens de qualité. Elle est agitée de plus de mouvemens que le *Maire* , par la tendresse filiale , par celle dont elle a rougi , mais qu'elle conserve pour le jeune *Harcourt* : cependant l'Auteur ramène sans cesse tous ses sentimens au point central de son sujet , qui est le patriotisme. Cet *Harcourt* , conséquent dans la vivacité de ses remords , à l'impétuosité de ses premières erreurs , est un caractère qui nous a paru neuf au théâtre , qui contraste très-bien , mais sans le croiser , celui du généreux *Saint-Pierre* , en allant à la même fin par des voies opposées. Le jeu que prête ce caractère dans la pièce , le ressort qu'il donne à l'action , doit nous le faire considérer comme un très-beau trait de l'art. Un autre , dont on doit tenir compte à l'Auteur , est d'avoir

dans le caractère de *Mauny* peint celui de la nation angloise , de manière à laisser dans ce siècle éclairé la satisfaction au spectateur , de voir les droits de la vérité respectés , & l'honneur d'une nation conservé avec justice dans un ouvrage consacré à la gloire & à l'élévation de sa rivale. C'est une attention dont l'Auteur ne s'est point écarté jusques dans le caractère de l'inflexible *Edouard*. On ne fauroit trop le répéter , sa cruauté , dont il falloit faire usage , & qui est le mobile de toute cette tragédie , n'est point un vice du cœur de ce Monarque. C'est avec beaucoup de génie que l'Auteur lui prête des motifs très-plausibles , & que n'admettoit que trop autrefois la politique des Princes , pour immoler à ses grands projets les six héros de Calais. Nous ne savons si tous les critiques ont fait sur cela assez d'attention ; ils y auroient vu deux choses ; la première , comme on l'a déjà dit , la cause toute préparée du dénouement ; la seconde , le ménagement avec lequel *Edouard* est assez formidable pour imprimer toujours la juste terreur de voir périr les héros de la pièce ; mais jamais odieux par ses qualités personnelles , jamais avili , quoique surmonté par l'héroïsme des François ; c'est ce que nous ne prendrons pas la peine

de prouver , puisqu'il suffit d'envoyer à une lecture attentive de la pièce même.

Si la beauté de l'ouvrage , & nous le disons sans flatterie , ne nous avoit entraînés bien plus loin que nous n'avions prévu , ce seroit ici le lieu de parler du coloris & du style de cette pièce. Nous nous contenterons de répéter ce que le goût a indiqué déjà à presque tous les spectateurs de bonne foi. Il en est peu qui soient aussi remplies de vers remarquables , sans qu'aucun emprunte l'éclat des tours & le brillant de l'esprit recherché. Ce que nous y avons singulièrement admiré , c'est qu'en employant toute la majesté du style tragique , toute l'élégance de notre langue moderne , l'Auteur a sagement conservé la simplicité des temps & de la condition des personnages ; art admirable , dont on ne peut trop recommander l'imitation aux jeunes Auteurs. Ce moyen est peut-être un de ceux qui a le plus contribué au grand effet , à cette impression universelle & commune à tous les ordres de spectateurs , quoique peut-être ce mérite eût échappé à leurs réflexions.

Nous nous flattons d'avoir , quoique foiblement , rempli à-peu-près les conditions que nous nous sommes imposées au commencement de cet examen. C'est au

Lecteur à juger à présent si la tragédie du *Siège de Calais* ne doit son mérite & les honneurs qu'elle a procurés à son auteur, qu'à la seule faveur du sujet ?

En traçant les divers caractères de la tragédie, nous avons indiqué les talens des principaux Acteurs. Ils semblent être entrés chacun tellement dans l'esprit de l'Auteur, que nous pourrions dire sans adulation qu'ils nous ont servi, par la justesse de leur action, à distinguer, ou du moins à être plus sensiblement frappés des nuances que nous venons d'exposer, & qui contribuent beaucoup au grand effet que produit la représentation du *Siège de Calais*.

Nous ne pouvons nous dispenser de communiquer à l'Auteur & aux Acteurs quelques légères remarques sur la représentation de cette pièce, recueillies des sentimens réunis de plusieurs spectateurs.

1°. Quelques personnes attachées aux vraisemblances historiques ont regardé comme un anacronisme l'ordre de la jarretière, dont se décore l'Acteur qui joue le rôle d'*Edouard III*, prétendant que cet ordre ne fut institué que quelques années après le siège de Calais.

2°. D'autres auroient désiré que le fils du *Maire* parût en habit de guerrier, parce qu'il arrive sortant du combat. Nous

croyons qu'on peut répondre à cela que ce jeune Guerrier entre sur la scène blessé au bras ; qu'il a pû & même dû être désarmé ; & que comme il ne s'agit plus de combattre dans le reste de la pièce, il convient mieux qu'il reste dans les habits simples de citoyen , avec lesquels il est plus uniforme aux cinq autres bourgeois dévoués pour le salut de leur patrie.

3°. On a paru généralement improuver l'action du *Comte de Melun*, qui ôte son casque pour parler à *Edouard*. Nous ne voyons rien qui la justifie, parce qu'en aucun temps, & chez aucun peuple, cette action n'a été admise pour le salut ou pour une marque de respect. Au contraire elle le seroit plutôt d'une familiarité reprehensible en présence d'un Souverain, en ce que le casque étant une armure plutôt qu'une coëffure, on ne le quittoit que pour être plus à son aise, & dans le repos.

Ces dernières observations paroîtroient & seroient de peu d'importance en d'autres occasions ; mais rien n'est minutieux sur ce qui concerne la représentation d'un ouvrage devenu aussi célèbre, & adopté avec tant de chaleur par la nation.

*Fin de l'examen du Siège de Calais.*

---

*LETTRE de M. DE BELLOY, auteur de  
la Tragédie du SIEGE DE CALAIS à  
M. DELAGARDE, Auteur du Mercure  
pour la partie des spectacles.*

**J'**AI l'honneur de vous envoyer, Monsieur, le petit éclaircissement dont je vous avois parlé relativement à l'institution de l'Ordre de la Jarretière. Il est très-vrai que la plupart des historiens en fixent l'époque à l'année 1348, 1349 ou 1350 ; mais *Froissard*, Auteur contemporain, auteur attaché particulièrement au service & à la Cour d'*Edouard III*, atteste que la première cérémonie de cette institution eut lieu dans une fête donnée au château de Windsor en 1344, trois ans avant le siège de Calais ( Voyez *Froissard*, tom. premier, chap. 101 ). Après une telle autorité, il faudroit bien de la mauvaise humeur pour désapprouver encore l'Acteur célèbre qui a cru devoir porter les marques de l'Ordre de la Jarretière en représentant *Edouard III* dans ma Tragédie. L'anacronisme fût-il même aussi constant que le soutiennent les Censeurs de *M. le Kain*, je ne vois pas qu'un drame soit une table



chronologique : rapprocher ou reculer de quelques années un événement dont l'époque est douteuse , c'est une liberté très-permise au théâtre , lorsqu'on ne change ni le fait principal ni les personnages qui y ont eu part. Malheur, dit *Boileau*, à ces Poètes didactiques ;

Qui chantant d'un héros tous les faits éclatans ,  
Maigres historiens , suivent l'ordre des tems.

Mais , Monsieur , puisque je parle de M. le *Kain* , il est juste que je lui paie publiquement le tribut de reconnoissance que je lui dois à si juste titre. Il a fait , pour le bien de ma pièce , un sacrifice généreux que je n'oublierai jamais. Il a cédé un rôle qu'il trouvoit agréable , pour se charger de celui qui devoit paroître le plus ingrat & le plus difficile. Ses talens y ont acquis un nouveau lustre. Il a répandu leur éclat sur le fond le plus sombre , & il a prouvé qu'il n'y a jamais de rôle médiocre pour un excellent acteur. Au reste , je ne prétends point diminuer par-là le mérite de ceux qui ont fait valoir avec tant d'avantages des rôles plus saillans. Je fais mieux que personne tout ce que mon ouvrage doit à la sublime énergie de Mlle *Clairon* , au pathétique noble & pénétrant de M. *Bri-  
zard* , à la vérité précieuse , à l'âme ardente  
de

de M. Molé : & en général aux talens de tous les autres acteurs qui se sont surpassés eux-mêmes dans une pièce où ils avoient à exprimer leurs propres sentimens dans ceux de la nation. Seroit-ce le temps de ne pas convenir du mérite qu'ils ont prêté à ma Tragédie lorsque l'impression dépose si hautement en leur faveur ?

Qu'il me soit permis de profiter de l'occasion de cette lettre pour répondre à un reproche personnel qui mérite toute mon attention. On veut faire croire que je m'enorgueillis des bontés du Public ; que ma préface n'est point modeste ; que je m'érige en législateur, quand j'annonce un ouvrage sur les règles de la Tragédie ; & que je compare insolemment le *Siege de Calais* à la *Phèdre* de Racine. Ceux qui me connoissent savent combien la vanité est loin de mon caractère ; ils n'ont pas besoin que je me justifie à leurs yeux : mais je dois compte au Public de mes sentimens & de l'usage que je fais de ses bontés.

Je ne m'érige point en législateur : au contraire, je veux forcer tous les petits législateurs modernes à reconnoître comme moi les loix anciennes dont leur caprice a secoué le joug : & je déclare formellement dans ma préface que mon dessein est de

## 218 MERCURE DE FRANCE.

*chent à faire oublier ; ce n'est pas-là avancer que je veux faire des règles ; & ceux qui entendent le françois m'ont fort bien compris. Ils n'ont pas imaginé qu'en disant que l'ouvrage dont il s'agit étoit le fruit de douze années d'étude , cela dût signifier que j'y travaillois depuis douze ans. Ils ont pensé qu'ayant étudié pendant un si long temps les règles du théâtre , j'annonçois seulement les observations que je me proposois de publier , comme très-différentes de ces réflexions passagères que l'on débite ordinairement d'après la Tragédie que l'on vient de donner.*

En effet , bien loin que j'aie travaillé douze ans à l'ouvrage dont je parle , il est à peine commencé : je suis même incertain de la forme que je lui donnerai. Mais le fruit de mes longues études a mûri dans ma tête ; j'y ai rassemblé les principes , les autorités , les exemples sur lesquels j'ai fondé mes opinions ; & c'est avec ces secours que j'entreprendrai de renverser les nouveaux dogmes que l'ignorance & la présomption veulent établir sur les ruines des véritables règles. Voilà tout ce que j'ai dit , & tout ce que j'ai voulu dire.

Si j'ai parlé de *Phédre* en parlant du *Siège de Calais* , il est clair par les termes dont je me suis servi , que j'ai opposé un

chef-d'œuvre à un foible essai , pour en faire mieux sentir la différence. Nous comparons tous les jours *Amasis* à *Mérope* ; *Alcibiade* à *Mithridate*. Comparer deux ouvrages , ce n'est pas les égaier l'un à l'autre. Qu'on lise ma préface : en voici quelques traits. *Ma Tragédie est bien éloignée de la perfection. . . . Phèdre est le chef-d'œuvre du Génie. . . . Trop foible disciple de Racine, prétendrois-je être mieux traité que mon maître? . . .* Qu'on lise sur-tout la page 7, on verra que je ne m'égaie pas même à mes jeunes Confrères , parce que je fais en effet qu'il y en a plusieurs dont le talent est fort au-dessus du mien. Ce ne sont pas ceux-là qui s'irritent de mon bonheur , il est pour eux le présage assuré d'une gloire dont ils seront plus dignes. Mais ceux qui m'accusent de vanité ont sans doute leurs raisons. Ne voudroient-ils pas , comme le dit si bien *Racine* :

*Grossir , pour se sauver , le nombre des coupables.*  
Heureusement le Public n'est pas accoutumé à les croire sur leur parole.

Je vous prie , Monsieur , d'insérer dans le *Mercur* la réponse que j'ai faite à la lettre dont M. de *Voltaire* m'a honoré. Elle achevera de montrer au Public quelle est ma façon de penser & de sentir.

J'ai l'honneur d'être , &c.

K ij

---

*LETTRE de M. DE BELLOY à M. DE  
VOLTAIRE.*

**O** MON maître ! quoi , vous daignez me prévenir & prendre part à un succès dont je ne vous ai point encore fait hommage ! Est-ce à vous , que la gloire environne , de vous appercevoir si quelques-uns de ses rayons se sont égarés vers moi ? Souffrez que je vous reporte tous ces suffrages , tous ces applaudissemens dont vous me félicitez. Je vous les dois , vous m'avez fait le peu que je suis : vos ouvrages m'ont servi de leçons , & c'est dans ces sources du Génie que j'ai puisé quelques traits de feu dont on veut bien me tenir compte. Si vous n'eussiez peint avec tant de force l'ame de *Zopire* , de *Zamti* & celle des deux *Brutus* , ma foible main eût-elle pu crayonner les héros de Calais ? Croyez , Monsieur , que plus je ferai de progrès dans mon art , plus je sentirai la prodigieuse supériorité de votre génie : semblable à ce voyageur , qui ne voit se développer toute la grandeur d'un superbe monument qu'à mesure qu'il en approche. On dit que nous avons de jeunes Auteurs très-

vains , très-glorieux de leurs talens : ils n'ont donc jamais réfléchi sur les vôtres ? Qu'ils relisent sans cesse vos ouvrages ! c'est le meilleur antidote que nous puissions prendre contre la vanité. Le moucheron peut-il s'admirer quand il lève les yeux sur l'aigle ?

Le *Siege de Calais* sera bientôt imprimé. J'aurai soin de vous l'envoyer sur le champ. Si vous n'imitiez l'excessive indulgence du Public , vous ferez forcé de convenir que je ne l'ai guères méritée , &c. &c. &c.

---

## COMÉDIE ITALIENNE.

ON a continué pendant sept représentations *Tom Jones*. Cette pièce est imprimée , & se trouve à Paris chez *Duchefne* , Libraire , rue S. Jacques , au temple du goût. A la lecture , excepté la disparate des ariettes , elle ne nous a pas paru mériter l'accueil désagréable du premier jour de sa représentation.

Ce théâtre a fermé cette année , avec tous les autres , le Samedi 23 Mars.



---



---

## CONCERTS SPIRITUELS.

*Du Dimanche , 24 Mars , & du Lundi  
25 , fête de l'Annonciation.*

DANS le premier on exécuta pour grands Motets *Omnes gentes* de M. DAUVERGNE, Surintendant de la Musique du Roi, & *Deus venerunt* de feu M. FANTON. Dans le Concert du Lundi on exécuta *Dominus regnavit* de feu M. DE LA LANDE. Dans les Concerts de ces deux jours Mlle AVENEAU, de la Musique du Roi, dont nous avons parlé dans le temps de son début sur le théâtre de la Cour à Fontainebleau, chanta *Usquequo*, petit Motet de feu M. MOURET. Dans le Concert du Lundi elle chanta le récit *Adorate eum* du Motet de M. DE LA LANDE. Le Public a paru généralement confirmer les éloges que nous avons donnés à la qualité de la voix de cette Cantatrice, & désirer en même temps, avec nous, qu'elle choisît les moyens les plus sûrs pour s'instruire dans l'art d'en faire un usage conforme à la beauté de cet organe. Dans les mêmes Concerts Mlle FEL & M. LE GROS ont

chanté admirablement *Exultate justi*, Motet à deux voix de M. DAUVERGNE. Ce Motet, d'une composition savante & agréable, produit le plus grand effet, & prèta très-officieusement aux talens & aux voix des deux personnes qui l'exécutoient. M. DUPORT, de la Musique de S. A. S. M. le Prince de Conty, & M. Capron ont exécuté ces deux jours des Sonates & Concerto, l'un sur le violoncelle, & l'autre sur le violon. Ces noms, connus aujourd'hui, dispensent de rapporter les applaudissemens que reçoivent toujours leurs talens : mais nous ne pouvons nous dispenser d'exhorter tous les grands talens, sur quelque instrument que ce soit, à préférer de plaire à la partie nombreuse du Public, par de la musique agréable & intelligible, au vain honneur d'étonner un petit nombre de rivaux, ou de prétendus connoisseurs, par des difficultés, qui ne produisent aux autres qu'un jeu bizarre & confus de sons auxquels, ni l'esprit ni le cœur n'entendent pas plus que les oreilles qui n'ont pas le bonheur d'être totalement musicales.





## A P P R O B A T I O N.

**J'**AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois d'Avril 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce premier Avril 1765.

GUIROY.

## TABLE DES ARTICLES.

## PIECES'FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

## ARTICLE PREMIER.

|                                                                                                                            |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>S</b> UITE des recherches sur la barbe.                                                                                 |              |
| VERS présentés à Mlle <i>Clairon</i> , & gravés à la tête d'une contredanse qui porte le nom de cette célèbre actrice, &c. | 19           |
| A un Chanoine qui trouve mauvais de ce que l'Auteur s'éloigne de lui au cœur.                                              | 20           |
| SUR un bavard impitoyable.                                                                                                 | 21           |
| SUR le <i>Siège de Calais</i> .                                                                                            | <i>ibid.</i> |
| POUR l'ouverture d'un exercice littéraire soutenu à Saint Hypolite en Languedoc le 30 Août 1764.                           | 22           |
| MADRIGAL à Mlle <i>F... G.</i>                                                                                             | 26           |
| IMPROMPTU à une Dame qui demandoit à l'Auteur pourquoi il n'aimoit pas une Dile nommée <i>Lise</i> .                       | 27           |

|                                                                                                                |                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| EPITAPHE pour M. Rameau.                                                                                       | <i>ibid.</i>         |
| VERS à Madame Baur***, sur ce qu'elle avoit<br>fait donner la liberté à un Noir.                               | <i>ibid.</i>         |
| MADRIGAL à M*** sur ce qu'il se glorifioit<br>un jour d'être fidèle à son épouse, qui<br>s'appelle Rose.       | 28                   |
| SUITE des Lettres d'une jeune Etrangère, sur<br>quelques modes & usages de France, &c.                         | <i>ibid.</i>         |
| Le Papillon & la Fleur, fable.                                                                                 | 37                   |
| VERS à la louange du Roi de Prusse.                                                                            | <i>ibid.</i>         |
| VERS adressés à M. de Belloy, sur la Tra-<br>gédie du Siège de Calais.                                         | 39                   |
| A Madame D.....                                                                                                | 41                   |
| LETTRE à M. de Belloy, auteur de la Tragédie<br>du Siège de Calais.                                            | 47                   |
| SUR l'Amour.                                                                                                   | 53                   |
| LETTRE de M. de la Place, auteur du Mercure,<br>à M M. les Maire & Echevins de Calais.                         | 54                   |
| LETTRE de M. de Belloy, auteur de la Tragédie<br>du Siège de Calais, à M. de la Place.                         | 56                   |
| RÉPONSE de M M. les Maire & Echevins de<br>Calais, à M. de la Place, auteur du Mer-<br>cure de France.         | 57                   |
| LETTRE de M M. les Maire & Echevins de<br>Calais à M. de Belloy.                                               | 59                   |
| EXTRAIT des registres des délibérations de<br>l'Hôtel commun de la Ville de Calais.                            | 61                   |
| RÉFLEXIONS sur la cérémonie du jour des<br>Cendres, épître à M. l'Abbé Coppette, Doc-<br>teur de Sorbonne, &c. | 64                   |
| ENVOI.                                                                                                         | 69                   |
| VERS mis, par un Amateur, au bas d'une<br>estampe de Mlle Clairon.                                             | 70                   |
| ENIGMES.                                                                                                       | 71 & 72              |
| LOGOGYPHES. A Madame de la F..... aux<br>Meunieroux en Auvergne.                                               | <i>ibid.</i> 73 & 74 |

## 126 MERCURE DE FRANCE.

L'ECOLE des femmes , chanson morale , imitée de l'anglois de M. *Garriek* , &c.

75

### ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. de la Place , auteur du *Mercur* , sur quelques inscriptions insérées dans le *Mercur* de Novembre 1764.

77

NOUVEAUX Essais en différens genres de littérature ; par M. de \* \* \* , &c.

81

LES Aventures d'un jeune homme , pour servir de supplément à l'histoire de l'Amour , &c.

94

ANNONCES de livres.

97

AVIS aux Amateurs de l'Histoire de France.

132

AVIS touchant divers ouvrages qui se trouvent à Paris , rue Saint Jacques , chez *Paul-Denis Brocas* , Libraire , au chef St Jean , &c.

136

### ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

#### ACADÉMIES.

EXTRAIT des ouvrages lus à la séance publique de l'Académie des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Rouen , tenue le 11 Août , en présence de M. le Duc d'Harcourt , &c.

146

PROGRAMME de l'Académie de Metz. L'Académie Royale des Sciences & des Arts de Metz propose , pour le Prix de cette année 1765 , de traiter du régime des bois & forêts , le plus sûr & le plus utile à la Province des Trois Evêchés.

158

SEANCE publique de la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne.

159

### ART. IV. BEAUX ARTS.

#### ARTS UTILES.

ASTRONOMIE.

172

**A V R I L 1765. 127**

**ARTS AGRÉABLES.**

**GRAVURE. *ibid.***

**MUSIQUE. 173**

**ART. V. SPECTACLES.**

**SUITE des spectacles de la Cour, à Versailles. 175**

**SPECTACLES de Paris. Opéra. 179**

**COMÉDIE Française. 186**

**EXAMEN du *Siege de Calais*, Tragédie, par  
*M. de Belloy.* 195**

**LETTRE de *M. de Belloy*, auteur de la Tragédie  
du *Siege de Calais*, à *M. de la Garde*,  
auteur du *Mercur* pour la partie des spec-  
tacles. 215**

**LETTRE de *M. de Belloy* à *M. de Voltaire.* 220**

**COMÉDIE Italienne. 221**

**CONCERT Spirituel, du Dimanche, 24 Mars,  
& du Lundi 25, fête de l'Annonciation. 222**

---

**De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue  
Dauphine.**

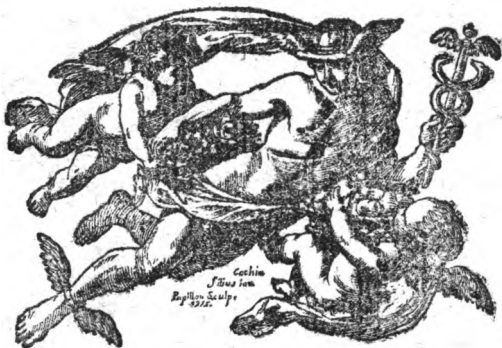


MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
AVRIL 1765.  
SECOND VOLUME.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.  
PRAULT, quai de Conti.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, rue Saint Jacques.  
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---



# MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

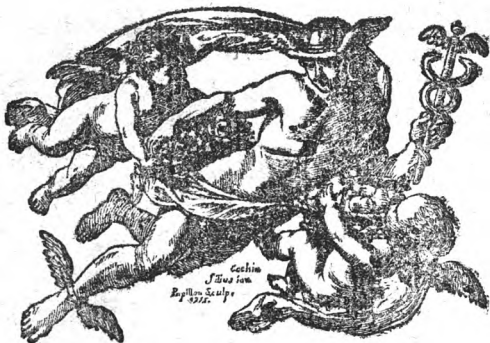
AVRIL 1765.

SECOND VOLUME.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.  
PRAULT, quai de Conti.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, rue Saint Jacques.  
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*





## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

*étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.*

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.*



# M E R C U R E D E F R A N C E.

A V R I L 1765.  
S E C O N D V O L U M E.

---

## A R T I C L E P R E M I E R.

---

P I E C E S F U G I T I V E S  
E N V E R S E T E N P R O S E.

---

*Le Mausolée de M. le MARÉCHAL DUC  
DE LUXEMBOURG, ode \*.*

**D**A N S ce jour solemnel, où nos muses en  
pleurs,

De leurs illustres morts célébrent la mémoire,

Allons sur ce tombeau répandre quelques fleurs ;

Et d'un vrai citoyen éternisons la gloire.

\* Lue à la séance publique de l'Académie des Sciences,  
Belles-Lettres & Arts de Rouen, le 11 Août 1764.

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Avançons en silence au temple de la mort ;  
Abaissions nos regards sur ces voûtes funèbres ;  
Dans le sort d'un mortel contemplons notre sort ,  
Puisons la vérité dans le sein des ténèbres.

Ce touchant mausolée élève jusqu'aux cieux  
Des humaines grandeurs la pompe & la misère :  
Ce trophée , entouré d'un faste ambitieux ,  
D'armes & de faisceaux couvre un peu de poussière.

*Luxembourg* de la mort a donc subi les loix ,  
Ses honneurs sont tombés sous le glaive funeste.  
De toutes les faveurs du meilleur de nos Rois ,  
De l'éclat de son nom , voilà donc ce qui reste !

S'il n'eût été que *grand* , nous dirions : *il n'est plus.*

Ce mot termineroit son obscure existence :  
Mais à ses dignités il joignoit des vertus ,  
Et l'immortalité sera sa récompense.

Son pouvoir n'a servi qu'à montrer sa bonté ;  
Cher à son Prince , il fut père de la patrie :  
Près du trône , conduit par la fidélité ,  
Il y porta les vœux de sa chère *Neustrie*.

Ses généreux bienfaits appelloient tous les ans  
Dans ce temple des arts les amans de la gloire ,  
Il couronnoit par nous tous les talens naissans ,  
Et sa présence auguste illustroit leur victoire.

L'utile *Flore* enseigne en un riant jardin

A connoître , à choisir de salutaires plantes ;  
Le scalpel , le compas , le pinceau , le burin ,  
Sont conduits par les mains de nos muses savantes.

Leurs élèves nombreux , dociles , assidus ,  
Dans leurs brillans succès égaleront leurs maîtres,  
Et nos contemporains ne regretteront plus  
Les siècles décorés du nom de leurs ancêtres.

C'est vous , ô bienfaiteur ! ... ( 1 ) mais ce  
triste tombeau

D'une douce clarté se pare , se colore. ...

Du séjour du trépas sort un astre nouveau. ...

Quel est donc le soleil qu'annonce cette aurore ?

C'est lui. ... Tel autrefois il parut parmi nous ;  
Quand il vint présider à cette aimable fête ;  
Et lorsque sous les traits du charmant dieu du  
goût ,

De nos jeunes vainqueurs il couronnoit la tête.

« La louange ( *dit - il* ) eut peu d'attraits pour  
» moi ;

» Si j'aimai la vertu , ce fut pour elle-même :

» Protéger ma province auprès de son grand Roi

» Fut mon unique gloire & mon bonheur suprême.

( 1 ) C'est à la protection & aux bienfaits de M. le Maréchal que la ville doit l'établissement de plusieurs privilèges & manufactures , l'institution de l'Académie , & les prix qu'elle a distribués tous les ans , les écoles de dessin , peinture , architecture , anatomie , géométrie , botanique , &c.

A iv

## 8 MERCURE DE FRANCE.

» L'avenir se dévoile. . . , Il offre à mes regards  
» Un digne successeur , . . un citoyen , . . un sage.  
» Il honore , il cultive à la fois tous les arts ;  
» Je monte vers les cieux , . . allez lui rendre  
» hommage ».

*Luxembourg de nos cœurs reçut les tendres vœux.  
HARCOURT, vous recevrez nos hommages sincères ;  
Puisse nos descendans les rendre à vos neveux  
Tels que les ont rendus nos ayeux à vos pères.*

*Par M. l'Abbé YART , des Académies  
de Rouen , de Caën & de Lyon.*

---

*VERS sur la mort de M. JORE , Secrétaire  
Perpétuel de la Société Royale d'Agric-  
ulture de ROUEN.*

**A**IMABLE & tendre ami , bienfaisant citoyen ;  
De notre agriculture & de notre industrie ,  
Cher Jore , vous étiez le guide & le soutien ,  
Vous mourez ? . . . que de pleurs versera la patrie !

*Par le même.*



*IDYLLE, traduite de MOSCHUS.*

**L**A Reine de Cithère un jour perdit son fils.  
 Si quelqu'un par ses soins, s'écrioit la Déesse,  
 Trouve le fugitif que cherche ma tendresse,  
 Il aura pour salaire un baiser de *Cypris*;

Qu'on me l'amène, & j'en donnerai mille.  
 Cet enfant dans la foule à connoître est facile;  
 Son teint n'est point de lys; mais un feu séducteur  
 Enflamme ses regards; son discours est flatteur;  
 Souvent son cœur dément ce que sa bouche ex-  
 prime,

Sa voix douce s'aigrit quand son courroux l'anime.  
 De blonds cheveux flottans couvrent son front  
 pervers,

Et sa main, quoique foible, atteint jusqu'aux  
 enfers.

Son sein se montre à nu, mais son âme est voilée:  
 Comme un oiseau, son vol le transporte en tous,  
 lieux,

Ses dards vont sans effort à la voûte étoilée,  
 Il en a d'enchanteurs & de séditieux;  
 L'or brille en son carquois; mais les flèches qu'il  
 lance

Blessent tous les mortels: moi, dont il prit nais-  
 sance,

A V



10 MERCURE DE FRANCE.

J'en ai senti l'atteinte , & son léger flambeau  
 Brûle le soleil même. . . . Ah ! si de ce tableau  
 Vous retrouvez l'objet , rendez-moi sa présence ;  
 Sans pitié pour ses pleurs , donnez-lui des liens ;  
 Dans ces liens encor redoutez sa puissance.  
 Redoutez ses poisons s'il vous promet des biens ;  
 Si le traître sourit , soyez sûr qu'il vous trompe ;  
 Resserrez bien ses fers , de peur qu'il ne les rompe.  
 S'il vous offre un baiser , craignez en la douceur ,  
 Les flammes qu'il répand embrasent la nature.  
 S'il dit prenez ce trait , il vient de mon armure ;  
 Gardez-vous d'y toucher , c'est un présent trom-  
 peur.

*IDYLLE, traduite de BION.*

**B**ELLE *Vénus* , fille des mers ,  
 Pourquoi mettez-vous en furie  
 Les cieux , la terre & les enfers ?  
 Votre fils au plaisir convie ;  
 D'où vient a-t-il votre fierté ?  
 Pourquoi montre-t-il un génie.  
 Si différent de sa beauté ?  
 Ah ! pourquoi porte-t-il des aîles ;  
 Et de loin lance-t-il sur nous  
 Des flèches trop souvent mortelles ?  
 Sans doute il veut qu'aucuns rebelles  
 N'en puissent éviter les coups.

---

*IDÉE d'un bon Peintre.*

**S**I l'on peignoit l'Honneur François,  
Je voudrois qu'il fût ceint d'une écharpe éclatante,  
Qu'autour d'une taille élégante  
Les amours renoüroient sans faste & sans apprêts.  
Ses yeux seroient brillans d'une douce allégresse ;  
Ses longs cheveux , négligemment épars ,  
Ne seroient point treffés des mains de la mollesse :  
On reconnoîtroit *Mars* au feu de ses regards.  
A la victoire il sembleroit sourire ;  
Ses grâces même auroient un air guerrier :  
D'une main il tiendrait des branches de laurier ,  
Et de l'autre des fleurs pour le sein de *Thémire*.  
On verroit sur son front respirer la candeur :  
Sans être interdite & troublée ,  
L'infortune à ses pieds connoîtroit le bonheur ,  
Et d'avec lui sortiroit consolée.  
On représenteroit des sièges , des combats  
Autour de cette auguste image :  
Elle peindroit l'amour , la vertu , le courage ;  
Et le nom de *B. . .* seroit écrit au bas.

*Par M. DORAT.*



A vj

*L'AFFLICTION raisonnable.*

**P**RÈS de *Lubin* mourant  
*Alix* se lamentoit ;  
*Lubin* , en soupirant ,  
 Son épouse imitoit ;  
 Et le Curé , tout bas ,  
 Marmottoit pour antiène :  
 « *Lubin* , craint le trépas ;  
 » *Alix* , qu'il n'en revienne ».

D. L. P.

---

*VERS pour le portrait de M. DE BELLOY,  
 auteur de la Tragédie du Siège de Calais.*

**L'**HONNEUR & la vertu dictèrent son ouvrage ;  
 Son esprit fut pour nous l'interprète du cœur :  
 Du Monarque & du Peuple il obtint le suffrage ,  
 Et la postérité verra dans cet Auteur  
 L'excellent Citoyen , le Poète & le Sage.

Par M. M. . .



---

*JUGEMENT de SHAKESPEARE dans la  
Rosciade , poëme fatyrique contre les  
Auteurs de Londres , par M. CHUR-  
CHILL. Texte.*

**S**I un sens mâle, si la nature jointe avec  
l'art , si une profonde connoissance du  
cœur humain , si la puissance la plus vaste,  
la plus illimitée de l'action , si les moin-  
dres défauts & les plus grandes beautés , si  
l'expression forte & le pouvoir étrange  
placés dans le cercle magique de l'œil , si  
une sensibilité dont peu de cœurs sont  
capables comme le tien , & que tout autre  
visage ne peut rendre , méritent la préfé-  
rence , *Garrick* , place-toi sur le trône &  
n'en descend que pour le céder à ton égal.

---

*IMITATION libre de ce morceau , par  
M. MARMONTEL , de l'Académie  
Françoise.*

**S**I d'un sens mâle & sûr la justesse hardie ,  
Si la nature & l'art , dans un parfait accord ,  
Si du cœur des humains l'étude approfondie ;  
Si de l'illusion le charme le plus fort ,

#### 14 MERCURE DE FRANCE.

Si l'action précise, éloquente, énergique,  
Des grandes passions; si le rapide jeu

Placé dans le cercle magique

D'un œil où tout se peint avec des traits de feu,

Si le don d'émouvoir, même par le silence,

Si le don de sentir dans le plus haut degré

De justesse & de violence,

Et de l'exprimer à son gré;

Si ce trouble effrayant, ces remords & ces craintes

Dont peu de cœurs, comme le tien,

Eprouvent les vives atteintes,

Et dont nul autre n'a si bien

Porté sur le front les empreintes;

Si ce rare assemblage a mérité le prix,

Il t'appartient, *Garrick*; c'est moi qui te le donne.

De mes lauriers, sans toi sur ma tombe flétris,

Ma main te doit une couronne.

Tu n'eus point de modèle, & n'as point de rival.

Viens occuper le trône élevé sur ma cendre;

Et si je te suis cher, attends pour en descendre,

Que la nature enfin produise ton égal.



---

CONSIDÉRATIONS sur les causes de la  
corruption de l'éloquence.

**A**THENES étoit menacée de perdre sa liberté, *Philippe* corrompoit les citoyens de cette fameuse République, afin de les subjuguier plus sûrement ; *Démosthènes* élève la voix : cet orateur vaut une armée aux *Athéniens*, & retarde, presque malgré eux, le moment de leur esclavage. Tel est le pouvoir de l'éloquence. Perdu de vices & de dettes, n'ayant de ressources que dans la ruine de sa patrie, *Catilina* en médite le renversement : l'Orateur-Consul découvre ses affreux projets, il tonne sur les coupables ; les conjurés tremblent, & leur chef même fuit précipitamment de cette ville, qu'il se croyoit prêt d'affervir. Voilà les triomphes de cet art, que nous ne connoissons presque plus que par les chefs-d'œuvres des anciens orateurs. Quelle en est la cause ? c'est ce que je vais tâcher d'exposer.

Les premiers modèles d'éloquence qui nous soient parvenus nous ont été transmis par les Grecs. Cette nation, enrichie de toutes les connoissances que ses sages

## 16 MERCURE DE FRANCE.

avoient été puiser en Egypte , & qu'ils avoient eux-mêmes perfectionnées , devenoit le centre , & comme la patrie des beaux arts ; asyle des philosophes , qu'elle persécutoit quelquefois , elle l'étoit aussi de tous les talens , qu'elle encourageoit toujours par les honneurs qu'elle décernoit à ceux qui les possédoient. Naturellement porté à la curiosité , avide de savoir , presque toujours oisif , le peuple même étoit instruit ; & si la nature du gouvernement ne l'exigeoit pas , au moins elle y contribuoit beaucoup ; elle aidait sur-tout au progrès de l'éloquence , dans un pays où toutes les grandes affaires se traitant devant la multitude , leur succès dépendoit presque toujours de l'art qu'on mettoit à les développer : le grand nombre est bien plutôt entraîné par les grâces du discours que par la force des raisonnemens. Ceux-ci convainquent les sages , mais celles-là persuadent le peuple : il faut des syllogismes dans le cabinet , & des fleurs dans la tribune. Aussi *Démosthènes* mêloit-il à la solidité d'un génie mâle & transcendant , les agrémens d'un esprit insinuant & fleuri : il savoit également lancer la foudre & répandre des fleurs ; toujours noble , souvent sublime , il réunissoit l'art d'élever ses auditeurs jusqu'à lui , & celui de s'a-

baïſſer juſqu'à eux. Politique profond, il connoiſſoit auſſi bien le Monarque contre lequel il tonnoit, que le républicain dont il défendoit la liberté; digne en un mot de triompher d'un rival, qui ſans lui n'en auroit point eu (1), il fut l'admiration de ſon ſiècle, & le modèle de tous les orateurs qui l'ont ſuivi. Mais auſſi quelle vaſte carrière s'ouvroit à ſon génie ! quel champ pour cette éloquence rapide, à laquelle rien ne réſiſtoit ! quelle gloire pour l'orateur ! quel prix pour le citoyen ! Défendre la liberté de ſa patrie, montrer aux Athéniens les chaînes qu'on leur prépare, ranimer leur vertu par l'affreux tableau de l'eſclavage, fixer ſur ſoi les yeux de la Grèce entière, combattre ſeul un Roi puiffant & habile, découvrir & ruiner ſes projets, le forcer de vous craindre & de vous admirer, mériter enfin la réconnoiſſance de ſes compatriotes, les ſuffrages de tous les Grecs, & l'eſtime même de *Philippe*; telles étoient les vues qui devoient enflammer *Démotthènes*, en compoſant ſes fameuſes harangues contre les Macédoniens. Qu'un pareil adverſaire à combattre, & une telle cauſe à défendre, donnent de reſſort au génie ! Combien d'idées naiſſent en foule dans une imagination échauffée.

(1) Voyez la fameuſe harangue de *Coronâ*.



par de semblables motifs ! Tout concourt à élever l'âme , à lui faire déployer toutes ses facultés , à transporter ( si j'ose m'exprimer ainsi ) l'orateur au-dessus des autres hommes , dont il va régler la destinée. Oui , le défenseur d'Athènes , déconcertant du haut de la tribune les projets ambitieux d'un Monarque redoutable , me paroît un être plus qu'humain. Prêt à fixer le sort d'un peuple immense , ses regards éblouissent comme l'éclair , sa voix éclate comme la foudre ; il étonne , il persuade , il entraîne tous les esprits.

Aussi impétueux , moins égal , *Périclès* seroit peu inférieur à *Démasthènes* si l'ardeur de son imagination fougueuse eût toujours été guidée par le goût inimitable de ce dernier. Je pourrois parler encore d'*Eschine* , d'*Isocrate* , & de tant d'autres orateurs fameux , dont la Grèce se glorifie , mais je me contenterai de remarquer qu'ils ont tous vécu sous un gouvernement républicain ; que nulle monarchie de ce temps-là n'en a produit , & qu'enfin Sparte même , quoique république , ne nous a transmis aucun morceau célèbre d'éloquence , parce que son gouvernement n'étoit point de nature à la faire fleurir. Les grands motifs font les grands hommes , & l'art oratoire n'acquérera jamais un certain degré de

perfection dans un pays où les orateurs n'auront à traiter que des sujets médiocres & peu intéressans.

De plus, la considération que l'éloquence donnoit chez les Grecs ne contribuoit pas peu à la faire cultiver. Tel qu'un Général, qui d'un mot fait mouvoir des milliers d'hommes, dont il dispose à son gré, l'orateur change en un instant & dirige les esprits de tout un peuple : que dis-je, son pouvoir est encore bien plus étendu. Celui-là l'exerce sur les corps, & celui-ci sur les esprits ; l'un commande, l'autre persuade ; on obéit aux ordres du Général, on est entraîné par le génie de l'orateur. De quelle estime ne devoit donc pas jouir un citoyen qui pouvoit, pour ainsi dire, faire changer la face de la République ; & de quel poids son suffrage n'étoit-il pas dans les délibérations ! De pareils hommes sont au moins respectés du peuple, s'ils n'en deviennent pas même l'idole, & craints des Magistrats, s'ils n'en sont pas les oracles. Le siècle qui les possède leur doit des statues, & la postérité qui les regrette, un tribut éternel d'admiration, quand la vertu la plus pure réglant l'emploi de leurs talens, ils n'ont élevé la voix qu'en faveur de la liberté opprimée ou de l'innocence prête à succomber. Mais si, prêtant des

charmes séducteurs au crime , & des couleurs trompeuses à l'esclavage, ils ont vendu leur appui à l'iniquité & rabaisé la majesté de l'éloquence jusqu'à favoriser la tyrannie ; la honte & le mépris doivent être la moindre punition de pareils citoyens que leurs talens ne rendent que plus dangereux. Je terminerai ces réflexions sur l'état de l'éloquence chez les Grecs , en remarquant qu'ils étoient tellement passionnés pour les harangues , que les poètes tragiques en mettoient souvent d'assez longues dans la bouche de leurs héros , & dans des situations où elles nous paroïtroient aujourd'hui fort déplacées. Sans parler d'*Eschyle*, l'inventeur du dialogue , mais qui n'avoit pas encore trouvé l'art de le perfectionner en le coupant , *Sophocle* , le sublime *Sophocle* , semble quelquefois faire céder la vivacité d'action , qui fait l'âme de ses tragédies , au plaisir de faire haranguer ses héros. *Euripide* n'est pas non plus exempt de ce défaut ; ce qui le rend encore plus sensible , c'est les sentences qu'il fait à tout moment débiter à ses acteurs , preuve bien évidente du goût général que la Grèce avoit alors pour les maximes de morale & les déclamations oratoires.

Les premiers siècles de la République romaine s'étoient écoulés dans le tumulte

de la guerre. Cette nation, destinée à l'empire de l'univers, s'étoit vue tour à tour esclave sous des Rois, libre sous des Consuls, tyrannisée par des Décemvirs, & subjuguée, pour ainsi dire, par des Tribuns; & les troubles perpétuels qui l'avoient agitée n'avoient pas favorisé l'établissement des lettres dans un pays où les bons citoyens n'étoient occupés qu'à défendre leur liberté, & les mauvais qu'à fomenter les dissensions, ou à en faire naître de nouvelles. Mais lorsque le gouvernement prit une forme fixe & consistante, lorsque la puissance romaine s'accrut, & qu'une ville, qui n'étoit d'abord qu'un asyle de brigands, devint la maîtresse de l'Italie; lorsque, dis-je, la tranquillité se rétablit dans l'état, l'on vit aussi-tôt accourir du fond de la Grèce les beaux arts, & sur-tout l'éloquence, cette divinité chérie des républicains; tout prit dans Rome une forme nouvelle. L'urbanité, compagne inséparable des belles-lettres, tempéra l'austère rudesse des mœurs guerrières; l'amour de la liberté resta: mais, dépouillé de je ne fais quelle férocité qui l'accompagne presque toujours chez les peuples qui sortent de l'esclavage, ou qui craignent d'y rentrer, le langage se polit

& se perfectionna ; les cœurs devinrent plus sensibles sans être moins mâles ; les esprits gagnèrent de la délicatesse sans perdre de leur vigueur : en un mot , les sciences firent chez les Romains des progrès si rapides , qu'ils parvinrent bientôt au point d'éclairer par leur génie le monde qu'ils subjugoient par leur valeur, & d'étendre aussi loin leurs lumières que leurs conquêtes.

A plusieurs célèbres orateurs , dont la mâle éloquence avoit déjà illustré la tribune de Rome , l'on vit succéder *Cicéron* , digne émule de *Démofthènes* , & par le génie qui l'éleva aux premières dignités de la République , & par l'ennemi qu'il eut à combattre (2). Protecteur généreux de la vertu opprimée , ami tendre , citoyen zélé , il éleva tour à tour la voix pour l'innocence , l'amitié & sa patrie. Quelle adresse , quelle force de raisonnement dans ses harangues célèbres , où il défend d'infortunés citoyens , accablés sous le poids de la violence & de l'iniquité ! quelle noblesse , quel art dans celles où il accuse un

(2) On me reprochera peut-être d'avoir passé sous silence plusieurs orateurs célèbres chez les Grecs & les Romains ; mais comme je ne fais point l'histoire de l'éloquence , & que je ne recherche que les causes de la corruption , j'ai pu ne m'arrêter qu'aux orateurs les plus connus.

Proconsul avide & puissant, dont les crimes deshonorioient la République & combloient la ruine d'une de ses meilleures provinces ! quelle majesté , quel feu , quelle rapidité d'éloquence dans ses discours foudroyans , qui brisèrent les chaînes dont Rome étoit prête à être chargée ! Il est vrai que le génie d'aucun orateur ne fut jamais enflammé par des motifs plus puissans. Rome prête à périr , des citoyens menacés de la mort & de l'esclavage , la vie de ses proches & la sienne même en danger , la haine la plus invétérée contre le coupable ; tels étoient les objets dont le tableau devoit échauffer l'imagination de *Cicéron*. Quelle situation , quel ennemi à repousser , quelle cause à défendre ! Mériter le nom de sauveur de la patrie , ou la voir écrasée sous ses ruines ; en être le premier citoyen , ou tomber d'une même chute avec elle ; lui conserver sa liberté , ou subir soi-même le joug le plus honteux ; sauver les jours de ses amis & de ses compatriotes , ou risquer de terminer les siens dans les supplices ; arriver au plus haut point de gloire , ou rester bientôt dans l'oubli ; satisfaire sa haine sans blesser sa vertu & son ambition en servant la République , ou demeurer la victime des fureurs de son ennemi : voilà sans doute de quoi vivement agiter

tous les ressorts d'une grande âme, & l'élever au degré le plus sublime où elle puisse atteindre. Aussi les Catilinaires sont-elles regardées comme un des chefs-d'œuvre de l'art oratoire. Aussi vit-on le chef audacieux des conjurés trembler devant l'orateur & quitter Rome aussi-tôt ; & ce que n'autoient peut-être point fait la politique la plus consommée & la valeur la plus héroïque, un seul homme l'exécuta par la force de son éloquence.

Les Romains ne conserverent pas longtemps cette liberté que *Cicéron* avoit si bien défendue. Des ennemis plus dangereux, parce qu'ils furent d'abord plus cachés, renversèrent bientôt la République, dont ils se disoient tous deux les appuis, & ruinèrent leur patrie en prétendant la défendre. Dans un état agité de secousses aussi violentes, les beaux arts devoient être peu cultivés, la vraie éloquence devoit être anéantie ; elle ne dut point renaître sous les Empereurs : la forme du gouvernement étoit changée, l'ombre même de la liberté ne subsistoit plus. Il y eut des poètes célèbres, des historiens éclairés, des philosophes profonds ; il n'y eut plus d'orateurs. Le siècle d'Auguste, si fécond en grands hommes dans tous les genres de littérature, n'en produisit aucun, & l'élo-

quence

quence fut ensevelie sous les ruines de la liberté. L'ambition & la gloire trouverent d'autres moyens de se satisfaire, & ces deux mobiles n'excitant plus la jeunesse à cultiver l'art oratoire, il dut nécessairement être négligé. En effet, quels objets pouvoient engager un jeune Romain à marcher sur les traces des *Démotènes* & des *Cicéron* ? l'espérance d'arriver aux premières dignités de l'état ? elles étoient vendues aux richesses, ou données à la faveur : l'envie de se faire des admirateurs & des partisans dans le peuple ? c'eût été travailler soi-même à sa ruine, en se rendant suspect au souverain : le desir de se rendre utile à sa patrie ? l'éloquence n'étoit plus un moyen d'y parvenir ; les causes ne se plaidoient plus devant le peuple. En vain un orateur auroit-il élevé la voix en faveur de l'innocence ou de la liberté : ses efforts auroient été infructueux ou punis. Les lettres étoient cependant toujours cultivées. La philosophie sur-tout sembloit avoir quitté la Grèce pour Rome, & le goût de l'étude embrassant tous les genres, ne put se résoudre à abandonner totalement celui qui venoit d'être porté presque à sa perfection. Aux véritables orateurs succéderent donc les rhéteurs ou déclamateurs : l'esprit seul eut part à leurs productions ; nuls



## 26 MERCURE DE FRANCE.

grands motifs n'échaufferent leur génie, & leurs ouvrages manquèrent nécessairement de cette chaleur qu'inspirent les grands objets que l'on a à traiter. Je ne puis en apporter une preuve plus convainquante qu'en jettant un coup d'œil sur *Sénèque*, ce philosophe, qui, au sein de l'abondance, déclamoit sans cesse contre les richesses. Ce Rhéteur, qui composoit exprès des amplifications pleines d'antithèses & de faux brillans, pour déplorer la perte du style simple & naturel ; panégyriste du bon goût, qu'il contribuoit lui-même à bannir, il devint le modèle des déclamateurs. Mais froids copistes d'un modèle dont l'imagination vive & échauffée le maîtrisoit, ils coururent sans cesse après l'esprit : aussi les vit-on ne proposer que des énigmes au lecteur, en prétendant lui offrir des pensées fines & recherchées. Si *Plin*e ne s'étoit formé que sur de semblables modèles, nous n'aurions pas sans doute cette harangue, presque digne d'un meilleur temps ; ce morceau, le plus achevé de son genre qui soit passé à la postérité, le panégyrique de *Trajan*. On y admire avec raison les grâces, & même la force de l'expression, la finesse des louanges, la variété des tableaux, & sur-tout l'art bien peu connu de flatter sans bassesse, & de

louer sans fadeur. Il est certainement bien adroit d'avoir écarté d'un discours aussi long le froid presqu'inséparable des éloges, & c'est peut-être le seul panégyrique que la postérité relira toujours avec plaisir. Mais en même temps, qu'il fait regretter que son auteur n'ait pas vécu dans les siècles brillans de la République ! au lieu du bel esprit qu'il affecte quelquefois, son style eût été moins soigné, mais plus noble, ses pensées moins recherchées, mais plus élevées, ses expressions plus simples & plus sublimes : il eût évité les phrases obscures, les antithèses trop fréquentes ; en un mot, tous les faux brillans qui déparent un discours au lieu de l'embellir, & ce froid enthousiasme de l'esprit, si inférieur à la vraie chaleur du génie : dans d'autres temps enfin *Plinie* eût été un orateur. Son siècle étoit celui de la déclamation, & il faut convenir que dans ce genre nous ne lui connoissons point de supérieur, ni même d'égal parmi les Romains.

La décadence de leur empire entraîna celle des lettres : les peuples qui le dévastèrent n'épargnèrent aucuns monumens des beaux arts, & toute l'Europe fut replongée dans l'ignorance & la barbarie : les traces mêmes du bon goût furent effacées, & pour long-temps ; & tout dans cette

B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

partie du monde se ressentit de la férociété de ses nouveaux vainqueurs. Les hommes n'étoient pourtant pas changés de nature, & il y en eut toujours à qui leurs lumières naturelles firent desirer d'en acquérir de nouvelles, & de cultiver leur esprit par l'étude ; mais malheureusement pour eux ils manquèrent de guides : le mauvais goût du siècle les entraîna, & leurs travaux n'ayant que des objets stériles & vains, leur science fut pédantesque & futile : des disputes grammaticales ou théologiques, des recherches de peu d'importance, une philosophie toute hérissée de grands mots, & souvent vuide de sens, des commentaires, quelquefois plus obscurs que le texte, des poésies grossières ou puérilement entortillées ; voilà tout ce qui nous reste de ces temps de ténèbres & d'ignorance, voilà les productions des plus beaux esprits qu'ils aient eus. Il fallut une longue suite de siècles pour ramener peu à peu le bon goût, oublié depuis si long-temps. Il commença à reparoître en France sous *François I* ; on le vit sur-tout renaître dans les poésies de *Marot*, le modèle de la naïveté & du naturel ; il se montra moins dans les autres genres. On n'étoit pas revenu de la manie du pédantisme, & il ne falloit encore, pour acquérir la réputation de savant,

qu'avoir mérité celle de compilateur. Il faut cependant convenir que la république des lettres doit beaucoup au travail de ceux même dont on ne lit plus les ouvrages. Ils nous ont épargné de longues & ennuyeuses recherches, ils ont servi à nous éclairer sur plusieurs objets intéressans ; en un mot, ils ont contribué à former des hommes qui les ont éclipsés, mais qui leur doivent une partie de leur gloire.

Je passe rapidement sur les siècles qui se sont succédés après la renaissance des lettres : celui de *Louis XIV*, le plus fertile en grands hommes dans tous les genres, a-t-il réellement produit de vrais orateurs ? c'est ce que je vais examiner. Le paradoxe paroît sans doute bien fort ; il est téméraire, j'en conviens, de mettre en question si les *Bourdaloüe*, les *Bossuet*, les *Talon*, & tous les hommes célèbres qui ont illustré la chaire & le barreau, méritent le nom d'orateurs : mais qu'on se souvienne de la distinction que j'ai faite de l'orateur & du déclamateur. Qu'on daigne peser un moment avec moi les raisons qui m'engagent à regarder l'éloquence de l'un ou de l'autre comme très-différente, & l'on m'accordera au moins que le sentiment que j'avance n'est point injurieux à la mémoire de ces grands hommes.

B. iiij.

Je crois avoir fait entendre , & je vais essayer de le prouver , que nulle Monarchie ne peut produire de vrais orateurs , & que même toute République où les affaires ne se traiteront pas en public ne peut espérer d'en avoir. Si je joins les faits aux raisonnemens , j'aurai réussi ; & ce qui paroïssoit un paradoxe , deviendra une vérité démontrée. Quels sont les peuples qui nous ont transmis ces harangues , que la postérité regardera toujours comme les chefs-d'œuvre de l'art oratoire ? les Athéniens & les Romains. Et dans quels siècles ont vécu les *Démotthènes* , & les *Cicéron* ? tous deux sous le règne de la liberté , tous deux dans des temps où elle étoit menacée. Quel concours de circonstances semblables , quelle conformité de motifs propres à enflammer leur génie ! Sparte avoit produit des législateurs & des philosophes ; Thèbes se glorifioit d'avoir donné la naissance à *Epaminondas* & *Pelopidas*. Chaque contrée de la Grèce nommoit parmi ses citoyens les *Thalès* , les *Bias* , les *Anaxagoras* , les *Diogènes* , les *Homère* , les *Pindare* , les *Sapho* , les *Théocrites* , & tant d'autres philosophes ou poëtes illustres , dont les noms ne seront jamais ensevelis dans l'oubli ; mais Athènes seule avoit porté dans son sein les *Périclès* , les *Isocrate* , les *Demadès* , les *Eschines* & les

*Démofthènes*. Athènes seule faisoit passer ses généraux du champ de bataille dans la tribune. Sans parler de *Phocion*, que *Démofthènes* appelloit la hache de ses discours; de *Nicias*, qui malgré son éloquence ne put empêcher le peuple de lui confier la conduite de la guerre de Sicile, dont il cherchoit à le dissuader; de *Périclès*, qui gouvernoit la multitude par ses harangues, les grands par son crédit, l'armée par son génie, & s'étoit presque rendu l'arbitre de la Grèce; sans parler, dis-je, des *Miltiades*, des *Thémistocles*, ne vit-on pas *Alcibiade*, le voluptueux *Alcibiade*, réunir les talens oratoires aux militaires, & changer en un moment les dispositions du peuple en faveur des Lacédémoniens? alliés d'Athènes, ils se plaignent de ses liaisons avec les Phocéens : *Nicias* introduit les Ambassadeurs de Sparte dans le Sénat; on les écoute, on leur accorde tout : l'approbation du peuple manque encore au décret, mais *Nicias* promet son crédit & répond du succès. Que fait *Alcibiade*? politique, il trompe & amuse les Lacédémoniens : orateur, il enflamme le peuple & se fait donner le commandement de l'armée : général, il remporte sur eux des victoires complètes.

Rome ne le céda point à Athènes : elle eut comme elle de grands généraux & de

Je crois avoir fait entendre , & je vais essayer de le prouver , que nulle Monarchie ne peut produire de vrais orateurs , & que même toute République où les affaires ne se traiteront pas en public ne peut espérer d'en avoir. Si je joins les faits aux raisonnemens , j'aurai réussi ; & ce qui paroïssoit un paradoxe , deviendra une vérité démontrée. Quels sont les peuples qui nous ont transmis ces harangues , que la postérité regardera toujours comme les chefs-d'œuvre de l'art oratoire ? les Athéniens & les Romains. Et dans quels siècles ont vécu les *Démotthènes* , & les *Cicéron* ? tous deux sous le règne de la liberté , tous deux dans des temps où elle étoit menacée. Quel concours de circonstances semblables , quelle conformité de motifs propres à enflammer leur génie ! Sparte avoit produit des législateurs & des philosophes ; Thèbes se glorifioit d'avoir donné la naissance à *Epaminondas* & *Pelopidas*. Chaque contrée de la Grèce nommoit parmi ses citoyens les *Thalès* , les *Bias* , les *Anaxagoras* , les *Diogènes* , les *Homère* , les *Pindare* , les *Sapho* , les *Théocrites* , & tant d'autres philosophes ou poètes illustres , dont les noms ne seront jamais ensevelis dans l'oubli ; mais Athènes seule avoit porté dans son sein les *Périclès* , les *Isocrate* , les *Demadès* , les *Eschines* & les

*Démôsthènes*. Athènes seule faisoit passer ses généraux du champ de bataille dans la tribune. Sans parler de *Phocion*, que *Démôsthènes* appelloit la hache de ses discours; de *Nicias*, qui malgré son éloquence ne put empêcher le peuple de lui confier la conduite de la guerre de Sicile, dont il cherchoit à le dissuader; de *Périclès*, qui gouvernoit la multitude par ses harangues, les grands par son crédit, l'armée par son génie, & s'étoit presque rendu l'arbitre de la Grèce; sans parler, dis-je, des *Miltiades*, des *Thémistocles*, ne vit-on pas *Alcibiade*, le voluptueux *Alcibiade*, réunir les talens oratoires aux militaires, & changer en un moment les dispositions du peuple en faveur des Lacédémoniens? alliés d'Athènes, ils se plaignent de ses liaisons avec les Phocéens : *Nicias* introduit les Ambassadeurs de Sparte dans le Sénat; on les écoute, on leur accorde tout : l'approbation du peuple manque encore au décret, mais *Nicias* promet son crédit & répond du succès. Que fait *Alcibiade*? politique, il trompe & amuse les Lacédémoniens : orateur, il enflamme le peuple & se fait donner le commandement de l'armée : général, il remporte sur eux des victoires complètes.

Rome ne le céda point à Athènes : elle eut comme elle de grands généraux & de



### 32 MERCURE DE FRANCE.

célèbres orateurs ; comme elle , elle compta plusieurs citoyens qui réunirent les talens oratoires avec les militaires , parce que son gouvernement étoit de même nature , ou du moins que l'éloquence contribuoit autant à donner du crédit que les armes. Ces faits , consignés dans l'histoire , ne pouvant être révoqués en doute , discutons un moment les raisons qui me portent à établir le trône de l'éloquence dans les Républiques , & à la bannir , pour ainsi dire , des Monarchies.

Il n'en est point de l'art oratoire , considéré sous les points de vue où je l'ai présenté jusqu'ici , comme des autres arts : ils fleuriront sans doute dans tous les pays où ils seront encouragés ; la forme du gouvernement ajoutera peu à leur splendeur , il leur suffit de sa protection. Mais un gouvernement purement monarchique voudra en vain protéger l'éloquence ; ses bienfaits ne tomberont que sur des déclamateurs. Je vais plus loin ; s'il se formoit dans son sein un orateur , ce seroit un homme dangereux. L'art des *Démotènes* & des *Cicéron* doit être exercé par des hommes d'état ; mais le conseil du Prince n'admet point de harangues , elles ne sont faites que pour la tribune.

Dans l'âge où les germes du génie com-

ment à se développer dans un homme, trois motifs peuvent le porter à s'appliquer à un objet plutôt qu'à un autre : le desir de la gloire, l'intérêt, la protection accordée à l'art qu'il veut choisir. Or, l'éloquence n'offre dans un état monarchique aucun but à l'ambition, à l'intérêt, à l'émulation : l'inégalité de ces conditions interdit au peuple l'espérance d'arriver aux honneurs, & ouvre aux grands d'autres voies pour y parvenir. Les loix ont des interprètes plutôt que des défenseurs : les affaires les plus importantes se traitent par écrit, & enfin le gouvernement suspecteroit avec raison quiconque choisiroit même, pour être utile à la patrie, d'autres routes que celles qu'il prescrit. Quelle carrière peut donc parcourir un orateur ? dans quel champ peut-il illustrer ses talens ? la chaire & le barreau lui restent, j'en conviens : mais l'une & l'autre ne fournissent qu'à la déclamation ; l'une & l'autre ne peuvent produire que des Rhéteurs. Il est sans doute bien doux pour l'humanité d'avoir à défendre la fortune & la vie des citoyens, & de faire triompher la vérité déguisée par l'injustice, ou l'innocence accablée par l'iniquité ; mais les moyens qu'offre pour y parvenir le gouvernement monarchique, fournissent bien peu à la véritable élo-

B v

quencè : elle devient absolument inutile dans les causes qui ne se plaident point , & qui par conséquent n'exigent dans celui qui les rapporte qu'une grande connoissance des loix , & l'art de résumer avec précision les différentes prétentions des parties , & les fondemens plus ou moins solides sur lesquels ces prétentions sont appuyées : je ne parle point des affaires criminelles : la sagesse des loix , qui a prévu tous les cas , la forme du jugement usitée , & presque toujours le peu d'importance des coupables , excluent totalement l'art oratoire ; il trouve peu de place dans les plaidoiries mêmes. Discuter des loix souvent obscures & embarrassées , déterminer le sens indécis d'un acte ancien & peu clair , rapprocher des commentateurs d'avis différens , concilier la variété des coutumes , rapporter les termes d'un contrat ou fixer le temps d'une vente , entrer dans des détails généalogiques , enfin mettre sous les yeux des Juges des faits intéressans pour la cause , mais presque toujours indifférens pour l'auditeur impartial ; (3) tout cela , dis-je ,

(3) *Eloquentiam que admirationem non habet , nullam judico.* Cic. in Epist. ad Brut.

On ne peut douter que Cicéron n'entende ici , par *admiratio* , ces effets sublimes que produit l'éloquence sur tout un peuple dont elle change à son gré les dispositions ; effets qu'il connoissoit si bien lui-même.

ne doit pas contribuer à rendre un discours éloquent : tout cela ne peut produire ces grands effets sans lesquels *Cicéron* compte l'éloquence pour rien.

Il ne reste donc aux jeunes Orateurs que les chaires chrétiennes. La carrière de la prédication semble offrir aux talens de grands motifs , à la vertu de grandes récompenses , au zèle de grandes occasions de se signaler , à l'ambition même & à l'amour de la gloire de grands moyens de parvenir au but qu'ils se proposent : c'est sans doute une perspective bien flatteuse que celle qui se présente aux yeux d'un jeune Orateur chrétien. Confondre l'incrédule , terrasser l'impie , raffermir le Fidèle qui doute ou qui ne pratique pas ce qu'il croit ; apprendre aux hommes à craindre l'Être Suprême & à l'aimer ; ramener au bien des âmes vertueuses , que la foiblesse humaine entraînoit dans les voies de l'erreur ; donner de nouvelles forces au juste & des espérances aux pécheurs touchés de leurs crimes ; en un mot , être auprès de ses semblables l'interprète de la Divinité , pour devenir ensuite aux pieds des autels leur intercesseur auprès de Dieu : Tels sont les motifs qui semblent se proposer au génie d'un Prédicateur. Pourquoi donc ai-je paru croire que l'éloquence

B vj

n'existoit plus même dans les chaires ? Pour en faire sentir les raisons , je crois devoir entrer dans un certain détail. Telle est la foiblesse de l'esprit humain , que les objets présens agissent avec bien plus de force sur lui que ceux qui ne lui sont présentés que dans l'éloignement : nos intérêts actuels remuent vivement notre ame ; la perspective d'un bonheur futur la touche bien moins : première raison pour détruire ou du moins affoiblir l'enthousiasme des Orateurs , & diminuer le prestige de l'éloquence. La beauté d'un discours consiste , ce me semble , en deux choses : si les idées en sont neuves , hardies , majestueuses , il est nerveux ; si le style en est correct , élégant , nombreux , il est fleuri. Si ces deux qualités s'y rencontrent , il est éloquent. Or comme les sujets qu'on peut traiter en chaire se réduisent , pour ainsi dire , à un seul , on ne peut guères se flatter d'y rencontrer des idées neuves ; & le style fleuri devant en être banni , il ne reste plus au Prédicateur qu'à parler savamment sur le dogme , & annoncer la vérité avec force. La chaire ne comporte donc que de la déclamation , que les peintures du paradis , de l'enfer , du vice & de la vertu , peuvent rendre plus ornée ou plus véhémence ; mais qui

ne mérite pas pour cela le nom d'éloquence.

S'il existoit encore de vrais Orateurs, ce ne pourroit être qu'en Angleterre. Le génie élevé & hardi de cette nation est propre à l'éloquence : son gouvernement la favorise. Mânes des *Démosthènes* & des *Cicérons*, c'est là que vous pouvez trouver des imitateurs, peut-être même des émules. O vous qui brulez de marcher sur les pas de ces grands hommes ! c'est là que votre génie trouvera des motifs dignes de l'enflammer. Que la Chambre des Communes retentissent des sons majestueux de votre éloquence ; que la patrie vous regarde comme son défenseur & son appui, les malheureux comme leur père, les méchans comme leur fléau : que ces citoyens ambitieux, dont l'orgueil veut tout voir à ses pieds tremblent devant vous ; que leurs trompeuses promesses n'éblouissent point votre vertu ; que la majesté de l'éloquence ne soit point souillée par l'ombre même de l'intérêt ; que votre art ne subjugué vos patriotes que pour les rendre plus heureux, & que toujours le flambeau de votre génie confonde l'imposture en mettant la vérité dans son plus beau jour !

Et vous Orateurs François, si les chaires

### 38. MERCURE DE FRANCE.

& le barreau n'admettent point l'éloquence des républiques ; il reste encore de belles carrières à vos talens, de grands motifs à vos vertus. Renaissez, illustres défenseurs de la religion ; renaissez des cendres des *Bourdaloue* & des *Bossuet* : annoncez dans nos temples les sublimes vérités de la foi : que l'impie, confondu par la force de vos raisonnemens, coure se jeter aux pieds de ces autels qu'il blasphémoit ; que le pécheur, tremblant à la vue de la foudre qui le menace, mérite par son repentir les faveurs que vous lui faites espérer ; que le juste redouble ses efforts pour obtenir le prix que vous promettez à la vertu.

Marchez sur les traces des *Patru* & des *Cochin*, vous qui leur succédez dans l'honorable emploi d'appuis de l'innocence & de la justice : que l'iniquité frémissse devant vous ; que votre aspect fasse fuir les ténèbres du mensonge, & jette un nouvel éclat sur la vérité obscurcie ; que votre voix, funeste à l'imposture, fasse triompher la misère opprimée par les richesses, & l'impuissance accablée par le crédit ; que vos talens incorruptibles prêtent toujours leur soutien aux malheureux. Pères des orphélins, réfuges des innocens, consolateurs des misérables, sentez le bon-

heur de vous voir entourés de gens qui  
vous devront leur vie ou leur fortune ;  
goutez la douce satisfaction d'être les dé-  
fenseurs de la vertu, & jouissez de l'amour  
des bons & de la haine des méchans !

*ÉPÎTRE à M. GARDEL, Danseur &  
Pensionnaire du Roi.*

**D**IS-NOUS, *Prothée* ingénieux,  
Dis-nous par quel secret, ou par quelle magie,  
Ton art fais dans tes pas déployer à nos yeux  
Tant de vivacité, de grâces, d'énergie ?  
Tantôt Démon impétueux ( 1 ),  
Tu nous peint d'*Alecton* l'implacable furie ;  
Tantôt Berger galant, sur les pas d'*Egérie*,  
Tu voles comme le zéphir ( 2 ).  
Ton geste, avec décence exprime le desir :  
Ta danse le fait naître en son âme attendrie.

Que vois-je ? entouré de sa cour,  
Est-ce *Pan* qui vers nous s'avance ? ( 3 )  
Les Faunes étonnés l'admirent en silence ;

( 1 ) Les furies.

( 2 ) Pas de deux.

( 3 ) Loure.



## 40 MERCURE DE FRANCE.

La Nymphé ne fuit plus ce champêtre séjour.

Ah ! si le dieu des bois eût bien connu ta danse ,

*Cyrinx* auroit connu l'amour.

*Pan* disparoît , *Mars* le remplace :

Un guerrier indompté s'élance dans les airs ( 4 ).

Quel éclat ! quelle ardeur ! que de force & d'audace !

Nos transports éclatans étouffent les concerts

Des fiers instrumens de la Thrace.

Tout change de nouveau : les grâces & les jeux

Ont précédé tes pas dans ce riant asyle.

Je te vois peindre au milieu d'eux

Les douceurs d'un destin tranquile ,

Les charmes d'un amour heureux ( 5 ).

Ainsi , toujours sûr de nous plaire ,

Toujours le même , & toujours différent ,

De ton ingénieux talent

On te voit chaque jour étendre encor la sphère.

Sous tes yeux *Terpsicore* a mis tous ses secrets ;

Elle te parle sans emblème ,

Ou plutôt la muse-elle-même.

Semble t'avoir choisi pour orner ses attraits.

Tu les pares avec mesure ;

Tu ne places rien au hasard ,

( 4 ) Chaconne guerrière.

( 5 ) Chaconne des Plaisirs.

Et l'on ne te voit point sous le masque de l'art.  
Nous cacher tous les traits de l'aimable nature.

Ta gloire a devancé les ans.  
Elle excite les vœux d'une rive lointaine.  
Le Danube , au moins pour un temps ,  
Vouloit t'enlever à la Seine.  
Louis n'y peut souscrire. O refus glorieux !  
Y consentir , c'étoit te faire outrage.  
Eh quel autre succès peut valoir l'avantage ,  
L'honneur de briller à ses yeux ?

Poursuis , que rien ne ralentisse  
Et nos plaisirs & ton ardeur.  
De la cour , de la ville épuisée la faveur ;  
Et n'en redoute nul caprice :  
Le chasseur , au gré de ses vœux ,  
Part immoler l'oiseau timide ,  
Mais il respecte un aigle impérieux  
Qui s'élance d'un vol rapide  
Vers la voûte immense des cieux.

*Par M. DELADIXMERIE.*



*ÉPITAPHE de Mlle DE ROCHEFORT,  
sous le nom de PHILIS.*

**C**I gît l'objet de nos regrets,  
Dont la mort à quinze ans termina la carrière.

Hélas ! faut-il que tant d'attraits  
Ne soient plus aujourd'hui qu'une vile poussière ?  
De même qu'au printems naît & périt un lys,  
Ainsi ne fit qu'éclore & mourir cette belle.  
Passant, qui connoissiez la charmante *Philis*,  
Pleurez, faites des vœux pour elle.

*Par M. D\*\*\*, pensionnaire  
au Collège de la Marche.*

*PARAPHRASE de l'ariette dal forte non  
vilagnate, &c. Aux Dames.*

**N**E vous plaignez pas davantage  
Du destin, qui nous fit pour vivre sous vos loix ;  
Esclaves, vous réglez même dans l'esclavage,  
Et vos charmes toujours l'emportent sur nos droits.  
Un seul de vos regards, un aimable sourire,  
Fait tomber à vos pieds vos maîtres abatus.  
Voulez-vous conserver un si charmant empire ?  
C'est peu de vos attraits, réglez par vos vertus.

*Par M. M. D. L.*

---

*MADRIGAL à une Dlle qui m'avoit envoyé  
un papillon.*

**V**ous qui savez ma vie, *Hortense*,  
Pourquoi m'envoyez-vous cet insecte léger ?  
Est-ce un reproche d'inconstance,  
Ou bien un avis de changer ?  
A diverses beautés, avant d'adorer *Flore*,  
Mon cœur fut infidèle, il le faut avouer.  
Peut-être, en vous voyant, il le seroit encore,  
Si vous me promettiez de ne la pas venger.

*Par l'Auteur de l'épître à Ménalie.*

---

*A Monsieur DE LA PLACE, auteur du  
Mercure de France, sur une fille extraor-  
dinaire.*

**A**YANT remarqué, Monsieur, que dans  
l'extrait qui a été fait dans le *Mercure* du  
mois d'Août dernier d'un mémoire que  
j'ai adressé à l'Académie Royale des Belles-  
Lettres de *la Rochelle*, touchant une fille  
privée de la langue & qui parle, il s'y étoit  
glissé quelques fautes essentielles qu'on  
pourroit m'imputer. Je vous prie de vou-

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

loir bien rendre publique , par la voie du Mercure , la lettre que j'ai écrite à ce sujet à M. de Villars , Médecin de la Rochelle. Permettez-moi aussi, Monsieur, de vous adresser la traduction du distique latin que composa le Comte d'Ericeira , au sujet d'une fille Portugaise née sans langue & qui parloit aussi. Vous en ferez l'usage qu'il vous plaira.

*Nil mirum , elinguis mulier quod verba loquatur.  
Mirum cum linguâ quod taceat mulier.*

• • • • •

*Traduction sur un air connu.*

• • • • •

Qu'une femme parle sans langue ,  
Et fasse même une harangue ,  
Je le crois bien.  
Qu'ayant une langue , au contraire ,  
Une femme puisse se taire ,  
Je n'en crois rien.

*Autre.*

Qu'une femme sans langue ait , dit-on , babillé ,  
La chose ne m'étonne guères.  
Mais qu'elle eût eu sa langue , & qu'elle eût pu  
se taire ,  
J'en eusse été bien plus émerveillé.

## CONTE , sur le même sujet.

Sans langue une femme parla ,  
Et ce nouveau prodige en tout lieux circula.  
Un Moine y ruminant dans son âme perplète ,  
Crioit en pleine école : enfans , écoutez-moi !  
Je ne veux point ici , frélatant mon emploi ,  
Vous faire un argument ou faux ou circonflète :  
Le cas qui vous surprend n'a rien de merveilleux ,  
Et sa cause à mon sens est plus simple qu'implète ,  
Comme vous l'allez voir après un mot ou deux.  
La fureur de parler , commune à tout son sexe ,  
remplaça cet organe après maint rude effort ,  
D'où se forma le jeu de maint autre ressort.  
Mais qu'ayant une langue errante à l'aventure ,  
Une femme se taise , est un cas bien plus fort :  
Puisqu'avec le premier son penchant est d'accord ;  
Et que depuis l'instant , où le serpent parjure ,  
Par son jargon fourbe & coquet ,  
A la bonne mère *Eve* inspira son caquet ,  
Se taire , en une femme est contre la nature ;

J'ai l'honneur , &c; *Bonami, D. M.*



---

*IMPROMPTU adressé à Madame la Comtesse DE B . . . . qui venoit de chanter avec beaucoup de grâces.*

**P**AR votre chant nos sens ont été transportés ;  
Votre voix est jolie , harmonieuse , tendre.  
Si je parlois , Madame , ainsi que vous chantez ,  
Vous ne pourriez vous lasser de m'entendre.

---

*A la belle TROYENNE , en lui renvoyant  
la nouvelle Tragédie de M. DE BELLOY.*

**J'**AI lu , M\*\*\* , avec la même volupté  
que vous , le *Siège de Calais*. Qu'il fait  
verser des larmes délicieuses à un patriote  
sensible ! C'est dans ce doux entousiasme  
que j'ai fait ces vers que j'adresse à l'Au-  
teur , & dont je vous fais hommage. Si ce  
nouveau laurier est digne de lui , je vous  
prie , M\*\*\* , de l'en décorer vous-même.  
Il ne lui manquoit plus que d'être cou-  
ronné par une si belle main.

*A l'Auteur du Patriotisme.*

**Q**UE mon cœur enchanté, que mon âme  
attendrie,

Partage avec transport des sentimens si beaux !  
Dans ton drame enchanteur l'amour de la patrie  
Arrache à tout François des larmes de héros.

*A Troyes, le 29 Mars 1765.*

*Le Chevalier DE JUILLY-THOMASSIN.*

---

*V*ERS sur le mausolée que le Roi fait  
élever, dans sa bibliothèque, à feu M.  
DE CRÉBILLON (1).

**D**ES regrets de Louis ce digne monument  
Où triomphe à son tour *Crébillon* de la Parque,  
A l'immortalité consacre également.  
Les talens du Sujet & les soins du Monarque.

(1) Auquel travaille M. le Moine.

*Par le même.*





---

*INSCRIPTION pour la statue du Roi qu'on  
élève à Reims.*

**Q**UE ce bronze à nos cœurs , ainsi qu'à nos regards ,

Du plus chéri des Rois peint bien le caractère !  
Couronné par la paix , entouré des beaux-arts ;  
Tel est d'un peuple heureux le héros & le père !

*AUTRE sur le même sujet.*

**C'**EST ce Roi , qui jaloux d'une paisible gloire ,

Pour nous d'un tendre amour est sans cesse animé.

Que ce bronze immortel , consacrant sa mémoire ,  
Retrace à tous les cœurs LOUIS-LE-BIEN-AIMÉ !

*Par le même.*

---

*LES Flèches de l'Amour, ode anacréontique.*

**D'**UN ruisseau qui coupoit la plaine  
Mes pas suivoient chaque détour ,  
Et bientôt la course m'entraîne  
Près d'un bois où dormoit l'amour.

Ses traits sur un tapis de mousse  
Sont répandus à ses cotés ;  
Qu'un autre que moi les émousse,  
J'aime jusqu'à leurs cruautés.

Mais voyant leur plume légère  
Différer en tout à mes yeux ,  
Je m'occupe de ce mystère  
Dont mon esprit est curieux.

L'amour s'éveille , je frissonne ;  
Ami , dit-il avec bonté ,  
De ce prodige qui t'étonne  
Tu vas percer l'obscurité.

Ai-je à frapper l'âme inquiète  
De quelque amant sombre & jaloux ?  
Je choisis alors la sagette  
Où sont les plumes des hiboux.

Pour l'élève de la nature  
Le sentiment est sans attrait ;  
Quand je lui fais une blessure ,  
Les moineaux ont paré mes traits.

L'aiglon est pour le téméraire ,  
Le serin pour les beaux contours ;  
Pour le fat , toujours sûr de plaire ;  
Du paon j'emprunte les couleurs.

*Vol. II.* C

Veux-je blesser un cœur fidelle ,  
 Fait pour aimer bien constamment ?  
 La plume de la tourterelle  
 A ma flèche sert d'ornement.

Regarde-là , vois qu'elle est belle ;  
 Sur tout mes traits elle a le prix . . .  
 Ah ! m'écriai-je , amour , c'étoit celle  
 Dont tu m'a blessé pour *Iris*.

*Par M. BRET.*

*L'HOMME & le Chien , fable.*

**U**N homme est mordu par un chien . . .  
 Le frappe-t-il ? non ; il l'appelle encore ,  
 Et , sans se plaindre , il jette à ce vaurien  
 Son pain , couvert de sang , que l'animal dévore.  
 Arrêtez , dit *Esope* , à cet homme de bien ;  
 Et si pour votre peau vous ne redoutez rien ,  
 Ayez du moins quelque pitié des nôtres.  
 Si ses pareils l'ont vu si bien traité ,  
 Ils vont tous espérer la même impunité :  
 Le succès d'un méchant en produit toujours  
 d'autres.

*Par le même.*

---

*LE Visir , fable.*

**P**AR une femme un Visir consulté,  
Ne put, d'une affaire épineuse,  
Résoudre la difficulté.

Alors cette femme orgueilleuse,  
Dit au Visir : quittez donc votre emploi,  
Et végétez parmi l'épais vulgaire.

Pourquoi recevez-vous tant de bienfaits du Roi,  
Si vous ne savez pas terminer une affaire?...

Femme ! ( *dit le Visir* ) vous me faites pitié,  
Et vous mériteriez quelques grains d'ellébore.  
C'est pour tout ce qu'il fait qu'un Visir est payé ;  
Et non pas pour ce qu'il ignore.

*Par le même.*



C ij

*ÉPITRE à M. BUTEAU, Curé de Châteauchinon. 16 Janvier 1765.*

**J'**APPRENS que par tes soins, religieux *Buteau*,  
De notre commun maître ( 1 ), une tombe ho-  
norable

Couvre la cendre respectable ;  
Et que ta main, sur ce carreau,  
Traça l'inscription légère ( 2 )  
Que j'avois faite pour te plaire,  
Et non pour orner son tombeau.

Si mes trop foibles vers, contre mon espérance,  
Du suffrage public obtiennent la faveur,  
Ami, le monument qu'exigea ta douleur  
En consacrera deux à la reconnoissance,  
L'un où *Bazot* repose, & l'autre dans mon cœur ;

( 1 ) *M. Bazot*, fameux Maître d'Ecole à Châteauchinon, mort l'année dernière,

( 2 ) Parmi plusieurs épitaphes qui ont paru à sa louange, *M. le Curé de Châteauchinon*, qui lui a érigé un tombeau dans le cimetière, lieu de sa sépulture, a bien voulu, par pure amitié pour l'Auteur sans doute, choisir le distique suivant pour inscription.

*Artium est Bazot situs est sub rupè Magister :*  
*Quem docuit, magis at, se, quem non ille docetis.*

*Par un Compatriote, Chanoine de Mslun.*

---

*HERACLITE ET DÉMOCRITE**VOYAGEURS, CONTE.*

**L**A folie de ces deux Sages fut d'un genre bien opposé. On fait qu'*Héraclite* s'affligeoit de tout, & que tout faisoit rire *Démocrite*. Ils eurent une manière de voir & de sentir en tous points différente. Ce fut aussi un motif très différent qui leur fit parcourir plus d'un climat. *Démocrite* vouloit essayer s'il pourroit une seule fois prendre son sérieux ; *Héraclite* s'il pourroit une seule fois perdre le sien.

Le hasard les fit se rencontrer à Persépolis. *Héraclite* s'étoit arrêté devant le superbe palais des rois de Perse. Il versoit de grosses larmes en voyant la belle proportion des colonnes, la richesse des ornemens, l'élégance des formes, la majesté de tout l'édifice. Hélas ! disoit-il, voilà bien la plus magnifique de toutes les folies humaines ! Croit-on que ces murs fastueux puissent arrêter au passage la goutte, la fièvre ou la mort ?

Quelques éclats de rire vinrent le distraire de ces réflexions. Il regarde & voit un homme qui, en effet, rioit beaucoup en

contemplant les même objets qui le faisoient pleurer. Voilà, dit *Héraclite*, un de ces êtres d'autant plus à plaindre, qu'ils ne sentent ni leur imperfection ni leur délire. Il s'approche du rieur, l'interroge. Que trouvez-vous là de si réjouissant, lui demanda-t-il ? Ce palais colossal me paroît une de ces extravagances humaines, propres seulement à exciter la compassion. Point du tout, reprit *Démocrite*, (car c'étoit lui-même) je trouve fort plaisant qu'un homme, haut tout au plus de trois coudées, exige que sa demeure en ait cent d'élévation. Il ne voit pas que ce palais gigantesque le fait paroître encore plus petit. Vous avez raison, disoit *Héraclite*, il faut avouer que l'homme est un être bien fragile & bien insensé ! Je pleure sur lui depuis trente ans, & tout ce que je vois m'annonce que mes larmes ne sont pas prêtes à tarir.

Quoi ! s'écria *Démocrite* en riant, serois-tu cet éternel pleureur qui s'afflige de tout & ne profite de rien, ce triste observateur qui voit tout en noir ? Serois-tu *Héraclite* enfin ? Oui je le suis, répliqua ce dernier : mais, si j'en crois mes soupçons, tu dois être ce *Démocrite* que tout fait rire & qui eut toujours bonne part à ma compassion, ... Tant mieux, interrompit le cyni-

---

*HERACLITE ET DÉMOCRITE**VOYAGEURS, CONTE.*

**L**A folie de ces deux Sages fut d'un genre bien opposé. On sait qu'*Héraclite* s'affligeoit de tout, & que tout faisoit rire *Démocrite*. Ils eurent une manière de voir & de sentir en tous points différente. Ce fut aussi un motif très différent qui leur fit parcourir plus d'un climat. *Démocrite* vouloit essayer s'il pourroit une seule fois prendre son sérieux ; *Héraclite* s'il pourroit une seule fois perdre le sien.

Le hasard les fit se rencontrer à Persépolis. *Héraclite* s'étoit arrêté devant le superbe palais des rois de Perse. Il versoit de grosses larmes en voyant la belle proportion des colonnes, la richesse des ornemens, l'élégance des formes, la majesté de tout l'édifice. Hélas ! disoit-il, voilà bien la plus magnifique de toutes les folies humaines ! Croit-on que ces murs fastueux puissent arrêter au passage la goutte, la fièvre ou la mort ?

Quelques éclats de rire vinrent le distraire de ces réflexions. Il regarde & voit un homme qui, en effet, rioit beaucoup en

C iij



Il fuyoit les hommes, & frondoit hautement leur travers. Apparemment, disois-je, que lui-même en est exempt ? O mortel né pour ma consolation ! j'accourus chez lui tout rempli d'espérance. Je trouyai mon Sage dans une colère effroyable contre un homme qui l'écoutoit avec beaucoup de flegme. J'en fus surpris : c'étoit un Peintre. Le Sage, qui avoit pour maxime de fronder tous les arts, accusoit cependant cet artiste de mal pratiquer le sien. Quelle caricature, s'écrioit-il en contemplant d'un œil irrité certain portrait qu'il tenoit à la main ! ai-je donc les cheveux aussi long, la barbe aussi courte, le regard aussi imbécile que vous me les supposez ? Il faut rectifier toutes ces bévues, & surtout imiter le regard qui m'est propre, ce regard analogue au mépris que j'ai pour l'espèce humaine. Surpris de ce discours, je m'approche & j'examine. Hélas ! poursuivit *Héraclite* en sanglottant, c'étoit mon sage qui se faisoit peindre ! Il regardoit comme essentiel que sa physionomie étroite & mesquine fût transmise fidèlement à la postérité. Quel monstrueux orgueil ! quelle déplorable foiblesse !.. Il faut avouer, disoit *Démocrite*, en se pressant les côtés, que la chose est des plus risibles. Rien de si plaisant que cette envie d'apprendre à ses ne-

veux qu'on a eu le nez plus ou moins court , la bouche plus ou moins grande ; qu'on eut deux yeux ou qu'on fut borgne... Mais poursuis le triste narré de tes mésaventures.

Hélas ! reprit *Héraclite* , je voudrois bien pouvoir l'égayer ; mais l'espèce humaine sçut y mettre bon ordre. Je quittai la fastueuse Athènes pour me rendre à l'austère Lacédémone. J'augurois bien d'un tel contraste. *Lycurgue* , disois-je , sçut donner un frein à l'orgueil , au luxe , à la cupidité. Je n'aurai point à gémir sur ces vices dans sa ville , & la somme des travers y est diminuée d'autant. J'arrive , & d'abord tout me confirme dans cette idée. Je n'apperçois que des maisons grossièrement bâties , un peuple grossièrement vêtu. J'assiste aux repas publics , & je suis frappé de l'ordre & de la frugalité qui y régissent : mais je gémiss sur les hommes qui ne peuvent être ni réguliers ni sobres qu'autant que les loix les y contraignent. Je vis aussi les jeunes Spartiates marquer une grande vénération pour les vieillards. Ces derniers recevoient leurs hommages moins comme une déférence que comme un tribut. Hélas ! disois-je , en soupirant , d'où provient cet orgueil ? Est-ce parce que ceux-ci ont vécu , & que les autres ont à

vivre? .... Il me semble voir , interrompit *Démocrite* , un tronc séché par les ans qui dit à un arbre vigoureux & fertile : courbe toi pour me rendre hommage , par la raison que tu portes des fruits & que moi je ne porte pas même de feuilles.

Je poursuivis mes recherches , ajouta *Héraclite* , & je vis que l'enveloppe de la discipline couvroit dans cette ville une infinité d'abus. Je vis dans les Spartiates un peuple belliqueux ; mais j'y aperçus moins d'hommes que de soldats. Ils habitoient un camp plutôt qu'une ville. On eût dit que l'ennemi étoit sans cesse à leurs portes , ou plutôt ils n'avoient ni portes ni murs , afin de mieux provoquer les attaques de l'ennemi. Quel excès d'aveuglement ! m'écriai-je. Dis plutôt quel excès de ridicule ! interrompit *Démocrite*. Ce n'est pas tout , reprit le triste voyageur ; la pauvreté d'un Spartiate ne sert qu'à nourrir son orgueil : il se croit fort supérieur à tout Athénien , uniquement parce qu'il est plus mal vêtu ; que sa maison fut bâtie par un charpentier , & celle de l'Athénien par un architecte ; que son mets le plus délicieux est la *saussé noire* , tandis que l'autre épuise pour sa table tous les talens des élèves de *Comus*. Quant à lui , il se permet d'assommer ses esclaves pour son

plaisir ; de flageller en l'honneur de *Diane* ses plus beaux enfans ; de jetter , pour leur bien , dans l'Eurotas ceux qui sont nés contrefaits. Passe encore pour ce dernier point : il épargne à ces jeunes victimes des soins , des travers & des malheurs. . . . Tais-toi , s'écria le cynique ; la folie de tes Spartiates n'est pas moins triste que la tienne. En voici une d'un genre plus raisonnable.

Tu connois , sans doute , les Sibarites ? ils sont du moins bons à connoître. Il n'y eut jamais de Lycurgue parmi eux. Le plaisir est la seule règle qu'ils consultent , la seule qui puisse les assujettir. Le principal soin de leurs Magistrats est d'ordonner des fêtes & d'y procéder. Nulle discussion ne s'élève entre ces voluptueux habitans. Tous s'aiment , parce que tous se croient nécessaires les uns aux autres. Le moindre d'entre eux peut contribuer au succès d'un amusement , & c'en est assez pour le rendre cher à toute la nation. En un mot , le seul nœud qui les lie est celui du plaisir ; mais ce lien n'en est que plus difficile à rompre. Sibaris a des murs & des portes : il est trop intéressant de n'être pas dérangé par l'ennemi au milieu d'un banquet. Il est vrai que ces murs sont gardés par des troupes étrangères. Un Sibarite ne se croit point

fait pour braver l'ardeur du jour ni les vapeurs de la nuit. Il est vêtu , chaussé , couché délicatement , & croit valoir plus que tout autre quand il a le meilleur cuisinier. Je fus d'abord assez mal reçu dans cette ville. Mon acoûtrement fit détourner la tête aux femmes , & m'attira les huées de tous les hommes. J'étois couru & montré au doigt. Mais quand les Sibarites s'aperçurent que je riois encore plus qu'eux , ils changerent de conduite envers moi. Un d'entre eux s'écria qu'il feroit de moi quelque chose , puisque je savois rire. Oh ! pour le talent de rire , lui dis-je , il en est peu d'entre vous qui puisse me le disputer. C'est - là mon fort , & je ne pense pas qu'ici rien m'oblige à prendre mon sérieux. A ces mots l'on bat des mains , & chacun se dispute l'honneur de me décaresser. L'un m'apporte un manteau de pourpre , l'autre une tunique musquée ; celui-ci veut que je chausse des brodequins délicats & fourez ; cet autre ordonne qu'on me parfume. Arrêtez ! mes amis , leur criai-je ; tenons-nous comme nous sommes : vous êtes parfaitement bien pour moi ; je dois n'être pas mal pour vous.

Quoi ! me dit un Sibarite en riant de toutes ses forces , tu crois pouvoir habiter parmi nous avec cette barbe hérissée , cet

habit sale & grossier, cette infâme besace & ce ridicule bâton ?

Quoi ? repris-je, en riant plus fort que lui, tu prétends que je dénature ce qui fait un des principaux appanages de l'homme ? tu veux que j'endosse un vêtement plus cher que tu ne voudrois m'acheter moi-même ? tu veux enfin que je renonce à ma besace & à mon bâton, mes deux fidèles compagnons de voyage ! Ignore-tu que l'un m'épargne de la fatigue, & l'autre des besoins ?

Il n'est parmi nous, répliqua le Sibarite, ni besoins, ni fatigue. Et vous n'êtes pas tous morts d'ennui ? repartis-je. Il alloit répliquer : une jeune Sibarite vint nous interrompre. C'étoit une veuve, & chez cette nation une veuve jouit d'une liberté sans bornes. C'est à moi, dit-elle, qu'il appartient de polir cet ours. Qu'on me le cède, & je saurai bien le réduire. On applaudit beaucoup au discours d'*Afrosie*, (c'est le nom de la veuve) & je fus dès l'instant même livré à sa discipline. Tu présumes bien qu'elle n'étoit pas rigoureuse. Je voyois à mes ordres une troupe d'esclaves que mes ordres n'employèrent jamais. Je n'en étois pas moins bien servi. Chacun d'eux avoit son emploi particulier. L'un étoit l'esclave de mes cheveux, l'au-

tre celui de ma barbe , un troisieme celui de ma bouche , un quatrieme celui de ma tunique , un cinquieme celui de mes brodequins ; enfin presque chaque partie de mon corps avoit à ses ordres un ou plusieurs de ces individus.

Quel absurdité , quelle tyrannie ! s'écria *Héraclite* ; mais je pleure sur toi encore plus que sur ces malheureux. Et moi , répliqua l'Abdéritain , je ris beaucoup de tout ce qui te fait pleurer. Je m'aperçus même que mes esclaves prenoient assez bien leur revanche. Ils s'égayoient à mes dépens comme tout esclave s'égaye aux dépens de ses maîtres. Pour *Afroste* , elle s'applaudissoit du fruit de ses soins , & ne doutoit pas que je ne pusse devenir un galant homme. Elle-même travailloit de son mieux à ma perfection. J'en ris encore , mais il faut ne rien taire ; je prenois goût aux attentions d'*Afroste*. Il est difficile que celles d'une belle femme nous déplaisent ; & de tous les ridicules dont le sexe est entiché , c'est un de ceux que je lui pardonne le plus volontiers. *Afroste* , d'ailleurs , songeoit moins à me plaire qu'à me changer. Elle vouloit mériter à ce prix les suffrages des Sibarites , & bientôt elle me jugea digne de paroître à leurs yeux. Ce fut pour toute la ville un jour de fête.

C'en fut un pour moi-même : j'allois donner un spectacle aux Sibarites , & ils accouroient en foule me le rendre.

A peine je parus que les applaudissemens , les acclamations se firent ouïr de toutes parts. J'y répondis à ma manière. On m'entoure , on me félicite , on me couronne de fleurs , on me promène en chantant les louanges d'*Afrosie* : enfin , l'on décerne à cette jolie veuve une des premières places dans les jeux publics , dix jeunes esclaves plus beaux qu'*Antinoüs* , avec le droit d'essayer la première toutes les modes & les fantaisies nouvellement imaginées.

Et toi , lui demanda tristement *Héraclite* , quel fut ton lot ?

J'allois , reprit le cynique , être admis au nombre des citoyens , on alloit me désigner intendant des menus-plaisirs du peuple. Arrêtez ! mes amis , leur dis-je , la farce n'a déjà que trop duré. Continuez , j'y consens , le rôle qui vous est propre ; je vais reprendre le mien. Alors je réclamai ma première dépouille & me disposai à quitter celle que j'avois endossée. On murmura de la proposition ; mais un peuple voluptueux est communément traitable : on finit par trouver ces métamorphoses plaisantes. J'obtins ce que je de-



## 64 MERCURE DE FRANCE.

mandois , & je fus accompagné jusqu'aux portes de la ville avec des huées que je rendis bien aux rieurs.

*La suite au Mercure prochain.*

---

*VERS à Madame LEC. . . . à l'occasion de sa grossesse.*

**L**A nature a réglé les saisons & les temps ,  
Et la terre ne donne  
Les présens de l'automne  
Que lorsqu'elle a perdu les grâces du printemps.  
Mais pour vous la nature , adorable *Erigone* ,  
A bien voulu changer ses loix ,  
Pour nous offrir tout à la fois ,  
Et les fleurs du printemps & les fruits de l'automne.

*Par M. GR. . . . D'AM.*



---

RÉPONSE de MM. le SÉNÉCHAL \* & DE  
LA PLACE, à MM. les Maire & Eche-  
vins de Calais.

Du 21 Mars 1765.

MESSIEURS,

JUGEZ de la satisfaction que nous a procurée l'exécution de vos ordres, puisque nous avons eu autant de plaisir à les remplir que d'honneur à les recevoir de vous. Nous ne pourrions vous exprimer que foiblement l'effusion du cœur de M. de Belloy en recevant la nouvelle de son adoption par votre ville. Nous avons trouvé en lui une ame toute Calaisienne; c'est vous peindre en un mot toute sa sensibilité & sa reconnoissance.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

\* Receveur général des domaines & bois de la Picardie.



---

*COPIE de la lettre de M. DE BELLOY aux  
Maire & Echevins de Calais.*

A Paris , le 22 Mars.

MESSEIERS,

APRES les graces que le Souverain a daigné répandre sur moi , celle que vous voulez bien m'accorder est la plus chère à mon cœur. Se voir adopté par une ville , dont le nom seul est un titre de gloire pour ses citoyens , être compté parmi les successeurs d'*Eustache de Saint-Pierre* , c'est un honneur dont on aime à s'applaudir , un bonheur si pur qu'une ame modeste peut le goûter en paix. Je bénirai longtemps le jour où je conçus la première idée d'exposer aux regards de la France un tableau de la magnanimité de vos ancêtres. L'empressement avec lequel vous daignez accueillir cette foible esquisse , les transports qu'elle excite dans toute la nation , vous font encore plus d'honneur à vous & à elle qu'ils ne m'en peuvent faire à moi-même. Les âmes qui sont si fortement émuës par l'image des grands hommes sont

des âmes à qui il ne manque qu'une occasion pour les égaler. Pour moi, Messieurs, pendant tout le temps que j'ai employé à peindre les vertus des Héros de Calais, j'ai tâché d'en pénétrer mon cœur ; puisse cette douce habitude me les avoir rendus propres, ou du moins m'en laisser quelques traces dignes du titre dont vous m'honorez. Le premier devoir de l'homme est d'aimer en général tous ses semblables ; le second est d'aimer en particulier son pays & sa nation. Ces deux principes seront toujours présens à mon esprit ; ces deux sentimens ne s'effaceront jamais de mon âme. Je chérirai sur-tout les nouveaux nœuds par lesquels vous resserrez les liens qui m'attachoient à vous comme François. J'étois votre compatriote, vous me faites votre concitoyen, & je sens les obligations que cette gloire m'impose ; heureusement j'ai devant les yeux un modèle qui doit être celui de tous les gens de lettres. Les procédés si honnêtes & si estimables que *M. de la Place* (1) vient d'avoir avec moi, & auxquels je dois vos premières bontés,

( 1 ) Les instances de *M. de la Place* auprès de *M. de Belloy*, pour l'engager à supprimer ce qu'il y a ici de trop flatteur pour lui, ont été d'autant plus inutiles, que cette même lettre, imprimée à Calais, est déjà répandue dans Paris.

sont des exemples précieux qui deviendront peut-être moins rares. Qu'il s'est bien montré digne d'être né dans vos murs ! Il me rend plus chère encore ma nouvelle patrie qui me procure un tel ami. Le Public apprend de lui, avec une douce satisfaction, combien les gens de lettres sont respectables quand ils lui offrent de nobles sentimens à admirer & non d'indignes querelles à juger.

J'attends avec la plus vive impatience mes titres de citoyens de Calais ; & j'ai l'honneur d'être avec les sentimens de zèle, de respect & de reconnoissance que je vous dois après une adoption si honorable,

MESSIEURS ,

Votre très-humble, &c.

**L**E mot de la première énigme du premier volume d'Avril est *cornes*. Celui de la seconde est *bon jour, bon soir*. Celui du premier logogryphe est *esprit*, dans lequel on trouve *répit, tiers, épi, piste, pet, sire, tri, ire, pie, rets*. Celui du second est *canapé*, où l'on trouve *Pan, Cana, cape, âne, Caen, cap, cane*, & celui du troisième est *fange*, retranchez la lettre *f*, il restera *Ange*.

---

*E N I G M E.*

**D**EPUIS le matin jusqu'au soir  
Je vais, je viens, je cours sans voir,  
Mon mouvement lent ou rapide  
Est tel qu'il plaît à celui qui me guide,  
Eh ! comment pourrois-je voir clair ?  
Je n'ai pas d'yeux & je crains l'air,  
Ma peau très-délicate est triplement vêtue,  
Et chacun rarement peut la voir toute nue,  
Tous les jours on m'enferme en certaine maison  
Tout exprès faite  
Pour ma retraite,  
Et qu'on pourroit nommer ambulante prison.

---

*A U T R E.*

**P**LU S on me trouve rude,  
Plus on me chérit en tous lieux :  
Je plais à la campagne & dans la solitude ;  
Et je charme l'ennui des jeunes & des vieux ;  
Je suis généreuse & si bonne ,  
Que je rends tout ce qu'on me donne ;  
Mais si je viens à m'adoucir ,  
On me méprise , on me rejette ,  
Et c'est à quoi je suis sujette  
Lorsque j'ai fait trop de plaisir.

---

*L O G O G R Y P H E.*

**J**E nais pour rapiner & pour faire la guerre ;  
J'exerce mes talens , & fais purger la terre  
D'un genre de brigands , dangereux ennemis ,  
Qui se cache , qui fuit , qui redoute le hâle.  
Otez ma queue , & je deviens mon mâle :  
Combinez-moi , je gâte vos habits.

---

*A U T R E.*

**J**E suis l'habit commun de tout ce qui respire ,  
Du berger , du prélat , du maître de l'empire.  
Sans chef je n'ai ni faveur , ni couleur ,  
Je fais pourtant le quart de la nature ,  
Et le remède à la brûlure.  
Qu'on me rende mon chef , en m'arrachant le  
cœur ,  
Je deviens ville de Navarre ;  
Si vous savez mes membres assortir ,  
Vous avez ce qu'on trouve à Paris de moins rare :  
Puis encor : ah ! c'est peu.... Cessons de discourir.



## A U T R E.

**Q**UAND on a du chagrin , mon tout peut  
soulager.

Lecteur , ôtez mon chef , je suis bon à manger.

*Par M. d'ABANCOURT.*

*A MAD.... qui vouloit apprendre à faire  
des vers. Air : Nous sommes précepteurs  
d'amour.*

**V**ous voulez apprendre à rimer ,  
Et daignez me choisir pour maître ?  
Pour peu que vous sachiez aimer ,  
Charmante *Eglé* , je veux bien l'être.

Telle est la première leçon  
Que je donne à mes écolières :  
Si le cœur est votre *Apollon* ,  
Vous remplacerez *Deshoulières*.

L'esprit souvent parle au hasard ;  
La voix du cœur est toujours sûre.  
Les règles sont filles de l'art ,  
Mais l'art est fils de la nature.



N'écoutez que le sentiment ;  
Son essor est toujours sublime :  
Si vous aimez bien votre amant ,  
Vous ne chercherez point la rime.

L'esprit fait de fades chansons ,  
La seule vanité l'inspire ;  
Ovide étoit sûr de ses sons ,  
Lorsque l'amour montoit sa lyre.

Aimez donc & suivez la loi  
Que lui dictoit ce dieu suprême ;  
Quand vous aimerez comme moi ,  
Eglé , vous rimerez de même.

*D. L. P.*



**ARTICLE**

---

## A R T I C L E I I.

### NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

*ASTRONOMIE, par M. DE LALANDE, de l'Académie des Sciences, &c. ; à Paris, chez Defaint & Saillant, rue Saint-Jean-de-Beauvais ; deux volumes in-4°, avec approbation & privilège du Roi ; 1764.*

C E livre, qui par son étendue surpasse tous les ouvrages d'astronomie qui avoient paru jusqu'ici, les surpasse encore plus par le grand nombre d'objets nouveaux que l'Auteur y a mis ; c'est cette partie de l'ouvrage que nous allons exposer au public : on verra dans chaque article, ou des marques du progrès que les sciences font chaque jour, ou de nouveaux secours offerts à ceux qui veulent y pénétrer. Le livre est divisé en vingt-quatre traités sur les différentes branches de l'astronomie ; mais nous nous réduisons aux objets qui caractérisent spécialement l'ouvrage de M. de Lalande.

*Vol. II.*

D

La préface contient d'abord un éloge pompeux de l'astronomie ; on y trouve tout ce qu'on a dit & ce qu'on peut dire pour exalter la dignité & les avantages de cette science, tous les faits historiques, les passages des poètes anciens & modernes de toutes les nations, le cas que les plus grands Princes en ont fait, les établissemens qui ont servi à ses progrès, & le détail de tous les observatoires de l'Europe, dans lesquels se sont faites & se font actuellement les meilleures observations. Elle finit par un catalogue raisonné des instrumens d'astronomie, télescopes, lunettes, &c. & de leurs prix en France & en Angleterre ; tout cela est propre à inspirer le goût de l'astronomie.

Les quatre premiers livres renferment les élémens d'astronomie, l'histoire de cette science, depuis son origine, & l'énumération des constellations ; cette partie n'étoit pas susceptible de nouveauté : mais on y trouve 1°. une méthode claire & facile qui conduit le Lecteur depuis les premiers objets qui se remarquent dans le ciel, jusqu'aux conséquences les plus sublimes qu'on en tire ; 2°. beaucoup à distinguer dans l'histoire de l'astronomie ancienne, les temps & les lieux qu'on avoit trop confondus jusqu'ici ; 3°. une nouvelle manière de connoître les étoiles par de simples ali-

gnemens, sans avoir de maître, ni même de globe ou de cartes célestes.

Le cinquieme livre traite des systêmes du monde ; on n'y trouve que quelques mots sur les systêmes de *Ptolémée* & de *Tycho* : mais *M. de Lalande* explique & démontre le systême de *Copernic* comme le seul qu'on puisse admettre. Toutes les objections qu'on y avoit faites sont exposées & résolues de la manière la plus satisfaisante. Le Père *Riccioli* avoit proposé soixante-dix-sept argumens contre le mouvement de la terre ; mais comme le plus grand nombre n'étoit que la répétition des principaux argumens, retournés chacun sous dix ou vingt formes différentes, *M. de Lalande* s'est attaché aux fondemens des objections tirées, ou de la physique, ou de l'astronomie, ou de l'écriture sainte ; il les a éclairés de manière à lever tous les doutes pour ceux qui ne sont pas prévenus & obstinés. A la fin de ce cinquieme livre on trouve un article sur le retour des planètes à même situation par rapport à la terre, c'est-à-dire, sur les périodes qui ramènent les planètes à un même lieu apparent, & dont les Astronomes n'ont jamais fait usage comme ils le pouvoient pour faciliter leurs calculs ; par exemple, mercure dans l'espace de treize ans & trois jours, fait le nombre com-

## 76 MERCURE DE FRANCE.

plet de cinquante-quatre révolutions ; la terre en fait treize , & l'un & l'autre se retrouve à-peu près comme treize ans auparavant : ainsi le premier Janvier 1748 & le 3 Janvier 1761, mercure passoit également au méridien à dix heures deux secondes du matin ; & le calcul , qui en est extrêmement long , se trouve tout fait par cette comparaison.

Le sixieme livre, qui traite de la théorie de cinq planettes principales , mercure , vénus , mars , jupiter & saturne , renferme un grand nombre d'observations & de recherches nouvelles ; on y voit sur-tout la découverte d'une inégalité ou d'un dérangement singulier que *M. de Lalande* a observé dans le mouvement de saturne , qui n'avoit point encore été remarqué , quoiqu'il produise des différences de plus de trois jours sur la durée de la révolution de cette planette. Cette inégalité est d'autant plus étonnante , qu'elle ne sauroit être produite par l'attraction de jupiter , ni par celle des autres planettes connues. On trouve aussi dans ce sixieme livre la théorie d'un changement dans les inclinations des orbites planétaires , changement qu'on n'avoit pas même soupçonné jusqu'ici , & qui est cependant très-sensible ; il est produit par l'attraction mutuelle des planettes les

unes sur les autres. Ce livre est terminé par une table des distances des diamètres & des grosseurs des planètes calculées sur les observations les plus récentes, de même que toutes les autres circonstances de la théorie & du mouvement des planètes.

Le septieme livre qui contient la théorie de la lune, d'après l'observation & la construction des tables, renferme sur-tout deux démonstrations importantes que personne n'avoit données, l'une pour calculer la seconde inégalité de la lune sans lui supposer une excentricité variable & un balancement de l'apogée, l'autre pour calculer l'inégalité des latitudes sans employer une inclinaison variable & un balancement du nœud ; le huitieme livre traite du calendrier, des cycles, des heures, semaines, mois & années, de la chronologie, du lever cosmique des étoiles, & sur-tout du syrius ; on y trouve une dissertation curieuse sur cette étoile de la canicule, si célèbre dans l'ancienne Egypte, & qui a conservé jusqu'à notre temps sa réputation astronomique.

Le neuvieme & le dixieme livre traitent du calcul des éclipses & de la recherche des parallaxes, qui sont la partie la plus difficile & la plus essentielle de ces calculs ; on y trouve une méthode nouvelle de *M. de Lalande* pour le calcul des éclipses,

D iij

plus courte & plus exacte que celles qu'on avoit données jusqu'alors, dans laquelle il a détaillé tous les cas de manière à ne laisser même aux commençans aucune incertitude. La méthode des projections qu'on emploie pour calculer graphiquement une éclipse, n'avoit jamais été expliquée dans aucun livre de manière à en faire comprendre l'esprit & les fondemens, non plus que la méthode pour calculer la route de l'ombre sur la surface de la terre. La méthode du nonagésime y est rendue très-facile par une table calculée sur une forme nouvelle pour la latitude de Paris, & qu'on peut calculer en une matinée pour toute autre latitude. La formule de la parallaxe en longitude n'avoit été démontrée dans aucun traité d'astronomie avant *M. de Lalande* ; elle se trouve ici accompagnée des exemples les plus détaillés, de même que les corrections qu'elle exige pour l'applatissement de la terre, que *M. de la Caille* avoit données sans tables & sans démonstrations.

A la fin de ce premier volume on trouve les tables du soleil de *M. de la Caille*, & celles de la lune de *M. Mayer*, mais *M. de la Lande* les a étendues pour des siècles éloignés ; il y a corrigé l'équation du temps, l'obliquité de l'écliptique, le

diamètre du soleil : il a ajouté les tables du mouvement horaire de la lune , la table des réfractions de *M. Bradley* , qui n'avoit point encore paru , le catalogue d'étoiles de *M. l'Abbé de la Caille* qu'on ne pouvoit plus trouver ; il y a joint des exemples détaillés : enforte que ces tables sont les plus exactes & les plus commodes qu'on ait eues jusqu'à ce jour , & que les Astronomes ne pourroient les trouver ailleurs que dans l'ouvrage dont nous parlons.

Le second volume commence par le onzième livre , où l'on traite des passages de vénus & de mercure sur le soleil ; ce sujet , qui a eu beaucoup de célébrité en 1761 , par le grand nombre de voyages qu'il a occasionnés , en aura encore autant en 1769. Le passage de vénus que l'on attend pour cette année-là est le seul qui se verra d'ici à cent dix ans : on se propose de l'observer en Amérique , en Laponie , & s'il est possible aux Terres Australes. *M. de la Lande* nous donne là-dessus un traité complet , où l'histoire , les méthodes , les résultats , sont détaillés de manière à ne rien laisser à désirer. Il fait voir de quelle manière le passage de 1769 nous apprendra la vraie distance du soleil & de toutes les planètes à la terre , plus exactement que celui de 1761 ; en effet , celui-ci



nous a laissé une incertitude d'environ un dixieme du total , à cause des obstacles qu'ont apportés le mauvais temps & les malheurs de la guerre aux observations de divers Astronomes.

Le douzieme a pour objet les réfractions astronomiques, les méthodes qui servent à les déterminer, & les effets qu'elles produisent ; on y trouve une partie nouvelle & curieuse , c'est la démonstration d'une loi fondamentale de réfraction qui s'étend jusqu'à l'horison : M. *Bradley* l'avoit communiqué à ses amis ; M. *de la Lande* l'apporta d'Angleterre en 1763 , mais personne avant lui n'en avoit donné la démonstration.

Le treizieme & le quatorzieme livre ont pour objet la pratique de l'astronomie , la connoissance de tous les instrumens , & la manière de s'en servir pour faire de bonnes observations ; on desiroit depuis long-temps un semblable traité d'astronomie pratique : feu M. *de la Caille* en avoit formé le projet , M. *de Lalande* l'a exécuté avec beaucoup d'étendue ; il donne la figure de chaque instrument , son application à chaque genre d'observation , les vérifications qu'elles supposent , les réductions qu'elles exigent , les précautions qu'on y apporte : on y trouve , non-seule-

ment les instrumens dans leur dernier état de perfection en France & en Angleterre, mais encore des vues nouvelles pour les perfectionner de plus en plus. Les lunettes achromatiques, dont nous n'avions encore aucune description, y sont expliquées, de même que les héliomètres, instrumens nouveaux d'une très-grande utilité.

Le quinzieme livre, où *M. de Lalande* explique la grandeur & la figure de la terre, contient un extrait élémentaire & méthodique de tous les ouvrages faits sur cette matière, & des voyages dont elle a été l'objet; mais on y trouve des anecdotes qui n'étoient point connues au sujet de ces voyages & de ces opérations.

Les livres seize & dix-sept renferment la théorie des étoiles fixes, c'est-à-dire, des petits mouvemens de précession, d'aberration & de nutation qu'on y observe; sur chacun de ces objets *M. de Lalande* donne des formules nouvelles, ou démontre celles que *M. de la Caille* avoit données sans démonstration: il donne une manière de concevoir le phénomène de l'aberration, plus naturelle que celle de l'inventeur même, que quelques Auteurs avoient jugée inintelligible & insuffisante.

Le dix-huitieme livre, qui est l'astronomie des satellites, contient sur-tout des

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

recherches nouvelles & des explications qu'aucun Auteur n'avoit données sur leurs éclipses, leurs parallaxes, leurs inclinaisons, leurs nœuds & la construction de leurs tables; l'effet de l'applatiffement de jupiter, par rapport aux éclipses de ses satellites, n'avoit jamais été considéré & introduit dans le calcul. *M. de Lalande* fait voir que cette nouvelle considération y ajoute une nouvelle exactitude sans y ajouter aucune difficulté. Il explique fort au long la façon de trouver les temps où l'on doit voir les immersions & les émerfions du fecond satellite; il y donne la figure & la description d'un instrument pour trouver les configurations des satellites en tout temps, instrument qui n'étoit jufqu'ici qu'entre les mains d'un petit nombre d'Astronomes.

Le dix-neuvieme livre, où il s'agit des comètes, rassemble l'histoire de celles qui ont eu quelque chose de remarquable, la démonftration de leur mouvement, & la détermination de leurs orbites par observation. *M. de Lalande* y démontre, d'une manière fimple & nouvelle, que la vîteffe parabolique d'une comète eft égale à la racine de deux, quand on prend pour unité la vîteffe circulaire à pareille diftance; il explique une méthode graphique, par laquelle on abrégera confidérablement le calcul des

comètes observées pour la première fois, problème le plus difficile de l'astronomie ordinaire.

Le vingtième livre, de la rotation des planètes & de leurs taches, renferme une théorie de la libration de la lune, qui étoit jusqu'ici inconnue aux Astronomes, n'ayant été donnée que dans un mémoire allemand de M. *Mager*. On y trouve aussi une méthode pour calculer par trois observations des taches du soleil, la situation de son axe & de son équateur, avec la durée de sa rotation, ce qui n'avoit été traité jusqu'ici que d'une manière très-incomplète ; enfin M. *de Lalande* y donne une méthode absolument nouvelle pour prédire les phases de l'anneau de saturne, qui est une des choses les plus singulières de toute l'astronomie.

Le vingt-unième livre est un traité analytique de la géométrie transcendante, des courbes & des infiniment petits, approprié à l'astronomie, dans lequel M. *de Lalande* démontre plusieurs propositions & plusieurs lemmes qui ne se trouvent point dans les livres ordinaires, quoiqu'on en fasse usage dans les calculs de l'attraction ; par exemple, que les sections d'un sphéroïde elliptique, faites perpendiculairement à l'équateur, sont des ellipses sem-

blables à celle du méridien ; que la solidité du sphéroïde entier est égale aux deux tiers du produit de son grand axe par la surface du méridien. Il y donne l'intégrale de toutes les formules différentielles qui se présentent dans ces sortes de recherches.

Le vingt-deuxieme livre , auquel le précédent sert d'introduction , étoit un des plus nécessaires à ceux qui veulent approfondir la partie géométrique de l'astronomie ; le grand principe de l'attraction universelle , source de tant de découvertes , & sur lequel il reste encore tant de calculs à faire , y est présenté sous une forme simple & élémentaire , qu'aucun Géomètre n'avoit pris la peine de lui donner ; les ouvrages faits jusqu'à ce jour sur l'attraction étoient un labyrinthe impénétrable pour la plûpart des Lecteurs. *M. de Lalande* en a donné la clef , il en a expliqué l'origine , la découverte & les principes ; il en donne l'application pour les inégalités des planètes , le mouvement des nœuds , l'aplatissement de la terre & la précession des équinoxes ; ce dernier problème , le plus difficile de tous , & sur lequel on a beaucoup disputé , y est développé dans toutes ses parties de manière à ne plus laisser aucune incertitude.

Le vingt-troisieme livre contient la tri-

gonométrie sphérique & plusieurs propositions de trigonométrie, rectiligne dont on a besoin dans l'astronomie, & qui n'étoient point démontrées dans les Auteurs, par exemple, la valeur de la tangente de la moitié d'un angle, en y employant ses cotés ; les formules différentielles que *M. de la Caille* avoit données sans démonstration pour les petites variations des triangles sphériques, sont démontrées dans l'ouvrage de *M. de Lalande* ; & ce vingt-troisième livre est terminé par une méthode pour résoudre tous les triangles sphériques avec la règle & le compas, dont on peut faire un usage commode en bien des occasions.

Le vingt-quatrième & dernier livre est un traité du calcul astronomique, plus étendu & plus détaillé qu'aucun ouvrage que l'on ait eu ; on y apprend à calculer toute sorte d'observations, à les réduire, à en tirer les conséquences nécessaires pour qu'on puisse faire usage de ces observations : ces sortes de calculs, que tous les Astronomes savent par tradition, ou par lequel ils se font des méthodes au besoin, n'avoient jamais été mis à la portée du public, & rassemblés, comme l'a fait *M. de Lalande*, pour compléter son ouvrage. L'article qui concerne les longitudes en

## 36 MERCURE DE FRANCE.

mer est le dernier de tous ; il devoit naturellement couronner un ouvrage dont l'objet le plus essentiel , ou du moins l'application la plus importante , est la marine. *M. de Lalande* avoit déjà traité cette matière dans son exposition du calcul astronomique en 1762 , mais il a donné dans cet ouvrage ci une comparaison des différentes méthodes , & une nouvelle manière de trouver les réfractions & les parallaxes de distance plus courte que celles qui étoient connues jusqu'à présent. Tout ce que nous venons de dire des vingt-quatre livres de cette astronomie ne donnera qu'une légère idée de la multitude des matières qui y sont traitées ; nous n'avons fait qu'indiquer les endroits remarquables par leur nouveauté : nous finirons en disant que sur les objets que *M. de Lalande* n'a pu approfondir dans l'espace de deux volumes in-4<sup>o</sup> , il a indiqué tous les Auteurs , en sorte que son ouvrage contient ou un extrait ou une indication de tout ce qu'on a fait de bon jusqu'à ce jour sur toutes les parties de l'astronomie.



---

*JEAN CALAS , à sa femme & à ses enfans ,  
 héroïde ; par M. BLIN DE SAINMORE.  
 A Paris , chez SEBASTIEN JORRY , rue  
 & vis-à-vis la Comédie Française , au  
 grand Monarque ; 1765. Avec permis-  
 sion ; petit in-8<sup>o</sup> de vingt-quatre pages.  
 Prix 12 sols.*

**D**ANS un court avertissement l'Auteur rend un compte abrégé de la mort de *Marc-Antoine Calas* , du supplice de son père , & de la manière éclatante dont sa mémoire a été réhabilitée. Nous ne nous arrêterons point sur tous ces détails dont le Public est suffisamment instruit , & nous nous contenterons de rapporter un trait curieux que l'on trouve dans cet avertissement.

« M. le Maréchal de R\*\*\* étant aux  
 » *Délices* devant une nombreuse assem-  
 » blée , demanda à M. de Voltaire des  
 » détails de cette affaire. L'Auteur de la  
 » *Henriade* lui raconta tout avec une élo-  
 » quence si forte & si pathétique , que  
 » M. le Maréchal & tous les spectateurs  
 » fondirent en larmes. Alors M. de Vol-



» taire fit entrer un des Calas, fils, qui  
 » étoit dans une chambre voisine, &  
 » M. le Maréchal dit au jeune homme :  
 » *Monsieur, je suis persuadé de l'innocence*  
 » *de M. votre père ; vos malheurs m'ont*  
 » *vivement touché. Vous pouvez compter*  
 » *sur mon crédit & sur mes secours. Puis-*  
 » *que vous n'avez plus de père, c'est à moi*  
 » *de vous en servir* ». C'est par des traits  
 semblables, qui ennoblissent un homme  
 obscur, qu'un grand Seigneur fait voir  
 qu'il sort d'un rang illustre.

M. Calas est supposé écrire cette épître  
 à sa femme & à ses enfans, à l'instant qu'il  
 vient d'entendre l'arrêt qui l'a condamné.  
 On voit que cette situation n'est pas sus-  
 ceptible d'un plan strictement régulier. Ce  
 sont les derniers discours du plus tendre  
 des pères & du plus malheureux des hom-  
 mes, que l'on va conduire au supplice ; il  
 est dans le désordre de la désolation ; il  
 s'adresse tour à tour au ciel, à la terre, à  
 ses Juges, à ses ennemis, & les prend tous  
 à témoin de son innocence. Malheur aux  
 âmes froides qui savent symétriser les  
 transports de la douleur !

Jean Calas commence par annoncer son  
 arrêt à son épouse d'une manière ferme &  
 ménagée en même temps. Quoi, s'écrie-t-il  
 ensuite,

Ces Ministres des loix , dont l'équité sévère  
 Résiste aux préjugés reçus par le vulgaire ,  
 Sont-ils , comme un vil peuple , entraînés par  
 l'erreur ?

Ont-ils , sans examen , adopté sa fureur ?  
 Ont-ils cru qu'un vieillard , appésanti par l'âge ,  
 Pour un crime inouï , ranimant son courage ,  
 Bravant ce que jamais l'homme eut de plus sacré  
 Ait porté sur son fils un bras dénaturé ?  
 Mais supposant qu'en moi la nature bizarre  
 Ait formé pour ce crime un cœur assez barbare ,  
 Ont-ils cru qu'une mère , avec tranquillité ,  
 Ait vu verser le sang que ses flancs ont porté ,  
 Et qu'en nous unissant , l'himen triste & sauvage  
 De deux monstres sanglans ait formé l'assemblage ?  
 Hélas ! ils ont cru tout. . . . &c.

Rien de plus pathétique que les vers où  
*Calas* rappelle , pour sa justification , l'inf-  
 tant où il trouva son fils mort. Ah ! dit-il ,  
 en parlant de ses Juges ,

Ah ! s'ils nous avoient vus dans ce moment terrible  
 Où la mort se montrant sous un aspect horrible ,  
 Vint offrir à nos yeux effrayés & surpris  
 Le corps pâle & glacé de ce malheureux fils ;  
 Où , le cœur déchiré des plus vives alarmes ,  
 J'éclatois en sanglots & je fondois en larmes ;  
 Où , l'appellant cent fois , tu serrois dans tes bras  
 Ce fils , ce triste fils , qui ne répondoit pas !

Nous auroient-ils jamais soupçonnés d'imposture ?  
 Se feroient-ils mépris aux cris de la nature ?  
 Ce spectacle touchant pour nous auroit parlé :  
 Leurs cœurs auroient frémi, leurs pleurs auroient  
 coulé :

Hélas ! notre douleur ne fut que trop sincère !...&c.

Il n'est guères possible de parler avec plus de vérité le langage du désespoir. Il semble qu'on est présent à cette malheureuse scène. *Ce triste fils*, qui ne répondoit pas, est le principal coup de pinceau ; c'est la circonstance principale de l'action.

Je vais encore citer quelques morceaux qui feront juger de la manière dont M. *Blin de Sainmore* a su traiter le sentiment. Cette apostrophe de M. *Calas* à son fils exprime la douleur la plus intéressante :

O toi, le premier né de mes tristes enfans,  
 Toi sur qui je fondeis l'espoir de mes vieux ans,  
 Toi que j'ai tant aimé, toi dont la mort sanglante  
 A mes sens défolés semble toujours présente :  
 O mon fils, mon cher fils ! dans quel abîme  
 affreux

As-tu précipité tes parens malheureux ?  
 Va, mon cœur te pardonne. Ah ! s'il étoit possible

Qu'à mes tristes destins ton ombre fût sensible,

Bientôt sortant pour moi du goufre des enfers,  
Tu me rendrois l'honneur & tu romprois mes  
fers.

Mais , hélas ! insensible à mes plaintes funébres,  
Tu dors tranquillement dans le sein des ténèbres,  
Et dans ce doux repos tu ne t'informes pas  
Si ta mort aujourd'hui va causer mon trépas.

Quelques pages après il avoue qu'il se  
flatte encore jusqu'au dernier moment ; il  
espère que ce peuple épouvanté ouvrira  
enfin les yeux & lui rendra justice. Mais,  
poursuit-il ,

Mais vois comment le Ciel se rit de mon erreur :  
Un songe cette nuit , pour mieux tromper mon  
cœur ,

Me faisoit concevoir le plus heureux augure.  
Un spectre , à la lueur d'une lumière obscure ;  
S'offre à moi , de frayeur tous mes sens sont  
saisis.

Rassure-toi , dit-il , que crains-tu de ton fils ,  
Mon père ? De tes maux c'est moi qui suis la  
cause ;

I'en-gémis ; mais sur Dieu que ton cœur se repose :  
Il ne souffrira pas qu'un injuste soupçon  
Flétrisse pour jamais & ton cœur & ton nom ;  
Par lui , par son secours l'innocence vengée ,  
Voit d'un piège trompeur sa marche dégagée.

Sans doute un jour viendra . . . que veux-tu m'annoncer ,

M'écriai-je, ô mon fils ? Je cours pour l'embrasser ;  
 Mais je ne trouve plus qu'une vapeur horrible ;  
 Alors mon cachot s'ouvre avec un bruit terrible :  
 Je m'éveille ; je crois qu'on va changer mon sort ;  
 Mais que vois-je ? un bourreau vient m'annoncer  
 la mort.

Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de citer ici plusieurs autres tirades très-touchantes & bien vérifiées. Le principal mérite de cette pièce est le ton de sensibilité qui y est répandu presque par-tout. On trouve dans les discours de *M. Calas* un cœur tendre & abymé dans la tristesse, & une âme généreuse que le malheur n'a pas endurcie. Les vers sont assortis au genre de la pièce. Point de faux brillant, point d'esprit mal placé ; mais de la douceur, de la vérité, de l'harmonie, & le vrai style du sentiment. Ceux qui voient avec intérêt les ouvrages des jeunes gens qui annoncent du talent pour le poëme, ont observé que *M. Blin de Sainmore* prend avec facilité le style & la manière propre aux différens sujets qu'il a à traiter. Dans l'héroïde de *Biblis* il a peint avec toute l'énergie & la violence de la passion la plus furieuse les flux & reflux orageux

des remords & de l'inceste ; dans *Gabrielle d'Esirées* c'est une manière plus agréable, plus brillante, plus pompeuse ; & dans l'épître de *Calas* c'est le cœur seul qui semble en avoir dicté les vers : c'est la simplicité touchante de la douleur.

---

*HISTOIRE des révolutions de Florence sous les MEDICIS, ouvrage traduit du Toscan, de BENEDETTO VARCHI ; par M. REQUIER ; trois volumes in-12 : prix 6 livres brochés. A Paris, chez Mufier fils, quai des Augustins ; Dehanfy, pont au change ; Durand neveu, rue Saint Jacques ; Panckoucke, rue de la Comédie Française.*

C E morceau, l'un des plus intéressans qu'on ait fait passer dans notre langue, donne une juste idée d'un peuple à qui les Lettres doivent leur renaissance. Ses mœurs, ses coutumes, ses loix, objets toujours piquans, lorsqu'il est question de l'histoire d'une nation, excitent la curiosité à l'égard de celle-ci. Elles sont tracées par l'Auteur avec une vérité & une exac-

## 94 MERCURE DE FRANCE.

titude qui ne laissent rien à désirer. Il a placé le détail qu'il en donne à certaines distances, sagement mesurées dans le corps de son ouvrage. Il en est de même de ce qu'il dit de Siennes, Pise, Pistoie, Volterra, Genes & leur gouvernement. Ce sont autant d'épisodes agréables, qu'il lie à son sujet avec beaucoup d'art.

L'histoire qu'il écrit est celle de son temps ; & presque tous les événemens qu'elle renferme, se sont passés sous ses yeux. Loin que l'avarice ou l'ambition, la crainte ou l'espérance le portent à les altérer le moins du monde, il les rapporte avec une hardiesse qui étonne. On l'entend remercier Côme II, par l'ordre duquel il les recueille, de deux choses : la première, de lui avoir donné de quoi vivre selon son état ; la seconde, de lui avoir permis de dire la vérité ; & tout de suite, avec une liberté au-dessus de toute expression, il met au grand jour tout ce qui est au désavantage de la Maison de Médicis, comme ce qui est à son avantage. Cette qualité de *Varchi*, la plus essentielle sans contredit de l'Historien, prévient infiniment en sa faveur ; & jointe à tant d'autres qui le distinguent des écrivains ordinaires, elle lui a acquis la plus grande célébrité dans l'empire des Lettres. La fortune a contribué à sa répu-

tation, en faisant naître comme exprès durant le petit nombre d'années qu'il parcourt, des événemens si singuliers & en même temps si multipliés, qu'ils se pressent sous sa plume, & la rendent une des plus brillantes qui furent jamais.

Il commence son livre par une espèce d'introduction, où il peint avec une chaleur singulière, l'état de Florence, celui d'Italie, de la France, de l'Empire. Quoique le premier de ces objets lui fournisse dans le corps de l'ouvrage le fonds essentiel de sa matière, il ne perd pas un instant de vue les trois autres qui y sont intimement liés. Il nous montre Florence comme une république, plutôt exempte d'esclavage que libre, dans le temps où il écrit; déchirée au-dedans par les divisions de nombreux partis; long-temps menacée au-dehors par un Pape ambitieux & irrité (1); abandonnée de ses alliés, de la France même, qui sembloit avoir le plus grand intérêt à la soutenir; nullement déconcertée pour cela, soutenant un long siège contre les deux armées combinées du Pape & de l'Empereur; opprimée enfin par la trahison de celui à qui elle avoit confié son salut (2);

(1) *Clément VII*, dont la famille en avoit été chassée.

(2) *Malatesta Buglioni*.



& devenue esclave d'une Maison qu'elle avoit chassée trois fois de son enceinte. (3)

L'Italie, dans les fers depuis plusieurs siècles ; est représentée faisant, à diverses reprises, de vains efforts pour les rompre. Charles-Quint, toujours accompagné de la victoire, soit qu'il arme son bras ou celui de ses Généraux, donne des chaînes à François I, qui avoit passé dans cette contrée pour recouvrer le Milanez. Toutes les circonstances de ce grand événement, la prison du Roi, son élargissement, les traités de Madrid & de Cambrai, le ressentiment des deux Potentats, la suite de leurs querelles, leurs cartels de défi, sont rapportés avec un intérêt qui attache le lecteur malgré lui.

Clément VII, forcé deux fois par les troupes de l'Empereur de se réfugier dans le Château St. Ange, odieux aux Romains, en exécution aux Florentins, méprisé de tous, desirant pour toute grâce de voir les *Médicis* ses neveux rétablis dans le simple état de particuliers, vient à bout par ses artifices, de leur procurer la souveraineté. Les proscriptions, suites ordinaires de la tyrannie naissante, sont marquées & s'exécutent avec une dureté incroyable, par les ordres du Pasteur commun des Fidèles. Il

(3) La Maison de *Médicis*.

en

en coûte la vie, les biens, la patrie ou la liberté à près de 150 Florentins des familles les plus distinguées. Le plus grand nombre des proscrits, sans ressource & errans à l'aventure, aiment mieux renoncer pour toujours à Florence, que d'y rentrer pour obéir. L'emprisonnement du Cardinal Hypolite, l'un des deux neveux du Pape, prive plusieurs des exilés de leur unique soutien. Le récit de sa mort est d'autant plus attendrissant, qu'on trouve dans Hypolite le caractère de noblesse & la magnificence qui étoient les qualités propres des Médicis; tandis qu'on n'apperçoit dans Alexandre son cousin (4) & dans Clément VII son oncle, que des qualités opposées.

Rarement la fin des tyrans est heureuse; parce qu'ils n'usent presque jamais avec modération de ce qu'ils ont usurpé. A peine Alexandre a opprimé la liberté de Florence, qu'il se livre à des excès qui eussent infailliblement fait attenter à ses jours, quand même il eût été Souverain légitime. Laurent de Médicis son cousin, dont le caractère est un des plus singuliers qui figurent dans cette Histoire, se rend son meurtrier. Le complot est un des plus adroitement ourdis & des plus sûrement exécutés.

(4) Oppresseur de la liberté de Florence, & premier Grand Duc.

*Vol. II.*

E

rés. Cette catastrophe, par laquelle l'Auteur s'étoit d'abord proposé de finir, arrête le lecteur comme en suspens par l'étonnement qu'elle lui cause, & est véritablement théâtrale.

On trouve ensuite le commencement du règne de Côme II, fils de Jean de Médicis, l'un des plus grands personnages qui se montrent sur la scène. Cette branche auroit dû naturellement régner la première; mais Clément VII avoit préféré à Côme Alexandre, fils naturel de Laurent le jeune, selon l'opinion commune & selon quelques-uns, fils du Pape lui-même. (6) Le caractère de Côme II paroît être celui d'un Prince sage & modéré. A son occasion, l'Auteur parle de Paul III (7) successeur de Clément VII. L'avarice & l'ambition rendoient ce Pape aussi odieux aux Romains, aux Florentins & au reste de l'Italie, que l'avoit été son prédécesseur. Les décimes exorbitantes qu'il avoit mises sur la Toscane, & que Côme refusoit de payer, firent lancer deux fois l'interdit contre Florence. L'Auteur, loin de diffimuler aucun des torts qu'avoit Paul III, en instruit la postérité avec l'exactitude la plus rigou-

(5) Il l'avoit eu, dit-on, d'une pauvre paysanne du village de Callo-Vecchio.

(6) De la Maison *Farnèse*.

reuse , quoiqu'il publie son ouvrage sous son Pontificat. Il y ajoute le récit d'un attentat de la part de Pierre-Louis , fils de ce Pontife , attentat le plus horrible qui fût jamais commis ; & c'est par ce trait qu'il met fin à sa narration.

La maniere du *Varchi* est grande , sa couleur vive , son pinceau vigoureux. Parmi les anciens & les modernes , il y a peu d'Historiens de cette force : son ouvrage se fait lire avec le plus grand plaisir ; on doit savoir beaucoup de gré à M. *Requier* de la bonne traduction qu'il nous donne de cette Histoire intéressante.

#### ANNONCES DE LIVRES.

**L**E Voyageur françois , ou la connoissance de l'ancien & du nouveau Monde. A Paris , chez *Vincent* , Libraire , rue St. Severin , 1765 ; avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in-12 , qui seront suivis de plusieurs autres.

Avant que d'entrer dans les détails curieux , contenus dans cette nouvelle production ( ce qui fera la matiere de plusieurs extraits intéressans dans nos *Mercur*es ) nous croyons devoir donner aujourd'hui une idée générale de l'ouvrage , en

E ij

rapportant l'avertissement qui est à la tête.  
 » L'immense collection des voyages, dit  
 » l'Auteur, formeroit une bibliothèque  
 » nombreuse, dont la lecture occuperoit  
 » la vie d'un homme. Sur un plan donné  
 » par les Anglois, rectifié ensuite par lui-  
 » même, M. l'abbé *Prévôt* a réduit à un  
 » certain nombre de volumes, cette pro-  
 » digieuse quantité de relations plus ca-  
 » pables d'effrayer par leur multitude, que  
 » d'exciter la curiosité par ce qu'elles ont  
 » d'intéressant ; mais outre les défauts du  
 » plan, & une extrême confusion dans les  
 » détails, on a encore reproché à l'Histoire  
 » de M. l'Abbé *Prévôt* ses répétitions fré-  
 » quentes & son excessive prolixité. L'ou-  
 » vrage d'ailleurs n'est point achevé : il  
 » manque à ce recueil la collection des  
 » voyages de terre, c'est-à-dire, de toute  
 » cette partie de l'ancien monde où se sont  
 » passés les événemens les plus mémora-  
 » bles. L'état actuel de ces lieux célèbres,  
 » les révolutions qu'ils ont éprouvées, les  
 » restes précieux des monumens qui atti-  
 » rent l'attention des voyageurs, eussent  
 » complété cette grande histoire. C'est  
 » par-là que commencent les relations du  
 » VOYAGEUR FRANÇOIS ; & quand les  
 » deux premiers volumes n'auroient d'au-  
 » tre utilité que de servir de supplément.

„ à l'*Histoire générale des Voyages*, c'est  
 „ un avantage dont le Public pourroit lui  
 „ savoir gré : mais son projet est plus  
 „ étendu. En portant dans ses voyages le  
 „ flambeau de la philosophie & de l'ob-  
 „ servation, il y puise des connoissances  
 „ utiles qu'il communique à ses conci-  
 „ toyens. — Tous les objets faits pour  
 „ exciter la curiosité d'un lecteur philo-  
 „ sophe, les loix, les mœurs, les usages,  
 „ la religion, le gouvernement, le com-  
 „ merce, les sciences, les arts, les modes,  
 „ l'habillement, les productions naturelles,  
 „ en un mot, la connoissance de tous les  
 „ pays & de toutes les nations de l'uni-  
 „ vers, en commençant par les peuples  
 „ de l'Asie, font la matière de ses let-  
 „ tres. Il ne porte son attention que sur  
 „ ce qui lui paroît mériter une juste curio-  
 „ sité ; comme son but est d'intéresser &  
 „ d'instruire, tout ce qui ne produit pas  
 „ ces deux effets ne lui semble pas digne  
 „ de ses remarques. Rarement il entretient  
 „ ses lecteurs de ce qui le regarde person-  
 „ nellement. Jamais, ni les préparatifs du  
 „ voyage, ni tous ces petits accidens qui  
 „ arrivent nécessairement, se dévinent &  
 „ se supposent durant une longue route,  
 „ ne prennent la place d'un récit plus essen-  
 „ tiel. Ce n'est point l'histoire du voya-

» geur qu'il importe de savoir ; c'est celle  
 » des pays où il a voyagé ». On voit par  
 cet avertissement quel est l'objet de l'ou-  
 vrage que nous annonçons. Les lettres de  
 l'Auteur sont adressées à une Dame de  
 Marseille ; & la première est datée de  
 l'Isle de Chipre l'an 1735. Les autres pays  
 qu'il parcourt & qu'il fait connoître sont  
 Alep, Damas, le Mont-Liban, Balbec,  
 Palmyre, l'Egypte, les Etats Barbaresques,  
 la Grèce, la Turquie d'Europe & d'Asie,  
 la Circassie, la Géorgie, la Colchide ou  
 Mingrelie, l'Arménie, la Médie, la Perse,  
 l'Arabie, la Palestine : &c. les différentes  
 singularités de tous ces pays fourniront des  
 articles curieux dans le prochain Mercure.

LES infortunés amours du Comte de  
*Comminge*, Romance, par M. le Duc de  
*L\* V\*\**. Prix 12 sols ; à Paris, chez  
*Lejay*, Marchand, rue Monconseil, près  
 la Comédie Italienne, au Concert Italien.  
 Avec permission ; 1765 ; in-8°, de douze  
 pages, le tout gravé avec la musique.

Tous les couplets de cette Romance sont  
 dans le genre touchant & pathétique con-  
 venable au sujet. Elle doit tenir une place  
 distinguée parmi les divers écrits qui pa-  
 roissent depuis quelque temps sur cette  
 matière.

LETTRE du Lord *Velford*, à Milord *Dirton*, son oncle, précédée d'une lettre de l'Auteur : avec approbation. Brochure in-8°, de soixante pages, imprimée en beau papier, avec de très-belles gravures.

Il y a quelques années que M. d'*Arnaud* traduisit dans notre langue un petit roman inséré dans un ouvrage périodique, & réimprimé depuis peu de mois sous le titre de *Fanni, ou l'Heureux Repentir*. C'est de ce roman qu'est tiré le sujet de la lettre du Lord *Velford*. Une fille aimable, qui, à la plus grande beauté réunit l'innocence, la candeur & les vertus naïves qui caractérisent la vie champêtre ; un vieillard, son père, qui partage avec elle, au milieu de ses champs, la rouchante simplicité de l'âge d'or ; un homme né vertueux, mais entraîné dans le crime par un fourbe sous le voile de l'amitié ; jouet des passions d'un traître, plongeant lui-même celle qu'il a aimée dans un abyme de malheurs ; ramené enfin au sein du bonheur & de la vertu par un homme généreux qui s'intéresse aux devoirs de l'humanité ; voilà les caractères qu'à fournis le roman dont on vient de parler. L'Auteur de la lettre en vers a traité ce sujet avec une chaleur, un intérêt & une beauté de poésie qui répond à toutes les



diverses situations que lui offroit le roman. Nous osons assurer que cette nouvelle production poétique n'est pas moins estimable que celles qui depuis quelques années ont donné une sorte de célébrité à l'Imprimerie de *Sébastien Jorry*. Celle-ci se vend chez *Bauche*, quai des Augustins, & l'*Escapard*, Libraire, quai de Gêvres, qui n'a épargné ni soins ni dépenses, pour que les ornemens du burin & de la typographie répondissent au mérite littéraire de l'ouvrage.

MÉMOIRES secrets tirés des archives des Souverains de l'Europe, depuis le règne de *Henri IV* ; ouvrage traduit de l'Italien : à Amsterdam ; 1765 ; deux parties in-12, qui doivent être suivies de plusieurs autres. On en trouve des exemplaires chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais.

Cet ouvrage, dont nous promettons un extrait, renferme ce qui s'est passé de plus mémorable dans les différentes Cours de l'Europe. Le principal but que l'Auteur se propose est de dévoiler ce qu'il y a de plus mystérieux dans la conduite des Souverains, en montrant à découvert les ressorts les plus délicats, employés à faire mouvoir les Empires. Il s'applique sur-tout à développer l'art admirable de régner de *Henry IV* ;

COMMENTAIRE sur l'Edit du mois d'Avril 1695, concernant la juridiction ecclésiastique ; par M\*\*\*, Conseiller au Présidial d'Orléans : nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez de Bure, père, quai des Augustins, à l'image Saint Paul ; 1764 : avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-12. Prix 7 liv. 4 sols reliés.

Ce commentaire nous paroît renfermer les éclaircissemens les plus nécessaires sur les différens articles dont l'édit de 1695 est composé, & en général sur tout ce qu'il y a de plus important à savoir touchant la juridiction ecclésiastique. On s'est attaché sur-tout, en traitant ces matières, à joindre la clarté & l'ordre à la précision. On a imprimé à la suite de cet ouvrage, par ordre chronologique, les principaux édits, ordonnances, déclarations du Roi, & autres réglemens qui peuvent servir au même objet. Ces réglemens sont très-utiles pour voir les différens changemens arrivés dans la juridiction de l'Eglise depuis l'édit de 1695, & peuvent beaucoup contribuer à en faire connoître les véritables dispositions. On a joint à cette nouvelle édition le traité des libertés

E v

de l'Eglise Gallicane de *Pierre Pithou*, ouvrage dont le mérite est trop connu pour en faire ici l'éloge.

**L'ESPRIT de M. Nicole**, ou Instructions sur les vérités de la religion, tirées des ouvrages de ce grand théologien, tant sur les dogmes de la foi & des mystères, que sur la morale, & distribuées selon l'ordre des matières de la doctrine chrétienne; ouvrage très-utile pour l'instruction, l'édification & la sanctification des fidèles; à Paris, chez *G. Desprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé de France; 1765: avec approbation & privilège du Roi; un vol. in-12, avec le portrait de M. Nicole. Prix en feuilles 2 liv. 10 sols.

Comme on a eu principalement en vue dans cet ouvrage de répandre parmi les Fidèles l'esprit de M. Nicole, on a pensé que le vrai moyen étoit de donner un seul volume qui renfermât tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les vingt-trois tomes de cet Auteur, & qui par-là fût d'une acquisition facile. Les personnes déjà instruites, & même celles qui ne le sont qu'imparfaitement, en pourront retirer beaucoup de profit. Les jeunes-gens sur-tout y trouveront la connoissance de la religion & la règle de leurs mœurs. Des extraits disposés

dans un bel ordre , sous différens titres ,  
remettront sous les yeux du lecteur des inf-  
tructions dispersées dans les ouvrages de  
*M. Nicole* ; & ceux qui ne le connoîtront  
que par cet abrégé , n'en feront que plus  
excités à lire ses traités en entier.

ELÉMENTS de Jurisprudence , par *M. Re-  
belleau* , seconde édition , revue , corrigée  
& augmentée. A Paris , chez *Cellot* , Im-  
primeur-Libraire , grand'salle du Palais ,  
près l'escalier de la Cour des Aydes , &  
chez *Robin* , Libraire , rue des Cordeliers ,  
1765 ; avec privilège du Roi ; deux parties  
in-12 , formant ensemble environ 300  
pages.

L'Auteur de cet ouvrage avoit écrit une  
lettre contre *M. de Beaumont* , à laquelle  
ce dernier a répondu dans le *Mercur* de  
Février de cette année 1765. *M. Rabelleau*  
nous a envoyé une réplique pour être infé-  
rée à la suite de l'annonce de son Livre.  
Nous désirons que cette réplique termine la  
querelle , ou qu'il nous soit permis de n'en  
plus faire mention dans les *Mercur* sui-  
vans.



RÉPONSE à la lettre de M. DE BEAUMONT à M. R \* \* \*, insérée au *Mer-  
cure de Février 1765.*

Je réponds à votre lettre, Monsieur, non pour vous dire que si vous aviez lu mon ouvrage, vous auriez vu que j'ai lu le vôtre attentivement, & que j'ai fait plus que le parcourir ; que j'ai parlé du *douaire* non-seulement à son article, mais encore aux mots *contrat de mariage*, *immeubles*, *ré-constitution* & *renonciation*, non pour vous dire qu'il est très-vrai, & qu'il n'est point faux que le *remplacement* des arrérages *négligés*, soit fait en plusieurs fois ; qu'autrement ce seroit récompenser la négligence ; qu'à la vérité ce remplacement pour les petites parties qui sont plus communément négligées est ordonné dans la même année, & que c'est ici le cas de la faveur où l'exception à la règle est plus générale que la loi même, parce que toutes ces petites discussions ne sont point assez intéressantes pour mériter d'entrer en *lice* & chercher un combat littéraire, dans lequel vous m'annoncez modestement vous-même que vous auriez l'avantage ; mais seulement pour vous faire connoître votre erreur au sujet de l'exclamation par laquelle vous

finissez votre lettre. *D'ailleurs*, dites-vous *d'ice est laborare pro patriâ*. Faire un Livre qui traite de la manière d'acquérir, de vendre, d'acheter, de donner, de léguer, de laisser par succession & de recevoir des rentes, droit qui appartient également aux étrangers comme à nous, c'est, selon vous, travailler pour sa patrie. Ce sera lorsque vous travaillerez sur les moyens qui vont être employés pour les éteindre, que vous pourrez appeller cela *laborare pro patriâ*.

Il résulte de la matière que vous avez traitée, des inconvéniens préjudiciables à la société, au commerce & aux mœurs, auxquels on n'avoit peut-être point encore fait jusqu'à ce jour toute l'attention qu'ils méritent. Il en résulte d'un côté que le plus grand nombre des rentiers qui ont retiré leurs fonds du commerce pour les placer dans les emprunts publics, soit au moment de la création des rentes, soit depuis par la voie des transports & des réconstitutions, s'imaginent qu'en acquérant ces rentes ils ont acquis en même temps le droit de vivre retirés, ignorés, inutiles, & à charge à la société; tandis que d'un autre côté, d'autres, leurs parens & leurs proches, quelquefois leurs propres enfans, pour l'intérêt de leur crédit, l'honneur de leur commerce, & satisfaire à des engagemens, sont réduits à

## 110 MERCURE DE FRANCE.

trafiquer de ces mêmes rentes sur la place, publiquement, à un prix vil, avec des Particuliers qui ne les acquierent que pour les rendre quelque temps après à ces mêmes gens oisifs & retirés; heureux encore lorsqu'ils ne sont point obligés d'y joindre d'autres effets tirés du fond même du commerce. De-là ces inégalités prodigieuses de fortunes dans les mêmes conditions: de-là ces célibataires de profession parce que leur revenu est trop élevé ou trop au-dessous de leur état: de-là ces mariages disproportionnés d'âge, de fortune & de conditions, désapprouvés par les loix, malgré le consentement même des parens, qui, loin d'unir deux familles, servent au contraire le plus souvent à les diviser entre elles: de-là le luxe & la misère, les désordres & la licence.

Je suis, &c.

RABELLEAU.

CATALOGUE des Livres de la bibliothèque de feu Madame la Marquise de Pompadour, Dame du Palais de la Reine. A Paris, rue S. Jacques, chez Jean-Thomas Hérissant, imprimeur du Cabinet du Roi, Maisons & Bâtimens de S. M. & chez Jean-Thomas Hérissant, fils, Libraire, même

maison, 1765, avec approbation; un volume *in-8°* de près de 500 pages.

La bibliothèque dont on débite actuellement le catalogue, contient quelques parties de presque tous les genres de littérature. Les classes les moins nombreuses renferment néanmoins des objets capables de fixer l'attention du lecteur. Celles des Belles-Lettres & de l'Histoire sont les plus riches. La partie du Théâtre est une des plus complètes. C'est principalement dans cette partie qu'on a multiplié les soins, pour montrer la suite des Poètes dramatiques, & mettre le plus de clarté qu'il a été possible dans l'immense quantité des pièces détachées. L'ordre alphabétique, selon lequel elles sont rangées, donnera aux personnes qui les rassemblent une connoissance facile pour trouver les pièces qui leur manquent. La collection des romans est encore très-considérable, & ceux qui ont dans ce genre le goût des exemplaires rares & curieux, trouveront à le satisfaire. L'Histoire fournit aussi plusieurs divisions assez abondantes, telles que celles de l'histoire de France & de l'histoire littéraire. Dans celle-ci, le recueil des Mercurus est un des plus complets & des plus riches qu'il y ait en Europe. Très-peu de cabinets particuliers possèdent une suite aussi exacte de nos



opera ; & parmi les Livres d'estampes , on trouve ce qu'il y a de plus beau & de plus rare en épreuves d'après les grands maîtres. Ce catalogue , dont on ne peut trop louer l'ordre & la méthode , est terminé par une table alphabétique des Auteurs , & une autre des Ouvrages anonymes. La vente de ces Livres ne tardera pas à être indiquée dans les écrits publics & par des affiches particulières ; & l'ordre des vacations par des listes que l'on distribuera chaque semaine. On nous a dit que *Jean-Thomas Hérissant* fils avoit eu beaucoup de part à ce catalogue. Ce travail lui fait honneur : il est rare de réunir à son âge plus de connoissance dans ce genre , & plus de justesse & de précision dans l'esprit.

LA Bardinade , ou les Nôces de la Stupidité , poëme divisé en dix chants , avec cette épigraphe :

*Tanta molis erat Bardorum condere gentem.*

Eneid. lib. 1 , 1768.

vol. in-8° de 190 pages ; chez les Libraires où se distribuent les nouveautés.

La stupidité veut établir son trône dans l'empire de l'Eutope qui se dit le plus éclairé , & ramener par-là l'Univers à sa barbarie primitive. Voilà l'objet de ce

poëme , qui ne contient aucune personnalité.

*STULTITIÆ laudatio ; desiderii Erasmi declamatio ; editio castigatissima ; Londini , & venit Parisiis apud Barbou , via Mathurinum ; 1765 ; volume petit in-8°.*

Cette nouvelle édition latine de l'*Eloge de la Folie* , par *Erasme* , est supérieure à toutes celles que nous avons vues jusqu'à présent. Elle est imprimée en petit nombre, & est faite pour aller à la suite de la superbe collection des Auteurs latins , si connue sous le nom d'édition de *Barbou*. Il y a à la tête de ce petit ouvrage une très-jolie estampe, & le papier, qui a été fabriqué exprès , en est très-beau. Le même Libraire débite la nouvelle édition de l'introduction à la Syntaxe latine, pour apprendre aisément à composer en latin , avec des exemples de thèmes, &c ; par *M. Clarke* , Principal du collège de la ville de *Hull* , dans le comté d'*Yorck* , ouvrage traduit sur la sixième édition angloise ; un vol. in-12.

ARBRE chronologique de l'histoire universelle , ou tableau des principaux Etats Souverains du monde , de l'époque de leur établissement , de leur durée , de leurs fon-

# 114 MERCURE DE FRANCE.

dateurs, du nombre de leurs Princes & de ceux qui regnent à-présent, avec une idée des principales révolutions qu'ils ont souffertes, mis dans un ordre successif & propre à en donner une connoissance claire & exacte; ouvrage nécessaire aux jeunes gens qui se proposent d'étudier l'histoire, & utile aux personnes qui la possèdent; par M. Renaudot, avec cette épigraphe:

. . . . Omnes ordine nectere partes

Et series rerum, & certos sibi ponere fines.

Vid. Art. poet.

A Paris, chez l'Auteur, rue S. Antoine, place Baudoyer, à l'hôtel de Malthe, & Brocas, Libraire, rue S. Jacques, au chef S. Jean; 1765; avec approbation & privilège du Roi; un vol. in. 12.

Ce Livre est l'explication d'un arbre gravé sur une grande feuille qui se vend séparément, & où l'on voit d'un coup d'œil, & sans confusion, tout ce qui est annoncé dans le titre que nous venons de rapporter. Nous croyons qu'il est peu de méthodes aussi faciles pour apprendre l'histoire, & qu'il seroit difficile d'y mettre plus d'ordre & de clarté qu'il y en a dans cet ouvrage. L'Arbre & le Livre sont également nécessaires; l'un parle aux yeux, & l'autre à l'esprit; & tous deux font de la

A V R I L 1765. 115

plus grande ressource pour l'étude de l'histoire de tous les Etats politiques de l'Univers.

---

A V I S.

**M**ONSIEUR *de Bury*, Auteur de la vie d'*Henri IV*, avec figures, avertit les personnes qui ont eu la bonté de souscrire pour son ouvrage, qu'il est bien fâché de ne pouvoir satisfaire dans le temps qu'il l'avoit promis, à l'engagement qu'il a contracté avec le Public, ayant été retardé par la maladie de son Graveur; mais il a pris des justes mesures pour délivrer l'ouvrage entier dans la fin du mois de Mai prochain. Il est imprimé, à l'exception de la table. Il ne manque plus à graver que deux portraits, dont l'un est celui d'*Henri IV*, qui est commencé, & qui demande les plus grands soins & les plus grandes attentions.

Avis sur la Bible latine & françoise, avec les Commentaires du P. *Carrieres*, 6 vol. in 4°. 1750.

La Bible de *Carrieres*, que l'on propose aujourd'hui, est en 6 vol. in-4° de 800 pages chacun, ornée de cartes & vignettes,

& imprimée en beaux caractères & sur de beau papier. Pour en faciliter l'acquisition à ceux qui n'ont pas ce Livre sacré, ou qui l'ont sans commentaires, *le Clerc*, Libraire à Paris sur le quai des Augustins, le propose à 15 liv. en feuilles jusqu'au premier Juillet prochain ; passé lequel temps, s'il lui en reste, il les vendra comme ci-devant. Il y en a quelques exemplaires en papier fin, qu'il vendra 18 liv. au lieu de 48 livres qu'ils se vendoient.

---

## A V I S.

**L**E sieur *Desaint*, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vient d'acquérir la collection de décisions nouvelles, & de notions relatives à la Jurisprudence actuelle, par M<sup>c</sup> *J. B. Denifart*, Procureur au Châtelet de Paris ; in-4<sup>o</sup>, trois gros volumes : prix relié 36 liv. — Les Actes de notoriété donnés au Châtelet de Paris, sur la Jurisprudence & les usages qui s'y observent, avec des notes, par le même Auteur ; un vol. in-4<sup>o</sup> : prix relié 12 liv. Il est actuellement seul propriétaire de ces deux excellens ouvrages, en ayant acquis la totalité des exemplaires avec le privilège du Roi.

---

## ARTICLE III.

### SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

---

#### ACADÉMIES.

##### MATHÉMATIQUES.

*A Monsieur DE LA PLACE , Auteur du  
Mercure de France.*

ON lit, Monsieur, dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Berlin pour l'année 1749 cette lettre de M. d'Alembert à M. de Maupertuis : « c'est » sans doute par inadvertance , Monsieur, » que M. Euler m'a fait l'honneur de me » citer dans vos Mémoires de 1741 , com- » me auteur d'un théorème sur les équations différentielles à trois variables que » je n'ai jamais prétendu m'approprier, & » dont je n'ai même fait mention jusqu'ici » dans aucun de mes ouvrages. Ce théo- » rème appartient à M. Fontaine , ainsi » qu'un grand nombre d'autres découver-

„tes sur la même matière qu'il feroit à  
„souhaiter que l'Auteur publiât.

Il vient de le faire , Monsieur , en un volume grand in-4° d'environ 600 pages , qui a pour titre , *Mémoires donnés à l'Académie Royale des Sciences non imprimés dans leur temps* (1). Vous voudrez bien , Monsieur , insérer dans votre Journal cette courte histoire des pièces contenues dans ce recueil désiré depuis si long-temps.

Tous les Géomètres connoissent cette question de la théorie des *maximis & minimis* , trouver entre deux points donnés sur une surface courbe quelconque la ligne la plus courte. Ce problème fut résolu d'abord par MM. *Jacques Bernoulli & Taylor*. La solution qu'en donna M. *Fontaine* en 1732 , beaucoup plus simple & plus générale , devint bientôt publique : mais on ne nomma pas l'auteur. Un tel oubli est souvent cause qu'on attribue des découvertes à ceux qui ne les ont pas faites ; & peu d'hommes sont aussi désintéressés & aussi riches que M. d'*Alembert* pour ne pas jouir de l'erreur pulique. A-peu-près dans le même temps notre Auteur déterminoit la courbe de la moindre action ; celle que

(1) Ce volume , bien imprimé à l'Imprimerie Royale , se vend aux Tuileries , au bas de l'escalier de l'Orangerie ; 12 liv. 10 sols broché.

doit embrasser un angle donné pour que son sommet puisse glisser le long d'une courbe donnée, & celles qui se développent elles-mêmes. Ce dernier problème est un des plus curieux qu'on ait jamais proposés. M. *Hughens* trouva le premier que la cycloïde ordinaire étoit une de ces courbes. Depuis M. *Jacques Bernoulli* y ajouta la logarithmique spirale. Enfin dans le tome II. des Mémoires de Pétersbourg M. *Krafft* démontre que toutes les épicycloïdes, les cycloïdes ordinaires, & les logarithmiques spirales, sont des courbes qui se développent elles-mêmes. Ce ne fut qu'en 1734 que M. *Fontaine* donna sa solution des courbes tautochrones : elle est si simple, qu'on ne parla plus de ce problème que l'ouvrage de M. *Jean Bernoulli* avoit rendu fameux.

Le théoreme fondamental du calcul intégral de notre Géometre fut trouvé bientôt après la solution du problème précédent, & est une suite de la méthode de cette solution. Lorsque M. *Nicole* lut à l'Académie le Mémoire qui a pour titre : *Usage des suites pour la solution de certains problèmes* qui seroit impossible sans cela, il les résolut exactement par le moyen de son théoreme. Quelqu'un a mis depuis



peu cette solution dans un des volumes des savans étrangers.

Vous voyez, Monsieur, que dès la fin de 1734 on commençoit à pressentir les grandes découvertes que M. *Fontaine* feroit un jour dans les nouveaux calculs. Ce ne fut cependant qu'en 1738 qu'il trouva cette belle méthode de reconnoître quand une différentielle composée de plusieurs variables est la différentielle exacte de quelque quantité. Des personnes qui en eurent la communication l'envoyèrent à MM. *Bernoulli* & *Euler*. Elle ne devint publique qu'en 1740, M. *Clairaut* s'en étant servi avec succès dans les Mémoires de l'Académie qui parurent alors. On la trouva aussi dans la seconde partie du calcul intégral de M. *Bougainville* : mais elle n'est démontrée que dans le volume que j'annonce. M. *Fontaine* avoit jusqu'ici caché la route qu'il a toujours suivie pour parvenir à son but.

M. de *Bougainville* dit quelque part  
 « que le Public attend avec impatience le  
 » calcul intégral de M. *Fontaine*. Son but  
 » est de réduire tout ce calcul à une règle  
 » fondamentale & générale ». Cette dernière phrase seroit-elle bien exacte ? Ne pourroit-elle pas faire croire que le Géomètre dont il s'agit ne regardoit aucune  
 équation

équation différentielle comme non intégrable : ce qui seroit absurde : ce qu'il s'est toujours proposé , c'est de trouver une méthode unique pour intégrer tout ce qui est intégrable. Que peut-on desirer de plus ? Avant lui tout l'art des intégrations ne consistoit que dans la séparation des indéterminées. Je ne connois qu'une méthode de M. *Jean Bernoulli*. (Mémoires de Pétersbourg, tome I.) où il ne soit pas nécessaire de recourir à cette opération : encore n'intègre-t-il que des équations sans paramètre. Avant M. *Fontaine* on ne savoit point encore qu'une équation aux secondes différences a deux intégrales aux premières ; qu'une aux troisiemes en a trois aux secondes. On ne savoit point que pour chaque intégrale d'une équation aux premières différences , il n'y a qu'une seule équation aux premières différences dont elle soit l'intégrale ; que pour l'intégrale d'une équation aux secondes différences , il n'y a qu'une équation aux secondes différences dont elle soit l'intégrale , & ainsi de suite ; & réciproquement on ne savoit pas que la dernière intégrale , c'est-à-dire , l'intégrale finie d'une équation différentielle d'un ordre quelconque , est unique. A cette grande généralité notre Auteur joint encore le mérite de la simplicité : il

*Vol. II.* F

réduit tout le calcul intégral à n'avoir jamais à intégrer que des équations différentielles sans radicaux.

Il ne manquoit plus à *M. Fontaine* pour avoir perfectionné toute l'analyse algébrique que de résoudre les équations de tous les degrés. Vous savez, Monsieur, que dès les premiers temps on résolut celles du second degré ; qu'ensuite vint la méthode de *Cardan* pour le troisieme, qui fut suivie de celle de *Descartes* pour le quatrieme. On voit dans les Mémoires des Académies que les plus grands Géomètres ont entrepris des travaux inconcevables sans avoir pu passer outre. Cet art entre les mains de notre Géomètre perd toute sa difficulté. S'il en reste une elle ne vient que de la longueur indispensable des calculs.

*M. Fontaine* ne s'est pas seulement appliqué à la géométrie pure, comme on auroit voulu l'insinuer. Dès 1739 il avoit publié grand nombre de principes pour résoudre les problèmes sur le mouvement des corps. Celui-ci, dans le conflit de plusieurs corps, quelle qu'en soit la cause, les changemens qui arriveront aux états de ces corps dans l'espace, seront tels que les forces qu'ils avoient pour s'y refuser, se feront vaincues mutuellement, ou auront été en équilibre, est d'une fécondité admirable,

M. d'Alembert s'en fert pour résoudre non-seulement toutes les questions de dynamique, il en déduit aussi plusieurs propriétés singulières du centre de gravité, & il en fait le plus grand usage dans ses recherches sur la précession des équinoxes, dans son essai sur la résistance des fluides, & dans ses réflexions sur la cause des vents. M. Fontaine, en lisant tous ces excellens ouvrages du Géomètre philosophe, doit s'être souvent applaudi d'une semblable découverte. Ses autres principes entre des mains habiles ne seroient peut-être pas moins féconds que celui-ci. J'en prends à témoin le petit nombre de problèmes choisis qu'il résoud. Je n'entrerais dans aucun détail sur sa nouvelle méthode d'approximation pour la solution des problèmes qui se réduisent aux quadratures, ni sur sa théorie des logarithmes. Je ne parlerai pas non-plus de la solution qu'il donne d'un problème sur les jeux de hasard. Il me tarde d'arriver à deux ouvrages qui mettent le comble à sa gloire : sa solution du problème des trois corps, & sa théorie des comètes. Après avoir proposé ses doutes sur les méthodes d'approximations dont plusieurs Géomètres se sont servis pour déterminer le mouvement de la lune autour de la terre, M. Fontaine tenait lui-

même de parcourir cette mer fameuse par les naufrages de plusieurs hommes célèbres. Il réduit tout le problème à résoudre deux équations , dont l'une est du septième degré , & l'autre du quatrième. Je remarque que le lemme fondamental de cette solution est une théorie toute neuve & très-belle des différences finies , ou si l'on veut des interpellations. Dans l'autre problème il se propose de déterminer dans le système de M. *Newton* la trajectoire d'une comète, par le moyen de trois observations, en supposant qu'elle se meut dans une ellipse infiniment allongée , ou dans une parabole.

Voilà, Monsieur , une légère idée du savant ouvrage de M. *Fontaine* , que je n'aurois pas eu l'honneur de vous adresser si je n'eusse été frappé du silence affecté de tous les Journalistes. Ils sont si empressés à nous faire connoître toutes les bagatelles qui paroissent journellement ; pourquoi tardent-ils si long-temps à assurer la France que dans le siècle présent aucune nation de l'Europe ne peut lui disputer le pas dans les sciences mathématiques?

J'ai l'honneur d'être , &c.

*CRUD* , Professeur de Mathématiques  
du Régiment du Roi.

*De Besançon* , ce 23 Janvier 1765.

## M É D E C I N E.

*LETTRE de M. BONAMY , Docteur-Régent en Médecine dans l'Université de Nantes , associé à l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle , à M. GIRARD DE VILLARS , Docteur en Médecine , titulaire & associé de la même Académie.*

**M**ONSIEUR ET CHER CONFRERE.

J'AI lu dans le Mercure de France l'extrait du mémoire que j'ai adressé à l'Académie de la Rochelle touchant la fille sans langue qui parle. Cet extrait est très-bien fait. J'ai cependant remarqué qu'il s'y étoit glissé quelques fautes, sans doute par inadvertance.

1°. Après avoir fait mention de *Pierre Durand*, jeune Poitevin, qui après avoir aussi perdu sa langue à la suite d'une petite vérole maligne, ne fut pas privé pour cela de l'usage de la parole, on me fait dire ce qui suit : « *On trouve de pareilles*  
» *observations dans les œuvres de Riolan,*  
» *de Bartholin, &c. au lieu que j'ai écrit :*

F iiij

» Cette même observation est rapportée  
 » dans l'*Antropographie* de Riolan , dans  
 » l'*Anatomie* de Bartholin , & sur-tout dans  
 » le *Dictionnaire* de Bayle , au mot Céri-  
 » fantes ».

En effet, ce n'est que la même obser-  
 vation rapportée par plusieurs Auteurs  
 différens. Voici ce que dit *Roland de*  
*Belebat* dans la Préface de sa brochure ,  
 dont le titre grec désigne la description  
 d'une bouche sans langue. « Les plus  
 » doctes ont bien de la peine à croire ce  
 » fait , s'ils n'en font eux-mêmes les té-  
 » moins & les juges , entre lesquels étoit  
 » cet incomparable Anatomiste M. Rio-  
 » lan , auparavant que M. *Duncan* & moi  
 » lui eussions adressé ce jeune enfant du  
 » Poitou ».

Ledit sieur *Riolan* , dans son *Antropo-*  
*graphie* , au chap. 8 du liv. 4 , ne rap-  
 porte d'autre observation de cette espèce  
 » que ce qui suit : « *Vidimus Parisiis ex*  
 » *Pictonum regione puerum quinquennem*  
 » *ex malignis variolis misère affectum ,*  
 » *erosam linguam expuisse integrâ manente*  
 » *vulvâ , absque ullo aut exiguo locutio-*  
 » *nis detrimento.*

*Bartholin* , au Chap. XIII du liv. 3  
 de son *Anatomie*, cite le même fait , après  
 avoir rapporté celui dont il est fait men-  
 tion dans *Fulpius*. Voici ses paroles :

« *Miraculo vicinum, quod juvenis ille V-*  
 » *lopiensis cui Turca linguam radicitus exci-*  
 » *ciderant sit locutus. Salmuri aliis ex va-*  
 » *riolis totam expuit sine vocis defectu.*

La note du Dictionnaire de Bayle, au mot *Cérisantes*, parle aussi du même enfant. Voici l'extrait de cette note : « il » avoit un valet ( *Duncan*, Médecin à Sau- » mur, père de *Cérisantes*, ) dont le fils, » âgé de douze à treize ans, cracha sa » langue en toussant & la porta à son » père. Tenez, lui dit-il, voilà ma lan- » gue que je viens de cracher. Ce garçon » parla aussi-bien après cet accident, ( qui » lui vint sans doute de la petite vérole, » qui lui avoit mangé la racine de la » langue ) qu'il faisoit auparavant, hormis » qu'il prononçoit avec peine la lettre R. » Il fut promené par toute l'Europe, & a » vécu long-temps. Un Chirurgien de » Saumur ayant composé sur cela un » traité dont M. *Duncan* lui donna le » titre, savoir, *Aglossostomographie*, un » autre Chirurgien qui n'aimoit pas *Dun-* » *can*, fit imprimer une dissertation pour » prouver qu'il falloit dire *Aglossostoma-* » *tographie*, & mit ces vers à la tête de » son écrit :



« Lecteur tu t'émerveilleras

» Qu'un garçon qui n'a point de langue

» Prononce bien une harangue ;

» Mais bien plus tu t'étonneras

» Qu'un barbier qui ne fait pas lire

» Le grec , se mêle d'en écrire.

» Que si ce plaissant épigramme ,

» Doux fruit d'un penser de mon âme ;

» Te semble n'aller pas tant à mal ,

» C'est que je l'ai fait à cheval ».

» Quelques gens malins changeront le  
» dernier vers dans les exemplaires qu'ils  
» purent trouver , & y mirent , *c'est que*  
» *je l'ai fait en cheval.*

Quelques recherches , Monsieur , que j'aie pu faire dans les différens Auteurs , je n'ai pu trouver que les trois observations citées dans mon Mémoire qui aient rapport à celle dont *Marie Grelard* fait le sujet.

La première est celle qui regarde le nommé *Pierre Durand*, jeune Poitevin , dont je viens de parler , & qui est rapportée par *Roland de Belebat* , par MM. *Riolan*, *Bartholin*, *Bayle* , même par MM. *Winslôu* & *Verdier* dans leurs Traités d'Anatomie , & par M. *le Cat* dans son Traité des Sens.

La seconde est celle dont *Tulpius* fait

mention dans le chap. 41 du premier liv. de ses observations.

Enfin la troisième est celle touchant la fille Portugaise née sans langue, dont M. *Antoine de Jussieu* a donné la relation dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1718.

On trouve à la vérité dans la Vie des Saints de *Baillet* (vie de *S. Reparat*;) dans *Evagre*, Hist. ecclef. Lib. IV. Chap. XIV; & *Greg.* Lib. 3. Dial. 32, des exemples de Martyrs qui parloient, quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine: mais ces faits ont été des miracles.

2°. Les autres fautes légères que j'ai remarquées dans l'extrait de ma relation insérée dans le *Mercur*, sont qu'on a écrit *Balebot* (1) au lieu de *Belebat*, *Bertholin* au lieu de *Bartholin*; *la conduite du nez*, au lieu des *conduits du nez*; *Marie Greland*, au lieu de *Marie Grelard*.

Il m'a semblé aussi qu'on avoit supprimé de mon Mémoire un ou deux articles, qui avec ceux qu'on y a laissés, aidoient, je crois beaucoup à l'explication du phénomène. J'ai l'honneur d'être, &c.

BONAMY, D. M.

(1) Si M M. les Auteurs avoient la bonté d'écrire, d'une façon un peu plus lisible, ils nous feroient moins souvent ce rapproche.

F v

## A S T R O N O M I E.

**L**ORSQUE nous avons annoncé dans notre Mercure du mois de Mars *les hémisphères célestes avec un Mémoire*, sous le nom d'*Uranographie*, par M. Robert de Vaugondy, nous ne savions pas que l'Auteur faisoit à ce Mémoire une addition considérable, qui consiste en une notice de toutes les étoiles connues jusqu'à présent, & désignées par leurs grandeurs avec les caractères grecs & romains. Ce Mémoire, qui ne contenoit en premier que seize pag. in-4°, en renferme actuellement 49. Nous croyons faire plaisir aux Amateurs en réitérant l'annonce de cet ouvrage, qui est présentement complet.

Le prix des deux hémisphères en feuille, grand aigle, avec le Mémoire, est de 7 liv. 4 s.

Il se vend chez M. Robert, Géographe ordinaire du Roi, quai de l'horloge du Palais, près le pont-neuf.



# ARCHITECTURE.

*ETAT de l'œuvre de gravure que M. DUMONT, Professeur d'Architecture, & Membre des Académies de Rome, Florence & Bologne, vient de terminer. A Paris, le 24 Janvier 1765. Avec privilège du Roi.*

## S A V O I R.

1°. Méthode de l'Auteur pour accoupler les colonnes & pilastres de l'ordre dorique. . . .

2°. Parallele d'entablement & de charpente à l'italienne, agréé & approuvé par l'Académie Royale d'Architecture. . . .

3°. Suite de croisées des plus beaux palais de Rome. . . .

4°. Suite de ruines d'architecture. . . .

5°. Divers morceaux d'architecture de l'Auteur. . . .

6°. Autre suite du même, dont six perspectives & deux plans géométraux. . . .

| Nombre des           |                     | Prix<br>de chaque<br>suite. |
|----------------------|---------------------|-----------------------------|
| petites<br>planches. | grandes<br>planches |                             |
| par chaque suite     |                     |                             |
| P.                   |                     | liv.                        |
| 12                   |                     | 1 10                        |
| 10                   | 2                   | 1 10                        |
| 9                    | 1                   | 1 10                        |
| 24                   |                     | 3                           |
|                      | 15                  | 3                           |
|                      | 3                   | 6                           |

Fvj

# 132 MERCURE DE FRANCE.

|                                                                                                                                                                                                                          |     |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------|
| 7°. Suite de plans , coupes & élévations de trois temples de la ville de <i>Pæstum</i> ou <i>Possidonia</i> , ville assez considérable de la grande Grèce , près de Salerne , agréée & approuvée par l'Académie. . . . . | 7   |      |
| 8°. Suite d'études d'Architecture de différens maîtres Italiens. . . . .                                                                                                                                                 | 6   | 1 10 |
| 9°. Parallele de salles de spectacles d'Italie & de France , agréé & approuvé par l'Académie. . . . .                                                                                                                    | 26  | 6    |
| 10°. Sacristie de N. D. de Paris, composition de M. <i>Soufflot</i> . . . . .                                                                                                                                            | 14  | 3    |
| 11°. Suite des élévations & profils en entier de la basilique de Saint Pierre de Rome , approuvée & agréée par l'Académie. . . . .                                                                                       | 14  | 6    |
| 12. Autre suite de détails des plus intéressantes parties d'architecture de la basilique de St. Pierre de Rome , examinée & approuvée par l'Académie , & dédiée à M. le Marquis de <i>Marigny</i> . . . . .              | 64  | 15   |
| Total. . . . .                                                                                                                                                                                                           | 55  | 157  |
| Total général des planches & montans , &c.                                                                                                                                                                               | 212 | 51   |

Cet ouvrage se trouve

L'Auteur , à l'Hôtel de Jabach ,  
 rue Saint Merry.  
 La veuve Chereaux , aux deux  
 Piliers d'or.  
 Mrs Joulain , père & fils , quai  
 de la Mégisserie , à la ville de  
 Rome.  
 Le même ouvrage se vend aussi  
 chez M. Huquier le père , mar-  
 chand d'estampes , rue des Ma-  
 thurins , près la Sorbonne.

*EXTRAIT des registres de l'Académie  
Royale d'Architecture, du Lundi 17  
Décembre 1764.*

**M**ESSIEURS *Souflot & Franque*, qui avoient été nommés par l'Académie pour examiner les dernières planches que *M. Dumont* a ajoutées à celles qu'il avoit déjà présentées, & qui ont été gravées d'après ses desseins, ont reconnu que celles qui concernent Saint Pierre de Rome, ne peuvent que rendre sa collection des gravures de ce vaste édifice plus intéressante. Ils ont vu aussi avec plaisir que *M. Dumont* a mis au jour des plans & élévations des temples de *Pœstum* ou *Possidonia*, ville assez considérable de la grande Grèce, près de Salerne, qui sont d'autant plus importants pour l'Architecture, qu'ils donnent connoissance de l'ordre dorique dans des temps plus rapprochés de son origine; & enfin, qu'il a publié plusieurs grands théâtres d'Italie & de France sur une même échelle, ainsi que quelques charpentes Italiennes très-solides, quoique simples & légères. La Compagnie, après avoir entendu le rapport des Commissaires, & vu

toute la collection qui en est l'objet, a regardé le travail de M. *Dumont* comme une preuve de son zèle pour remplir les desirs de l'Académie, & se rendre utile au Public.

*Je soussigné, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale d'Architecture, certifie l'extrait ci-dessus conforme aux registres de ladite Académie. A Paris, le 22 Janvier 1765.*

Signé CAMUS.

## G É O M É T R I E.

### *Problème.*

**L**E centre d'un cercle étant perdu, & connoissant seulement les côtés d'un triangle qui lui est inscrit; on demande de trouver le rayon de ce cercle par une méthode facile, à l'aide du calcul, & sans se servir de la règle & du compas.

*Nota. La figure géométrique nécessaire pour démontrer cette méthode devant être assez simple, on croit qu'il suffira du discours pour se faire entendre, au moins de ceux qui sont exercés aux solutions.*

*Par un Etudiant en Mathématiques  
au Collège de Vienne en Dauphiné.*

## ARTICLE IV.

## B E A U X A R T S.

## A R T S U T I L E S.

## C H I R U R G I E (1).

**LETTRE** du Frère COSME à l'Auteur du *Mercure*, pour servir à la défense du *lithotome caché*, attaqué dans le premier volume de Janvier 1765, page 145 & suivantes, sous le nom de M. FLURANT, Maître en Chirurgie à Lyon.

**M** O N S I E U R ,

Si le bien public ne l'emportoit sur mon aversion pour les disputes, je ne grossirois pas la multitude des écrivains qui sollicitent des places dans votre Journal, où mon nom ne parut jamais comme aggresseur. Si M. *Flurant* se fût borné au *fait histori-*

(1) Cette lettre n'a pu être plutôt insérée dans notre Journal.



*que singulier* de son observation , je tâcherois d'en profiter comme tant d'autres , malgré le louche que plusieurs circonstances y répandent. On y laisse à deviner l'âge du malade qui a été taillé ; cependant il entre pour beaucoup dans l'effet des maladies en général , & plus encore dans les pierreux que dans tous autres cas. On en fait autant des instrumens prétendus uniques , dont on s'est servi ; réticence qui prive de tous les moyens de pouvoir imiter le procédé qu'on dit avoir suivi. On use de la même réserve à l'égard de ce *cylindre à l'esprit de vin* , qui fait l'*office d'un véritable niveau* ; invention plus unique encore , entièrement inconnue jusqu'à ce jour dans la lithotomie , & par le *secours* de laquelle on prétend *diriger* des instrumens qu'on ne fait pas connoître davantage.

Enfin , on a tiré vingt-quatre pierres , dont la balance n'a pu fixer le poids au juste ; & pour en publier un , on l'établit de 15 à 16 onces. S'il est un public indulgent sur cet article , les Cours des monnoies ne le feroient pas certainement pour les Officiers de leurs détails.

Je serois porté à penser que ces observations contre lesquelles je me sens obligé de réclamer , ne sont pas l'ouvrage de M.

*Flurant* seul ; avec de la bonne foi , l'expérience l'auroit arrêté. On doit bien plutôt les considérer comme une affiche , disons mieux , comme une affectation de la part des ennemis du lithotome caché , qui dans l'impuissance où ils sont d'en méconnoître entièrement l'utilité , voudroient à la faveur de quelques faits mal présentés , jeter au moins des doutes sur l'étendue de ses avantages. C'est à quoi tend évidemment cette attention singulière de grossir les objets , tant du côté de la maladie que de celui du succès. On vouloit par-là préparer l'esprit des lecteurs à donner plus de croyance à la dégradation qu'on se proposoit.

Le récit de l'opération de M. *Flurant* fini , ainsi que l'énumération qu'il fait de quelques auteurs qui ont travaillé à l'avantage de l'opération laterale à laquelle il attribue son succès : *Il est* , dit-il , *une autre méthode qui va au même but , mais d'une façon trop différente pour n'en pas faire mention ; je veux parler de celle du frere Côme , connue d'une part par des succès , & de l'autre , par les observations judicieuses & critiques qu'elle a suggérées à l'Académie.*

Puisque M. *Flurant* cite les observations académiques pour son appui ; en attendant un peu plus de loisir , pour dire au public

la foi qu'il y peut ajouter , il est bon que ce chirurgien apprenne ici que la première de ces observations , tome IX , in-12 , pag. 376 , tombe sur un ecclésiastique qu'on m'y fait tailler dans le mois de juin 1755 , mort quelques jours après , duquel on ne cite ni l'âge , ni le nom , ni le pays , ni la qualité ; que cet ecclésiastique n'a jamais existé , que je n'ai taillé aucun ecclésiastique dans tout le cours de cette année citée. Je ne m'arrête pas plus long-temps à ce trait , sur lequel je serois en état de défier tout l'univers. J'y pourrai revenir un jour , & le public ne fera pas peu surpris de voir sur combien de suppositions portent ces observations si vantées dans des écrits publics par les adversaires de mon lithotome.

Mais afin que ma défense , toute nécessaire qu'elle est , n'occupe point trop de place dans votre journal , je la bornerai ici à quelques faits qui feront connoître avec combien peu de fondement on prétendrait restreindre l'usage du lithotome caché , sous prétexte des risques auxquels il n'expose dans aucun cas , & que l'état du pierreux de M. *Flurant* qu'on donne pour fait singulier , & conséquemment pour très dangereux , est au contraire le plus favorable pour le salut du malade , lorsque

tout le vice de sa santé s'y trouve rassemblé.

Le volume pierreux mentionné dans la lettre, étoit l'ouvrage de plusieurs années, ainsi qu'il s'observe presque toujours en pareil cas.

La première existence de cet assemblage calculaire cause des douleurs plus ou moins vives au malade ; elles augmentent avec le volume que le sédiment des urines grossit par des nouvelles couches, de la pierre soit unique ou qu'il y en ait plusieurs. Les contractions réitérées des muscles abdominaux, excitées par les douleurs aiguës que le malade ressent chaque fois qu'il urine, compriment le volume intestinal contre le col de la vessie ; celui-ci, à son tour, en fait autant contre le corps étranger qui l'irrite, & force ce corps d'avancer dans l'embouchure de l'urètre où son col se termine ; il les dilate peu-à-peu par ces efforts redoublés, qui se répètent quelquefois jusqu'à quinze & vingt fois en moins d'une heure. Le canal de l'urètre qui est à peine d'un double diamètre de plume à écrire dans l'état naturel, acquiert celui de plusieurs pouces, mais toujours au moins aussi ample que le corps étranger qui l'occupe. Ce corps étranger enfin s'avance, fait bosse au périnée, en amincit le plancher,

si le malade manque de conseil , de courage , ou s'il use de trop longs délais pour s'en délivrer.

Dans cet état , il ne s'agit plus d'employer des méthodes de tailler. La simple incision sur la tête de ce corps , avec tel instrument tranchant qu'on voudra , suffira pour donner prise à la tenette , pour l'extraire en total ou en détail. Le passage du surplus en profondeur n'a point besoin d'être dilaté , parce qu'il se trouve proportionné de soi-même au volume pierreux qui l'a formé.

Il en est de cette circonstance , à-peu-près , comme il arrive lorsque le pus formé dans une poitrine se manifeste au dehors par fluctuation ; on n'y suit plus les règles prescrites pour l'opération de l'empyème , il suffit d'ouvrir l'abcès , tout est dit. De même ici la pierre a quitté les trois quarts plus ou moins de la capacité de la vessie ; le moindre instrument tranchant suffit pour inciser le plancher du périnée ; si on décore cet instrument du nom de méthode , ce titre est gratuit ; mais si on ne le lui prodigue que pour en dégrader d'autres qui le méritent , c'est injustice. Les faits suivans confirmeront tout ce que je viens d'exposer.

Ma première taille sur le vivant avec le

lithotome caché, fut sur un jeune homme de l'âge de vingt ans, au mois de septembre 1749, nommé *Demay*, de la paroisse d'Anvers près Pontoise; une grosse pierre occupoit toute la capacité de la vessie, & formoit une bosse saillante de quelques lignes au périné, elle disputoit le passage à la sonde. Je découvris la tête de ce corps avec un bistouri, & je glissai obliquement par-dessous ce volume énorme la pointe du lithotome caché d'environ un pouce de profondeur, mais seulement pour achever plus commodément l'ouverture qui découvreroit la tête entière de la pierre. Ce corps monstrueux se brisa dans la tenette, & fut extrait par morceaux; le malade guérit sans éprouver le plus léger accident. Le trois février 1751, ce pauvre malheureux se retrouva dans le même état, exactement pour n'avoir pas averti plutôt. Je recommençai la même manœuvre; il fut très-bien guéri en peu de jours sans aucun accident ni pansement. Il a été marié dans la suite, a eu plusieurs enfans, & n'a point eu de récurrence depuis quatorze ans (2).

(2) Quelques ennemis du lithotome caché ont sourdement répandu qu'il ôtoit la fécondité: cet exemple du contraire pourroit être appuyé par beaucoup d'autres.

Il y a plus de six ans que je taillai le nommé *Boileau*, de la Paroisse de Balâtre près de Roye en Picardie, âgé de 27 ans; son urine couloit au dehors par le canal naturel, à mesure que les reins la fournissoient, parce que la capacité de la vessie étoit occupée jusqu'au périnée par huit pierres réciproquement entassées par des engrainures qui les rendoient immobiles; elles furent découvertes & extraites comme dans les deux précédens exemples, après avoir aggrandi l'incision avec le lithotome caché comme plus commode, & non à titre de méthode.

Un Greffier de la juridiction de Châlons en Champagne, âgé de 72 ans, avoit une pierre d'environ cinq pouces de longueur (on manqua de la mesurer au juste) cylindrique & raboteuse, plus grosse du double par sa partie postérieure que par l'autre bout qui avoit quatorze ou quinze lignes de diamètre: elle occupoit la cavité de l'urètre jusqu'au plancher du périnée qu'elle amincissoit; elle empêchoit le passage de la sonde; le lithotome caché y fut employé pour prolonger l'entrée comme aux autres tailles citées, & uniquement comme plus commode que tout autre instrument.

Tous ces malades sont guéris sans le

moindre accident, ni pansement ; ils n'ont éprouvé aucune infirmité du côté de l'opération, depuis qu'ils sont guéris. *Boileau* étoit dans le marasme , il fut plus longtemps à se rétablir dans la totalité de sa santé que les autres ; mais il n'éprouva ni accident, ni retard dans l'opération.

Voici un cas plus analogue à celui de *Lyon*. Il y a plus de dix ans que j'ai tiré à *M. Malo*, ancien Directeur des vivres de l'armée, quinze pierres du volume d'un gros mâron chacune : elles pesoient huit onces & demie toutes ensemble ; elles n'occupoient que la capacité de la vessie. Ce taillé a toujours joui, & jouit encore d'une très-bonne santé. Ce succès sous les yeux de tout Paris, est encore garant du prétendu danger attribué au lithotome caché. Si ces exemples ne suffisoient pas, je pourrois citer vingt-huit pierres tirées à un seul sujet ; vingt-deux à deux autres, & toujours sans aucun accident du côté de mon lithotome.

Je me flatte, Monsieur, que mes raisons & ces exemples, que vous pouvez tenir pour aussi certains que si vous y aviez assisté, suffiront pour convaincre les lecteurs équitables ; qu'il n'est aucun cas de lithotomie dans les hommes, auxquels le



lithotome caché ne puisse être utile ( 3 ), sans courir les risques que la spéculation seule a fait hazarder à ses ennemis sous le nom de M. *Flurant*, que le vrai mérite distingue supérieurement parmi les gens de son art.

*A Paris , le 16 Février 1765.*

### AVIS INTÉRESSANT.

**M**ONSIEUR de *Wenzel*, oculiste de Leurs Majestés Impériales & Royale, ayant été obligé de se rendre à Londres l'automne dernier, où il étoit demandé par des personnes de la première distinction, n'a pu par cette raison donner ses secours à nombre de pauvres affligés de maladies d'yeux, comme il faisoit ordinairement dans cette saison & au printemps. Ils seront reçus cette année depuis le commencement d'Avril jusqu'au mois de Septembre, en sa maison rue Vaugirard, première porte cochère à droite en entrant par la rue des Fossés M. le Prince.

( 3 ) Cet instrument a différens degrés d'ouverture qui le rendent propre à tous les cas ; ainsi qu'on peut le voir amplement dans sa description qui se vend chez d'*Houri*, fils, Libraire à Paris.

## G É O G R A P H I E.

**L**E sieur de *Beaurain* fils, Géographe, a eu l'honneur de présenter au Roi le 25 du mois de Mars 1765 un ouvrage qui a pour titre : *Carte d'Allemagne pour servir à l'intelligence de l'histoire de la guerre entre le Roi de France & d'Angleterre, entre le Roi de Prusse & l'Impératrice Reine, l'Electeur de Saxe, l'Empire, la Suède & la Russie*, dans laquelle il a marqué les batailles, combats, prises de villes & camps qu'il a pu y faire entrer.

Il y a tracé les routes publiques, & joint une histoire abrégée des principaux faits militaires arrivés tant sur terre que sur mer jusqu'aux traités de paix. Il l'a enrichie & entourée de 74 plans très-détaillés, représentant les événemens les plus mémorables arrivés pendant le cours de la guerre commencée en 1765, & finie en 1793. Cette carte est dédiée au Roi par le fils du Chevalier de *Beaurain*, Géographe ordinaire de SA MAJESTÉ, & ci-devant de l'éducation de Monseigneur le Dauphin. Le Roi a reçu cet ouvrage avec satisfaction, ainsi que la Famille Royale & les Ministres.

*Vol. II.*

G

L'Auteur avertit le Public qu'il est au jour présentement. Il demeure rue Gît-le-cœur, la première porte cochère en entrant par le quai des Augustins. Cet ouvrage se vend aussi chez le sieur *Charpentier*, Libraire, quai des Augustins, à Saint Chrisof-tôme.

---

## H O R L O G E R I E.

**T**ABLE d'équations qui indique la différence du midi vrai, ou du passage du soleil par le méridien, au midi d'une pendule qui va uniformement, calculée pour tous les jours de l'année, avec les différences en vingt-quatre heures, sur quatre années de suite, savoir, la bisextile & les trois suivantes.

*Par le sieur ARSANDAU, Horloger, 1764.*

Cette table est en deux parties, qui contiennent chacune six mois. Elles sont de format à pouvoir être encadrées & placées aux deux côtés d'une pendule. Nous savons que l'Auteur ne l'a fait imprimer que pour la distribuer aux Amateurs. L'amour de l'exactitude pour ce qui concerne la nature du temps doit engager à se procurer cet ouvrage.

L'Auteur demeure au Méridien du Marché-Neuf.

## ARTS AGRÉABLES.

## M U S I Q U E.

*THÉORIE de la Musique, par M. BAL-  
LIERE, de l'Académie Royale des  
Sciences, Belles - Lettres & Arts de  
Rouen ; in-4°. avec figures.*

*Musica tota quid est, numeri nisi cantibus apti,  
Fraguerii schola Platónica.*

CETTE épigraphe désigne le caractère de l'ouvrage, & l'on peut déjà juger que les Mathématiques y auront le pas. En effet, il pourroit aussi s'intituler, *Application de la Géométrie à la Musique*. Toutes les propositions relatives à la Musique sont ici transformées en problèmes de Géométrie, & cette manière de les considérer donne lieu à la découverte de plusieurs nouveautés intéressantes, tant en Musique qu'en Géométrie. Nous nous contenterons d'en exposer quelques-unes.

Une expérience fondamentale, seule nécessaire pour expliquer toutes les loix de l'harmonie, nous apprend qu'un corps

G ij

## 148 MERCURE DE FRANCE.

sonore fait entendre avec le son qui lui est propre , plusieurs autres sons. L'Auteur les exprimant dans l'ordre qui les amène , appelle 1 le premier , 2 le second , 3 le troisième , &c. & il exprime cette progression arithmétique par un triangle dont la base est coupée à distances égales par des lignes parallèles entre elles. Ces lignes représentent les degrés du son ou les degrés d'acuité.

On observe dans cette même expérience que des cordes qui font la moitié , le tiers , le quart &c. de la première , rendent successivement les sons que l'on entend quand la première corde est pincée. La question devenue problème de géométrie consiste à trouver une suite de lignes parallèles , qui soient entr'elles comme  $1, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4},$  &c. c'est-à-dire , une progression harmonique. La figure deuxième en donne la solution ; c'est la première fois que la progression harmonique est résolue géométriquement par lignes parallèles & détachées. Toutes les propriétés de cette progression , mentionnées dans les Auteurs , s'expliquent par cette figure , qui est aussi le germe de plusieurs autres propositions.

Les Musiciens considérant les octaves comme des répliques , ne font pas mention dans la progression ci-dessus des termes  $\frac{1}{2}$  &  $\frac{1}{4}$  , & donnent le nom de pro-

gression harmonique à la suite des trois nombres  $1, \frac{1}{3}, \frac{1}{5}$ . L'Auteur, après avoir fait observer que cette progression n'est autre que la première, qui a été tronquée, ajoute une solution particulière, qui amène les termes  $\frac{1}{3}$  &  $\frac{1}{5}$  sans amener  $\frac{1}{2}$  &  $\frac{1}{4}$  & donne par-là de nouveaux moyens pour trouver tout d'un coup telle partie qu'on voudra d'une ligne donnée. Cette méthode peut se joindre dans les élémens de géométrie à celles qui y sont enseignées pour le même objet.

Si l'on continue les termes d'une progression harmonique, dont le premier auroit 3 pour dénominateur, (ce nombre 3 est choisi pour éviter les fractions) on obtiendra ceux-ci, 24, 27, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, qui ont trois pour distance & pour commun diviseur, & qui représentent l'échelle *ut, re, mi, fa, sol, la, si bémol, si ut*. L'Auteur, pour l'expérience, forme un trapèze, qui est une portion de parallélogramme, & qui dispense de tracer les termes 3, 6, 9, &c. qui ont précédé 24. Mais comme l'échelle des modernes n'admet pas de *si bémol*, & que de plus elle donne au *fa* & au *la* les valeurs 32 & 40, au lieu de 33 & 39; ces altérations sont exprimées géométriquement dans la même figure qui, ainsi que toutes celles

de ce livre , présente les cordes dans leur longueur ; enforte qu'on a toujours l'instrument sous les yeux.

La question du tempérament , qui consiste à partager l'octave en douze intervalles de demi-tons égaux , est traduite ici en langage géométrique de la manière suivante. Problème : trouvez une suite de treize lignes paralleles en progression géométrique , & dont la première soit double de la treizième. Nos traités élémentaires ne font point mention de ce problème , & même on n'y propose point en général de trouver une suite de lignes paralleles en progression géométrique & en raison donnée. On y demande une moyenne , une troisième ou une quatrième proportionnelle : mais il n'est pas question de lignes paralleles ni de progression. Ce problème seroit très-bien placé dans les élémens. A l'égard du cas particulier qui nous occupe , l'Auteur observe que si treize lignes sont en progression , la première , la cinquième , la neuvième & la treizième y seront aussi. La seconde condition du problème exigeant qu'un des extrêmes soit double de l'autre , le réduit à chercher deux moyennes proportionnelles entre 1 & 2 , c'est-à-dire , à trouver la duplication cube. Demander un cube dou-

blé d'un autre , ou demander trois tierces majeures semblables dans l'intervalle d'une octave , c'est proposer la même question en termes differens. Après avoir résolu ce problème par la recherche de deux moyennes proportionnelles , & par l'introduction de trois autres lignes dans chaque intervalle , l'Auteur donne pour trouver les treize lignes une méthode que les Géomètres vertont avec plaisir. Il y profite d'une loi de l'harmonie qui permet de substituer à une corde celle qui en est la moitié ou la double , à cause de la ressemblance des octaves. Ce problème est résolu par approximation & par la règle de fausse position, dont l'usage n'est pas fréquent en géométrie , & dont l'application sera trouvée très-heureuse.

Dans un ouvrage tel que celui-ci , on ne s'étonnera pas de rencontrer plusieurs paradoxes , plusieurs de ces propositions qui choquent les opinions communes : aussi en est-il rempli. Les Musiciens liront avec surprise que ce qu'on appelle *octave* doit s'appeller dans le langage philosophique une seconde ; que ce qu'on nomme *douzième* doit être nommé *tierce* , & que ce qu'on appelle *échelle diatonique* n'est qu'une partie , n'est que le quatrième étage de l'*échelle diatonique complète* ; que la



note *sol* tient exactement le milieu entre *ut* & son octave ; en sorte que dans le chant *ut sol ut* , il y a aussi loin du premier *ut* à *sol* que du *sol* au second *ut* , & quantité d'autres paradoxes semblables.

Mais que diront à leur tour les Géomètres , quand ils verront nier un théorème d'*Euclide* ? Le voici : un ton ne peut être divisé en deux ni plusieurs parties. L'Auteur justifie sa hardiesse en faisant voir que la démonstration d'*Euclide* est fondée sur une erreur qu'il recevoit comme une donnée. *Euclide* avance, ce qui est vrai , qu'entre deux nombres distans de l'unité , on ne peut introduire une ni plusieurs moyennes proportionnelles géométriques. Mais il n'est pas vrai , comme l'ont toujours supposé les Musiciens , que pour diviser en deux l'intervalle d'un ton , il faille prendre une moyenne géométrique entre les deux termes qui limitent cet intervalle. Il faut pour diviser un intervalle en deux , prendre la moitié de la somme des deux termes , & non la racine quarrée de leur produit. La première de ces deux opérations est assurément plus facile que la seconde. Combien donc a-t-on fait jusqu'à présent de calculs inutiles , & combien la théorie que nous annonçons l'emporte-t-elle sur celles qui l'ont précédée ,

si l'on admet la proposition suivante , par laquelle nous finissons notre extrait !

« Le mot *intervalle* , suivant toutes les  
 » définitions , est la distance d'un objet à  
 » l'autre. *Pythagore* , au lieu d'exprimer  
 » cette distance par une soustraction , l'a  
 » exprimée par une fraction. Cette erreur ,  
 » adoptée pendant vingt-trois siècles sur  
 » l'autorité de ce Philosophe , est la source  
 » de toutes les difficultés qu'on rencontre  
 » dans l'étude de la musique , qui devient  
 » aisée lorsqu'on restitue au mot *inter-*  
 » *valle* sa vraie signification & sa vraie  
 » expression ».

Cet ouvrage est à la portée de tous ceux qui ont la plus légère teinture des élémens de géométrie. L'Académie de Rouen en a porté un jugement très-avantageux , &c.

Il est imprimé à Rouen chez *Et. V. Machuel* , & se trouve aussi à Paris chez *P. Fr. Didot* , quai des Augustins ; chez *Duchefne* , au Temple du Goût , & chez *Panckoucke* , près la Comédie Française. Prix , six liv. broché.

EXTRAIT des *Observations sur les principes de l'harmonie* , &c ; chez *Panckoucke*.

La plupart de ceux qui aiment les

G v

Beaux-Arts se contentent du plaisir qu'en peut procurer la pratique. C'est sur-tout à l'égard de la Musique que cette remarque a lieu : mais l'esprit philosophique est trop commun de nos jours , pour qu'il n'y ait pas dans le grand nombre des Amateurs de cet art agréable , quelques personnes qui soient bien aises de joindre aux plaisirs des sens & du cœur que peut donner la pratique , ceux que l'esprit peut retirer des lumières d'une théorie judicieuse.

C'est à ce petit nombre d'Amateurs que sont offertes ces *Observations sur les principes de l'harmonie*. L'Auteur, M. Serre , Citoyen de Geneve , s'est déjà fait connoître par un ouvrage sur le même sujet , où l'on a trouvé un grand nombre de vues nouvelles exprimées avec autant de netteté que d'élégance. Depuis la publication de cette première production , intitulée : *Essais sur les principes de l'harmonie , &c.* il a paru quelques écrits sur la même matière. On trouve en particulier dans le septième tome de l'Encyclopédie un article assez étendu au mot *Fondamental* , où l'on trouve plusieurs questions de théorie musicale traitées par le célèbre M. d'Alembert. M. Tartini , dont le mérite en fait de compositions musicales est si connu , publia en 1754 un ouvrage considé-

nable sur la théorie d'un Art qu'il possède au plus haut degré. Cet ouvrage a pour titre : *Trattato di Musica secondo la vera scienza delle armonia*, Traité de Musique selon la vraie science de l'harmonie. Entre plusieurs Livres que M. *Geminiani*, (dont le nom & les talens sont très - connus en France & plus encore en Angleterre; ) entre plusieurs Livres, dis - je, que ce célèbre Musicien a donnés au Public pour faciliter l'intelligence & la pratique de l'harmonie, tant sur le clavecin que sur le violon, il en est un à la composition duquel on fait qu'il a consacré plusieurs années de sa vie; années qu'il auroit pu, vu la grande réputation dont il jouissoit à Londres, employer beaucoup plus avantageusement pour l'avancement de sa fortune.

Voici le titre de cet Ouvrage, qui, comme la Préface, est en Anglois, aux premiers mots près, qui sont Italiens, *Guida armonica, o Dizzionario armonico, being a sure guide to harmony and modulation, &c.* c'est-à-dire, *Guide, ou Dictionnaire harmonique*, qui montre exactement les vraies routes de l'harmonie & de la modulation, les différentes combinaisons des sons consonnans & dissonnans, les diverses progressions des accords, les syncopes & les cadences, tant réelles que simulées.

G vj

Ce sont là les trois écrits sur lesquels roulent les observations de M. *Serre*, & qui lui fournissent en même temps l'occasion de proposer plusieurs idées nouvelles sur la théorie musicale, très-dignes de l'attention des amateurs de cette théorie.

La première partie de ces observations contient un examen de plusieurs propositions contenues dans l'article de l'Encyclopédie que nous avons indiqué.

Cet examen présente d'abord quelques remarques sur l'expérience, par laquelle on prétend qu'un corps, &c.

Ces différens sujets, que nous nous contentons d'indiquer, sont ici traités avec beaucoup de netteté & de précision. L'ordre dans lequel ils se suivent est relatif à celui dans lequel ils se présentent dans l'article *Fondamental* de l'Encyclopédie.

La seconde partie de ces observations est destinée à donner aux Amateurs de l'harmonie une juste idée du *Traité* de M. *Tartini*. Ce *Traité* est divisé en six chapitres, outre un discours préliminaire & une conclusion. M. *Tartini* expose dans cet Ouvrage un système musical assez singulier. Ce système porte sur quelques expériences physiques, & sur quelques raisonnemens qui en sont déduits. M.

*Serre* s'attache à examiner ce double fondement de la doctrine du Musicien de Padoue. Il fait voir que la description qu'il fait de quelques expériences sur le son, n'est pas toujours fort exacte, & que la logique qui régné dans les raisonnemens participe assez souvent de la nature du sophisme.

Ce sont là des défauts dans ce Traité, que *M. Serre* paroît démontrer avec autant de regret que d'évidence.

L'Ouvrage de *M. Geminiani*, dont l'examen fait l'objet de la troisième partie de ces *observations*, n'est pas proprement un ouvrage de théorie. C'est un *répertoire* d'exemples d'harmonie ou de courtes phrases de basse chiffrée. Ces exemples sont rangés ou distribués en un certain nombre de classes, selon les différentes notes par lesquelles ils commencent ; & au bout de chaque exemple on trouve un chiffre qui renvoie à une de ces classes, afin de pouvoir continuer & lier de suite autant qu'on voudra de ces petites phrases de basse chiffrée, sans jamais pécher contre les règles de l'harmonie. Non-seulement les Musiciens peuvent trouver aisément dans ce guide harmonique des successions d'accord, dont peut-être ils ne s'aviseroient pas : mais encore ceux

qui ignorent parfaitement les règles de la composition , peuvent , en observant deux ou trois avis placés à la tête de l'ouvrage , écrire une basse chiffrée très-régulière , & aussi longue qu'ils le désireront. Quelque ingénieuse que soit l'idée & la méthode de ce *guide harmonique* , il s'en faut beaucoup qu'il soit porté au degré de perfection dont il est susceptible. C'est ce que M. Serre démontre ; mais il ne se contente pas de faire voir ce qui manque à cet ouvrage pour remplir entièrement le but très-louable de son Auteur , il propose les divers moyens qu'on peut aisément mettre en usage pour y atteindre. Il fait voir en quoi la méthode de M. *Geminiani* peut être perfectionnée , & il indique un nombre considérable de classes d'exemples à ajouter à celles que renferment cet ouvrage , pour en faire un *guide harmonique* plus commode , plus utile , en un mot , plus parfait.

Les Lecteurs seront peut-être bien aise d'apprendre que l'Auteur de ces *observations sur les principes de l'harmonie* est lui même artiste ; mais que l'art musical , dont il a si bien pénétré & développé les principes , n'est pas celui qu'il exerce. M. Serre professe la peinture en miniature &

en émail dans le genre du portrait, & c'est après s'être fait connoître très-avantageusement par ce talent à la Cour de Vienne & à celle de Londres, qu'il s'est retiré dans sa patrie pour y jouir tranquillement des douceurs que peuvent procurer des connoissances philosophiques, réunies à l'intelligence & à la culture des Beaux-Arts.

*LES Ménueets* de M. le Chevalier d'*Harbain*, en trio, pour deux violons & basse; qu'on peut aussi exécuter à deux parties. Premier Recueil. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, aux adresses ordinaires de Musique.

SYMPHONIE à huit parties, violons, hautbois, cors-de-chasse, alto & basse; composée par M. *A. L. Baudron*. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez *Cuiffart*, Libraire sur le Pont-au-Change, & aux adresses ordinaires de Musique.

M. *Venier*, éditeur des nouvelles Symphonies de *Vanmaldere* & de plusieurs autres ouvrages de musique instrumentale, vient de mettre au jour : *sei sinfonie*, con obbe, e corni da caccia a piacimento, composta da *Frederico Schwindl*, virtuoso di



## 160 MERCURE DE FRANCE.

*Camera di S. E. il Conte di Colloredo; &c.*  
Opéra 3. Prix 12 liv. compris les parties  
d'haut-bois & cors de chasse. Ces Sympho-  
nies sont traitées en grand maître, & d'un  
goût nouveau. Elles se trouvent à Paris,  
chez M. *Venier*, rue Saint Thomas du  
Louvre & aux adresses ordinaires; à Lyon,  
chez M M. les Freres *le Gouy*, place des  
Cordeliers, & M. *Castau*, place de la  
Comédie.

Six Sonates à violon seul & la basse  
continue, dédiées à Monseigneur le Comte  
*de Maillebois*, Marquis d'Alègre, Baron  
& Grand-Bailli de Châteauneuf en Thi-  
merais, Chevalier des Ordres du Roi,  
Lieutenant-Général de ses armées & de la  
Province de Languedoc, Gouverneur des  
ville & citadelle de Douay; composées  
par M. *Mahony*, Ordinaire de la Comé-  
die italienne; gravées par *Labassée*; Œuvre  
II. Prix, 6 liv. A Paris, chez M. *le Jay*,  
Marchand de musique, rue Mauconseil,  
à côté de la comédie italienne, au concert  
italien, & aux adresses ordinaires de mu-  
sique.



## G R A V U R E.

**N**ous annonçons avec plaisir & empressement le portrait du *grand Corneille*, gravé par *Ficquet*, déjà connu par plusieurs morceaux en ce genre, dont la beauté mérite les plus grands éloges. Ce portrait de grandeur in-8°. réunit la parfaite ressemblance à une finesse de burin admirable ; & la bordure allégorique qui l'environne, ajoute encore à ces perfections par la manière dont elle a été dessinée & gravée par MM. *Cochin* & *Choffard*. Il se vend chez les principaux marchands d'estampes ; chez M. *Wille*, graveur du Roi, quai des Augustins ; & chez *Duchefne*, libraire, rue St. Jacques. Prix 3 liv. On trouve aux mêmes adresses les portraits de MM. *de Voltaire*, *la Fontaine* & *J. B. Rousseau*, gravés successivement par le même artiste.

**ARBRE** chronologique de l'histoire universelle, dédié & présenté à Monseigneur *le Duc de Berry*, par M. *Renaudot*. Cette carte contient le tableau des principaux états souverains du monde, l'époque de leur établissement, leur durée, leurs fon-

dateurs , le nombre de leurs Princes , & de ceux qui régner à présent ; avec une idée des principales révolutions qu'ils ont souffertes , mis dans un ordre successif , & propre à en donner une connoissance claire & exacte. Ouvrage nécessaire aux jeunes gens qui se proposent d'étudier l'histoire , & utile aux personnes qui la possèdent. L'explication de l'arbre généalogique se trouve séparément dans un in-12 , chez l'Auteur , rue St. Antoine , place Baudoyer , à l'hôtel de Malte.

PLANS & description de la ville de *Peckin* , par MM. de *Lisle* & *Pingré* , astronomes de la marine , de l'académie royale des Sciences. Prix 4 liv. A Paris , chez *Lattré* , graveur , rue St. Jacques , à la ville de Bordeaux. On trouve chez le même un plan de *Pondichery* dans les Indes orientales , sur papier grand aigle. Prix 3 liv.



## SUPPLÉMENT AUX PIÈCES FUGITIVES.

LETTRE d'un Caporal du Régiment de  
Hainault à M. DE BELLOY.

M O N S I E U R ,

LES huit escouades de la compagnie, assemblées par ordre du Capitaine ( 1 ), pour assister à la lecture de votre incomparable Tragédie du *Siège de Calais*, m'ont chargé de vous écrire, comme chef de la première, combien elles partagent avec toute la nation les sentimens de reconnoissance qu'elle vous doit.

Les annales du Parnasse ne nous offroient que des faits étrangers ou fabuleux. L'habitude du courage parmi nous sembloit dispenser nos auteurs du devoir d'en parler, & les François gémissaient en silence de l'oubli des vertus de leurs ancêtres. Que ne vous doivent-ils pas ? Plus juste envers eux, vous leur consacrez vos talens ; vous chantez leur amour pour leur Roi ; vous réveillez le patriotisme, & vous développez le germe de l'héroïsme dans tous les cœurs.

( 1 ) M. DESTOURS, qui nous honoroit de sa présence.

Pardonnez, si pour d'aussi beaux vers ;  
 je vous envoie de la prose insipide. Elevé  
 dès l'enfance dans le tumulte des armes ,  
 je fus toujours plus occupé de lauriers que  
 de fleurs ; un bastion fut mon parnasse ; &  
 si j'ose vous adresser nos hommages , c'est  
 pour satisfaire à l'empressement d'une trou-  
 pe à qui vous êtes devenu cher , & aux  
 sentimens respectueux avec lesquels je  
 suis , &c.

*PRINTEMPS , Caporal de la Compagnie DE  
 DESTOURS , au Régiment de Hainaut.*

*A Metz , le 26 Mars 1765.*



# ARTICLE V.

## CONCERTS SPIRITUELS.

*Du Mercredi , 27 Mars.*

ON donna pour premier grand Motet *Omnes gentes* de M. DAUVERGNE , Surintendant de la Musique du Roi. M. JANNON , de la Musique de S. A. S. Monseigneur le Prince de CONTY , exécuta sur le *violoncelle* une Sonate de sa composition : il fit grand plaisir , tant par l'exécution que par l'agrément de ce qu'il exécuta ; ainsi que M. BALBATRE , dans son Concerto sur l'orgue. M. LE GROS chanta *Coronate* , petit Motet à voix seule de feu M. Lefevre. On connoît toutes les grâces de la composition de ce morceau ; on doit juger de celles qu'y ajoutoient le talent & la voix de M. LE GROS. Mlle FEL chanta un petit Motet. Le Concert finit par *Dominus regnavit* , Motet à grand cœur de feu M. de LALANDE , dans lequel Mlle AVENEAU chanta le récit *Adorate eum*.

*Du Vendredi 29.*

Pour premier grand Motet *Benedic anima mea* , de M. DAUVERGNE. M. JANNON exécuta une Sonate de sa composition sur le *violoncelle* , avec le même succès que le jour précédent , & M. Berthéaume , élève de M. LE MIERE , sur le violon .

un Concerto de M. GAVINIÉS. Ce jeune Symphoniste , âgé de 11 ans , étonna les connoisseurs , non-seulement relativement à son âge , mais pour la force du talent , la précision & le tact , comparativement aux sujets les plus formés. Nous aurons occasion de reparler de cet agréable phénomène. Mlle DU BRIEULLE chanta le petit Motet *Cantate Domino*. Mlle AVENEAU , *Quemadmodum* , Motet à voix seule de feu M. MOURET , dans lequel elle fut fort applaudie. Ce Concert finit par *Confitemini* , Motet à grand chœur de M. GOULET , ancien Maître de Musique de l'Eglise de Paris. On remarqua beaucoup de beautés & de connoissances de l'harmonie dans cet ouvrage.

### *Du Dimanche des Rameaux 31 Mars.*

Le même Motet de M. DAUVERGNE , *Benedic anima*. M. BALBATRE exécuta sur l'orgue un nouveau Concerto , dans lequel plusieurs morceaux d'un chant très-agréable redoublerent les applaudissemens , que les seules grâces de son exécution lui méritent toujours. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon. La savante pratique de son exécution eut les applaudissemens ordinaires. Nous renvoyons pour le reste à l'invitation du plus grand nombre des auditeurs , qu'on a lu dans le vol. précédent , à l'article des Concerts Spirituels. Mlle ROZET & M. LE GROS chanterent un nouveau Motet à deux voix ( *Jubilate Deo* ) , de la composition de M. DAUVERGNE. Le Motet & ceux qui l'exécutoient furent fort applaudis. Mlle DU BRIEULLE chanta un petit Motet. Mlle AVENEAU chanta avec beaucoup de succès un récit dans le *Cantate Domino* de feu M. DE LALANDE , par lequel fut terminé le Concert.

*Du Lundi premier Avril.*

Mlle AVENEAU chanta à la fin du Concert le même récit que le jour précédent , dans le même Motet de M. DE LALANDE. On avoit commencé par le *Miserere* de M. DAUVERGNE , Motet à grand chœur , dans lequel il y a de beaux effets d'harmonie; on en a parlé dans sa nouveauté. M. JANNÉSON exécuta une Sonate sur le violoncelle. M. BERTEAUME , que l'on peut avec justice nommer l'enfant merveilleux , exécuta un Concerto de la composition de M. GAVINIÉS. Les maîtres de l'art & les meilleurs connoisseurs conviennent qu'ils admireroient , dans un âge bien plus avancé , les mêmes qualités & les mêmes perfections de jeu qui les étonne dans ce sujet de onze ans. Un archet sûr & décidé , un son plus moëlleux qu'il ne paroît possible à la foiblesse de cet âge de produire , une exécution facile , nette dans la volubilité , hardie sans imprudence ; le tout réglé par un goût qui paroît venir d'un sentiment vif & juste : tel est , sans exagération , ce rare sujet dont ceux qui pratiquent le même instrument trouveroient encore à dire beaucoup plus que nous ne venons d'en annoncer. M. QUENTIN , Haute-contre , chanta *Benedictus* , Motet à voix seule de feu M. MOURET & Mlle DU BRIBULLE , *Quam bonus Israel* , autre petit Motet de M. LE FEVRE.

*Du Mardi 2 Avril.*

On exécuta le *De profundis* de M. DAUVERGNE ; duquel nous avons eu à rendre dans le temps un compte favorable. Mademoiselle BERNARD , très-jolie voix , dont nous avons souvent parlé , chan-



## 158 MERCURE DE FRANCE.

à l'occasion du Concert que de l'Opéra, chanta *Nunc dimittis*, Motet à voix seule de M. BILLON. Mademoiselle AVENEAU, *Quemadmodum*, autre petit Motet de feu M. MOURET. M. BALBATRE exécuta sur l'orgue son nouveau *Concerto*. M. CAPRON joua une sonate de violon. Le Concert finit par *Exaltabo te*, Motet à grand chœur de feu M. DELALANDE, dans lequel Mademoiselle AVENEAU chanta un récit.

### *Du Mercredi 3 Avril.*

Le premier grand Motet fut *Diligam te* de feu M. GILLES, dans lequel Mademoiselle AVENEAU chanta un récit. M. JANNSON exécuta une Sonate de violoncelle, & M. CAPRON un *Concerto* de violon. M. LE GROS chanta *Conservame*, petit Motet de feu M. MOURET, & Mademoiselle DU BRIEULE un autre Motet à voix seule. Le Concert finit par le *Stabat Mater* de PERGOLEZE, chanté par Mademoiselle FEL & M. RICHER. Comme on a répété ce Motet les deux jours suivans, nous parlerons de l'exécution au dernier jour.

### *Du Jeudi 4 Avril.*

*Exaltabo te* de feu M. DE LALANDE, Motet à grand chœur, dans lequel Mademoiselle AVENEAU chanta un récit. M. LE GROS chanta *Conservame*, petit Motet, & Mademoiselle BERNARD *Nunc dimittis*. MM. JANNSON & KOHAUT, de la Musique de S. A. S. MGR LE PRINCE DE CONTI, exécuterent des Duo de violoncelle & de luth. Ils dûrent s'appercevoir de ce que nous avons dit tant de fois, & qu'on ne peut trop répéter, sur le sentiment universel que produisent les morceaux d'une

d'une musique agréable , dans lesquels tous les efforts de l'art sont employés à plaire. On ne peut en effet donner trop d'éloges à ces deux grands talens sur l'exécution & sur le genre de cette musique. Ils ont été applaudis avec une sorte de ravissement. Tous les vœux des amateurs du Concert se réunissent pour desirer que cet exemple éclaire les Symphonistes sur le choix de ce qu'ils exécutent. M. BERTHEAUME exécuta une Sonate de violon. Il y fit admirer un art prodigieux pour son âge. Nous sommes fâchés , ainsi que le Public , de ne pouvoir pas dire du genre de musique de cette Sonate ce que nous avons dit avec justice de celle des Duo de MM. KOHAULT & JANNON. Le Concert finit par le *Stabat*.

*Du Vendredi Saint 5 Avril.*

Le Concert ouvrit par *Diligam te Domine*, Motet à grand chœur de feu M. GILLES , dans lequel Mlle AYNEAU chanta deux récits. MM. JANNON & KOHAULT exécuterent , avec tous les applaudissemens de l'auditoire , leurs Duo de violoncelle & de luth. M. CAPRON un Concerto de violon , marqué au coin des plus grandes difficultés , conséquemment peu intelligible pour le plus grand nombre , en faveur duquel cependant il semble que les artistes & les talens devroient toujours travailler. M. RICHER chanta un petit Motet , & Mlle BERNARD un autre pour remplacer celui que devoit chanter M. LE GROS , qui se trouva indisposé. Le Concert finit par le *Stabat* de PERGOLEZE. Ce morceau , si célèbre dans l'Europe , avoit été exécuté en France par divers sujets , & presque toujours par des Italiens. Il n'avoit jamais été rendu aussi avantageusement que cette année par Mlle FEL & par M. RICHER. On connoît trop le caractère

de la voix & le talent de la première pour avoir besoin d'en faire l'éloge. M. RIGHER est le même qui a été célèbre dès son enfance, par la voix de cet âge, qui a continué long-temps, par l'art & par le goût de son chant. Il a conservé, avec une espèce de voix de taille, la faculté de chanter les dessus, sans l'aigreur du fausset & sans l'aridité des voix conservées contre l'ordre de la nature. D'ailleurs la réunion de ces deux talens, excellens dans l'art du chant, a fait sentir toutes les beautés d'expression que renferme la musique de ce Motet.

\* *Du Samedi 6 Avril.*

*Regina Cæli*, Motet à grand chœur de M. D'AUVERGNE, très-agréable & très-brillant. Le jeune M. BERTHEAUME exécuta sur le violon un Concerto de violon de la composition de M. GAVINIÉS. Il reçut encore plus d'applaudissemens que les jours précédens, & recueillit les mêmes suffrages des connoisseurs. M. RODOLPHE, de la Musique de S. A. S. Monseigneur LE PRINCE DE CONTI, exécuta un Concerto de cor de sa composition. Nous avons parlé l'année dernière avec éloge des rares talens de M. RODOLPHE, & nous n'avons pu en donner qu'une idée imparfaite; on doit juger des applaudissemens qu'il a reçus. Mlle BERNARD chanta *Paratum*, petit Motet de feu M. MOURET. M. LE GROS ne put chanter dans ce Concert. Il finit par *Diligam te*, Motet à grand chœur de feu M. GILLES, dans lequel Mlle AVENEAU chanta un récit.

*Du Dimanche 7 Avril, jour de Pâques.*

On chanta pour premier Motet à grand chœur le *Te Deum* de M. D'AUVERGNE, très-beau Motet, d'un grand grand effet & d'une belle expression. Nous en avons détaillé les beautés dans le temps de sa nou-

beauté. M. BALBATRE exécuta le Concerto d'orgue, dans lequel il avoit été déjà applaudi les jours précédens. M. CAPRON joua un Concerto de violon. Mademoiselle FEL & M. LE GROS chanterent *Exultate Justi*, &c. Motet à deux voix de M. DAUVERGNE, dont nous avons déjà rendu compte. Mademoiselle AVENEAU chanta le petit Motet *Usquequo* & un récitatif dans le grand Motet *Domineus regnavit*, de feu M. DELALANDE, par lequel fut terminé le Concert.

*Du Lundi 8 Avril.*

On reprit pour premier Motet à grand chœur *Regina Cæli* de M. DAUVERGNE. M. BERTHEAUME exécuta sur le violon un Concerto de M. LOLLI, dans lequel il fit grand plaisir, & continua d'étonner tout l'Auditoire par son talent. M. SÉJAN, Organiste de S. André-des-Arts & de S. Severin, exécuta un nouveau Concerto d'orgue de sa composition, agréable & savant, qui fit le plus grand plaisir. Son exécution fut généralement admirée & applaudie. La netteté, la prestesse & la légèreté de son toucher sont entr'autres qualités des parties remarquables dans le talent de cet habile Organiste. Mesdemoiselles BERNARD & DU BRIEULE chanterent *Confitemini*, Motet à deux voix de M. CORDELET. Mademoiselle AVENEAU chanta *Quemadmodum*, Motet à voix seule de feu M. MOURRET. Le Concert finit par *Judica me nocentes*, &c, Motet de feu M. FANTON, qui n'avoit point encore été entendu au Concert. Ce morceau porte en beaucoup d'endroits le caractère de beauté qui distingue les productions de ce sçavant Compositeur; mais on y remarqua quelques longueurs dont la suppression seroit facile, & mettroit ce Motet au nombre de ceux qu'on entend avec le plus de plaisir.

*L'Article des Spectacles au Mercure prochain;*

## LETTRE A L'AUTEUR DU MERCURE.

*Monumens publics.*

**P**UIS-JE espérer, Monsieur, d'obtenir de vous la grace d'insérer dans votre Journal l'hommage que rend un ancien Citoyen à l'amour du bien public, à la sagesse des vues, & aux talens supérieurs qui ont brillé avec tant de succès dans l'illustre M. Pontcarré de Viarmes. Je n'ose entrer dans l'immense détail de tous les superbes & utiles monumens dont il a enrichi cette capitale. Il l'a rendue la rivale de l'ancienne Rome. Il a, comme vous savez, magnifiquement rétabli l'hôtel-de-ville. Il a remis dans leur première splendeur toutes les places triomphales, dont les marbres & les bronzes étoient dégradés, les inscriptions effacées. Il a entouré la moitié de la ville d'un boulevard qui l'enferme dans un vaste jardin. Il a élevé à l'hôtel de Soissons, pour suppléer à la halle trop resserrée, un pompeux édifice, qu'on prendroit pour le Collisée, & il a fait servir la base de la colonne de Médicis de fontaine publique, & le haut d'un cadran solaire. Il a construit sur le quai S. Bernard un immense bassin, qui doit être

dans les temps orageux un port assuré pour  
 tous les bateaux chargés de l'approvision-  
 nement de cette ville. Il a élevé près l'hô-  
 tel de *Soubise* une belle fontaine ; & il a  
 placé dans ce même quartier une riche bi-  
 bliothèque publique. Il a rétabli tous les  
 canaux, tous les aqueducs, presque tous  
 les ponts. Il n'est enfin nulle espèce d'édi-  
 fice qu'il n'ait ou réparé ou créé. Qu'il  
 eût été à désirer que pour perfectionner  
 tant d'embellissemens, il eût démoli cette  
 masse barbare, telle qu'on dépeint la ca-  
 verne de *Demorgorgon* ; ce petit Châte-  
 let, qui est prêt à tout écraser sous ses  
 affreuses ruines, & qui n'est situé au cen-  
 tre de la ville que pour y causer sans cesse  
 des embarras & des malheurs. Il est déjà  
 tant de prisons, & si elles ne suffisoient  
 point, il est si facile de les agrandir. Une  
 telle démolition seroit d'autant plus utile,  
 qu'en cédant à l'Hôtel-Dieu la partie qui  
 l'avoisine jusqu'au Petit-Pont, on augmen-  
 teroit considérablement cet hôpital, qui  
 ne peut contenir le prodigieux nombre de  
 malades dont il est en tout temps inondé :  
 c'est ce que tous les bons citoyens desireroient  
 depuis long-temps, & ce qu'ils osent es-  
 pérer des lumières & du goût de l'auguste  
 successeur de M. *Viarimes*. Il porte un nom  
 cher & respectable, étant issu d'une fa-

mille dans laquelle les talens & les vertus semblent être héréditaires. Il doit incessamment construire un superbe hôtel des monnoies, & l'on parle de plusieurs autres grands & utiles monumens dont il a conçu le projet. On ne peut trop applaudir à un si noble zèle : il contribue à la gloire de la nation : il fait fleurir les arts, excite l'émulation des Artistes, & enrichit Paris en y attirant une grande affluence d'étrangers.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MOREL DE LONGPREZ.

## SUPPLÉMENT A L'ARTICLE DES ARTS.

### ARTS AGRÉABLES.

#### *Danse.*

**L**E sieur *BACQUOY-GUEDON*, Maître de Danse à Paris, donne avis au Public, que s'étant extrêmement attaché à son art, & ayant trouvé, dans la conformation irrégulière de plusieurs écoliers, des difficultés infinies à en pousser les leçons aussi loin qu'il auroit voulu, il s'est appliqué à pouvoir suppléer au défaut de la nature, par

la manière de faire marcher : il est sûr de mettre un jeune homme boiteux de naissance en état de marcher & danser sans qu'on puisse s'appercevoir qu'il a une jambe plus courte que l'autre. Il a éprouvé plusieurs fois sa manière d'y procéder, & il a eu toujours lieu de croire que sa manière étoit certaine : il est en état de le prouver par M. le Marquis DE \*\*\* , pensionnaire au Collège du Plessis, lequel boitoit de naissance, & ne marchoit que sur la pointe du pied. Ce jeune Seigneur marche & danse aujourd'hui, au bout de deux ans, avec une facilité, une égalité de mouvemens & un équilibre de corps comme s'il n'eût jamais boité. Il ne le nomme pas dans un avis public, mais il offre de le faire connoître à ceux qui voudront se convaincre de ce qu'il avance ; il en a la permission. Il avertit qu'il n'est pas ici question d'allonger une jambe inégale, & encore moins d'apporter des remèdes physiques à cette inégalité. Il n'emploie uniquement que le toucher des doigts, & l'art de déterminer & de conduire une marche particulière qui ensuite amène une marche générale, exactement conforme à celle de la nature, & met un jeune homme en état de recevoir des leçons de danse, & de dan-



fer enfin très-bien sans nulle espèce de contrainte.

Le sieur *BACQUOY-GUEDON* est élève de M. *MATIGNON*, Pensionnaire & Académicien du Roi, si connu & si estimé par ses principes de danse. Il a dansé sur différens théâtres de Paris, & les quitte aujourd'hui pour se renfermer dans son art & dans celui qu'il a découvert.

Il avertit qu'il pourra recevoir des pensionnaires chez lui, pourvu qu'ils n'aient pas passé l'âge de seize ans.

Une personne digne de foi, & que nous connoissons, nous a certifié la vérité de l'exposés ci-dessus.

*Il demeure rue du Pourtour, Paroisse Saint Gervais, chez M. GENEST, tenant le bureau de Loterie de l'Ecole Royale Militaire.*



# A R T I C L E V I.

## N O U V E L L E S P O L I T I Q U E S.

*De WARSOVIE , le 2 Janvier 1765.*

**L**E 31 du mois dernier Sa Majesté donna au fils aîné du Duc de Biren l'investiture des Duchés de Courlande & de Sémigalle , qu'il reçut en son nom & en celui du Duc son pere. On a réservé dans le diplôme qui lui fut remis , les droits & prééminences de Duc d'une part , & de l'autre les privilèges & libertés des Etats.

*De Stockholm , le 24 Janvier 1765.*

On a tué dans le village de Forshem , près de Scara en Westrogothie , une bête extraordinaire , dont on a donné la description suivante : elle est de la longueur d'un pied , & a la tête d'un mops , de petits yeux , des oreilles très-courtes , la lèvre supérieure fendue comme celle d'un lièvre , & de grands poils à la bouche , semblables à ceux d'un chat. Elle n'a que quatre dents , deux en haut & deux en bas , longues d'un doigt & recourbées en dedans : les pieds de devant , longs d'environ quatre pouces , ressemblent aux pattes d'un chien , & ceux de derrière , qui ne sont gueres plus longs , à ceux d'un oye : les orteils ont cinq pouces de longueur , avec de petits ongles , dont quatre devant & le cinquieme derrière , & entre chacun desquels il y a une membrane très-fine. Les pieds de derrière sont placés fort avant sous le ventre ;

H v

## 78 MERCURE DE FRANCE.

de sorte qu'une partie du corps de l'animal pend par derrière. La queue est large comme la main, & a environ 7 ou 8 lignes d'épaisseur. On a jugé que cet animal étoit amphybie, & qu'il se servoit de sa queue pour nager.

*De Coppenhague, le 19 Janvier 1765.*

Hier, le mariage du Prince Royal avec la Princesse Caroline Mathilde, sœur du Roi d'Angleterre, a été déclaré à la Cour.

*De Vienne, le 26 Janvier 1765.*

Le mariage du Roi des Romains avec la Princesse de Bavière, fille de Charles VII, a été célébré le 23 de ce mois.

---

## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

*De VERSAILLES, le 19 Février 1765.*

**L** Comte d'Eu arriva à la Cour le 19 du mois dernier, & eut l'honneur de saluer le 20 Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale. Le même jour le Marquis de Levis prêta serment entre les mains du Roi pour le Gouvernement d'Artois, que Sa Majesté a séparé de celui de Picardie.

Le 27 Monseigneur le Duc de Berry & Madame Adélaïde tinrent sur les fonts de Baptême la fille du sieur Thierry, Ecuyer, Mousquetaire de la première Compagnie, & fils du premier Valet-de-Chambre de ce Prince : elle a été nommée Louise-Marie-Julienne, & a été baptisée dans la

Chapelle du Château , en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse de Notre-Dame , par l'Abbé du Chastel , Aumônier du Roi.

Le premier de ce mois le sieur le Bel , Recteur de l'Université de Paris , étant à la tête de la députation de l'Université , a eu l'honneur de présenter , selon l'usage , le cierge de la Chandeleur à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le même jour le Pere Toussain de Frontebosc , Vicaire Général de l'Ordre de la Mercy , accompagné de trois Religieux de sa Maison , a eu aussi l'honneur de présenter un cierge à la Reine pour satisfaire à une des conditions imposées à cet Ordre , lorsque Marie de Medicis en permit l'établissement à Paris.

Le même jour Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Vintimille avec Demoiselle Talbot de Tyrconel.

Le 2 , jour de la Purification , les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit s'assemblerent vers les onze heures du matin dans le cabinet du Roi , qui sortit de son appartement en la maniere accoutumée pour aller à la Chapelle. Sa Majesté étoit accompagnée de Monseigneur le Dauphin , du Duc de Chartres , du Prince de Condé , du Comte de Clermont , du Prince de Conty , du Comte de la Marche , du Duc de Penthièvre , du Prince de Lamballe , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses devant le Roi , qui étoit en manteau , ayant par-dessus le collier de l'Ordre & celui de la Toison-d'or. L'Archevêque de Reims , Grand-Aumônier , Commandeur de l'Ordre , officia ; & après la Messe , qui fut chantée par la

H vj

Musique du Roi , Sa Majesté fut reconduite en son appartement. La Reine entendit l'Office dans la tribune , ainsi que Madame la Dauphine , Madame Adélaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise. La Comtesse d'Egmont fit la quête. Après-midi Leurs Majestés & la Famille Royale entendirent le Sermon du Pere Elizée , Carme-Déchauffé.

Le Chevalier de Beauteville , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , Ambassadeur de Sa Majesté auprès des Cantons Suisses , a eu la permission de revenir à la Cour , & a été présenté au Roi le 3 par le Duc de Praslin.

Le même jour la Marquise de Laval a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Laval.

Le même jour Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Tourny , Mestre de Camp , Lieutenant du Régiment de la Reine Cavalerie , avec Demoiselle fille du sieur Bouhier de Lantenay , Président à Mortier du Parlement de Dijon.

Le 4 le Bailli de Froullay , Ambassadeur de Malthe , a présenté au Roi en présence du Marquis d'Entraques , Grand Fauconnier de France en survivance du Duc de la Vallière , deux faucons que le Chevalier de Mandolx a été chargé d'apporter à Sa Majesté de la part du Grand-Maître de l'Ordre de Malthe.

Le 7 l'Evêque de Tulles prêta serment entre les mains du Roi dans la Chapelle du Château.

Le 10 Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de Mironenil , Colonel des Grenadiers Royaux , avec Demoiselle fille du sieur de Segur , Président à Mortier du Parlement de Bordeaux.

Le même jour la Comtesse de Montbel , la Vicomtesse d'Esclignac & la Marquise d'Autichamp , furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première , par la Comtesse de Tessé ; la seconde , par la Comtesse de Noailles , & la troisième par la Comtesse de Beaumont.

Le même jour le Comte d'Haussonville , Brigadier des Armées du Roi , a pris congé de la Cour pour se rendre à Berlin.

Le 11 le Comte de Fuentes , Ambassadeur d'Espagne , présenta à Leurs Majestés & à la Famille Royale le Duc d'Ossuna , qui a été à Vienne complimenter de la part du Roi Catholique Leurs Majestés Impériales & Royales sur l'élection du Roi des Romains. Le Comte de Fuentes eut le même jour une audience particulière du Roi , & prit congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale pour un voyage de quelques mois qu'il va faire en Espagne dans le dessein de rétablir sa santé. Pendant l'absence de cet Ambassadeur le sieur de Magallon restera chargé des affaires de la Cour d'Espagne.

Le 13 la Reine & Monseigneur le Dauphin ont tenu sur les fonts de Baptême le fils du sieur de Cotentin de la Haye Picquenot , Porte manteau de la Reine , & premier Valet de Garderobe de Monseigneur le Duc de Berry. L'enfant a été nommé Louis-Joseph-Xavier. L'Abbé de Sainte-Hermine , Aumônier de la Reine , a fait la cérémonie dans la Chapelle du Château , en présence du sieur Allart , Curé de la Paroisse.

Le 15 le Comte de Noailles , Gouverneur de cette ville , accompagné de Officiers du Bailliage , s'est rendu à l'Eglise de Notre-Dame , Paroisse du Château , & y a assisté au *Te Deum* qu'on y a chanté à l'occasion de la naissance du Roi.

## 182 MERCURE DE FRANCE.

Il a allumé ensuite le feu qui avoit été préparé pour cette fête vis-à-vis du portail de l'Eglise. La garde des Invalides , qui s'y étoit rendue , a fait plusieurs décharges de mousqueterie.

Le 17 le Comte de Sade présenta au Roi le second volume des Mémoires sur la vie de Pétrarque. Le lendemain le Pere de Singlande , Aumônier actuel de la Garnison des Ville & Forts de Cette en Languedoc , eut l'honneur de présenter à Sa Majesté deux volumes des *Mémoires & Voyages militaires* faits par lui-même , & dédiés à Monseigneur le Duc de Berry. Le sieur Patte , Architecte du Prince Palatin , Duc regnant de Deux-Ponts , eut l'honneur de présenter le 20 du mois dernier à Leurs Majestés , ainsi qu'à la Famille Royale , un volume intitulé : *Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV , précédés d'un tableau du progrès des Arts & des Sciences sous ce règne , ainsi que d'une description des honneurs & des monumens de gloire accordés aux grands hommes , tant chez les anciens que chez les modernes.*

Le 10 de ce mois le sieur de la Lande , de l'Académie Royale des Sciences , chargé par le Roi de composer chaque année le Livre intitulé : *Connoissance des mouvemens célestes à l'usage des Astronomes & des Navigateurs* , a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le volume qui doit servir pour l'année 1766.

Le Roi a donné l'Abbaye de la Faïse , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Bordeaux , à l'Abbé de Guyonne Montbalen , Doyen de l'Eglise de Bordeaux , & Vicaire-Général du même Diocèse ; celle de Grandchamp , Ordre de Prémontré , Diocèse de Chartres , à l'Abbé Arnaud , Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , & Direc-

teur-Général de la Gazette de France ; celle de Mureaux , Ordre de Prémontré , Diocèse de Toul , à l'Abbé de Condillac , Précepteur du Prince Ferdinand Héréditaire de Parme ; celle de Fontenelle , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Cambrai , à la Dame Bonnaire , Religieuse de la même Abbaye ; & celle de Sainte-Ménour , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Bourges , à la Dame de Sainte Hermine , Religieuse à l'Abbaye Royale de S. Louis de Poissy , Ordre de S. Dominique , Diocèse de Chartres.

Une Relique de S. Roch , que la Reine a demandée à l'Archevêque d'Arles , a été transférée avec beaucoup de solennité le 14 de ce mois de la Paroisse de Nôtre-Dame , où elle avoit été déposée , dans la Chapelle du grand Commun. Cette translation s'est faite processionnellement par le fleur Allart , Curé de la Paroisse , & par son Clergé. La Relique a été reçue dans la Chapelle par les Aumôniers & Confesseurs de la Maison du Roi , vêtus en rochet. L'Abbé Daunes , un des Aumôniers , a fait un discours relatif à cette cérémonie , après lequel on a chanté le *Te Deum* , & l'on a dit les prières pour le Roi. Le lendemain la Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine , entendit la Messe dans cette même Chapelle , & fut reçue par les Aumôniers & Confesseurs de la Maison du Roi ; l'Abbé de Bretignieres , leur Doyen , eut l'honneur de présenter l'eau benite à Sa Majesté , ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin & à Madame la Dauphine. Cette Relique de S. Roch , Patron des Maisons du Roi & de la Reine , restera à perpétuité exposée dans ladite Chapelle à la vénération des Fidèles.



*De MONTPELLIER, le 8 Février 1765.*

La bête féroce qui désolé le Gevaudan, continue toujours d'y faire des ravages & d'y répandre la consternation. Il se passe peu de jours que l'on n'apprenne quelque nouvelle affligeante. Le 12 Janvier elle attaqua cinq petits garçons du village de Villeret, Paroisse de Chanaleilles : les trois plus âgés avoient environ onze ans, les deux autres n'en avoient que huit, & ils avoient avec eux deux petites filles à peu près du même âge. Ces enfans gardoient du bétail au haut d'une montagne : ils s'étoient armés chacun d'un bâton, au bout duquel ils avoient attaché une lame de fer pointue, de la longueur de quatre doigts. La bête féroce vint les surprendre, & ils ne l'apperçurent que lorsqu'elle fut près d'eux : ils se rassemblèrent au plus vite & se mirent en défense. La bête les tourna deux ou trois fois, & enfin s'élança sur un des plus petits garçons : les trois plus grands fondirent sur elle, la piquèrent à diverses reprises sans pouvoir lui percer la peau. Cependant, à force de la tourmenter, ils parvinrent à lui faire lâcher prise : elle se retira à deux pas, après avoir arraché une partie de la joue droite du petit garçon dont elle s'étoit saisie, & elle se mit à manger devant eux ce lambeau de chair. Bientôt après elle revint attaquer ces enfans avec une nouvelle fureur ; elle fust par le bras le plus petit de tous & l'emporta dans sa gueule ; l'un d'eux, épouvanté, proposa aux autres de s'enfuir, pendant qu'elle dévoreroit celui qu'elle venoit de prendre ; mais le plus grand, nommé *Portesaix*, qui étoit toujours à la tête des autres, leur cria qu'il falloit délivrer leur camarade ou périr avec lui. Ils se mirent donc à poursuivre la bête & la

poussèrent dans un marais qui étoit à cinquante pas , & où le terrain étoit si mou , qu'elle y enfonçoit jusqu'au ventre , ce qui retarda sa course & donna à ces enfans le temps de la joindre. Comme ils s'étoient apperçus qu'ils ne pouvoient lui percer la peau avec leurs especes de piques , ils cherchèrent à la blesser à la tête & sur-tout aux yeux : ils lui porterent effectivement plusieurs coups dans la gueule qu'elle avoit continuellement ouverte, mais ils ne purent jamais rencontrer les yeux. Pendant ce combat elle tenoit toujours le petit garçon sous sa patte , mais elle n'eut pas le temps de le mordre , parce qu'elle étoit trop occupée à esquiver les coups qu'on lui portoit. Enfin ces enfans la harcelèrent avec tant de constance & d'intrépidité, qu'ils lui firent lâcher prise une seconde fois , & le petit garçon qu'elle avoit emporté n'eut d'autre mal qu'une blessure au bras par lequel elle l'avoit saisi , & une légère égratignure au visage. Comme la petite troupe ne cessoit de crier de toutes ses forces , un homme accourut & se mit à crier de son côté. La bête entendant un nouvel ennemi , se dressa sur ses pattes de derriere , & ayant apperçu l'homme qui venoit à elle , elle prit la fuite & alla se jeter dans un ruisseau à une demi-lieue de là. Trois hommes la virent s'y plonger , en sortir & se rouler ensuite quelque temps sur l'herbe, après quoi elle prit la route du Mazel , où elle dévora un jeune garçon de quinze ans. Le 21 , elle se jeta sur une jeune fille du même âge , qui heureusement fut secourue à temps , & dont les blessures , quoique considérables , ne sont pas mortelles. Le lendemain , elle attaqua une femme à Jullianges , sur la frontiere d'Auvergne , & lui coupa la tête.

On a vérifié que , pendant le cours des mois de Décembre & Janvier , elle a dévoré deux personnes dans le Rouergue & trois en Auvergne : ses courses se prolongent dans une étendue de pays de plus de quarante lieues , dont le Gevaudan est toujours le centre.

Le sieur Duhamel , Capitaine de Dragons , & l'Intendant d'Auvergne , ont concerté une chasse générale qui a dû se faire hier ; & si le succès n'en est pas favorable , on en fera une seconde indiquée pour le 11 de ce mois. Le sieur Duhamel a divisé ses Dragons par pelotons : on en a fait habiller plusieurs comme les femmes qui accompagnent les petits enfans lorsqu'ils vont garder les troupeaux. Il faut espérer que toutes ces mesures , jointes aux récompenses promises par le Roi \* , par la Province & les Diocèses , nous délivreront enfin de cet animal terrible , dont l'acharnement & l'audace semblent s'accroître de jour en jour.

*De PARIS , le 12 Février 1765.*

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi , datées du 7 Janvier 1765 , par lesquelles Sa Majesté autorise le Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris à faire l'acquisition du terrain vague placé entre la rue Royale & celle de la Bonne-Morue , tenant d'un-côté à la façade de la place de Louis XV , & de l'autre à deux maisons bâties sur la rue du fauxbourg S. Honoré , pour y construire un nouvel hôtel des monnoies.

Le 3 de ce mois l'Archevêque de cette capitale se rendit à l'Eglise des Religieux Carmes , dits

\* Sa Majesté a promis deux mille écus à celui qui tuera cette bête féroce.

Billetttes , pour y bénir la nouvelle Chapelle de la Sainte Vierge , dont la décoration a été ordonnée par le testament de feu l'Abbé Cherré , Maître en la Chambre des Comptes de Paris. Ce Prélat fut reçu & complimenté en entrant à l'Eglise par le Prieur de la Maison , accompagné de tous ses Religieux ; & après la bénédiction de la Chapelle il y célébra la Messe.

Le 15 , jour anniversaire de la naissance du Roi , les Chanoines Réguliers de l'Abbaye Royale de S. Victor ont célébré pour la première fois la Messe qu'ils ont fondée dans leur Eglise pour la conservation des jours précieux du Roi & de la Famille Royale. L'Archevêque de Paris y a officié pontificalement. Le Gouverneur de cette Capitale a assisté à cette cérémonie , ainsi que le Nonce du Pape & plusieurs autres personnes de distinction. Le Dimanche précédent les Chanoines de Saint Victor avoient eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés & à la Famille Royale pour leur faire part de cette solemnité.

Le Roi a fait publier la Déclaration suivante ; donnée à Versailles le 19 Janvier 1765. Sa Majesté s'étant fait rendre compte dans son Conseil des plaintes qui lui sont revenues sur la conduite que le canton de Schwitz a tenue depuis dix-huit mois , relativement aux affaires de son service & de l'alliance qui subsiste entr'Elle & le louable Corps Helvétique , & Sa Majesté ayant reconnu dans tous les procédés indécens que ce Canton s'est permis , des marques certaines que ses sentimens & ses dispositions ne répondent nullement à tout ce qu'Elle devoit attendre des témoignages constans & multipliés de sa généreuse protection & de sa bienveillance pour ce Canton ; Elle a résolu , de

l'avis de son Conseil , & pour satisfaire à ce qu'exige la dignité de sa Couronne , de rompre toute alliance avec ledit Canton de Schwitz , & de le priver , ainsi que tous ses Sujets , des avantages qu'ils en retiroient , soit chez eux , soit dans son Royaume ; en conséquence , Sa Majesté a déclaré & déclare par ces présentes , signées de sa main , qu'Elle ne compte plus ledit Canton de Schwitz au nombre de ses chers , anciens & fideles Alliés du louable Corps Helvétique , & qu'Elle n'entend plus conserver à son service les troupes dudit Canton qui s'y trouvent actuellement , soit dans le Régiment des Gardes-Suisses , soit dans les autres Régimens Suisses à sa solde : leur ordonnant de se retirer dans leur Canton ainsi & de la manière qu'il leur sera prescrit de sa part. Sa Majesté ordonne pareillement à tous les Cent-Suisses de sa Garde , Suisses des Douze & des Appartemens , Suisses employés dans les châteaux , maisons , jardins & bâtimens de Sa Majesté , Suisses de portes , & autres du Canton de Schwitz , de quitter le Royaume dans l'espace d'un mois après la publication de la présente Déclaration , à peine d'y être contraints par toutes voies dues & raisonnables ; défendant Sa Majesté à toutes personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient dans son Royaume , de garder ni recevoir lesdits Suisses du Canton de Schwitz à leurs gages ou autrement , à peine de désobéissance , &c.

### LOTÉRIES.

Le quarante-neuvième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 25 Janvier en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille

liv. est échu au numero 36444 ; celui de vingt mille liv. au numero 30752 , & les deux de dix mille liv. aux numeros 24975 & 390080.

Le 5 Février on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale militaire. Les numeros sortis de la roue de fortune sont , 17 , 65 , 45 , 69 , 42.

## M A R I A G E.

Le 11 Février 1765 Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg , premier Baron Chrétien , Prince de Tingry , Comte de Beaumont en Gatinois , Marquis de Breval au pays Mantois & autres lieux , Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Flandres , Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté , a épousé en troisieme noces Eléonor-Josephine Pulchérie des Laurents , fille de Joseph Balthazar des Laurents ; Seigneur de Champfort , au Comté Venaissin , de Saint-Alexandre & de Saint-Nazaire & autres lieux , & de Claudine Magdeleine-Ferrand d'Ecosley ; ils ont reçu la bénédiction nuptiale dans la Chapelle de l'Hôtel d'Havrech.

Le Prince de Tingry est fils aîné de Christian-Louis de Montmorency Luxembourg , Chevalier des Ordres du Roi , mort Maréchal de France le 23 Novembre 1746 , & de Louise Magdeleine de Harlay. De ce mariage sont encore issus Joseph-Maurice Annibal , appelé le Comte de Montmorency , mort en 1762. Eléonor-Marie , qui a été mariée au Duc de Tresmes , morte en 1755. Marie-Louise Cunegonde , mariée au Duc d'Havrech , Prince du Saint Empire , Grand d'Espagne en 1764.

En première noccs le Prince de Tingry avoit épousé le 9 Octobre 1730 Sabine Olivier, sœur de Jean-Antoine, Seigneur de Senozan, Conseiller d'État, morte en 1741, dont il a eu une fille unique, Louise-Françoise Pauline, mariée 1°. au Duc de Montmorency, dont il lui reste deux filles, 2°. en 1764 au Comte de Montmorency-Croissilles.

Il épousa en secondes noccs, le 29 Décembre 1752, Louise-Magdeleine de Fay, restée fille unique du Maréchal de la Tour-Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, & d'Agnès-Magdeleine Trudaine en 1754, sans postérité.

La maison des Laurents est originaire de la ville de Cavaillon, dans le Comté Venaissin; une partie du territoire de cette ville prenoit en 1263 son nom de Jean Gui, Raimond Gui & François des Laurents qui le possédoient. Raimond Laurenti de Cavaillon est qualifié Chevalier dans un acte passé en 1245, entre Guillaume de Baux, Prince d'Orange, & l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, où il assiste & signe comme témoin. Un autre Raimond Laurenti, aussi Chevalier, comparut avec les autres Gentilshommes & habitants de Cavaillon, dans un hommage rendu au mois d'Août 1272 à Giraud, leur Evêque & leur Seigneur. Un troisième Raimond Laurent, aussi qualifié Chevalier (& c'est celui depuis lequel la filiation se trouve exactement suivie), épousa vers l'an 1300 Rambaude de Gorde, de la Maison de Simiane. Son fils, nommé comme lui, & surnommé le Jeune, & de Gorde, à cause de sa mère, fut Sergent d'Armes de Charles d'Anjou, Duc de Calabre, fils du Roi Robert. De son mariage avec Sibille d'Aluis naquit Guillaume Lau-

renti, qui s'allia dans la Maison de Raimond d'Avignon, & eut entr'autres enfans Guillaume II du nom, pere de Monet Laurenti, qui fut Maréchal de Bataille dans les armées de Louis & d'Armédée IX, Ducs de Savoye, & fut nommé Capitaine ou Gouverneur du Château de Nice, par lettres datées du camp d'Agano du 14 Novembre 1467. Il épousa en premiere nocces Françoise, de la Maison de Trivulce, & en secondes nocces Louise Sabionelli, d'une famille noble de Turin. Louis Laurenti, son fils aîné du premier lit, se transporta de Nice à Avignon, & quittant la profession des armes, il embrassa celle des loix, qui étoit alors suivie par une partie de la noblesse dans les Etats des Souverains Pontifes. Il fut marié avec Anne de Carence, d'une famille noble, originaire d'Aragon, dont il eut dix enfans, cinq garçons & cinq filles. Une des filles fut mariée à George de Sabran de Forcalquier. Jérôme des Laurents, celui de ses fils qui continua sa postérité, ayant suivi la profession de son pere, fut fait premier Auditeur de Rote lors de la création de ce Tribunal en 1570 ; il exerça trois fois la charge de Vignier, uniquement réservée à la premiere noblesse ; il fut député par ses Concitoyens au Pape Pie IV, & aux Rois Henry II & Henry III, & toute sa vie fut une suite de services qu'il rendit à sa patrie. Les circonstances du temps l'obligerent de prendre le parti des armes dans le temps des guerres du Baron des Adrets & de Montbrun, dans le Venaissin, & le Général Serbelloni lui confia la défense d'une tour d'Avignon.

De son mariage avec Isabelle de Lopès de Villal Nova naquirent plusieurs enfans. De l'aîné Fran-



çois est sorti la branche des Seigneurs de Champfort : du second Jean vient la branche des Marquis de Brantes. Deux freres , arriere-petits-fils de Jean , ont épousé en 1719 & 1724 deux sœurs , filles de François Annibal III , du nom Duc d'Estrées , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi : l'un est Hiacinthe-Dominique des Laurents , appelé le Marquis des Laurents , Capitaine au Régiment de Tallard , & Chevalier de S. Louis ; l'autre est Louis-Joseph des Laurents , appelé le Comte d'Ampus , Capitaine de Cavalerie au Régiment Mestre de Camp Général , Chevalier de l'Ordre de S. Louis , Lieutenant de Roi honoraire à Saint-Domingue. Ils étoient cousins de leurs femmes au quatrieme degré par Julienne-Hypolite d'Estrées , Duchesse de Brancas , leur bisayeule maternelle.

François , qui succéda à son pere dans la charge d'Auditeur de Rote , est le trisayeul de Joseph-Balthazar des Laurents , Officier de Dragons. C'est le pere d'Eléonor-Josephine-Pulchérie , aujourd'hui Princesse de Tingry , qu'il a eue de son mariage avec Claudine-Magdeleine Ferrand d'Escosse , fille de François , Baron d'Averne , Gouverneur de Navarreins , Chevalier de l'Ordre de S. Louis , & de Magdeleine de Flexelles de Bregy , Dame de Flexelles.

Sa Majesté a accordé les honneurs de Duc à M. le Prince de Tingry.

## S E R V I C E.

Le 7 Février on a célébré à Versailles dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame un Service  
pour

pour feu Madame Henriette de France. La Reine y assista , ainsi que Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine , Madame Adelaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise. Le sieur Alart , Curé de la même Paroisse , y officia.

M O R T S.

Didier d'Arclais de Montamy , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Lazare , & premier Maître d'Hôtel du Duc d'Orléans , est mort au Palais Royal le 8 Février , âgé de soixante-un ans.

Marie-Ursule de Klinglin , veuve de Valther , Comte de Lutzelbourg , Mestre de Camp de Cavalerie , est morte le 23 Janvier , en son château de Lissejan , proche Strasbourg , âgée de quatre-vingt-deux ans.

Anne-Luce-Jacqueline , fille d'Anne-Hilarion de Galard de Brassac , Comte de Bearn , & de feu Olimpe de Caumont la Force , est morte le 21 Janvier au Couvent de Cherche-Midy à Paris , âgée de dix-neuf ans.

---

---

NOUVELLES POLITIQUES.

DE COBLENTZ , le 15 Février 1765.

LE Pere Kreins , Doyen & Professeur de la Faculté de Théologie dans l'Université de Trèves , ayant avancé dans des thèses de théologie imprimées & soutenues publiquement au mois d'Août 1763 , que les plus fameux schismes dans l'Eglise étoient celui des Grecs & celui des François , la proposition relative aux François a été regardée

Vol. II.

I

comme faulx & téméraire ; & pour réparation de l'injure faite à l'Eglise de France , le Pere Kreins a été destitué de sa place de Professeur de théologie & du Dëcanat de l'Université , déclaré inhabile à remplir aucune fonction dans les écoles de l'Archevêché de Trèves , banni des terres de l'Electorat , & obligé à faire une rétraction solennelle imprimée & publique de la proposition sur le prétendu schisme des François.

*DE GENES , le 18 Février 1765.*

Suivant les lettres de Corse , le nommé Abbattucci , chef de parti , qui s'étoit fortifié au-delà des Monts , a été attaqué par le frère du Général Paoli , & forcé de se sauver avec précipitation à Bonifacio , après un combat très-vif , dans lequel , indépendamment de beaucoup de monde qu'il a perdu , on lui a fait environ cinquante prisonniers.

## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

*DE VERSAILLES , le 23 Mars 1765.*

**L**E 24 du mois dernier , Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Vibraye , Mestre-de-Camp du Régiment Dauphin , avec Demoiselle Angran d'Alleray , & celui du Comte de Brisay avec Demoiselle Picot de Dampierre. Le même jour le Baron de Poudenx a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté en qualité de premier Maître-d'Hôtel du Duc d'Orléans.

Le Roi a accordé les entrées de sa chambre au Comte d'Hautesfort & au sieur Senac de Meilhan , Maître des Requêtes , fils de son premier Médecin.

Le sieur de Montholont ayant donné sa démission de la place de premier Président du Parlement de Metz , le Roi en a disposé en faveur du sieur de Montholont son neveu. Sa Majesté a créé une place de Conseiller d'honneur au même Parlement en faveur du fils du sieur de Montholont , ancien premier Président.

Sa Majesté a accordé le 27 le gouvernement de Salses en Roussillon au Marquis d'Espinchal , Lieutenant-Général de ses Armées. Cet Officier Général ayant donné le 2 de ce mois sa démission de la place de premier Lieutenant des Gardes-du-Corps de la Compagnie Ecossoise , a été remplacé , en qualité de Chef de Brigade , par le Marquis de Montchenu , premier Exempt de la Compagnie , à qui le sieur de Linieres a succédé.

Le 10 de ce mois le Roi a accordé les honneurs du Louvre au Comte de la Rochefoucault , fils aîné du Duc d'Estissac ; au Vicomte de Choiseul , fils du Duc de Praslin , & Menin de Monseigneur le Dauphin , & au Comte de Guiche , fils du Duc de Gramont.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de la Virginité , Ordre de Cîteaux , Diocèse du Mans , à la Dame de la Magdeleine , Religieuse à Hautebruyere.

Sa Majesté a pareillement donné le Doyenné de l'Eglise Cathédrale de Toul à l'Abbé Cleui , Grand-Chantre de la même Eglise ; le Prieuré de Tauron , Diocèse du Mans , à l'Abbé de la Selve , Vicaire - Général du Diocèse de Tullès ; la dignité de Chantre dans l'Eglise Cathédrale de Toul , à l'Abbé Drouas , Vicaire-Général du même Diocèse ; & la Trésorerie de l'Eglise Collégiale de Saint Martin de Tours à l'Abbé Barthelemy , de l'Académie des Inscriptions.

ons & Belles-Lettres , & Garde des médailles & antiques de la bibliothèque du Roi.

L'Evêque de Courances, qui avoit été sacré le 10 de ce mois par le Cardinal de Luynes , assisté des Evêques d'Aurun & de Troyes, prêta serment le 16 entre les mains du Roi.

Le même jour Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de la Villemeneust avec Demoiselle fille du feu Marquis de Hantoy , Chambellan de Léopold , Duc de Lorraine , & Capitaine Lieutenant d'une compagnie de Chevaux-Légers de la garde , & le 18 celui du Marquis de Lambert avec Demoiselle Anisson.

Le Parlement de Rennes ayant été mandé par le Roi , a été présenté à Sa Majesté le 18 par le Comte de Saint-Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Province de Bretagne , & conduit par le Marquis de Dreux , Grand-Maître des cérémonies. Le Roi reçut les Membres de ce Parlement dans son fauteuil , en présence de ses Ministres & de ses grands Officiers. Le 20 le même Parlement eut une seconde audience du Roi , à laquelle il fut présenté par le Comte de Saint-Florentin & conduit par le Marquis de Dreux.

Le Pere Paul de Colindres , Général des Capucins , accompagné de plusieurs Religieux de son Ordre , eut le 21 une audience du Roi , de la Reine & de la Famille Royale. Il fut conduit à ces audiences par le sieur de la Live , Introduceur des Ambassadeurs , qui étoit allé le prendre dans les carrosses de Leurs Majestés : il fut servi à son traitement par les Officiers du Roi , & le sieur du Hallier , Maître-d'Hôtel du Roi , fut chargé de faire les honneurs de la table. Après le repas

ce Général fut reconduit à Paris au Couvent des Capucins dans le même carrosse.

La Princesse de Tingry fut présentée le 3 à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Maréchale de Luxembourg, & prit le même jour le tabouret chez la Reine.

Le Vicomte d'Adhémar Montfalcon, issu de l'ancienne famille d'Adhémar, a eu l'honneur d'être présenté le 4 à Sa Majesté, d'après les preuves examinées & reconnues par le sieur de Beaujon, Généalogiste des Ordres. Sa branche, séparée dès le douzième siècle, subsiste encore en Rouergue dans la personne du Comte d'Adhémar-Panat.

La Vicomtesse de Choiseul fut présentée le 10 à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Choiseul, & prit le tabouret chez la Reine.

La Comtesse de Montmorin a été présentée le même jour à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Brissac.

La Comtesse de Guiche & la Comtesse de la Rochefoucault furent présentées le 16 au Roi, & le 17 à la Reine & à la Famille Royale; la première, par la Duchesse de Gramont; la seconde, par la Duchesse d'Estissac: elles ont pris toutes deux le tabouret chez la Reine.

Le sieur de l'Averdy, Contrôleur-Général des Finances, & en cette qualité ayant la police générale de ce qui concerne la noblesse & les privilèges Nobles, a présenté au Roi & à Monseigneur le Dauphin le huitième & le neuvième volumes des registres de la noblesse de France, sous le titre d'Armorial Général, dressé par le sieur d'Hozier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Juge d'armes de la noblesse de France. Le 20 le sieur de

*l'Averdy a présenté au Roi le troisieme tome du Dictionnaire géographique , historique & politique, des Gaules & de la France , par l'Abbé Expilly.*

Le sieur de Belloy eut l'honneur de présenter le 18 à Leurs Majestés & à la Famille Royale la tragédie du *Siège de Calais* , dont le Roi a bieu voulu agréer la dédicace. Sa Majesté lui a fait donner une médaille d'or , & lui a accordé une gratification de mille écus.

*DE PARIS , ce 22 Mars 1761.*

L'Evêque Comte de Châlons , le Duc de la Tremoille , comme Duc de Thouars , & le Duc de Charost , ont été reçus au Parlement le 12 du mois dernier , en qualité de Pairs de France.

Le Roi ayant été informé que depuis une assemblée tenue à Utrecht dans les Provinces-Unies des Pays Bas au mois de Septembre 1763 , sous la dénomination de Concile Provincial d'Utrecht , on cherche à engager divers Sujets , & même divers Corps du Royaume , à des signatures de correspondance & d'adhésion en faveur de ladite assemblée , & que ces démarches clandestines , contraires aux Loix du Royaume , pourroient d'ailleurs avoir des suites capables de troubler la tranquillité de l'Eglise & de l'Etat : Sa Majesté voulant sur-tout qu'une affaire qu'Elle regarde comme étrangère à son royaume , ne pût y être une occasion d'altérer en rien le respect dont Elle entend que tous ses Sujets soient pénétrés pour le Saint Siège : son Conseil d'Etat a rendu un Arrêt daté du 28 Février dernier , par lequel Sa Majesté renouvelle exprellément les défenses faites de tout temps en France à tous Sujets d'entretenir aucune relation en matière d'affaires publiques avec les pays étrangers à son insçu & sans sa per-

mission , & leur défend d'entrer en aucune correspondance ou engagement pour raison de l'assemblée d'Utrecht , par voie d'acte d'adhésion ou autrement , en quelque manière que ce soit.

Le Roi ayant permis au Maréchal Duc de Duras d'entrer dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, ce Maréchal a fait les démarches nécessaires auprès du Grand-Maître & de son Conseil pour obtenir la réception , ce qui lui a été accordé. En attendant que les formalités & les solemnités prescrites par les statuts pussent être remplies, le Grand-Maître & le Conseil de l'Ordre lui ont permis de porter la croix. En conséquence le 16 de ce mois le Bailli de Froullay , Ambassadeur de la Religion de Malthe auprès du Roi , fit dans son hôtel la cérémonie de revêtir l'aspirant de la croix de l'Ordre en présence de plusieurs Officiers de l'Ordre , Grands Croix , Commandeurs , Chevaliers , Chapelains & Servans d'Armes , Profès & Novices.

Sa Majesté , par un Edit daté de ce mois , & enregistré au Parlement le 12 , permet à tous ses Sujets , de quelque qualité & condition qu'ils puissent être, excepté ceux qui seront actuellement titulaires & revêtus de Charges de Magistrature, de faire librement, tant pour leur compte que par commission , toute sorte de commerce en gros, tant au dedans qu'au dehors du Royaume , sans être obligés de se faire recevoir dans aucun Corps ou Communauté. Sa Majesté n'entend cependant rien innover par rapport à la ville de Paris, où le commerce continuera de se faire comme par le passé.

Les Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi , en vertu d'un Arrêt d'attribution du Conseil du mois de Juin 1764 , ont procédé à la



visite du procès des Calas ; & par Jugement souverain rendu le 9 de ce mois, tous les Quartiers assemblés, Anne-Rose Gabibel ; veuve de Jean Calas, Jean-Pierre Calas son fils, Alexandre-François-Gualbert Lavayssé & Jeanne Viguière, ensemble la mémoire de Jean Calas père, exécuté à Toulouse le 10 Mars 1762, sont déchargés de l'accusation intentée contre eux, & renvoyés à se pourvoir sur la demande en prise à partie & en dommages & intérêts, ainsi qu'ils aviseront.

On a appris de Bordeaux que le 28 du mois dernier, la marée, qui ne devoit monter que sur les 7 heures du matin, commença à monter entre six heures & six heures & demie, & fit éviter les vaisseaux. Ce qui parut plus surprenant, c'est qu'environ une demi-heure après elle descendit, & que l'eau baissa de quatre pouces. Sur les sept heures le véritable montant se fit sentir, & dura le temps ordinaire. Ce phénomène a été apperçu dans toute l'étendue de la rivière où la marée monte. Il y a quelques années que la même chose arriva. Plusieurs personnes attribuent ce dérangement à un tremblement de terre. D'autres croient que c'est l'effet d'un coup de vent : il y en eut un très-violent dans la nuit du 27 au 28.

Suivant une lettre écrite d'Abbeville, il y a eu le 14 du mois dernier dans cette ville & dans les environs un léger tremblement de terre : mais la secousse n'a été vraiment sensible que dans la partie du pays qui est au sud & sud-ouest de la ville, & particulièrement à Oisemont, Liomer, Villers-Campart, Senarpont, Caieux, Saint-Vallery & dans les villages intermédiaires. On a seulement entendu à cette même heure dans la ville & dans la partie du pays qui est au nord, un bruit sourd & extraordinaire, venant du côté de la mer & paroissant dirigé du nord au midi.

Suivant les nouvelles qu'on a reçues du Gevaudan, les mesures prises jusqu'à présent pour délivrer le pays de la bête féroce qui le ravage n'ont pas eu le succès qu'on en attendoit. La première chasse générale, qui avoit été concertée par le sieur Duhamel, Capitaine des Volontaires de Clermont, & l'Intendant d'Auvergne, se fit le 7 comme on l'avoit annoncé. Soixante-treize Paroisses du Gevaudan & trente de l'Auvergne & du Rouergue formèrent un corps d'environ vingt mille chasseurs conduits par les Subdélégués, les Consuls & les notables habitans. La bête fut lancée par les chasseurs de la Paroisse de Prunieres; elle passa à gué la rivière de Truiere, dont le bord opposé se trouva malheureusement dégarni, quoique, suivant les dispositions qui avoient été faites, il dût être gardé par les habitans de Malzieu. Le Vicair de Prunieres & dix de ses paroissiens se jetterent dans la rivière, en traversèrent une partie à la nage malgré la rigueur de la saison, & chassèrent l'animal pendant fort longtemps, en suivant les traces qu'il avoit laissées dans la neige; mais il se déroba à leur poursuite en se jettant dans des bois d'une grande étendue. A une heure après-midi la bête fut rencontrée par cinq habitans de Malzieu; l'un d'eux lui tira un coup de fusil à bale forcée: elle tomba sur ses deux jambes de devant en poussant un grand cri; mais elle se releva promptement, & ils la poursuivirent jusqu'à la nuit sans pouvoir l'atteindre d'assez près pour la tirer une seconde fois. Le 10 les habitans de dix-sept Paroisses se réunirent pour une autre chasse, dans laquelle on ne put rencontrer cet animal. Le lendemain on fit encore une chasse générale, aussi nombreuse que la première, & qui n'eut pas un plus heureux succès. Le 9

cette bête cruelle enleva un enfant à la porte de la maison de son père, le traîna jusqu'à deux cens pas, mais fut obligée de l'abandonner à l'arrivée d'un homme qui la poursuivit avec son chien : les blessures de l'enfant, quoiqu'assez graves, ne sont pas dangereuses. Le même jour elle dévora au village de Mialonnettes une jeune fille de 14 ans ; des habitans qui arriverent sur le lieu la contrainquirent de lâcher sa proie : on laissa le cadavre exposé dans l'espérance qu'elle y retourneroit ; mais elle ne parut pas. Le 21 elle attaqua sur le grand chemin de Saint-Chely à Aumont un Mulétier, qui se défendit long-temps & fut heureusement secouru. Le même jour elle blessa dangereusement une jeune fille du lieu de Fau, Paroisse de Brion, & la traîna à quelque distance. Le 24 à dix heures du soir une femme du village de Crouzet, Paroisse d'Aumont, étant devant sa maison, fut saisie par derrière par cet animal, qui lui enleva sa coëffe, la mordit à l'épaule & lui déchira sa robe & sa chemise : il lâcha prise à l'approche des gens qui accoururent au secours & échappa à leur poursuite à la faveur de l'obscurité. Enfin le 25 à neuf heures du matin il attaqua au milieu du village de Javouls deux enfans qui puisoient de l'eau à la fontaine : un matin sauta sur la bête & l'abattit, mais elle se dégagea & prit la fuite en voyant approcher des habitans, qui la poursuivirent inutilement pendant quelque temps : on voulut mettre le chien à la poursuite, mais il refusa de donner.

Le Roi ayant été informé de la bravoure avec laquelle le jeune Portefaix, à la tête de ses camarades, avoit attaqué la bête le 12 Janvier dernier, & voulant récompenser cette action courageuse, a accordé quatre cens liv. de gratification pour

cet enfant & trois cens liv. à partager entre ses camarades.

On a reçu de Soissons les détails suivans des ravages faits par un loup dans les environs de cette ville. Le 28 du mois dernier à midi une femme de la paroisse de Septmont fut étranglée par ce loup, qui lui dévora le visage, les bras & les cuisses. Comme elle étoit enceinte de quatre à cinq mois, on a ouvert son cadavre, d'où l'on a tiré son enfant, qui a reçu le baptême. A une heure & un quart, & à trois cens pas du même endroit, une autre femme d'Amberief, & son fils furent attaqués par ce même animal, qui les mordit & les déchira cruellement en plusieurs endroits du corps. Les secours mutuels qu'ils se sont rendus en cette funeste circonstance leur ont sauvé la vie. Le premier de ce mois, vers les cinq heures du matin, cette bête cruelle se jeta sur un homme du village de Courcelles, qui se débattit vivement avec elle, & qui, par ce moyen, évita la mort après avoir reçu plusieurs blessures à la tête. Un garçon Boucher & un garçon Maréchal, qui voyageoient ensemble & s'en alloient à Paris, furent aussi attaqués & grièvement blessés par cet animal à peu de distance de cet endroit. Il en arriva autant à un Laboureur qui étoit à cheval : le loup lui déchira une grande partie du visage, & mordit au poitrail & à la bouche le cheval, qui prit la fuite. Le Laboureur fut poursuivi jusqu'à un moulin, où le loup le quitta pour se jeter sur un garçon de dix-sept ans qu'il laissa expirant. Il prit ensuite la route du village de Bazoches : une femme & une fille de ce village s'étant trouvées sur son passage, il attaqua d'abord la fille, qu'il mordit à la joue & à la main. Sa compagne voulant la secourir, fut la victime de cette bête féroce, qui la déchira

I vj

cruellement en plusieurs endroits du corps & lui coupa presque entièrement le cou. La fille étant allée chercher du secours au village, plusieurs hommes accoururent : mais comme le loup s'étoit éloigné, ils laissèrent quatre hommes armés auprès du cadavre de la femme. Bientôt après l'animal revint & attaqua les quatre hommes qui, malgré leur vigoureuse défense, ne purent éviter d'être grièvement blessés. Il arriva dans ce moment de nouveaux secours, & le loup se sauva dans la cour d'une ferme, où il attaqua un gros chien qui y étoit enchaîné. Le chien fit un effort si violent, qu'il brisa sa chaîne & se mit à poursuivre le loup : celui-ci en s'enfuyant se jeta sur des moutons, en mordit plusieurs & étrangla deux agneaux. Il entra ensuite dans une étable, y mordit une servante de la ferme, deux bœufs & une vache : enfin, toujours poursuivi par le chien, il se réfugia dans une grange, d'où il s'échappa un moment après. Le nommé Antoine Desavenelle, ci-devant Milicien, qui l'avoit vu entrer dans la ferme, étoit allé chercher au village une fourche. En revenant il rencontra dans une petite rue le loup, qui vint à lui la gueule béante. Desavenelle l'attendit de pied ferme, lui enfonça la fourche dans la gueule & le tint pendant plus d'un quart d'heure assujetti contre la terre, jusqu'à ce qu'enfin on vint à son secours & on acheva de tuer ce furieux animal. Les personnes qu'il a blessées ont été transportées à l'hôpital de Soissons.

Sa Majesté a accordé à Desavenelle une gratification de trois cens liv. en récompense du courage avec lequel il a attaqué & dompté ce loup.

A V R I L 1765. 205  
L O T E R I E S.

Le cinquieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 26 Février en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au numéro 55070 ; celui de vingt mille liv. au numéro 56204 , & les deux de dix mille liv. aux numéros 41336 & 55112.

Le 5 Mars on a tiré la lotterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 56 , 1 , 21 , 6 , 86.

N A I S S A N C E.

Le 28 Février la Duchesse de Fronzac , belle-fille du Maréchal Duc de Richelieu , est accouchée d'un fils.

M O R T S.

M. Chaumejean de Fouville , Abbé Commen-dataire de l'Abbaye Royale de S. Vincent , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Senlis , est mort à Paris le 25 Février , âgé de soixante-quinze ans.

Guillaume Richard Sherwind , fils du Lord Sherwind , & Membre de la Chambre des Communes d'Angleterre , est mort à Limoges le 15 Février , âgé de trente-quatre ans. Son corps a été embaumé & mis dans un cercueil de plomb pour être transporté en Angleterre.

Louis-François-Martial Desmontiers , Marquis de Merinville , Maréchal des Camps & Armées du Roi , ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gardes de la Reine , est mort dans ses Terres en Poitou le 5 Mars.

Joseph-Marie , Comte de Lordat , Maréchal de Camp , & Gouverneur de Brouage , est mort à Paris le 5 Mars.

Scipion-Louis-Joseph de la Garde , Marquis de Chambonas , Brigadier des Armées du Roi , est mort à Paris le 27 Février.

Le Comte de Valori , Mestre-de-Camp de Cavalerie , Exempt des Gardes-du-Corps du Roi , Compagnie de Beauvau , est mort à Versailles le premier Mars , âgé de quarante ans.

Jacqueline-Madeleine , Comtesse de Damas de Ruffey , Chanoinesse de Neuville en Bresse , est morte à Paris le 22 Février dans la soixante-dixieme année de son âge.

Jeanne Madeleine-Thérèse de Bouchet de Sourches , Comtesse de Vogué , est morte à Paris le 21 Février dans la vingti-deuxieme année de son âge.

Bathilde-Madeleine Félicité de Verdelhan des Fourniels , épouse de Jacques Moreton , Comte de Chabillant , Maréchal-de-Camp , est morte à Paris le 6 Mars.

## A V I S   D I V E R S .

*NOUVEAUX bandages du sieur BROGNIARD ,  
rue de la Vieille Monnoie , à Paris , la qua-  
trieme porte-cochere à gauche en entrant par  
la rue des Lombards.*

**L**E sieur *Brogniard* , reçu à Saint Côme , vient d'inventer de nouveaux bandages , les plus doux & les plus commodes pour la guérison des hernies

ou descentes de toutes espèces , propres aux hommes , aux femmes & aux enfans.

Ces bandages , malgré leur souplesse , ne sont point sujets à se casser , & contiennent les descentes les plus violentes , savoir : les bandages pour le nombril , pour l'aîne ; pour la crurale , pour l'ovalaire , pour l'anus. Bandages pour les femmes nouvellement accouchées , de précaution. Pessaires pour la chute de matrice.

Les personnes de province qui s'adresseront au sieur *Brogniard* , en lui envoyant leur mesure , auront soin d'affranchir leurs lettres.

*Permis d'imprimer , ce 15 Novembre 1764.*

Signé , *DE SARTINE.*

*PAR brevet & approbation de la Commission Royale de Médecine. Du 24 Août 1750. Béchique souverain , ou Syrop pectoral pour les maladies de poitrine.*

EN conséquence de la délibération prise au Bureau de la Commission , sur les certificats des Médecins & d'autres personnes dignes de foi , concernant les bons effets d'un *Syrop Béchique* , de la composition de M. V. il lui a été permis de composer , vendre & distribuer ledit *Syrop Béchique* , qui a été reconnu comme un remède efficace pour le soulagement & la guérison radicale du rhume , des toux invétérées , oppression , foiblettes de poitrine , & un puissant palliatif dans l'asthme humide.

#### *Usage de ce Béchique.*

Dans le rhume , la toux , oppression & foiblesses de poitrine ; la dose ordinaire sera de deux grandes



## 208 MERCURE DE FRANCE.

cuillerées à café combles , ou les deux tiers d'une cuillère à bouche , que l'on délayera à chaud dans un poisson d'infusion de fleurs de bouillon blanc ou de rhé ; & à leur défaut , l'on peut se servir d'eau , observant de le prendre toujours le plus chaudement qu'il se pourra , deux fois le jour , savoir , le matin à jeun , une heure avant le lever , s'il est possible , & ne rien prendre que deux heures après ; & le soir en se couchant , deux heures au moins après le souper , qui doit être plus léger que de coutume ; continuer chaque jour la même méthode jusqu'à parfaite guérison , ce qui ne tardera pas , en tant qu'il rétablit les forces abattues , en rappelant peu à peu l'appétit & le sommeil , comme parfait restaurant , par conséquent très-salutaire à la suite des longues maladies où les forces sont épuisées.

Quelqu'efficace que soit ce Béchique , il faut le prendre exactement & de suite , vivre de régime , c'est-à-dire , s'abstenir de fruit , salade , & en un mot , de tout ce qui peut nuire ; prendre pour boisson , à sa soif seulement , une tisane adoucissante , telle que l'infusion de fleurs de bouillon blanc , celle de tucilage , ou telle autre que les Médecins jugeront à propos.

Dans les accès de l'asthme humide , il faut en faire prendre aux malades une dose de quatre grandes cuillerées à café combles , délayées & prises chaudement comme il a été dit , & trois ou quatre heures après répéter la même dose ; & si , contre notre attente , les malades n'en reçoivent pas un soulagement marqué , il faudroit leur en donner une troisième prise , & une quatrième , si elle étoit nécessaire , observant le même intervalle de trois ou quatre heures. Et pour confirmer le soulagement , l'on fera continuer l'usage

de ce Béchique pendant trois ou quatre jours , matin & soir , à la dose de deux grandes cueillées à café combles , délayées & prises chaudement comme dessus. Il est constant que les accès de cette maladie deviendront par la suite & moins violens , & moins fréquens.

En suivant exactement la méthode prescrite ci-dessus , on ose bien garantir le succès de ce Syrop Béchique , dont l'odeur & le goût sont agréables , & qui convient à toutes sortes de personnes , aux enfans mêmes , & aux femmes enceintes , qui peuvent en user avec succès , preuve de sa bénignité.

Et pour prouver de plus en plus l'utilité de ce Syrop Béchique , la Dame *Mouton* indiquera grand nombre de personnes de tous les états , de ceux même de l'art , qui prouveront son efficacité. Les premiers , par leur propre expérience , ceux de l'art par les épreuves qu'ils en ont faites , & les certificats qu'ils en ont délivrés.

La bouteille taxée à six livres , scellée & étiquetée avec son cachet , est suffisante pour en éprouver toute l'efficacité avec succès.

Adresse. Il ne se débite que chez la Dame veuve *Mouton* , Marchande Apotichaire de Paris , rue Saint Denis , entre la rue Thevenot & la rue des Filles-Dieu , vis-à-vis le Roi François , à Paris.

Vu à Paris , ce 2 Septembre 1750 , Mq.

*Vu l'approbation. Permis d'imprimer , ce 4 Septembre 1750.* B E R R Y E R.

### *Suc de Réglisse & Pâte de Guimauve.*

Mademoiselle *Desmoulins* , par brevet & privilège , confirmés par deux Arrêts du Parlement , des 17 Mai & 4 Septembre 1747 , depuis plus de

soixante ans compose & distribue le véritable Suc de Réglisse & la Pâte de Guimauve sans sucre, secret qu'elle tient par fene Madame sa mere de Mademoiselle Guy, Angloise, fille unique, décédée à Paris en 1714, plus de vingt ans après la mort de son pere, premier Médecin de Charles I, Roi d'Angleterre, & l'inventeur de ce secret. Ceux ou celles qui se feignent parens de M. Guy, & qui se disent propriétaires de son Suc & de sa Pâte de Guimauve, sous le nom de Mademoiselle *Cyrano* ou autres, trompent le Public, comme il est prouvé par les Arrêts obtenus contre la Demoiselle *Cyrano*. Mademoiselle *Desmoulins* continue seule avec succès de les débiter à Paris, à la Cour de France & dans les autres Cours de l'Europe, de l'aveu & avec approbation de Messieurs les premiers Médecins du Roi & de la Faculté de Paris, qui les prennent chez elle lorsqu'ils les ordonnent à leurs malades.

*Propriétés & usages du Suc & de la Pâte*

Ils guérissent le rhume, fortifient la poitrine, dissipent l'enrouement & arrêtent le crachement de sang. Les poulmoniques, les asthmatiques & les personnes sujettes à la pituite en sont soulagées. Ils sont utiles à ceux qui ont la poitrine & la gorge sèches. On en peut user en tout temps, le jour, la nuit, devant & après le repas. Ils se transportent par-tout & se gardent sans se gâter ni rien perdre de leurs qualités. Comme d'autres se sont vantés d'en avoir acheté le secret, Mademoiselle *Desmoulins* certifie ne l'avoir ni vendu ni communiqué à personne; ils ne se débitent en aucun autre endroit que chez elle, où on peut se faire montrer les Arrêts du Parlement, publiés & affi-

chés en 1747, aux dépens de la Demoiselle *Cyrano*, à qui il est fait défense d'ajouter à son nom propre celui de *Guy*.

Le prix du Suc & de la Pâte est de huit francs la livre.

Mademoiselle *Desmoulins* demeure rue du Cimetiere S. André des Arcs, la premiere porte quarrée à droite en sortant du cloître, chez Mademoiselle *Charmeton*, au second.

*ELIXIR Antiapoplectique, stomachique carminatif, le plus parfait qui ait encore paru, tant par son efficacité que par sa finesse & son parfum.*

Comme stomachique, il favorise insensiblement la digestion, dont la mauvaise qualité est la source ordinaire de l'apoplexie, & ce sans aucunement échauffer. Comme carminatif, il calme les vapeurs, sur-tout celles occasionnées par les vents qu'il dissipe, ainsi que les coliques qu'ils occasionnent.

Les bouteilles sont de demi-septier, à raison de trois livres. Une cuillerée à bouche est suffisante pour en constater l'efficacité.

On n'en trouvera que chez le sieur *Roussel*, Epicier Droguiste dans l'Abbaye S. Germain-des-prés, à côté de la fontaine, vis-à-vis Madame *Duliege*, Marchande Lingere à Paris.

Le sieur *Macary*, Machiniste privilégié du Roi & des Etats de Hollande & de West-Frise, a inventé différentes machines pour enlever les eaux, principalement pour les desséchemens des marais; de sorte qu'une machine enlèvera par heure vingt-cinq toises cube à six pieds d'élévation que quatre hommes feront mouvoir pendant quatre heures sans beaucoup se fatiguer, & quatre

qui les releveront , de sorte qu'il faudra huit hommes à chaque machine. Il en fera d'autres qui enleveront à douze pieds d'élévation , dont six hommes feront mouvoir pendant quatre heures , & relayés par six autres , de façon que douze hommes enleveront vingt-cinq toises cuve par heure , c'est-à-dire , six cents toises par vingt-quatre heures.

Il a aussi inventé une autre machine pour enlever les eaux des puits , depuis soixante pieds de profondeur jusqu'à cent cinquante. Cette machine est si simple , qu'un homme , marchant dans une roue , enlèvera trente muids d'eau par heure de soixante pieds de profondeur , pourvu que les puits soient de quatre à cinq pieds de diamètre ; & s'ils étoient de sept à huit pieds de diamètre , on enleveroit le double : aussi à proportion de la hauteur de soixante pieds en fus , il faudra mettre des hommes à proportion. Cette machine n'est pas sujette à grand entretien & réparation ; elle est plus solide que toutes les pompes connues jusqu'à ce jour. Ceux qui voudront se servir de cette invention , le sieur *Macary* demeure rue Dauphine , fauxbourg S. Germain , à l'Hôtel d'Espagne. On le trouvera depuis sept heures du matin jusqu'à huit , & à deux heures après-midi.

*NOUVEAU remède pour conserver toutes ses dents ; tant saines que gâtées , sans qu'elles fassent jamais aucun mal ni douleur , quelque gâtées qu'elles soient , & sans qu'il faille en faire arracher aucunes , & dont on commence à perdre l'usage , & que l'on quittera bientôt tout-à-fait.*

Ce remède consiste en un topique , de la composition du sieur *David* , demeurant à Paris , rue

& à l'Hôtel Sainte Anne, butte S. Roch, vis-à-vis du Bureau du Mercure & du Sellier de la Reine.

Ce topique s'applique le soir en se couchant, sur l'artere temporal, du côté de la douleur ; il ne fait aucun dommage ni marque à la peau, il tombe de lui-même au lever, & on est guéri pour la vie des maux de dents, des fluxions qui en proviennent, des maux de tête, migraine & rhume de cerveau, sans qu'il entre rien dans la bouche ni dans le corps.

Ce remède, qui est approuvé par Messieurs les Doyens de la Faculté de Médecine, acquiert journellement des preuves sans équivoque de son efficacité. Il n'y en eut jamais de plus doux, puisqu'il guérit en dormant : plus de 22000 personnes, tant dans Paris que dans les provinces, en ont été guéries.

Tout le monde sait que les maux de dents prennent dans tous les momens de la journée, & que l'on ne peut pas toujours s'aller coucher ; & pour que l'on puisse vaquer à ses affaires en attendant le moment de se mettre au lit, ledit sieur *David* a de l'eau spiritueuse d'une nouvelle composition, qui est incorruptible, très-agréable au goût & à l'odorat, qui fait passer dans la minute les douleurs de dents les plus vives, guérit les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents qui branlent, empêche les mauvaises odeurs des dents gâtées, le commencement & la continuation de la carie, prennent les humeurs scorbutiques, guérit radicalement de cette maladie, & généralement de tous les maux qui viennent dans la bouche.

Messieurs les Marins, ainsi que beaucoup de voyageurs, tant par terre que par mer, en font provision, ainsi que des topiques, & sont certains

## 214 MERCURE DE FRANCE.

de faire leurs voyages sans avoir jamais aucun mal aux dents ni à la bouche ; & les personnes qui se servent de cette eau sans être incommodées, ont toujours les gencives & les dents saines. Il y a des bouteilles à 24 , à 6 , & à 3 liv. & les topiques à 24 sols chaque. Il donne un imprimé de la manière de se servir de tous les deux ; & quand on lui fait l'honneur de l'envoyer chercher , on lui paie en outre sa course suivant l'éloignement. Il en fournit dans toutes les provinces & hors du Royaume , & il prie les personnes qui auront le présent volume de le mettre à part pour y avoir recours dans le besoin.

---

### A P P R O B A T I O N .

**J'**A I lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le second volume du Mercure du mois d'Avril 1765 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce premier Avril 1765.

GUIROY.

---

### T A B L E D E S A R T I C L E S .

#### PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

##### A R T I C L E P R E M I E R .

|                                                                |        |
|----------------------------------------------------------------|--------|
| <b>L</b> E Maufolée de M. le Maréchal Duc de Luxembourg , ode. | Page 5 |
| VERS sur la mort de M. Jore , &c.                              | 8      |
| IDYLLE , traduite de Moschus.                                  | 9      |

|                                                                                                   |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Idylle, traduite de <i>Bion</i> .                                                                 | 10           |
| Idée d'un bon Peintre.                                                                            | 11           |
| L'Affliction raisonnable.                                                                         | 12           |
| Vers pour le portrait de M. de Belloy, &c.                                                        | <i>ibid.</i> |
| Jugement de <i>Shakespeare</i> dans le poëme intitulé <i>la Resciade</i> , &c.                    | 13           |
| Imitation libre de ce morceau, par M. <i>Montel</i> , de l'Académie Française.                    | <i>ibid.</i> |
| Considérations sur les causes de la corruption de l'éloquence.                                    | 15           |
| Epître à M. <i>Gardel</i> , Danseur & Pensionnaire du Roi.                                        | 39           |
| Epitaphe à Mlle de <i>Rocheport</i> , &c.                                                         | 42           |
| Paraphrase de l'ariette <i>dal sorte non vilag-nate</i> , &c.                                     | <i>ibid.</i> |
| Madrigal à une Dlle qui m'avoit envoyé un papillon.                                               | 43           |
| A Monsieur de la <i>Place</i> , auteur du <i>Mercur</i> de France.                                | <i>ibid.</i> |
| Impromptu adressé à Madame la Comtesse de B. .... &c.                                             | 46           |
| A la belle <i>Troyenne</i> , en lui renvoyant la nouvelle Tragédie de M. de <i>Belloy</i> .       | <i>ibid.</i> |
| A l'Auteur du Patriotisme.                                                                        | 47           |
| Vers sur le mausolée que le Roi fait élever, dans sa bibliothèque, à feu M. de <i>Crébillon</i> . | <i>ibid.</i> |
| Inscription pour la statue du Roi qu'on élève à Reims.                                            | 48           |
| Les Flèches de l'Amour, ode anacréontique.                                                        | <i>ibid.</i> |
| L'Homme & le Chien, fable.                                                                        | 50           |
| Le Visir, fable.                                                                                  | 51           |
| Epître à M. <i>Buteau</i> , Curé de Châteauchinon.                                                | 52           |
| Héraclite & Démocrite voyageurs, conte.                                                           | 53           |
| Vers à Madame <i>Lec</i> . .... &c.                                                               | 64           |
| Réponse de MM. <i>Sénéchal</i> & de la <i>Place</i> ,                                             | 65           |
| Copie de la lettre de M. de <i>Belloy</i> aux Mairs                                               |              |



# 216 MERCURE DE FRANCE.

& *Echevins* de Calais,

68

ENIGMES.

69

LOGOGRYPHES.

70

A *Mad.* . . . qui vouloit apprendre à faire des vers. Air: *Nous sommes Précepteurs d'amour.* 71

## ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ASTRONOMIE, par *M. de Lalande*, &c. 73

*JEAN Calas*, à sa femme & à ses enfans, &c. 87

HISTOIRE des révolutions de Florence, &c. 93

ANNONCES de livres. 99

AVIS. 115

## ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

### ACADÉMIES.

MATHÉMATIQUES. Extrait de l'ouvrage de *M. de Fontaine*, de l'Académie des Sciences. 107

LETTRE de *M. Bonamy*, Docteur-Régent en Médecine, &c. 125

ASTRONOMIE. 130

ARCHITECTURE. Etat de l'œuvre de gravure de *M. Dumont*, Professeur d'Architecture, &c. 131

GÉOMÉTRIE. Problème. 135

## ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES. CHIRURGIE. Lettre du *Frère Cosme* à l'Auteur du *Mercur*. 135

AVIS intéressant. 144

HORLOGERIE. 145

ARTS AGRÉABLES. MUSIQUE. Théorie de la Musique, par *M. Balliere*, &c. 147

GRAVURE. 161

ARTICLE V. CONCERTS SPIRITUELS. 165

MONUMENS PUBLICS. 172

SUPPLÉMENT à l'article des Arts. Danse. 174

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES. 177

AVIS divers. 206

De l'Imprimerie de *LOUIS CELLOT*, rue Dauphine.





UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 05712 5133

**A** 495671

